FONDO PIZZOFALCONE

NAZIONALE
B. Prov.
BIBLIOTECA
VITT. EM. III
VII
489
NAPOLI

BIBLIOTECA PROVINCIALE
madio X
Palchetto 6
Num.° d' ordine 84 - C-20

Digitized by Google

110
3
40

B P2v
VII
189

HISTOIRE

CRITIQUE

DE LA RÉPUBLIQUE ROMAINE.

III.

E R R A T A.

Page 76. *lig.* 8. L'envie faisait, *lisez* l'envie lui faisait.
Page 115. *lig.* 4. Auxilaires, *lisez* auxiliaires.
Page 140. *lig.* 1. Se retirent, *lisez* se retirèrent.
Page 166. *lig.* 18. Des Bellovaces, *lisez* des Bellocaces.
Page 205. *lig.* 24. Dévouées, *lisez* dévoués.
Page 245. *lig.* dernière. Qu'on nommait l'Heplastade, *lisez* qu'on nommait l'Heptastade.
Page 248. *lig.* 17. Où elle suivit, *lisez* Où elle précéda.
Page 265. *lig.* 6. Coutestait, *lisez* contestait.
Page 384. *lig.* 17. Zèle républicain, *lisez* zélé républicain.
Page 411. *lig.* 8. Vaisseaux larges, *lisez* vaisseaux longs.
Page 440. *lig.* 23. Et de ne triompher, *lisez* et de triompher.
Page 465. *lig.* 16. Du scant, *lisez* du sénat.

6h 1120

HISTOIRE

CRITIQUE

DE LA RÉPUBLIQUE ROMAINE.

OUVRAGE DANS LEQUEL ON S'EST PROPOSÉ DE DÉTRUIRE DES PRÉJUGÉS INVÉTÉRÉS SUR L'HISTOIRE DES PREMIERS SIÈCLES DE LA RÉPUBLIQUE, SUR LA MORALE DES ROMAINS, LEURS VERTUS, LEUR POLITIQUE EXTÉRIEURE, LEUR CONSTITUTION ET LE CARACTÈRE DE LEURS HOMMES CÉLÈBRES.

PAR PIERRE-CHARLES LEVESQUE,

Membre de l'Institut et de la Légion d'Honneur, Professeur de Morale et d'Histoire au Collége de France.

TOME TROISIÈME.

PARIS,

DENTU, Imprimeur-Libraire, quai des Augustins, n.° 17.

M. D. CCCVII.

Digitized by Google

HISTOIRE CRITIQUE DE LA RÉPUBLIQUE ROMAINE.

SUITE DE LA ONZIÈME PÉRIODE.

Ce fut à-peu-près vers cette époque, que le barreau de Rome retentit des crimes de Verrès. Quoique ce ne fût qu'une affaire particulière, elle doit entrer dans l'histoire, parce qu'elle fait bien mieux connaître, que les événemens publics, les mœurs des Romains, le malheur de leurs alliés et les vices de leur gouvernement.

La préture était le dernier degré qui conduisait au consulat : mais quoiqu'elle ne fût que la seconde des magistratures, elle pouvait, à quelques égards, être regardée comme la plus importante, parce que le préteur était le chef de la justice. Tout alors était vénal, et Verrès, citoyen déshonoré, mais noble et favorisé par le corps de la noblesse, acheta la préture dans le dessein de se rembourser avec

usure dans l'exercice de sa charge, et sur-tout dans le gouvernement qu'il obtiendrait après l'avoir remplie [1].

Comme, par un abus dont on n'a peut-être vu d'exemple qu'à Rome, le préteur était à-la-fois chef de la justice et législateur pour l'année de sa magistrature, il pouvait, dans son édit annuel, préparer, par ses lois, les injustices qu'il se proposait de commettre; et s'il se présentait des occasions d'iniquité qu'il n'avait pas prévues, il pouvait encore, dans le cours de l'année, suppléer à cette omission par de nouvelles lois conformes à ses desseins. Ce fut ainsi que Verrès priva des enfans de l'héritage de leurs pères, et qu'il subvertit à son gré l'ordre des successions [2]: mais ce ne fut point à Rome qu'il commit les plus criantes de ses injustices.

Après l'année de sa préture, il obtint le département de la belle et riche Sicile, et partit dans le dessein de la dépouiller. Il savait, et c'était une opinion reçue à Rome et au-dehors, qu'un riche criminel ne pouvait être condamné [3]; il se disposa donc à porter

[1] Cic. in Verrem, actio 2, l. 1. s. 39.

[2] *Ibid.* act. 1, l. 1, à s. 50 ad 59; et l. 3. s. 7.

[3] *Ibid.* act. 1. s. 1.

assez loin ses spoliations, pour rester riche après avoir enrichi ses défenseurs et ses juges [1].

Les Siciliens, avant de passer sous la domination de Rome, avaient payé la dixme à leurs rois, et ils continuaient de la payer aux Romains. Mais Verrès força souvent les cultivateurs, par la crainte de la mort, ou par la violence des tortures, à payer, au lieu de la dixme, plus que la moisson toute entière. Des sénateurs romains qui avaient des biens en Sicile, ne furent pas eux-mêmes épargnés [2]. Des laboureurs prirent la fuite; d'autres se donnèrent la mort; et comme les Romains tiraient leur blé de Sicile, Rome fut menacée de disette par la suite des extorsions de Verrès [3].

Les Siciliens avaient toujours été amis des lettres et des arts; ils portaient même cet amour jusqu'à l'enthousiasme; leur luxe consistait sur-tout à posséder de beaux morceaux de sculpture et de ciselure. Ils étaient religieux, et leurs temples étaient décorés d'ou-

[1] Cic. in Verrem, act. 1. s. 14.

[2] *Ibid.* actio 2, l. 3. s. 6. 16. 25.

[3] *Ibid.* s. 18.

vrages des plus célèbres sculpteurs de la Grèce. Ils révéraient ces statues, comme des représentations de leurs divinités ; ils les révéraient, comme des chefs - d'œuvres de grands maîtres. L'éducation de Verrès avait été négligée : il ne connaissait rien aux arts; mais il en devint amateur, parce que les ouvrages de l'art étaient d'un grand prix. Dès qu'il parut dans la Sicile, elle en fut dépouillée. Il avait à son service un peintre grec, qui lui découvrait tout ce qu'il y avait de précieux chez les citoyens et dans les temples ; et tout ce qu'il y avait de précieux était la proie de Verrès. Il ne respecta ni les monumens de Marcellus, ni ceux de Scipion l'Africain [1].

Antiochus, roi de Syrie, allié et ami des Romains, passa par la Sicile, après être resté deux ans à Rome. Verrès l'invita à sa table, et fut invité à son tour. Il vit chez le prince des richesses extraordinaires, et la plus extraordinaire de toutes était un magnifique et précieux candélabre d'or et de perles, qu'Antiochus voulait déposer à Rome dans le temple de Jupiter très-bon et très-grand. Il le remportait, parce que ce temple, détruit par

[1] Cic. in Verrem, actio 2, l. 4 *passim*.

un incendie, n'était pas encore terminé, et qu'il voulait faire son offrande dans la cérémonie de la dédicace. Verrès admira tout, emprunta tout; et quand le roi réclama ses richesses, il le chassa de la Sicile, sous le faux prétexte qu'il avait formé le dessein d'y envoyer des pirates syriens [1].

Ses déprédations faisaient couler bien des larmes; il en fit couler de bien plus amères par ses cruautés. Toute fortune devenait bientôt la sienne, quand elle ne lui coûtait que de condamner à mort le propriétaire. Il recevait de l'argent des accusateurs et des accusés; et quand ceux-ci croyaient avoir assouvi sa cupidité, il les condamnait pour avoir le reste [2]. Il renvoyait libres des chefs de brigands qui le payaient bien, et faisait mourir des hommes honnêtes, et même des Romains, à titre de brigands [3]. Des fils innocens étaient arrachés des bras de leurs pères pour être conduits au supplice, et le prix de leurs funérailles était exigé de ces pères désolés [4]. Quoique, depuis Gracchus, l'exil fût la plus grave peine que pût subir un citoyen de

[1] Cic. in Verrem, actio 2, l. 4. s. 28. 29.
[2] *Ibid.* act. 1, l. 1. *passim.*
[3] *Ibid.* s. 5.
[4] *Ibid.* s. 4.

Rome, des citoyens en grand nombre furent, par son ordre, frappés de verges, et périrent dans les fers, ou sous la hache des bourreaux, ou de l'infame supplice de la croix [1].

Verrès prévoyait qu'il serait accusé, mais il se croyait certain d'être absous. Il avait pour lui les nobles, ses égaux, qui avaient besoin pour eux-mêmes, ou pour leurs parens ou leurs amis, d'une même indulgence. Entre ses protecteurs déclarés, on distinguait trois Métellus, un Scipion, et le célèbre orateur Hortensius, homme consulaire, qui devait lui prêter le secours de son éloquence. La justice était encore entre les mains des sénateurs, et ils se mettaient presque publiquement à prix. On avait vu l'un d'eux recevoir de l'argent de l'accusé pour le distribuer lui-même aux autres juges, et en recevoir de l'accusateur pour faire condamner l'accusé [2]. Enfin il s'en fallait bien que Verrès eût donné le premier exemple des cruautés et des exactions : il n'avait fait tout au plus que surpasser d'autres gouverneurs de provinces qu'il avait pris pour modèles. Déjà la

[1] Cic. in Verrem, actio 1, l. 1. s. 4.

[2] *Ibid.* s. 13.

Sicile elle-même avait supporté le gouvernement inique et vexatoire d'un Marcus Lépidus et d'un Marcus Antonius. Elle était si bien accoutumée aux maux qu'on lui faisait souffrir, qu'elle les regardait comme des choses d'usage; et s'ils n'eussent pas été portés aux derniers excès, elle aurait négligé d'en demander justice [1]. Mais en la demandant, elle ne l'aurait point obtenue, et les crimes de Verrès, comme ceux de tant d'autres gouverneurs, seraient ignorés de la postérité, s'il n'eût pas été de l'intérêt de Cicéron d'accuser un grand coupable, pour se faire une grande réputation et s'élever aux honneurs [2]. Verrès, foudroyé par l'orateur, n'attendit pas son jugement et se condamna lui-même à l'exil.

Pompée, qui avait relevé l'autorité des tribuns, éprouva bientôt leur reconnaissance. Des rassemblemens de pirates s'étaient formés dans la Cilicie. D'abord peu nombreux, et ne montant que de petites barques, sur lesquelles ils insultaient quelques marchands, ils n'excitèrent pas l'attention, ou furent même ignorés. Mais ils se louèrent à Mithridate, s'accrurent par sa protection, et usurpèrent

[1] Cicero in Verrem, actio 2, l. 2. s. 3.

[2] *Ibid.* l. 5. s. 70.

la domination des mers. Ils coupaient toutes les routes du commerce, infestaient les îles et les côtes, et noyaient tous les citoyens Romains qui tombaient en leur pouvoir. Des hommes riches et nobles eurent la bassesse de s'intéresser à leurs brigandages, pour en partager les profits. Leurs vaisseaux étaient d'une bonne construction et légers à la mer; leurs pilotes étaient savans et expérimentés. Le luxe régnait sur leur flotte; les rames et les poupes des galères étaient dorées et argentées, et les ponts étaient ornés de tapis de pourpre. Ces brigands avaient au moins mille vaisseaux, et s'étaient rendu maîtres de cent villes, où ils n'avaient pas respecté même les choses sacrées [1].

Pompée avait refusé de prendre, suivant l'usage, un commandement de province après son consulat. Il était resté à Rome dans l'état d'homme privé, et l'on admirait son désintéressement; mais quand, sur la proposition du tribun Gabinius [2], et malgré l'opposition du sénat et des autres tribuns, le peuple eut recours à lui pour combattre les pirates, on

[1] Plut. in Pompeio, p. 444.

[2] An de Rome 687, avant l'ère vulgaire 67.

reconnut que son désintéressement n'avait eu d'autre cause que son excès d'ambition, et que, dédaignant les honneurs accoutumés, il n'était resté à Rome que pour épier l'occasion d'en obtenir d'extraordinaires. Il feignit, avec toute la fausseté qui faisait son caractère, de refuser cette même commission qu'il venait de se faire donner par ses intrigues secrètes; et parut enfin sacrifier, au bien de la patrie, le repos dont il prétendait avoir besoin et qui eût fait son supplice.

Il fut investi d'un pouvoir illimité; car il pouvait donner des ordres à tout le monde dans toute l'étendue de la république, et n'avait de compte à rendre à personne. Son commandement s'étendait sur la Méditerranée jusqu'aux Colonnes d'Hercule, et sur terre jusqu'à quatre cents stades des côtes, ce qui faisait à peu-près quatorze de nos lieues. Il pouvait choisir à son gré dans le sénat, quinze lieutenans pour exécuter ses ordres, puiser à discrétion dans le trésor, et lever autant d'hommes de guerre ou d'équipages qu'il le jugerait à propos. Les sénateurs virent avec indignation qu'il ne manquait plus à Pompée, de la monarchie, que

le titre; et c'était pour éloigner de chez eux ce titre, et pour en posséder eux-mêmes le pouvoir, qu'ils supportaient tous les vices de leur régime. L'un des consuls n'hésita point à dire à Pompée : « Prends garde, en affec-« tant l'orgueil de Romulus, d'éprouver le « même sort. » Le décret fut rejeté par le sénat [1].

Quand il fut porté à l'assemblée du peuple, Catulus fit un grand éloge de Pompée : Il se plaignit de ce que le zèle inconsidéré du peuple exposait à tous les dangers un homme si précieux à l'Etat. « Si vous le per-« dez, s'écria-t-il, qui pourrez-vous mettre « à sa place ? » — « Toi-même, » s'écria la multitude. Il reconnut qu'il tenterait en vain de faire changer le peuple de résolution, et se retira. Un autre sénateur, ayant voulu prendre la parole, ne put se faire entendre, et le décret passa par acclamation.

Comme si toutes les prérogatives qui venaient d'être accordées à Pompée n'eussent pas encore été suffisantes, il en fit ajouter de nouvelles. Au lieu de deux cents vaisseaux qui devaient composer sa flotte, il la fit porter à cinq cents ; il se fit donner cent vingt mille

[1] Plut. in Pompeio, p. 446.

hommes de débarquement ; il voulut avoir sous ses ordres deux questeurs, et vingt-quatre sénateurs qui eussent passé par les hauts grades militaires, et se fit accorder six mille talens d'argent (32,400,000 francs). Il divisa la mer en treize parties, et chacune fut assignée à l'un de ses lieutenans. Ainsi partout les pirates furent poursuivis et enveloppés. Lui-même, après avoir nettoyé la mer de Toscane et les parages de l'Afrique, de la Sardaigne, de la Sicile et de la Corse, passa dans la Cilicie avec soixante de ses meilleurs vaisseaux, et extermina ceux des pirates qui avaient pu échapper à ses lieutenans. Cette expédition ne fut que l'affaire de trois mois; et, avec les moyens qu'on avait donnés à Pompée, l'heureux succès n'en est pas merveilleux [1].

Avant de parler des nouveaux honneurs qui lui furent accordés, il faut remonter au tems où recommença la guerre contre Mithridate : ce fut celui où nous avons vu ce prince traiter avec Sertorius. Il reconnut le défaut de ses armées, abandonna le luxe des troupes asiatiques et arma ses soldats à la romaine. Presque tout le pays que les Grecs et les

[1] Plut. in Pompeio, p. 447. 449.

Romains comprenaient sous le nom d'Asie, retourna sous la domination. Les deux consuls L. Licinius Lucullus et M. Aurélius Cotta furent chargés de le combattre [1]. Lucullus, digne de ce commandement, fut obligé d'employer l'intrigue pour l'obtenir. C'était un homme honnête et sage, et qui déjà s'était distingué dans le métier des armes [2]. Il avait de l'éloquence et connaissait bien sa langue et la langue grecque. Ami des lettres dans sa jeunesse, il cultiva la philosophie dans un âge plus avancé [3]. Il avait été ami de Sylla, sans avoir pris aucune part aux excès de cet homme sanguinaire [4]. Il n'emmena d'Italie qu'une légion, et ne trouva dans l'Asie que des troupes indisciplinées; sur-tout celles qui avaient servi sous Fimbria : il eut l'habileté de les remettre sous la discipline [5].

Cotta qui était parti le premier, se hâta d'agir pour n'avoir point à partager sa gloire avec son collègue : mais ses talens ne s'accordaient point avec sa présomption; au lieu de la gloire qu'il attendait, il eut la honte d'être battu sur

[1] Plut. in Lucullo, t. 3, p. 145.
[2] *Ibid.* p. 144.
[3] *Ibid.* p. 136.
[4] *Ibid.* p. 141.
[5] *Ibid.* 144.

terre et sur mer. Hors d'état de tenir la campagne, il se renferma dans la ville de Chalcédoine. Mithridate avait laissé peu de troupes dans le Pont : on conseillait à Lucullus d'y entrer : il aima mieux aller au secours du collègue dont il avait à se plaindre, et dit à ceux qui blâmaient sa générosité, qu'il préférait à toutes les conquêtes, le salut d'un citoyen. Il sauva Cotta [1].

Cependant Mithridate faisait, par terre et par mer, le siége de Cyzique, et cette place devait lui ouvrir l'entrée de l'Asie-Mineure. Il avait réuni pour cette expédition toutes ses forces ; mais Lucullus, qui n'avait que trente-deux mille hommes, l'obligea de lever le siége, et le mit en fuite. Le roi s'échappa sur sa flotte, et ses troupes de terre, qu'il laissait sous les ordres de ses lieutenans, furent taillées en pièce. On porte à trois cent mille hommes le nombre des morts, ce qui supposerait que chaque soldat de l'armée romaine aurait tué dix hommes. L'histoire offre trop souvent des exagérations semblables. Mithridate, poursuivi sur mer par la fortune, éprouva une tempête qui détruisit la plus

[1] Plut. in Lucullo, p. 146.

grande partie de sa flotte : à peine lui-même échappa-t-il au naufrage [1].

Mis une seconde fois en fuite près de Cabires, ville de la Cappadoce sur les bords du Lycus, il n'évita la captivité qu'en laissant derrière lui un mulet chargé d'or. Les soldats qui le poursuivaient s'amusèrent à piller cet or, et se battirent ensuite pour le partage. Il envoya ordre à ses épouses et à ses sœurs de mourir, pour ne pas tomber dans les mains des ennemis. Monime, célèbre par le malheur qu'elle eut de plaire à ce prince, essaya de s'étrangler avec le bandeau royal, et le bandeau se rompit. « Misérable tissu, s'écria-t-« elle, qui ne peux même me rendre ce triste « service », et elle tendit la gorge à l'officier que lui avait envoyé son époux. Lui-même se retira près de Tigrane, roi d'Arménie, et Lucullus se rendit maître de tout le Pont [2].

Ce Tigrane, d'abord maître d'une assez faible domination, mais plusieurs fois vainqueur des Parthes, leur avait enlevé la Mésopotamie, avait soumis une partie des Arabes et pris sur les Séleucides, dont il avait presque détruit la race, le royaume de Syrie : l'Asie

[1] Plut. in Lucullo, p. 150-55.

[2] *Ibid.* p. 159.

n'avait pas de monarque plus puissant, et il prenait le titre de roi des rois. Dans toutes ses marches, quatre rois le suivaient à pied et lui rendaient les services les plus vils. Quoiqu'il eût pour épouse une fille de Mithridate, il n'avait donné aucun secours à son beau-père, et il ne daigna pas même l'admettre en sa présence quand ce prince se fut réfugié dans ses États : mais offensé de l'orgueil des Romains, qui lui firent porter l'ordre de le livrer, il se déclara leur ennemi, accueillit alors Mithridate et l'admit dans ses conseils [1].

Cependant Lucullus prit Amise. C'était une ville de la Paphlagonie, fondée par les Athéniens dans le tems de leur prospérité. Il voulait qu'elle fût épargnée ; mais il n'eut point assez d'autorité sur ses soldats pour les empêcher d'y mettre le feu. Ce fut alors qu'il déclara douloureusement qu'il avait toujours envié le bonheur de Sylla ; mais qu'il l'enviait plus que jamais, de ce qu'il avait eu le pouvoir de sauver Athènes, tandis que lui-même ne pouvait sauver Amise. Entre les prisonniers qui tombèrent entre ses mains, se trouvait le grammairien Tyrannion, célèbre par l'édition qu'il donna dans la suite des œuvres d'Aris-

[1] Plut. in Lucullo, p. 165.

tote. Lucullus recueillit les Grecs qui se trouvaient à Amise, et leur donna des vêtemens et une somme nécessaire pour regagner leur pays. Il s'attacha les villes de l'Asie, en réprimant les vexations des traitans, et soulageant les débiteurs de ces hommes durs, qui, pour tirer d'eux un argent qu'ils n'avaient pas, les soumettaient aux tortures les plus cruelles. Mais par cet acte d'humanité, il se fit de mortels ennemis des traitans et des usuriers, qui avaient à Rome un grand crédit, et qui fortifièrent la faction qui le persécutait [1].

Il prit le chemin d'Arménie. Le premier qui avertit Tigrane de sa marche, fut traité d'imposteur et eut la tête tranchée. Quand enfin le monarque ne put plus douter de cette nouvelle, quand il apprit la défaite d'une de ses armées et la mort du général qui la commandait, il sortit de Tigranocerte avec précipitation, et prit la fuite vers les montagnes qui forment la chaîne du Taurus, faisant semer le long du chemin, pour arrêter les ennemis, ce qu'il avait de plus précieux. Lucullus fit le siége de Tigranocerte que le roi venait d'abandonner : mais bientôt les frayeurs de ce prince firent place à la témérité. Il avait

[1] Plut. in Lucullo, p. 161 et seq.

rassemblé une foule innombrable, composée de nations diverses, et dès-lors il se crut invincible : ni les avis de ses plus sages conseillers, ni ceux même de Mithridate ne purent le détourner de braver les Romains, et d'aller au secours de la ville qu'il avait fondée. Lucullus, instruit de son approche, ne daigna pas en lever le siége; il y laissa une partie de ses troupes, et prenant avec lui le reste, il marcha à sa rencontre. A la vue de la petite armée romaine : « Ils sont beaucoup, dit « Tigrane en raillant, s'ils viennent en qua- « lité d'ambassadeurs; mais bien peu, s'ils « viennent comme ennemis. » Cette petite armée, qu'il méprisait, le battit ou plutôt le mit en fuite, et fit un affreux carnage sans avoir même besoin de combattre. On remarqua dans Lucullus les talens opposés qui distinguent un grand général : c'était en temporisant qu'il avait vaincu Mithridate; ce fut par une incroyable célérité qu'il fut vainqueur de Tigrane [1].

Tigranocerte fut enlevée d'assaut, et les trésors que renfermait cette place furent la proie du vainqueur. Tous les Grecs qu'y

[1] Plut. in Lucullo, p. 171 et seq.

trouva Lucullus furent renvoyés dans leur patrie, et il put être regardé comme le second fondateur des villes, devenues désertes, auxquelles appartenaient tant de citoyens. La gloire qu'il s'acquit par la justice et l'humanité, l'emporta sur sa gloire militaire [1].

Tigrane fugitif ne manquait point d'hommes, mais de soldats. Il eut bientôt levé une nouvelle armée, moins nombreuse que la première, mais formidable, si elle eût été capable de combattre [2]. Joint à Mithridate, il s'avança contre Lucullus qui prenait le chemin d'Artaxata, capitale de l'Arménie; c'était là que le roi avait laissé ses femmes, ses enfans, les restes de ses trésors. On ne peut pas dire qu'il y eut une bataille : ce fut, de la part des barbares, une déroute complète. Mithridate fut le premier à prendre la fuite : il sembla que ce superbe ennemi de Rome n'eût pas même le courage d'entendre les cris de l'armée romaine [3].

Lucullus voulait conduire à Artaxata son armée victorieuse, achever de soumettre les barbares et porter même la guerre aux Par-

[1] Plut. in Lucullo, p. 179.
[2] An de Rome 686, avant l'ère vulgaire 68.
[3] Plut. in Lucullo, p. 182.

thes qui étaient entrés dans l'alliance de Tigrane : mais ses soldats, loin de consentir à le suivre, le forcèrent à rétrograder. Il prit Nisibe, ville qui s'élevait sur les bords du Tygre, et que les Grecs appelaient Antioche de Mygdonie; ce fut là qu'il fut abandonné par la fortune[1]. Ses troupes amollies par la richesse, et toujours indociles, devinrent encore plus séditieuses. Elles étaient excitées de loin à l'insolence, par les manœuvres de Pompée. Il manquait à Lucullus une seule des qualités d'un général, l'art de plaire aux soldats; ou peut-être la rigueur des circonstances lui avait-elle les moyens de leur plaire. Il les tenait toujours en campagne, sans leur permettre de se reposer dans les villes; sévérité peut-être nécessaire et seule capable de prévenir la corruption des troupes : mais il ne savait pas tempérer le commandement par de la popularité. Les nobles Romains étaient fiers; ils croyaient qu'on devait respecter en leurs personnes les hautes magistratures dont autrefois leurs pères avaient été décorés; et il avait de la hauteur même avec ceux des officiers qui s'enorgueillissaient le plus de leur naissance. Les orateurs de Rome, livrés à

[1] Plut. in Lucullo, pag. 184.

Pompée, déclamaient du haut des rostres contre Lucullus : ils lui reprochaient même ce qui faisait sa gloire, d'avoir, en quelque sorte, réduit sous sa domination toute la Cilicie, la Paphlagonie, l'Asie-Mineure, la Bithynie, la Galatie, le Pont, l'Arménie ; d'avoir étendu ses conquêtes jusqu'au Phase, et de s'être enrichi des trésors de Tigrane. Les émissaires de Pompée reprochaient à Lucullus, au milieu de son camp, ce qui était en partie l'ouvrage de sa prudence, et en partie la faute de ses troupes : pendant qu'elles refusaient de marcher aux ennemis, on l'accusait de laisser aux ennemis des ressources pour se perpétuer dans le commandement. On disait que lui seul avait tous les profits, et ses soldats toute la fatigue ; et qu'ils n'étaient que les gardiens de ses chars et de ses chameaux chargés d'or, d'argent, d'étoffes précieuses et de pierreries. Cependant Mithridate profitait de ces mouvemens séditieux, se disposait à rétablir sa puissance dans le Pont, et battait deux lieutenans de Lucullus [1].

Quand les partisans de Pompée, qui le servaient si bien au-dehors et dans l'intérieur de

[1] Plut. in Lucullo, p. 185, 187.

la république, crurent que leurs manœuvres avaient produit l'effet qu'ils en avaient attendu, Manilius, tribun du peuple, homme toujours vénal et toujours esclave du pouvoir, dressa un décret par lequel Pompée conservait tout ce que la république lui avait accordé pour la guerre des pirates, et réunissait, à tant de prérogatives, le département de l'Asie-Mineure et le commandement des armées contre Tigrane et Mithridate [1].

Les sénateurs étaient indignés ; mais ils craignaient Pompée et gardaient le silence. Catulus seul osa parler au peuple, pour lui persuader de rejeter le décret : mais le peuple prévenu ne voulait pas être persuadé. César se déclarait en faveur de Pompée ; il le voyait avec plaisir comblé d'honneurs excessifs, dans l'espérance que lui-même un jour, sur cet exemple, pourrait en obtenir de semblables ou de plus grands encore. Cicéron, homme nouveau, soutint de son éloquence la même cause par une autre raison [2] : il voulait rendre Pompée puissant, pour trouver en lui un puissant appui, et il lui prostitua jusqu'à son honneur, en sacri-

[1] Plut. in Pompeio, p. 451.

[2] Cicero pro lege Manilia.

fiant Lucullus dont il se disait l'ami. Ce fut ainsi que Pompée absent, car il était encore en Cilicie à la poursuite des pirates, acquit tout cet excès de puissance que Sylla s'était procuré par tant de combats et par l'effusion de tant de sang.

Il cacha sous une douleur hypocrite la joie que lui causaient les nouveaux honneurs dont le comblaient les Romains. « Me condam-« nera-t-on toujours à de nouvelles fatigues », s'écriait-il avec de feints gémissemens. Il se plaignait de n'être pas né dans l'obscurité, d'être toujours obligé de combattre, et de ne pouvoir se soustraire à l'envie dans une retraite rustique, et dans la compagnie de son épouse. Et ce même homme, en apparence si rassasié de gloire, travaillait à ternir celle de Lucullus, et cabalait pour lui faire refuser les honneurs si bien mérités du triomphe [1].

Il entama la campagne par des offres hautaines de paix qu'il fit porter à Mithridate, et qui rendirent ce prince encore plus ennemi de Rome. Lucullus et Pompée se rencontrèrent dans la Galatie, et leur entrevue commença par des complimens et des louanges

[1] Plut. in Pompeio, p. 452.

réciproques; mais Lucullus ne put étouffer long-tems son indignation : il compara Pompée à ces oiseaux de proie de races ignobles, qui ne s'attachent qu'à des cadavres. Ainsi, disait-il, Pompée ne s'attache qu'à des ennemis abattus, et, en quelque sorte, mis à mort par les généraux qui l'ont précédé. C'est ainsi qu'il a su ravir à Métellus la gloire de la guerre d'Espagne, à Lépidus la défaite des pirates, à Crassus celle des gladiateurs, et qu'il vient maintenant en Asie recueillir les lauriers dus à celui qui a pris Nisibe, Tigranocerte et tant de villes d'Arménie, conquis le Pont, et détruit, dans plusieurs batailles, les armées innombrables de Tigrane et de Mithridate. Pompée répondit à ces reproches par d'autres reproches sur l'avarice et la cupidité de Lucullus. Les deux rivaux se séparèrent plus ennemis que jamais. Lucullus revint à Rome; il trouva les publicains, dont il avait réprimé le vexations, réunis à la faction de Pompée, et ces publicains faisaient partie de l'ordre des chevaliers. Envain les alliés et les sujets de la république célébraient la justice de Lucullus, sa douceur, et les soulagemens qu'il leur avait procurés : leurs voix ne pouvaient étouffer les clameurs de ses en-

nemis, et ce ne fut qu'après trois ans qu'il obtint enfin les honneurs du triomphe [1].

Il passa le reste de sa vie sans ambition, dans la simple condition de sénateur, et jouissant d'une fortune immense qui n'avait coûté de larmes qu'aux ennemis de l'Etat. Il ne l'employa point, comme Crassus, à susciter, à nourrir des factions, et fut étranger à toutes. Il évita même de prendre part aux affaires, parut avoir oublié les graves sujets de plainte qu'il avait reçus de Pompée; et s'il ne put l'aimer, il ne lui témoigna point de haine. On lui reproche de s'être abandonné aux excès de la mollesse et du luxe de la table; mais si sa vie fut voluptueuse, elle fut innocente. Il fit de grandes dépenses en bâtimens, en festins, en meubles, en statues, et nourrit par conséquent beaucoup d'hommes laborieux. Il rassembla une riche bibliothèque, l'entoura de promenades délicieuses et de frais ombrages, et la rendit publique. Les Grecs lettrés la fréquentaient, et il se plaisait à leur entretien. Quoiqu'il cultivât la philosophie, il eut la sagesse de n'adopter aucune secte, et ce qui peut compléter son éloge,

[1] Plut. in Pompeio, p. 454.

c'est qu'au sein des voluptés, il eut pour ami le sévère Caton [1].

Il avait tellement abattu la puissance de Mithridate, qu'il ne fallut à Pompée qu'une campagne pour le chasser de ses Etats [2]. Au lieu des armées innombrables que le roi de Pont avait opposées à Lucullus, il ne put rassembler, contre le successeur de ce général, que trente-quatre mille hommes de pied et deux mille de cavalerie. Pompée l'investit dans son camp; il l'y tint enfermé quarante-cinq jours, et croyait l'avoir mis dans l'impuissance de s'échapper : mais Mithridate fit égorger lui-même ses malades et ce qu'il avait de monde inutile, et s'évada pendant la nuit avec l'élite de ses troupes, sans que Pompée s'aperçût de sa retraite.

Il le joignit cependant sur les bords de l'Euphrate. Ce fut un combat de nuit, ou plutôt ce ne fut qu'une déroute, dans laquelle les Romains n'eurent que la peine de poursuivre et de tuer des ennemis. Dès le commencement de l'action, le roi se fit jour avec huit cents hommes; mais bientôt ses gens l'abandonnèrent. Il continua de fuir seul avec une de ses

[1] Plut. in Lucullo, p. 192 et seq.

[2] An de Rome 688, avant l'ère vulgaire 67.

maîtresses nommée Hypsicratie, qui le suivait par-tout en habits d'homme de guerre, et qui avait en effet le courage d'un guerrier. Il eut le bonheur de rencontrer trois mille hommes de son armée, et se renferma avec eux dans le dernier château qui lui restât [1].

De là, il demanda un asyle à Tigrane, qui, pour toute réponse, mit sa tête au prix de mille talens. Il se retira dans la Colchide dont il avait fait la conquête, mais il ne s'y crut pas en sûreté et passa chez les Scythes [2]. Ces peuples sauvages et valeureux lui promirent des secours pour le rétablir dans ses Etats. Encouragé par leurs promesses, le monarque infortuné forma des projets gigantesques. Il voulait traverser rapidement la Thrace, la Macédoine, la Pannonie, et, de là, se présenter sur les bords du Tibre aux yeux des Romains étonnés. Quels succès pouvait-il donc se promettre, lui qui n'en avait jamais eu, quand les Romains avaient pu s'occuper de lui?

Tigrane, long-tems si présomptueux, vint trouver Pompée dans son camp, mit sa couronne à ses pieds et la reçut comme un bienfait de ce protecteur [3].

[1] Plut. in Pompeio, p. 445. [2] *Ibid.* p. 457.
[3] *Ibid.* p. 465. Appian. *de bello Mithridat.* p. 400.

Pompée s'avança jusqu'à trois journées de la mer Caspienne, et renonçant à poursuivre Mithridate dans ses retraites sauvages, il marcha contre Antiochus l'Asiatique [1]. Cependant ce monarque avait été reconnu ami de Rome par Lucullus, et ce fut le successeur de Lucullus qui, de son autorité, le renversa du trône. C'était ainsi que les princes, en traitant avec des généraux de Rome, qui agissaient au nom de la république, avaient toujours à craindre de voir détruire le traité par d'autres généraux, encore au nom de la république : c'était ainsi qu'après avoir été déclarés solennellement amis des Romains, ils pouvaient, bientôt après, s'en voir déclarer ennemis, sans avoir rien fait pour mériter leur haine : c'était ainsi que les nations et les souverains dépendaient des caprices du premier ambitieux que Rome investissait du pouvoir, ou qui avait la force de l'usurper : enfin c'était ainsi que les Romains eux-mêmes ne savaient qui leurs généraux leur prescriraient d'aimer ou de haïr, et, dans le même-tems, ils célébraient leur liberté.

Pompée envoya un de ses lieutenans faire la guerre aux Parthes ; lui-même envahit la

[1] Plut. in Pompeio, p. 463.

Judée, entra de force dans le temple de Jérusalem qui était une citadelle, dépouilla du trône et du sacerdoce Aristobule, accorda à Hyrcan, frère aîné de ce prêtre-roi et fils du prêtre-roi Alexandre, les honneurs du pontificat, sans lui laisser ceux du diadême; réduisit la Syrie en province romaine, força un roi de l'Arabie-Pétrée à reconnaître la domination de Rome, et fit croire aux Romains qu'il avait soumis les indomptables Arabes [1].

Mais pendant qu'il négligeait Mithridate, ce prince recouvrait des forces : il voulait ou relever sa puissance, ou mourir les armes à la main ; mais ses sujets ne partageaient pas sa valeur ou son désespoir. Il avait fait périr plusieurs de ses fils ; et celui qui lui était le plus cher, et qu'il désignait pour son héritier, Pharnace, profita du mécontentement général pour le renverser du trône et y monter à sa place. Mithridate, qui avait montré tant de courage à la tête des armées, tenait encore à la vie, quoique la sienne ne fût plus, depuis long-tems, qu'une suite d'infortunes et de douleurs. Il envoya plusieurs fois demander à Pharnace la permission d'aller respirer loin des contrées qui avaient formé ses Etats, et

[1] Plut. in Pompeio.

ne reçut point de réponse. Alors il se retire dans son appartement ; il fait prendre du poison à son épouse, à ses filles, à ses maîtresses : il en prend lui-même ; et l'on prétend que l'usage fréquent des contre-poisons en rendit l'effet inutile. Il faut croire seulement que le poison dont il fit usage était trop faible pour sa constitution ; il ordonna à un esclave gaulois de le percer de son épée.

Pompée était alors dans la Palestine. Il retourna dans le Pont, donna à Pharnace la portion du royaume de Mithridate qui formait le Bosphore Cimmérien, et reconnut pour allié, pour ami de Rome, ce fils parricide [1].

Pendant qu'il s'enivrait d'orgueil, il avait un valet chéri, nommé Démétrius, qui croyait l'imiter, et peut-être le valoir, en affectant une vanité qui allait jusqu'à l'impudence. Quand Pompée recevait ses amis, et allait au-devant d'eux pour leur donner la main, l'affranchi Démétrius restait assis, la tête couverte de son manteau. Avant de rentrer en Italie, il se fit acheter ou bâtir de superbes maisons de ville et de campagne, pendant que son maître était logé modestement. Il

[1] Appian. *de bello Mithridat.* p. 409.

veulut, comme Lucullus, avoir des gymnases. Les villes s'humiliaient devant lui. Il fit un voyage à Antioche, et les principaux magistrats sortirent à sa rencontre en grande cérémonie, comme s'il eût été l'un des principaux personnages de la république. Caton arrivait par hasard en même-tems : il crut d'abord que c'était à lui qu'on venait rendre ces honneurs, et il était choqué de cette adulation. Quand il sut qu'ils s'adressaient à Démétrius : « La misérable ville ! » s'écria-t-il [1].

Pompée était encore absent, quand un factieux qui n'avait pas les talens nécessaires pour asservir sa patrie, menaça du moins d'y causer une commotion violente. Cet homme était Lucius Sergius Catilina, d'une maison ancienne et distinguée. Il avait une grande force de corps et d'esprit ; mais d'un esprit méchant et dépravé. Depuis son adolescence, il n'avait aimé que les guerres intestines, le meurtre, la rapine, la discorde. Il était, plus que personne, capable de supporter la faim, le froid, les veilles ; audacieux, fourbe, habile à prendre des formes différentes, à feindre et à dissimuler, avide du bien d'autrui,

[1] Plut. in Pompeio, p. 464. In Catone, t. 1 p. 227.

prodigue du sien, impétueux dans ses passions, maniant bien la parole et manquant de jugement. Tout ce qu'il y avait à Rome d'hommes souillés de crîmes, lui formait un odieux cortége. Il s'attachait les gens ruinés, par l'espérance de rétablir leur fortune; les jeunes gens, par l'attrait du plaisir; et si quelques-uns de ceux-ci étaient encore honnêtes, ils se corrompaient bientôt par l'exemple de leurs nouveaux amis. Tourmenté des crimes qu'il avait commis, il éprouvait une sorte de rage qui l'excitait à des crimes nouveaux. Il était pâle, il avait les yeux éteints, sa démarche était tantôt lente et tantôt précipitée, et sur sa physionomie se peignait la démence. C'est ainsi que nous l'a peint un historien qui l'avait connu [1].

Ministre des cruautés de Sylla, il se serait enrichi, s'il n'avait pas été prodigue autant qu'avide. Il avait commencé par assassiner son frère, et avait obtenu de Sylla que ce frère mort fût mis sur la liste des proscrits. Pour reconnaître ce bienfait, il arrêta Marius Gratidianus, homme chéri du peuple, le fit frapper de verges par les rues de Rome, lui coupa lui-même la tête, et la porta de

[1] Sallust. in Catil. c. 1. 10. 11.

ses mains au dictateur. Il tua son beau-frère; il se souilla du sang d'un grand nombre de chevaliers, et mérita d'être déclaré par Sylla chef des Gaulois qu'il chargeait d'immoler ses victimes [1].

A tant de crimes, il en ajouta dans la suite d'autres plus contraires encore à la nature. Epris d'Orestilla, femme qui n'avait de louable que sa beauté, et ne pouvant l'épouser parce qu'il avait une épouse et un fils, il se débarrassa de ces obstacles, et reçut sa nouvelle épouse dans sa maison, fumante encore du sang du fils et de la mère [2].

Ce qui fait mieux connaître que sa scélératesse l'excessive corruption des Romains, c'est que cet homme affreux avait des amis puissans, d'ardens protecteurs, et qu'il comptait entr'eux Catulus, le prince du sénat, et la plupart des consulaires. Par eux il obtint la questure, la préture, et ensuite le gouvernement d'Afrique [3]. Il y commit de si criantes vexations, que des commissaires furent envoyés à Rome pour l'accuser; et peu

[1] Libell. Q. Ciceronis, de Petit. Consul. Fragmenta orat. Cic. in togâ candidâ.

[2] Sallust. in Catil. c. 11.

[3] Cic. pro P. Sylla, s. 29.

s'en fallut que, par ordre du sénat, il ne leur fût livré, dépouillé des ornemens de la magistrature [1]. Cependant, à son retour, il voulut briguer le consulat; mais comme il était sous une accusation, il ne put se mettre au nombre des candidats. Il se consola en tramant une conspiration avec un Cn. Piso. On croit même que le complot aurait réussi, s'il ne se fût pas hâté de donner le signal, avant que les conjurés eussent eu le tems de se rassembler. Il paraît que ce crime ne fut pas connu dans le tems. Catilina continua de conspirer, et de solliciter chaque année la première magistrature; et malgré toutes les souillures dont il était couvert, il n'avait pas des espérances mal fondées de l'obtenir. Les preuves manquaient aux plus odieux de ses crimes, meurtre de son frère, de son épouse, de son fils, commerce incestueux avec une vestale : il n'avait donc qu'à se purger du crime de péculat et de toutes les vexations qu'il avait exercées en Afrique; le reste dépendait de ses illustres protecteurs, et de la bande d'hommes perdus et déterminés qu'il avait à ses ordres [2]. Cicéron écrivait que Catilina serait

[1] Cic. in togâ candidâ, *inter fragm. Cic.*

[2] Sallust. in Catil. c. 14.

déclaré innocent, si l'on jugeait qu'il ne fait pas jour en plein midi [1]. Mais ce même Cicéron briguait aussi le consulat ; et pour se rendre favorables les amis de Catilina, pour joindre à sa propre faction celle de son concurrent, il résolut de défendre l'homme affreux dont il connaissait les crimes [2]. On ignore si le premier des orateurs de Rome exécuta le dessein qu'il avait formé de plaider, contre sa conscience, en faveur de l'odieux Catilina ; mais on sait que Catilina fut absous. La conduite de Cicéron, dans cette affaire, ne doit pas nous étonner. Lui-même nous apprend qu'à cette époque, il refusa de soutenir la cause d'un de ses amis contre un débiteur de mauvaise foi, parce que cet infâme débiteur était en état de le servir dans sa brigue du consulat [3] ; et cependant Cicéron était mis au nombre des honnêtes gens de son tems : ce trait ne serait pas d'un honnête homme du nôtre. Il ne nous laisse pas non plus ignorer qu'il avait dessein de faire un voyage dans la Gaule Cispadane, pour s'y faire des partisans [4]. Ce dessein de se former une brigue,

[1] Cic. ad Attic. l. 1. ep. 1.
[2] *Ibid.* l. 1. ep. 2.
[3] *Ibid.* l. 1. ep. 1.
[4] *Ibid.*

était contraire à la loi. C'était aussi contre la loi qu'il voulait s'entendre avec Catilina, pour réunir leurs factions. Les honnêtes gens de Rome ne respectaient donc ni les lois de la république, ni celles de l'honneur.

Cicéron fut mieux servi par les fureurs de son concurrent que par ses propres intrigues. Catilina rassembla ses complices, et leur fit concevoir une espérance qui leur était chère; celle de troubler la tranquillité de l'Etat : il ajouta la promesse de nouvelles proscriptions; du partage des fortunes, des magistratures, des sacerdoces; guerre, meurtre, rapines, carnage, incendie, telles furent les images, agréables pour eux, qu'il eut soin de leur offrir [1]. On a prétendu que, dans cet affreux conciliabule, ils s'étaient liés entre eux par serment, en buvant du sang d'un enfant qu'ils venaient d'égorger; circonstance fausse, peut-être, et qu'on peut ne pas croire sans les moins détester.

Entre eux était un Q. Curius, homme d'une naissance distinguée, mais couvert d'opprobre, et que les censeurs avaient chassé du sénat; d'ailleurs trop indiscret pour cacher même ses crimes. Il entretenait depuis long-

[1] Sallust. in Cat. c. 16. 17. 18.

tems un commerce d'amour avec une femme noble, nommée Fulvie. Comme il n'avait plus rien à lui donner, il ne trouvait plus en elle que de la froideur; mais lorsqu'elle le croyait sans ressources, il l'étonna par les plus magnifiques promesses. Fulvie n'eut pas de peine à lui arracher son secret, et sans nommer Curius, elle fit part à plusieurs personnes des desseins de Catilina. Il s'en répandit un bruit confus; l'inquiétude s'empara des esprits, et c'est ce qui fit décerner à Cicéron le consulat: car, malgré sa réputation et ses talens, comme il était ce qu'on appelait un homme nouveau, les nobles avaient cru, jusque-là, qu'on ne pouvait l'élever à la première magistrature sans la souiller; mais quand ils se virent en danger, l'orgueil et l'envie cédèrent à leurs craintes [1].

Cicéron eut pour collègue Marcus Antonius [2], fils de l'un des plus célèbres orateurs entre les Romains, et oncle de ce Marc-Antoine qui partagea le triumvirat avec Octave et Lépide. C'était un ami de Catilina, et celui-ci, en briguant le consulat, s'était flatté

[1] Sallust. in Catil. c. 19.

[2] *Ibid.* c. 20.

de l'avoir pour collègue et pour complice ; mais avec les penchans qui font les grands scélérats, Antonius était peu dangereux, parce qu'il manquait d'énergie. Il suffira pour connaître ce qu'était alors la république, de savoir que Catilina, malgré tous les crimes dont il était évidemment couvert, malgré ceux dont il avait été absous, malgré ceux dont on le soupçonnait coupable, enfin malgré le bruit qui le faisait regarder comme le chef d'une horrible conspiration, ne manqua le consulat que de peu de suffrages. Cicéron fut élu premier consul à l'unanimité.

Il commença par s'asservir son collègue qui, chargé de dettes, saisissait indifféremment tous les moyens de réparer sa fortune. Il lui fit donner le département lucratif de la Macédoine et le commandement des armées, ne se réservant pour lui-même que la Gaule Cisalpine. C'était un grand mal, sans doute, de livrer une province à l'avidité d'Antonius : mais Cicéron, pour sauver l'Etat, n'avait à choisir que le moindre des maux. Il était, entre tous les hommes en place, le principal objet des fureurs de Catilina ; mais il rendait inutiles tous les projets de cet homme de sang, parce que Curius l'instruisait de tout par l'or-

gane de Fulvie. Ce fut une femme perdue qui sauva sa patrie [1].

Catilina se mit encore sur les rangs entre les candidats au consulat pour l'année suivante ; et quand il eut perdu toute espérance par l'élection de Silanus et de Murena, il résolut d'en venir à la force ouverte et de ne plus rien ménager. Il fait ses dispositions de guerre [2]. Manlius, l'un des conjurés, qui avait commandé sous Sylla, est envoyé dans l'Etrurie ; un autre, dans le Picenum ; un autre, dans l'Apulie ; d'autres, ailleurs. Il convoque les conjurés dans la maison de Lecca : dans cette assemblée de furieux, il est arrêté qu'on mettra le feu à différens quartiers de Rome et que l'on commencera par tuer le consul [3]. C'est un sénateur et un chevalier qui se chargent de cet assassinat. Cicéron est prévenu de cette résolution par Curius. Les meurtriers se présentent de bonne heure à sa porte ; elle leur est fermée, et ils confirment par leurs propos menaçans, qu'on ne les avait pas faussement soupçonnés. Cicéron convoque le sénat, il y fait part de ce qu'il vient d'ap-

[1] Sallust. in Catil. c. 17.-22. — An de Rome 691, avant l'ère vulgaire 63.

[2] Sall. in Catil. c. 23. [3] *Ibid.* c. 24.

prendre, et reçoit le pouvoir le plus étendu par la formule accoutumée [1].

Cependant Catilina ne craignit pas d'entrer au sénat d'un air tranquille, comme s'il n'eût pris aucun intérêt à l'affaire qu'on agitait. Il s'assit, et tous ses collègues s'éloignèrent du banc où il se plaçait. Foudroyé par l'éloquence du consul qui parla sans préparation, mais qui écrivit ensuite et travailla son discours, il voulut d'abord se défendre, et offrit de se remettre entre les mains de Cicéron. Sur le refus du consul, il ne montra plus que de l'audace, insulta le premier magistrat, et déclara qu'on ne devait point en croire un homme nouveau contre un patricien d'une aussi noble origine que la sienne. Le sénat ne put plus se contenir ; un frémissement général se fit entendre ; il fut traité d'ennemi de la patrie et de parricide. Alors, ne gardant plus de mesures : « Mes ennemis l'emportent, « dit-il avec l'accent de la rage ; mais j'éteindrai, sous les ruines de Rome, les feux « qu'on veut lancer contre moi » [2].

Tous ses complots étaient découverts, tous les desseins qu'il avait formés contre le consul

[1] Sallust. in Catil. c. 25.

[2] *Ibid.* c. 27.

rendus inutiles, et des gardes postées dans tous les quartiers de la ville pour s'opposer aux incendiaires. Il le vit et conçut qu'il n'était plus tems de différer ; il partit la nuit suivante avec peu de monde pour se rendre au camp de Manlius. Il recommanda les intérêts de la conspiration à Céthégus, à Lentulus, et à d'autres conjurés dont l'audace lui était bien connue ; leur ordonna la mort du consul, le massacre de ses propres ennemis, l'incendie de Rome, et promit de revenir bientôt les joindre de manière à n'être pas méprisé [1]. Il écrivit à Catulus pour réclamer sa protection et lui rappeler leur ancienne amitié : mais on ne pouvait plus oser être son ami, et Catulus, pour sa propre sûreté, vint faire lecture de cette lettre au sénat [2].

Catilina et Manlius y furent déclarés ennemis de la république. Les consuls eurent ordre de faire des levées : Antonius fut chargé du commandement des troupes ; Cicéron de rester à la ville pour y maintenir le bon ordre ; et c'était dans le tems que les Romains étendaient leur domination de l'orient à l'occident, que des citoyens pouvaient s'obstiner à

[1] Sallust. in Catil. c. 28.

[2] *Ibid.* c. 31.

perdre la république. Il ne faut pas s'en étonner : c'était parce que Rome avait une vaste domination, sans avoir un Gouvernement ferme et vigoureux dans l'intérieur, qu'elle était exposée aux attentats de l'audace et de l'ambition [1].

Malgré les décrets du sénat, malgré les promesses de récompenses, personne ne dévoilait la conspiration, personne ne s'en détachait. Et ce n'était pas seulement les complices de Catilina qui étaient atteints de cette démence; la multitude la partageait par amour de la nouveauté. Toujours dans les Etats, ceux qui n'ont rien envient les hommes honnêtes et s'attachent aux méchans : ils haïssent ce qui est ancien et sont amoureux des choses nouvelles. Comme ils détestent la situation où ils se trouvent, ils désirent de voir tout changer et ne respirent que trouble et séditions. Dans leur pauvreté, ils ne peuvent rien perdre. Ainsi la populace de la ville se précipitait dans le parti de Catilina : c'était une sentine où s'écoulaient toutes les immondices de la république. On avait vu de simples soldats de Sylla s'élever au rang de sénateurs ou nager dans l'opulence ; chacun espérait la

[1] Sallust. in Catil. c. 32.

même fortune si la guerre s'allumait. Ceux dont au contraire, par les victoires de Sylla, les parens avaient été proscrits, les biens confisqués, les priviléges restreints, attendaient, d'une guerre nouvelle, des effets opposés. Enfin les ennemis du sénat aimaient mieux voir le trouble dans la république que le voir triompher [1].

Tel est le tableau que nous offre Salluste: mais quoique tant de circonstances favorisassent Catilina, il ne faut pas croire que, s'il avait été victorieux, il eût recueilli le fruit de sa victoire. Trop faible de talens et de ressources pour mettre à terme une si grande entreprise, et abattu par ses premiers efforts, il s'en serait vu arracher le fruit par quelque homme plus puissant.

Les principaux conjurés cherchaient, en son absence, à lui faire de nouveaux partisans. Alors se trouvaient à Rome des ambassadeurs des Allobroges, nation belliqueuse. Ils venaient se plaindre des vexations dont ils étaient les victimes, et demander de fortes remises sur les contributions dont la somme, accumulée plusieurs années avec les intérêts, surpassait la valeur de leurs

[1] Sallust. in Catil. c. 33.

terres ; car les fermiers mettaient à profit les besoins des peuples conquis pour consommer leur ruine par des usures exorbitantes. Les représentations des Allobroges étaient rejetées par le sénat, et ils étaient ménacés de voir leurs malheureux concitoyens vendus comme esclaves avec leurs femmes et leurs enfans. Les conjurés voulurent profiter de leur désespoir pour les attirer à leur parti. L'un d'eux nommé C. Umbrenus, qui avait eu des affaires dans la Gaule et ne leur était pas inconnu, s'insinua dans leur confiance ; il parut les plaindre et travailler pour eux. Quand il eut fait quelques progrès sur leur esprit, il leur déclara qu'il ne fallait rien espérer de la dureté des sénateurs ; il leur découvrit en partie le secret de la conspiration, et leur assura qu'il ne restait pour eux de salut qu'en prenant les armes en faveur de Catilina [1].

Les ambassadeurs ne rejetèrent point cette proposition et se ménagèrent la confiance de ceux qui la leur portaient. Mais en vain on leur avait exagéré les forces de Catilina : ils comprirent que la république finirait par l'emporter sur les menées des factieux, et

[1] Sallust. in Catil. c. 36.

qu'en les dénonçant, ils gagneraient plus qu'ils n'étaient venus demander.

Chaque peuple, allié ou sujet de la république, était sous la clientèle d'un membre du sénat, dont le devoir était de l'éclairer de ses conseils et de lui prêter l'appui de sa protection. Q. Fabius Sanga était le patron des Allobroges. Les députés lui firent part des entretiens qu'ils avaient eus avec les conjurés, et Sanga en fit son rapport à Cicéron. Il fut convenu que les Allobroges continueraient la négociation commencée, et montreraient beaucoup de zèle pour la conspiration [1]. Ils le firent avec assez d'adresse pour obtenir un traité signé des chefs, et convinrent de partir la nuit suivante pour se rendre auprès de Catilina et recevoir de lui la ratification du traité. Ils firent avertir Cicéron de ce qu'ils venaient de faire et de leur prochain départ [2], et le consul envoya deux préteurs chargés de les arrêter à leur passage sur le pont Milvius, avec le conjuré Volturtius qui avait reçu la commission de les conduire. Ce fut ainsi qu'on acquit les preuves matérielles qui jusqu'alors avaient

[1] Sallust. in Catil. c. 37.

[2] *Ibid.* c. 40.

manqué ; elles se trouvèrent dans les papiers des ambassadeurs ; et Volturtius, à qui l'on promit sa grace, fit tous les aveux qu'on lui demanda [1].

La noirceur de la haine voulut profiter de cette occasion pour perdre un homme qui, jeune encore, avait déjà de grands ennemis. Q. Catulus, à qui César venait de disputer le souverain pontificat, et Cneus Piso, qu'il avait poursuivi pour crime de péculat, agirent avec force auprès de Cicéron pour le faire comprendre, par les Allobroges ou par quelqu'autre dénonciateur, entre les complices de la conjuration. Mais ils employèrent envain les sollicitations les plus vives et les plus grandes promesses ; ils ne purent entraîner Cicéron dans cette indignité, et furent réduits à répandre dans le public des bruits sourds, pour faire croire que César avait des intelligences avec Catilina et qu'il était chargé par les Allobroges [2]. Ces bruits, recueillis par des écrivains, ont encore leur effet sur la postérité.

On crut que Cicéron, qui refusait d'entrer dans cette indigne manœuvre, avait agi sour-

[1] Sallust. in Catil. c. 41.

[2] *Ibid.* c. 45.

lement pour répandre des soupçons sur Crassus. Il paraît que ce bruit ne manquait pas de fondement. Cicéron n'aimait pas Crassus ; mais il était moins guidé par la haine, que par la crainte de lui voir prendre, suivant son usage, la défense des scélérats. Ce moyen réussit : Crassus vint lui apporter lui-même des lettres anonymes qui lui avaient été écrites pour l'engager dans la conspiration.

Quand le consul se fut procuré les preuves dont il avait besoin, il fit appeler chez lui les principaux conjurés : comme ils ne croyaient pas que leur secret fût découvert, ils se rendirent à son ordre et furent arrêtés. Lentulus Sura, le plus considérable d'entre eux était alors préteur, et ce fut Cicéron qui le mena lui-même au sénat. Ce Lentulus était un homme perdu de dettes et de débauches, et qui se faisait hautement un jeu de l'opprobre dont il était couvert [1]. Son infamie était publique, et elle ne l'avait pas empêché de s'élever à l'une des plus hautes magistratures.

On sut bientôt dans Rome la détention des conjurés ; cette nouvelle échauffa le zèle de leurs partisans, qui pouvaient faire encore beaucoup de mal. Le tems pressait : Cicéron

[1] Plut. in Ciceron, tom. IV. p. 457.

invita le sénat à prendre une résolution sur les prisonniers. Julius Silanus, désigné consul pour l'année suivante, devait, suivant l'usage, ouvrir les opinions : il se déclara pour le dernier supplice. Son avis fut adopté par tous ceux qui parlèrent après lui, jusqu'à ce que vint le tour de César. Il parla pour le maintien de la loi, chère à la nation et tant de fois renouvelée, qui ne permettait pas d'infliger aux citoyens une peine capitale, et conclut à ce que les conjurés fussent détenus sous une sûre garde dans des places fortes, sans qu'on pût revenir sur cette affaire au sénat, ni la porter au peuple, sous peine d'attentat contre le salut public. Cette mesure était peut-être suffisante, et son éloquence fut si persuasive, que tous ceux qui avaient déjà donné leur avis revinrent à celui de César [1]. Silanus lui-même déclara que, par le dernier supplice, il avait entendu la détention, parce que c'était la plus grande peine que pût subir un citoyen [2].

Caton prit enfin la parole à son tour. Il n'est pas rare qu'aux plus graves délibérations se mêle quelque incident ridicule ; c'est

[1] Sallust. in Catil. c. 46.

[2] Plut. in Catone, p. 257. — In Cicerone, p. 462.

ce qu'on vit arriver en cette occasion. L'austère Caton avait une sœur fort galante, nommée Servilie, qui avait alors César pour amant. Elle s'avisa de lui envoyer un billet pendant la séance du sénat. Caton, tout occupé de l'opinion que Catulus répandait au sujet de César, crut que c'était une lettre de quelque conjuré, et déclara qu'elle lui était suspecte. Là-dessus le trouble se met entre les sénateurs; plusieurs demandent que la lettre soit lue à haute voix : César la remet froidement à Caton; celui-ci s'empresse de la lire, et la rendant à César : « Garde ta « lettre, débauché », lui dit-il; et il continua le discours qu'il avait commencé [1]. Il soutint avec tant de force qu'user de clémence envers des scélérats, c'était enfoncer le poignard dans le cœur des gens de bien, qu'il se fit une nouvelle révolution dans l'assemblée, et que, toute entière, elle embrassa son avis [2]. César contre qui la manœuvre de Catulus n'avait pas été sans succès, fut dès-lors regardé comme un fauteur de la conspiration; et, quand il sortit du sénat, les chevaliers qui étaient de garde lui présentèrent la pointe de leurs épées. Ils

[1] Plut. in Catone, p. 239.
[2] Sallust. in Catil. c. 47.

lui auraient même donné la mort, si le consul ne les avait arrêtés d'un signe [1].

L'arrêt de mort contre les conjurés était prononcé par le sénat ; mais, conformément aux lois, il aurait dû être porté devant le peuple. Cette formalité entraînait des longueurs et des contradictions : il était même à craindre que les partisans des conjurés ne leur rendissent la multitude favorable. Cicéron, ami des partis violens par timidité, crut que l'empire des circonstances et le salut de l'Etat l'autorisaient à se mettre au-dessus de la loi ; il fit sans délai exécuter les prisonniers. Un grand nombre de leurs parens, de leurs amis, de leurs complices secrets étaient sur la place, et n'attendaient que la nuit pour les enlever de vive force. Cicéron leur dit en passant : « Ils ont vécu », et ce mot suffit pour les abattre. Le consul reçut les applaudissemens des bons citoyens et de ceux qui voulaient le paraître. Caton le proclama père de la patrie [2]. Le bas peuple qui venait d'être favorable à Catilina, dont il attendait des choses nouvelles, l'eut en horreur dès que sa conspiration fut découverte, et se joignit à ceux

[1] Plut. in Cæsare, p. 108.

[2] Plut. in Cicerone, p. 463.

qui bénissaient Cicéron [1]. Il aurait applaudi de même à Catilina, si, victorieux, il eût fait exposer la tête de Cicéron sur la tribune aux harangues.

Catilina avait augmenté ses forces et n'avait pas rassemblé moins de vingt mille hommes [2] : mais il n'y en avait que le quart qui fût armé militairement ; le reste n'avait que des piques, des lances, des bâtons aiguisés par le bout. Il se tenait toujours sur les montagnes, tantôt prenant le chemin de Rome, et tantôt celui des Gaules. Par une délicatesse déplacée dans un rebelle, il refusait le service des esclaves, qui d'abord se rendaient en foule auprès de lui. Dès que ses troupes apprirent que la conspiration était découverte et que les principaux conjurés étaient punis, il éprouva de nombreuses désertions, et prit avec ce qui lui restait le chemin de la Gaule Transalpine. Le passage lui fut coupé par Q. Métellus Céler ; le consul Antonius, prenant des chemins plus faciles, n'était pas loin de l'atteindre : Catilina, forcé par l'empire des circonstances, prit la résolution de le combattre, et Antonius eut la goutte, ou feignit de l'avoir, pour ne pas

[1] Sallust. in Catil. c. 44.

[2] Appian. *de Bello civ.* l. 2.

consommer par lui-même la perte de son ami. Il remit le commandement à Pétreius[1], son lieutenant, vieux soldat, qui, en trente années de service, avait passé par tous les grades. Pétreius fut vainqueur. Catilina se précipita dans les rangs les plus épais et tomba couvert de blessures : il fut trouvé respirant encore sur un monceau de cadavres, et l'on voyait sur son visage toute la férocité qu'il avait eue pendant sa vie [1].

Cicéron venait de finir son consulat[2] et plusieurs de ses ennemis entraient en charges. On mettait de ce nombre Métellus, nouveau tribun du peuple et frère de celui qui avait coupé les chemins à Catilina. Quoiqu'il eût peu de talens, la faction sénatoriale le redoutait comme un zélé partisan de Pompée, et ce fut pour lui résister par son opposition, que Caton qui avait déjà refusé le tribunat, sollicita et obtint cette magistrature populaire[3]. Cicéron en déposant la magistrature, devait, suivant l'usage, rendre compte de la manière dont il l'avait exercée, et appuyer ce compte de son serment. Le tribun Métellus,

[1] Sallust. in Catil. c. 51. 52.

[2] An de Rome 692, avant l'ère vulgaire 62.

[3] Plut. in Catone, p. 235.

qui agissait apparemment suivant les instructions de Pompée, ne lui permit pas d'adresser au peuple un discours ; mais il ne pouvait lui interdire le serment, et Cicéron dit avec force : « Je jure que j'ai sauvé la républi- « que » [1].

La circonstance rendait ce mot sublime, et Cicéron devait s'en contenter ; mais son opiniâtreté à se louer sans cesse, et à se mettre au-dessus de tous les citoyens de son tems, et de ceux encore des tems passés, fit examiner le mérite du service qu'il venait de rendre. On put trouver que ce mérite consistait surtout dans le bonheur qu'il avait eu de recevoir les confidences de Fulvie et de Curius, et celles des ambassadeurs des Allobroges. Bien des gens pensèrent, peut-être dès-lors, ce que d'autres pensèrent long-tems après, que l'affaire de Catilina avait été moins importante par elle-même, que par l'éclat que lui avaient donné le nom du consul, son éloquence et même encore sa jactance [2]. On pourrait soupçonner que Cicéron n'était pas tout-à-fait sans reproche, et qu'il avait été bien aise de donner

[1] Plut. in Cicerone, p. 464. — Cic. ad Famil. l. 5. ep. 2. Or. in Pisonem, c. 3.

[2] Dio Cassius, l. 37. c. 42.

à la conjuration un grand éclat, pour se donner à lui-même un grand mérite. C'est une faute que sa vanité peut lui avoir fait commettre à son insçu. En effrayant Catilina, il le réduisit à risquer un coup désespéré. Il semble que de tous les moyens que le consul pouvait employer, le plus hasardeux était de le forcer à sortir de Rome. C'était mettre la république dans la nécessité de soutenir une guerre dont l'issue pouvait être funeste. Si Catilina n'avait pas eu la fierté déplacée de refuser le service des esclaves, avec plus de talens peut-être que Spartacus, au moins avec plus d'expérience, et sur-tout avec des amis puissans, qui sait jusqu'où l'aurait poussé la fortune? Si Métellus n'avait pas eu l'habileté de lui couper le passage des Apennins, quels maux n'aurait-il pas fait aux Romains avec le secours des Gaulois?

Il est probable que si, par les menées de Catilina, Rome eût été menacée d'un danger imminent, tous ceux qui, pour jouer un grand rôle dans l'Etat, avaient un puissant intérêt à ce qu'il fût conservé, auraient reconnu que Cicéron les avait servis eux-mêmes en sauvant la république; et cependant Pompée qui avait, plus que personne, intérêt à la

conservation de Rome, ne lui fit même, dans ses lettres, aucun compliment de simple politesse sur ce qu'il avait dissipé la conspiration [1]. Peu s'en fallut, au contraire, que Cicéron ne fût mis en justice par un ami de Pompée. Métellus l'accusa d'avoir fait périr des citoyens dont le jugement définitif ne pouvait, suivant les lois, être prononcé que devant l'assemblée du peuple; qui devaient rester libres jusqu'à ce que le peuple eût prononcé, et qui, jusqu'à ce moment, étaient maîtres de prévenir leur condamnation en sortant de Rome [2]. Il est vrai que ces lois, bonnes peut-être au tems qu'elles furent portées, étaient devenues dangereuses; qu'elles favorisaient les conspirateurs, et leur laissaient le loisir nécessaire pour se soustraire à la justice en exécutant leurs complots: mais elles n'étaient point abrogées, mais elles étaient encore révérées, et ni le consul ni le sénat n'étaient autorisés à les enfreindre. Cependant l'affaire n'eut pas alors de suite fâcheuse pour Cicéron, parce que Métellus avait encore moins en vue de le poursuivre, que de chagriner les sénateurs.

[1] Cic. ad Famil. l. 5. ep. 7,

[2] Dio Cassius, l. 37. c. 42.

César venait d'être élu préteur : il voulut profiter de son pouvoir pour se venger de Catulus, l'accuser de malversation dans les travaux du Capitole dont il avait été chargé, et lui ôter l'honneur de les terminer et d'en faire la dédicace : mais les grands mirent tant de chaleur à soutenir Catulus, que le préteur se désista de sa poursuite [1].

Catulus se vengea de César à son tour, en suscitant contre lui ce Curius qui avait dénoncé le premier la conjuration, et un autre conjuré nommé Vettius, qui appartenait à l'ordre des chevaliers, mais qui fut reconnu dans la suite pour un scélérat. Ils l'accusèrent de complicité avec Catilina : Curius soutint qu'il en avait été instruit par la bouche de Catilina, et Vettius promettait de convaincre César par un écrit signé de sa main. Il ne put remplir sa promesse, et César implora le témoignage de Cicéron lui-même, qui avait reçu de lui des détails sur la conspiration [2].

Ce qui a plus de force encore que le témoignage de Cicéron, c'est qu'il n'est pas vraisemblable que César ait daigné prendre un rôle subalterne, non-seulement sous Ca-

[1] Sueton. in Cæsare, c. 15.

[2] *Ibid.* c. 17. — Dio Cassius, l. 37. c. 41.

tilina mais sous Lentulus ou Céthégus. Je soupçonne qu'il y eut dans cette affaire un mystère politique qui ne perça jamais, puisqu'on n'en trouve aucun indice chez les anciens. Pompée était loin de Rome, mais il y entretenait des correspondances assidues, et toujours il avait les yeux ouverts sur ce qui s'y passait. Il eut, peut-être avant Cicéron lui-même, des lumières sur les menées de Catilina, et il put concevoir la pensée d'en tirer un grand parti. Nous verrons que dans la suite il eut souvent à la bouche ce qu'il appelait le règne de Sylla, et qu'il aspirait à l'imiter. Sylla était devenu tout-puissant en abattant Marius. Pompée put espérer que Catilina serait pour lui ce que Marius avait été pour Sylla ; que la gloire d'abattre ce conspirateur lui était réservée ; qu'il y serait invité par les Romains, et que, sauveur de la république, il en deviendrait le maître par le vœu des citoyens eux-mêmes. César, qui était alors son ami, put, dans le dessein de le servir, et pour son propre intérêt, se procurer de la part des conjurés quelques confidences qui donnèrent contre lui des soupçons : mais, dans les vues de Pompée et César, il fallait laisser à la conspiration le

tems de prendre un grand caractère, pour qu'il y eût une grande gloire à la dissiper; et Cicéron fit avorter cette pensée, en se hâtant de pousser à bout Catilina. Dans cette supposition, il n'est pas étonnant que Pompée ne l'ait pas applaudi, qu'il ait excité contre lui le tribun Métellus, et que César ait été d'accord avec ce tribun. Ce n'était pas de Catilina, c'était de Pompée que César était le complice, parce que lui-même n'était pas encore assez avancé dans les honneurs pour présumer d'être son rival.

Métellus voulut que la conspiration, quoique dissipée sans l'intervention de Pompée, lui rapportât du moins quelque avantage. Il proposa de le rappeler en Italie, pour rétablir dans l'Etat le bon ordre, que ce mouvement venait de troubler. Caton vit, dans cette proposition de son collègue, un dessein formé de donner un maître à la république. Le jour que l'affaire devait être mise en délibération, il se rendit de bonne heure sur la place avec un autre tribun nommé Munatius. César était assis à côté de Métellus: Caton alla se placer entre eux; et quand l'huissier s'apprêta à lire le projet de loi, il lui défendit d'en faire la lecture. Il en

avait le droit en qualité de tribun, puisqu'il pouvait interjeter opposition à tous les actes de ses collègues ; mais le reste ne fut d'accord ni avec les lois de Rome, ni même avec celles de la décence. Métellus prit l'écrit pour le lire lui-même, et Caton le lui arracha des mains. Métellus voulut le réciter de mémoire, et Munatius lui tint la main sur la bouche. Le trouble fut au comble dans l'assemblée : les différens partis en vinrent aux pierres, aux bâtons, aux épées. Celui de Métellus eut le dessous. Ce tribun ne se crut plus en sûreté dans Rome, et il se retira auprès de Pompée, quoique sa charge ne lui permît même pas de s'absenter une nuit [1].

César, en sa qualité de préteur, avait soutenu Métellus. Il était injuste de lui en faire un crime, puisque Métellus ne faisait qu'user des droits du tribunat en proposant une loi dans l'assemblée du peuple. Cependant, comme Caton était l'homme du sénat, et comme le sénat haïssait Pompée, parce qu'il était devenu l'idole de la faction populaire, César fut suspendu de la préture. Loin de

[1] Plut. in Catone, p. 241 et seq. — Dio Cassius, l. 37. c. 43.

se comporter en magistrat séditieux, il se soumit au sénatus-consulte lancé contre lui, renvoya ses licteurs, dépouilla les ornemens de la magistrature, et se renferma dans sa maison. Le peuple en tumulte vint lui offrir ses secours pour le rétablir dans sa dignité, et César n'employa l'ascendant qu'il savait prendre sur les esprits, que pour le calmer. Le sénat ne fut pas insensible à tant de modération : il lui adressa des remercimens par l'organe de ses membres les plus illustres, et rendit un nouveau décret pour le réhabiliter dans la préture [1].

Quoique Métellus n'eût pu obtenir le rappel précipité de Pompée, le retour de ce général devait être prochain, et il causait de vives inquiétudes. Nous avons vu que, pendant son séjour à Rome après son consulat, il avait perdu la faveur du corps sénatorial. Ce fut autant pour le mortifier que pour être juste, qu'enfin, après trois ans, le sénat accorda les honneurs du triomphe à Lucullus; ce fut pour le mortifier encore plus vivement, qu'il fit triompher un général qui avait contre lui de graves sujets de plainte, ce Métellus, à qui les victoires qu'il avait remportées dans

[1] Suet. in Cæsare, c. 16.

l'île de Crète, et dont Pompée avait voulu lui enlever la gloire, méritèrent le surnom de Creticus. On prévoyait que Pompée ne resterait pas indifférent entre les factions qui troublaient l'Etat, et l'on sentait combien deviendrait redoutable celle qu'il daignerait favoriser. On craignait aussi qu'après une longue habitude du commandement, et avec d'immenses richesses, il ne voulût pas retourner à l'état de citoyen, et refusât de licencier son armée. Il est vrai que Pompée était un ambitieux; mais c'était encore plus un homme rempli de vanité, qui voulait avoir le commandement de toutes les grandes entreprises, attacher son nom à toutes, paraître tout faire, et toujours faire parler de lui. Il aimait à se montrer modéré, parce qu'il faisait du bruit en faisant parler de sa modération : il prétendait à devenir maître de tout; mais il aspirait à le devenir par l'adoration publique. Pour l'obtenir, il devait licencier son armée, et il la licencia. Comment aurait-il pu la retenir? Avait-il, comme Sylla, reçu de grandes offenses, et pouvait-il trouver quelque prétexte de faire la guerre à sa patrie? Son triomphe dura deux jours entiers; encore, pour abréger la

solennité, laissa-t-il de côté des richesses qui auraient pu seules orner un magnifique triomphe [1]. C'était le troisième dont il recevait les honneurs. Il avait triomphé la première fois de l'Afrique, et la seconde de l'Europe ; il triompha la troisième fois de l'Asie.

Il existait des lois sévères contre la brigue et contre l'achat des magistratures ; et Pompée, en attendant son triomphe, et avant d'entrer à Rome, acheta le consulat pour Afranius : c'était dans son jardin que l'argent se comptait aux tribus [2].

Il convoqua le peuple dans le cirque de Flamininus ; mais son discours eut peu de succès. Il ne dit rien qui pût être agréable aux pauvres en leur donnant des espérances ; rien qui fût capable d'effrayer les méchans ; rien qui pût être goûté des riches ; et la classe distinguée ne lui trouva pas le ton de gravité qu'on avait lieu d'attendre dans une telle occasion [3]. Bientôt cette classe fut encore plus mécontente de sa conduite que de sa harangue. Il se jeta dans la faction populaire, se fit ami des hommes turbulens, re-

[1] Plut. in Pompeio, p. 470.
[2] *Ibid.* p. 468.
[3] Cicero ad Attic. l. 1. ep. 14.

chercha la faveur des tribuns, et contracta des liaisons avec de jeunes factieux [1]. Comme il était alors plus puissant que César, c'est à lui, et non pas à César, qu'il faut attribuer d'avoir relevé la faction populaire, affaiblie et même abattue par Sylla : ce fut lui qui prépara pour l'avenir les succès de César, qui était alors son ami, et dont il ne craignit pas, dans la suite, de provoquer la haine.

Caïus Julius César était de l'ancienne et illustre maison Julia, qui, sur une généalogie fabuleuse, faisait remonter son origine jusqu'à Iulus fils d'Enée, et par conséquent jusqu'à la déesse Vénus. Il n'avait que dix-huit ans quand Sylla usurpa la puissance absolue. Il déplaisait au dictateur, parce qu'il tenait à Marius par Julie, sa tante paternelle, femme de cet ennemi de Sylla. Il eut d'ailleurs l'audace de résister à ce farouche despote, qui voulait l'obliger à répudier Cornélie, fille de Cinna, et qui ne trouva point en lui la basse complaisance qu'il avait trouvée dans Pompée.

Sylla, pour se venger, l'empêcha d'obtenir un sacerdoce qu'il sollicitait. Il voulut même

[1] Plut. in Pompeio, p. 471.

l'inscrire sur les tables des proscrits. Ses amis lui représentaient combien il serait odieux de faire mourir un jeune homme qui ne pouvait encore inspirer de crainte. « Il faut, leur « répondit le dictateur, que vous ayez bien « peu de jugement, si vous ne voyez pas « dans ce jeune homme plusieurs Marius. » Cependant il ne ressembla jamais à Marius que par les talens militaires. Les paroles de Sylla furent rapportées à César. Il sortit de Rome, mena quelque tems une vie errante, et finit par se réfugier auprès de Nicomède, roi de Bithynie. On connaît les propos qui coururent dans Rome sur son séjour auprès de ce prince. Mais qui croira que ce Romain si fier, qui venait de braver Sylla dans toute sa puissance, ait été se soumettre à un opprobre volontaire auprès d'un monarque asiatique ?

En quittant la cour de Nicomède, il fut pris sur mer par des pirates. Comme ils lui demandaient une très-forte rançon, il les railla, leur dit qu'ils ne savaient pas quel était celui qui venait de tomber entre leurs mains, et leur promit une rançon deux fois plus considérable. Pendant que, sur ses lettres de crédit, on allait recueillir cette somme,

il se conduisit en maître impérieux avec ces sanguinaires Ciciliens dont il était le captif; et quand ils faisaient trop de bruit, il leur envoyait ordonner de se taire. On eût dit qu'ils étaient ses gardes d'honneur, et non ses gardiens. Il passa trente-huit jours avec eux, s'amusant à faire des vers et à composer des harangues. Faute d'autres auditeurs, il leur faisait lecture de ses compositions; et quand ils ne les admiraient pas, il les traitait de barbares et d'hommes sans éducation. Souvent il les menaçait de les faire pendre; et c'est une promesse qu'il exécuta quand, peu de tems après, il eut armé des vaisseaux pour leur faire la chasse, et qu'ils furent tombés dans ses mains [1].

De retour à Rome, après l'abdication de Sylla, il se fit aimer du peuple par ses caresses et son affabilité, et le gagna sur-tout par ses largesses et sa magnificence. Il fut compté au second rang entre les orateurs; et s'il ne parvint pas au premier, c'est qu'il aima mieux obtenir ce rang dans l'art de la guerre. Son éloquence, douce et persuasive, était secondée par les charmes de son action et par les grâces de sa personne. Ses

[1] Plut. in Cæsare, p. 100. 101.

envieux, témoins de ses profusions, se consolaient de la faveur qu'elles lui méritaient, dans la pensée qu'il se ruinerait bientôt, et qu'il perdrait alors son crédit. Il est vrai qu'il se ruina ; mais il trouva toujours des ressources, et ses ennemis ne reconnurent leur erreur qu'après qu'il eut acquis une puissance qu'ils ne pouvaient plus attaquer.

Avec toutes les qualités qui plaisent, il ne put manquer de plaire aux femmes, et il les aima. Il vivait dans un tems où les mœurs touchaient au comble de la dissolution, et on lui reprocha de n'avoir pas des mœurs austères. Parce qu'on voulait lui trouver des crimes, on lui en fit un de son libertinage : on aurait pu l'excuser dans un jeune homme d'un caractère ardent, et encore éloigné des grandes affaires, qui seules étaient dignes de l'occuper. Mais s'il aimait trop les plaisirs, il savait s'y arracher pour saisir toutes les occasions qui pouvaient le conduire à de grandes choses ; et s'il goûtait les charmes d'une vie douce et voluptueuse, il fit bien connaître, dans la suite, qu'il ne craignait pas la vie la plus active et la plus dure [1].

[1] Plut. in Cæsare, p. 103.

C'était alors l'usage chez les Romains, de prononcer l'éloge funèbre des femmes de distinction qui mouraient dans un âge avancé. César put reconnaître la bienveillance que lui portait le peuple, quand il prononça celui de Julie, veuve de Marius. Les familles avaient un grand soin de conserver en cire les images des hommes qui leur avaient appartenu, et qui avaient été revêtus des hautes magistratures. César osa exposer en cette occasion celle de Marius, que l'on voyait publiquement pour la première fois depuis l'usurpation de Sylla. Ce spectacle, odieux au sénat et aux restes de la faction du dictateur, fut reçu par le peuple avec les plus vifs applaudissemens. Il voyait avec joie les traits de l'ennemi de la noblesse, et il écoutait avec intérêt le jeune orateur qui semblait prendre l'engagement solennel de suivre le même parti : on aimait à voir en lui l'allié de Marius, dont sa tante avait été l'épouse.

Déjà César, avant d'entrer dans aucune magistrature, était endetté, suivant Plutarque, de treize cents talens (7,020,000 fr.). Il ne manqua pas cependant de crédit quand il parvint à l'édilité : on vit un jeune homme obéré trouver le moyen de faire des dépenses

auxquelles les riches pouvaient à peine suffire. Il donna des spectacles dont la magnificence avait été jusqu'alors sans exemple. Il fit faire en secret par d'habiles artistes la statue de Marius, accompagnée de victoires qui portaient des trophées : l'or brillait dans tous les ornemens de ces ouvrages ; mais l'art était au-dessus de la matière. Ces statues furent posées pendant la nuit dans le Capitole. Le jour venu, la foule fut étonnée de ce spectacle inattendu. Les partisans de Sylla s'écrièrent que César affectait la tyrannie, en rendant à la mémoire de Marius des honneurs interdits par les lois du dictateur ; mais ceux qui, en grand nombre, avaient caché leur affection pour Marius, se déclaraient hautement pour le neveu de ce grand homme, le gendre de Cinna, et faisaient retentir le Capitole de leurs applaudissemens et des louanges de César. Une partie considérable du sénat se déclara hautement pour lui, les uns avec sincérité, les autres, en plus grand nombre, pour se rendre agréables au peuple [1].

Ses partisans l'exhortaient à suivre ses grands desseins et lui promettaient de le seconder. Il se fit donner une commission pour connaître

[1] Plut. in Cæsare, p. 104. 105.

des crimes de meurtre ; c'était se faire donner l'ordre de poursuivre les restes de la faction de Sylla et de venger celle de Marius. Il se fit de grands ennemis en poursuivant quelques-uns de ceux qui avaient donné la mort à des proscrits, et en rappelant des partisans de Marius qu'avait bannis le dictateur [1]. Pouvait-on les regarder comme justement condamnés, lorsqu'ils l'avaient été par un homme qui s'était emparé du pouvoir, les armes à la main? Mais on put accuser peut-être César de passion, quand il poursuivit avec acharnement Rabirius comme l'un des principaux meurtriers de l'odieux tribun Saturninus. Il est vrai que Saturninus avait été non pas légalement puni de ses fureurs, mais assassiné.

Le peuple ne pouvait témoigner à César son affection, qu'en l'élevant à de nouveaux honneurs. Le grand-pontife Métellus vint à mourir : Catulus, homme très-distingué entre les sénateurs consulaires, et qui avait la plus grande autorité dans son corps, sollicita la dignité qui devenait vacante. César, âgé de trente-six ans, et qui n'avait pas même encore été préteur, n'hésita pas à la lui disputer : c'était

[1] Sueton. in Cæsare, c. 11. 12.

élever une dispute entre le peuple et le sénat. Catulus n'ignorait pas le mauvais état auquel César, par ses profusions, avait réduit sa fortune : il lui fit offrir des sommes considérables, s'il voulait se désister de sa demande ; et César répondit qu'il en emprunterait de plus considérables encore pour l'obtenir. Il l'emporta, et fut élévé, peu de tems après, à la préture. Nous avons vu les désagrémens qu'on lui suscita dans cette charge et avant qu'il y parvînt. Ils paraissent avoir été l'ouvrage de Catulus et de son parti [1].

Pompée, à son retour d'Asie, répudia Mutia, sa femme, qu'il soupçonnait d'adultère avec César. Presque dans le même-tems, César répudia la sienne, qui était fille de Pompée. Publius Clodius, jeune homme riche et d'une naissance illustre, mais factieux, impudent, débauché, en était devenu amoureux, et il est très-vraisemblable qu'il fut payé de retour : mais Pompeia était observée de près par sa belle-mère. Il saisit, pour s'entretenir avec elle, l'occasion des mystères de la Bonne-Déesse. Les femmes les célébraient dans leurs maisons, et les maris, ce jour-là, avaient la complaisance de s'en ab-

[1] Plut. in Cæsare, p. 1061.

senter. On prétend qu'il se passait dans ces fêtes des choses infames, et c'est ce qu'il est absurde de croire. Les plus sévères matrones, les femmes dont la réputation était le mieux établie, célébraient cette solennité, et n'auraient pas manqué de la dénoncer avec horreur, si elle avait été contraire à la vertu de leur sexe. Ces actes religieux remontaient à une haute antiquité, et à des tems où les mœurs étaient encore austères. Quoi qu'il en soit, Clodius s'introduisit dans la maison de César, déguisé en joueuse d'instrumens. Il s'adressa à une servante qui était dans la confidence; et celle-ci courut avertir sa maîtresse. Soit qu'elle eut peine à trouver l'occasion de lui parler en secret, soit par quelque autre raison, elle fut long-tems à revenir. Clodius, ennuyé de sa solitude, se promena dans l'obscurité; il fut rencontré par une femme qui lui fit quelques agaceries, il voulut répondre et fut trahi par le son de sa voix. La femme s'échappe en criant qu'un homme s'est introduit dans la maison. Tout est en allarme; on couvre à la hâte les mystères; les portes se ferment; Clodius est reconnu et chassé.

Le bruit de son audace se répandit aussitôt dans Rome : tous les citoyens qui avaient des

mœurs, tous ceux qui en affectaient, tous ceux qui haïssaient les amis de Clodius, demandaient sa punition. Un tribun porta contre lui l'accusation d'impiété : outre sa dernière profanation, on lui imputait un commerce incestueux avec sa sœur, femme de Lucullus. Mais il était protégé par le peuple; mais il était soutenu par Crassus; mais il était caressé par César à qui son humeur factieuse pouvait le rendre un jour utile : il n'était pas moins cher à Pompée, et l'on croit que c'était en sa faveur que, servant sous Lucullus, son beau-frère, il avait excité un soulèvement des troupes contre ce général [1]. Il lui fut donné des juges indigens qui se vendirent, et ce fut Crassus qui les acheta [2]. Clodius soutint que le jour où s'étaient célébrés les mystères, il n'était point à Rome. Cicéron témoigna qu'il y était, et qu'il était même venu chez lui. C'était par complaisance pour sa femme qu'il se déclarait contre Clodius, et cette faiblesse lui causa, dans la suite, bien des chagrins. On demanda le témoignage de César : il répondit qu'il ne savait rien. Cependant il avait répudié Pompeia; on lui

[1] Plut. in Cæs. p. 109 et seq.

[2] Cic. ad Famil. l. 5. ep. 16.

demanda la cause de cette répudiation, et il allégua que la femme de César ne devait pas même être soupçonnée. Clodius fut absous, et la dignité du sénat fut avilie par ce jugement.

César, au sortir de la préture, eut le département de l'Espagne. Il était accablé de dettes, et en faisait un sujet de plaisanteries. Ses créanciers le tourmentaient et mettaient opposition à son départ : il eut recours au riche Crassus, qui croyait avoir besoin de lui pour l'opposer à Pompée, et qui se rendit sa caution. En passant les Alpes, il se reposa, dit-on, dans une petite et pauvre bourgade : ses amis plaisantaient sur cette misérable bicoque, et se demandaient s'il n'y avait pas aussi là des querelles et des jalousies pour s'élever aux magistratures. « Ne plaisantez pas, leur dit « César, du ton le plus sérieux; j'aimerais « mieux être le premier chez ces gens-ci, « que le second dans Rome. » En passant par Gades, il vit une statue d'Alexandre, et versa des larmes. « A l'âge où je suis, dit-il, il avait « conquis le monde, et moi je n'ai encore rien « fait [1] ».

Ses derniers prédécesseurs s'étaient con-

[1] Plut. in Cæsare, p. 111.

tentés d'administrer la province ; il en fit le théâtre de sa valeur. Il vainquit et soumit à la domination romaine des pays dont les noms même étaient inconnus à Rome, et s'avança jusqu'à l'Océan. Il ne s'illustra pas moins par la sagesse de son administration que par ses exploits guerriers. L'Espagne, comme tous les pays soumis aux Romains, était troublée par les querelles des créanciers et des débiteurs. On admira le parti qu'il sut prendre pour accorder leurs intérêts, autant du moins que des intérêts si contraires pouvaient s'accorder. Il adjugea aux créanciers les deux tiers des revenus des débiteurs, jusqu'à l'entier acquit de la dette. Il ne négligea pas de s'enrichir dans un riche pays, où nous avons vu que s'exploitaient alors des mines abondantes. Il porta de grandes richesses au trésor public ; il en garda de grandes pour lui-même, et ses soldats, qui s'enrichirent sous ses ordres, furent satisfaits de son commandement et le saluèrent *impérator*[1].

[1] Plut. in Cæsare, p. 112.

DOUZIÈME PÉRIODE.

RÉPUBLIQUE ROMAINE,

Depuis le commencement du premier triumvirat, jusqu'à la mort de César.

PENDANT que César faisait une fortune qui appartenait à tous ceux qu'il aimait, ou dont l'affection lui pouvait être utile, Pompée voyait chaque jour baisser son crédit et décliner sa gloire. On refusait de ratifier ce qu'il avait réglé en Asie, et d'accorder à ses vétérans les terres dont il leur avait promis le partage. Il ne lui restait plus de consolation que dans les pompes de la vanité [1]. On lui avait permis, à son retour d'Asie, de porter aux jeux du cirque une robe à fleurs, une couronne d'or, et tout l'appareil triomphal. Il ne manqua pas de se trouver au cirque pour avoir occasion d'étaler sa fas-

[1] Appian. *de Bello civ.* l. 2. pag. 716. — Dio Cassius, l. 37. c. 49.

tueuse robe ; mais il ne l'y montra qu'une fois, parce que sans doute on se moqua de son orgueil [1]. Ou par stérilité, ou par la crainte de déplaire, il gardait un timide silence sur les affaires publiques. On ne voyait en lui rien de cette élévation que supposait sa renommée, et qui n'était pas dans son caractère [2]. C'était par une hypocrite humilité qu'il cherchait à capter la bienveillance du peuple. Crassus, qui craignait également d'indisposer les esprits, se taisait de même sur les grands intérêts de l'Etat [3]. Caton seul, ami de la liberté, et toujours sincère, était toujours prêt à donner avec force son avis ; mais il parlait comme s'il eût opiné dans la république imaginaire de Platon [4] ; et, avec plus de constance et d'intégrité que d'esprit et de prudence, il nuisait souvent à la patrie en voulant la servir [5]. Cicéron était bien intentionné, mais vacillant et timide. Il recherchait alors l'amitié de Pompée, non pas, écrivait-il à Atticus avec sa présomption ordinaire, pour s'en faire un appui, mais pour

[1] Cicero ad Attic. l. 1. ep. 18

[2] *Ibid.* ep. 20.

[3] *Ibid.* l. 1. ep. 18.

[4] *Ibid.* l. 2. ep. 1. [5] *Ibid.* l. 1. ep. 18. l. 2. ep. 2.

le rendre meilleur, et lui apprendre à ne pas flatter les caprices de la multitude [1]. On comptait l'inactif et doux Lucullus entre les adversaires de Pompée, ainsi que le consul Métellus, autrefois son ami, et qui lui devait même le consulat, mais qui ne lui pardonnait pas d'avoir répudié Mutia sa sœur. L'envie faisait de Crassus un ennemi plus dangereux. Le sénat était tombé dans l'avilissement [2].

Ce fut dans ces circonstances que César arriva d'Espagne [3]. On a déjà vu que le général qui sollicitait les honneurs du triomphe, devait rester hors de la ville jusqu'à ce qu'ils lui eussent été décernés, et que pour demander le consulat, il fallait être dans la ville et le solliciter en personne. César aspirait à-la-fois aux honneurs du triomphe

[1] Cicero ad Attic. l. 2. ep. 2. Il ajoute : « Et si je « rendais meilleur aussi César, que porte maintenant « le vent de la fortune, est-ce que je servirais mal la « république ? » Quels élèves prétendait se donner ce vaniteux instituteur ! Il dit, dans cette lettre, que Caton, avec de très-bonnes intentions et beaucoup de bonne foi, nuit de tems en tems à la république.

[2] Dio Cassius, l. 37. c. 49.

[3] An de Rome 694, avant l'ère vulgaire 60.

et à la dignité de consul : il demanda au sénat la permission de la solliciter par ses amis ; mais Caton, qui toujours lui était contraire, sut traîner l'affaire en longueur. César renonça au triomphe et entra dans Rome. Il vit avec peine la division de Pompée et de Crassus. Chacun d'eux avait sa faction. Si lui-même en gagnait une en se déclarant pour elle, il avait l'autre à redouter : il avait donc intérêt de les réunir en une seule pour la joindre à la sienne [1]. Il fallait pour cela réconcilier Crassus et Pompée : il y parvint. Bientôt après il resserra son alliance avec Pompée, en lui donnant Julie sa fille. On célébrait le grand service qu'il venait de rendre à l'Etat ; mais les deux partis, qui furent d'accord pour détruire l'aristocratie, se divisèrent dans la suite, et la république cessa d'exister. Ils la détruisirent même dès le tems de leur concorde ; car César, Pompée et Crassus réunis, et n'ayant ensemble qu'une faction, disposaient de tout à leur volonté ; et, comme il n'existait pas de contre-poids à leur puissance, ils furent des souverains absolus, mais non pas ennemis

[1] Plut in Cæsare, t, IV, p. 412. — In Catone, t. IV, p. 247. — Dio Cassius, l. 37. c. 54.

du peuple, comme l'avait été le corps sénatorial revêtu de la toute-puissance par Sylla [1]. Leur coalition forma ce que les modernes appellent le premier triumvirat; et l'opposition de Caton aux lois de Pompée, fut la principale cause de cette coalition [2].

César, disposant de toutes les factions, était bien sûr d'obtenir le consulat : mais il voulait avoir pour collègue un homme disposé à partager et à seconder ses desseins. Pour réussir, il répandit de l'argent, et Luceïus, homme riche qu'il désirait pour collègue, ne fit pas de moindres largesses : cependant ils ne réussirent pas. Ce n'est pas que les citoyens accoutumés à se vendre, fussent devenus tout-à-coup incorruptibles; c'est que le Sénat fit encore plus de dépenses que Luceïus et César, pour associer à celui-ci un collègue toujours attentif à le contrarier. Ils parvinrent à faire élire M. Calpurnius Bibulus, et ils perdirent leur argent [3]. Il est bien vrai que Bibulus leur fut entièrement dévoué; mais comme il ne put rien, il leur fut inutile, et ils n'eurent que la honte d'avoir

[1] Plut. in Cæsare, p. 113. 114. In Pompeio, p. 472.
[2] Plut. in Catone, p. 247.
[3] Sueton. in Cæsare, c. 19.

autorisé, par leur exemple, le trafic des magistratures. Cependant Caton triomphait, et appelait cela une glorieuse corruption. Uniquement occupé à soutenir l'édifice caduc de la république, il ne sut jamais voir que cet édifice croulait en ruines, et que, pour sauver l'Etat, il fallait lui donner un gouvernement. Mais comment du moins ne voyait-il pas que, par son impulsion, le sénat venait de consacrer un abus funeste, que, sans doute, on n'avait jamais vu porté au même excès dans aucune république? Dans toutes, peut-être, on se ménageait, on mendiait, on achetait même des suffrages; mais dans Rome seule ces achats furent publics. Des tables étaient dressées sur la place; elles étaient couvertes d'argent, et des banquiers le distribuaient, à la vue de tous, aux citoyens qui voulaient se vendre. Heureuse encore la république, quand on n'y violentait pas les suffrages à main armée [1]!

La première loi que proposa César [2], ordonnait de partager aux pauvres citoyens, pères au moins de trois enfans, des terres publiques, dans lesquelles furent comprises

[1] Plut. in Cæsare, p. 131.

[2] An de Rome 695, avant l'ère vulgaire 59.

celles de la Campanie : elles faisaient partie du domaine de Rome, depuis la prise de Capoue sur Annibal. Il est difficile d'apercevoir ce que cette loi pouvait recéler de vicieux. Sans doute si elle nous est parvenue marquée d'un sceau de réprobation, si elle a fait dire que César fut moins un consul qu'un tribun factieux, c'est que les historiens n'ont fait que répéter les clameurs du parti sénatorial, et que ce parti voyait seulement qu'elle rendait César agréable au peuple, et tirait l'indigent de la dépendance des riches : mais elle encourageait la population ; elle alimentait des citoyens qui devaient être regardés comme d'utiles membres de la patrie ; enfin elle rendait laborieux des hommes qui ne faisaient rien, parce qu'ils n'avaient aucune propriété, qui ne vivaient que de distributions, ou qui se vendaient à tous les factieux, et n'avaient d'autre occupation que de troubler les comices. Aussi Caton, ne pouvant rien alléguer de solide contre la loi, disait-il que ce n'était pas elle qu'il craignait, mais la faveur qu'elle procurerait à César et à Pompée [1]. Cicéron, au

[1] Plut. in Pompeio, p. 473. — Appian. *de Bell. civ.* l. 2, p. 717. — Dio Cassius, l. 38, c. 7.

contraire, se montrait favorable à la loi par malignité : il espérait que ceux qui ne pourraient avoir part à la distribution des terres seraient autant d'ennemis de César [1].

Le sénat se trouva dans un grand embarras quand la loi lui fut présentée : en la refusant, il indisposait gratuitement le peuple, qui ne manquerait pas de l'accepter. Caton seul osa parler pour la faire rejeter ; et par le droit qu'avait tout sénateur qui avait obtenu la parole, de la conserver aussi long-tems qu'il le jugeait à propos, son dessein était d'occuper toute la séance par son discours. César, n'ayant pas d'autre moyen de le réduire au silence, ordonna à ses licteurs de le conduire en prison ; mais comme il vit des sénateurs se lever en grand nombre pour le suivre, il invita lui-même un tribun à le délivrer [2].

Bibulus et les sénateurs qui lui servaient de conseil, connaissaient mal les différences des tems, et ne savaient pas que ce qui semble sacré à certaines époques, n'est plus que ridicule à d'autres. Parce qu'autrefois la superstition avait eu le plus grand empire sur

[1] Cicero ad Attic. l. 2. ep. 16.

[2] Plut. in Catone, p. 250.

le peuple, ils crurent pouvoir l'employer victorieusement contre les projets de César; mais le règne de la superstition était passé. Bibulus ordonna qu'il y aurait féries pendant tout le reste de son consulat : c'était suspendre toutes les affaires de la république pendant tout le reste de cette année. César méprisa ces féries, et le peuple les méprisa comme lui [1].

La loi fut portée aux comices : Crassus l'appuya; Pompée déclara que si on voulait l'attaquer par l'épée, il la défendrait avec l'épée et le bouclier [2]. La place avait été de bonne heure remplie de gens armés. Bibulus voulut s'opposer à la loi : on se jeta sur ses licteurs, leurs faisceaux furent brisés, lui-même fut insulté; il courut quelque danger de sa personne, et se retira [3]. Ce fut la dernière fois qu'il parut en public pendant la durée de sa magistrature : il se tint constamment renfermé dans sa maison, se contentant de lancer de tems en tems d'inutiles décrets. On peut dire qu'il n'y eut cette année qu'un seul consul. L'autorité du sénat était nulle, ou plutôt il n'y avait pas de

[1] Dio Cassius, l. 38. c. 6.
[2] Plut. in Pompeio, p. 473.
[3] *Ibid.* p. 474.

sénat ; car il ne pouvait être convoqué que par les consuls, et César n'avait garde de le convoquer.

La loi passa : vingt mille familles en profitèrent, et des commissaires furent nommés pour leur distribuer les terres de la Campanie. César, pour assurer la durée de sa loi, en fit passer une seconde, qui obligeait les sénateurs et tous les magistrats qui entreraient en charge, d'en jurer l'observation. Elle devait être encore plus puissamment défendue par toutes les familles dont elle assurait la subsistance, et leur intérêt personnel les attachait à celui du législateur. Elle devait sur-tout être proclamée au bruit des applaudissemens de toute l'Italie, dont le sol se dépeuplait chaque jour davantage de citoyens, parce qu'il n'était cultivé que par des esclaves [1].

Les actes émanés de la volonté de Pompée pendant son séjour en Asie, n'étaient point encore ratifiés : César leur fit donner le caractère de lois ; et cette mesure était peut-être nécessaire au repos de l'Etat, parce qu'elle seule pouvait calmer les soldats de ce général, qui voyaient le sénat se jouer de

[1] Appian. *de Bell. civ.* l. 2. p. 717.

leurs espérances [1]. Il sut calmer aussi un ordre entier dont le mécontentement pouvait devenir encore bien plus funeste. Les chevaliers avaient bien servi Cicéron contre la faction de Catilina, et l'éloquence de l'orateur, qui se plaisait en toute occasion à célébrer les services qu'ils venaient de rendre, leur donna dans la république une importance dont ils n'avaient jamais joui. Il était de la politique du sénat de les ménager, et au contraire, par jalousie peut-être, il eut l'imprudence de se les aliéner. C'était eux qui avaient la ferme des revenus publics. Ils exposèrent qu'ils avaient accepté le bail à trop haut prix, et demandèrent une remise. On pouvait la leur refuser sans injustice, et non sans danger ; mais Caton, toujours sévère et toujours mauvais politique, Caton, toujours prêt à sacrifier l'Etat à l'austérité de ses principes, fit rejeter leur demande. Il paraissait ne pas sentir que le maintien de la constitution qui lui était si chère, dépendait de l'intime union des deux premiers ordres [2]. César, fort de la puissance que lui

[1] Appian. *de Bello civ.* l. 2. p. 717. — Dio Cassius, l. 38. c. 7.

[2] Cic. ad Attic. l. 1. ep. 17.

prêtaient l'appui de Pompée et de Crassus, et la faveur du peuple, accueillit la prétention des chevaliers, et leur fit accorder la remise du tiers de leur bail [1]. Déjà cher à l'ordre des plébéïens, il eut en quelque sorte à sa disposition celui des chevaliers; et les sénateurs isolés, et réduits aux stériles jouissances de leur orgueil, virent leur puissance anéantie.

Les gouvernemens furent distribués au gré des triumvirs, et César se fit décerner à lui-même celui de l'Illyrie et de la Gaule Cisalpine. Cette dernière province, qui n'était séparée de l'Italie romaine que par le Rubicon, non loin de Rimini, lui procurait l'avantage de se trouver près de Rome à la tête d'une armée. Le gouvernement de la Gaule Transalpine vint à vaquer peu de tems après; il en fut investi par le peuple, et fut secondé en cette occasion par Clodius, qui cherchait à rentrer en grace avec lui. Ces deux départemens lui furent assignés pour cinq ans [2]. Pompée, qui approuvait, qui soutenait tout ce que faisait le consul, était accusé par Cicéron de préparer ouvertement la tyran-

[1] Appian. *ubi supra.*

[2] Appian. *de Bell. civ.* l. 2. p. 721.

nie, et de vouloir opprimer la république avec l'armée de César [1]. C'était Pompée, et non pas César, que poursuivait alors la haine du sénat.

Rome était soumise; le peuple était peut-être content, si jamais un peuple peut l'être : l'aristocratie se livrait au murmure et à de sourdes manœuvres, qui ne furent pas tout-à-fait vaines. Quoique les triumvirs ne fissent aucun cas des ordonnances de Bibulus, ce fauteur de la faction sénatoriale, elles avaient l'effet qu'il se proposait, celui de leur faire des ennemis. Elles étaient écrites dans le style amer d'Archiloque; et c'est dire assez qu'elles étaient lues avec avidité, parce qu'on aime toujours la satire. On en admirait l'auteur, on le chérissait, on l'élevait jusqu'au ciel, on s'empressait de transcrire ses édits. Il n'y avait, dit Cicéron, rien de plus populaire que de haïr les hommes populaires : les sifflets du peuple, les propos des honnêtes gens, le frémissement de l'Italie entière, tout faisait craindre que les dominateurs irrités ne se livrassent à des fureurs tyranniques; car c'est la crainte qui fait les tyrans. Pompée, jusques alors peu fait à connaître la honte, accoutumé

[1] Cic. ad Attic. l. 2, ep. 13. 14. 16. 18.

au contraire à la louange et resplendissant de gloire, désormais consterné, faible, abattu, ne savait prendre aucun parti. Habitué à ne parler de lui-même qu'avec jactance, et à ne trouver que des auditeurs favorables à ses prétentions, il était réduit à se défendre humblement, et même avec bassesse, contre les traits que lui lançait Bibulus. Il s'affligeait des liaisons qu'il avait contractées ; il se repentait, mais son repentir venait trop tard [1].

Ce que nous venons de dire, c'est ce que Cicéron écrivait à son ami Atticus : il était, sans doute, l'écho de la faction aristocratique, et il voyait par-tout du mécontentement, parce qu'il désirait que tout le monde fût mécontent. Mais d'autres que son ami pénétraient sa façon de penser, ou même il n'avait pas la prudence de la cacher à personne ; elle le rendit désagréable aux triumvirs [2]. D'ailleurs, il s'était fait un grand nombre d'ennemis par ses harangues, par sa liberté de parler, par ses plaisanteries offensantes, par son insultante vanité, et par sa fureur de se mettre toujours au-dessus de tous les autres citoyens. Il indisposait souvent les patriciens par sa prédi-

[1] Cic. ad Attic. l. 2. ep. 20. 21.

[2] Appian. *de Bello civ.* l. 2. p. 720.

lection pour l'ordre des chevaliers, auquel il appartenait lui-même, et il déplaisait souvent au peuple par son affection partiale pour le parti de l'aristocratie. Mais il avait sur-tout pour ennemi mortel ce Clodius contre lequel il avait rendu témoignage par complaisance pour sa femme, et qui avait été absous, malgré ce témoignage qui détruisait son meilleur moyen de défense. Nous avons vu que ce factieux était ménagé par César et par Pompée, comme un instrument vil, mais qui pourrait leur être nécessaire. Pour se venger de Cicéron, il fallait qu'il devînt tribun du peuple, et il était écarté de cette place par la noblesse de sa naissance : il résolut de se faire adopter dans une famille plébéïenne ; une loi curiate était nécessaire pour autoriser cette adoption ; elle passa par l'autorité de Pompée et de César. Ils se repentirent bientôt après, parce qu'ils le trouvèrent indocile à leurs vues : il ne craignait pas d'annoncer qu'il ferait casser les lois de César, ce qui aurait détruit en même tems toutes les dispositions de Pompée [1].

Pour l'éloigner de Rome, ils lui offrirent la lieutenance d'Arménie, et il la refusa. Ils crurent pouvoir l'écarter du tribunat, en niant

[1] Dio Cassius, l. 38. c. 12.

qu'il fût devenu plébéïen : mais il était trop tard [1]. Cicéron, qui se piquait d'une grande prévoyance, et qui était souvent fort peu prévoyant, désirait de voir Clodius devenir tribun, parce qu'il était ennemi de ceux qui gouvernaient : il traitait de tyrannie les moyens qu'employaient César et Pompée contre ce factieux. Il aurait été heureux pour lui, que ces moyens, qu'il appelait tyranniques, eussent pu réussir : mais Clodius avait bien lié sa partie ; il fut tribun.

Après avoir tout préparé pour ses desseins de vengeance, et s'être rendu agréable au peuple par une distribution gratuite de blé, il fit porter une loi qui condamnait à l'exil quiconque aurait fait mourir un citoyen sans forme de procès. Il était aisé de voir qu'elle avait pour objet Cicéron, qui avait fait mourir les complices de Catilina, sur la seule autorité d'un sénatus-consulte, sans que les prévenus eussent été admis à se défendre, et sans que le peuple eût été consulté [2].

Long-tems Cicéron avait méprisé les menaces de Clodius, et l'avait cru peu redoutable ; il commençait à revenir de son erreur.

[1] Cic. ad Attic. l. 2. ep. 12.

[2] Dio Cassius, l. 38. c. 13.

César avait trop de mérite, lui-même, pour ne pas aimer le mérite dans Cicéron. Il voulait seulement l'éloigner de Rome, pour n'avoir plus à redouter ses sarcasmes, son éloquence, son attachement aux vieux principes, ses liaisons avec ceux qui les aimaient. Il allait partir pour les Gaules, et lui offrait, pour le sauver, de le mettre au nombre de ses lieutenans [1]. Cicéron, en acceptant cette offre, n'avait plus rien à craindre; car les lois ne permettaient pas de poursuivre en justice un homme absent pour le service de la république. Mais il crut seulement que César voulait l'attacher à sa personne et à sa faction; et sur-tout il regardait comme un supplice de vivre loin de Rome. Il avouait à son ami Atticus, que César serait parvenu à le gagner, s'il lui avait proposé une place d'augure qui était vacante [2]: mais une telle proposition était bien loin de la pensée de César et de celle de Pompée; ils voulaient absolument le faire sortir de Rome, et c'était pour l'en chasser qu'ils favorisaient en secret Clodius.

Cicéron était en cela si peu clair-voyant, que ce qui lui donnait la confiance de rejeter

[1] Cic. ad. Att. l. 2. ep. 10. 18.
[2] *Ibid.* l. 2. ep. 5.

l'offre de César, c'est qu'il se reposait sur l'amitié de Pompée, et que par elle il se croyait au-dessus de tout sujet de crainte. Cet homme *qui avait coutume de dire une chose et d'en penser une autre*, lui protestait qu'il n'avait aucun danger à courir, et qu'il se ferait plutôt tuer que de souffrir qu'il lui fût fait la moindre injure [1]. Mais quand l'instant critique fut arrivé, quand Cicéron voulut lui rappeler sa promesse, il sortit de Rome pour éviter de le voir, et Cicéron étant allé le trouver à sa maison de campagne, il s'échappa par une porte secrète, et lui fit dire qu'il était retourné à la ville [2].

Peut-être s'il avait eu en effet toute la bonne volonté qu'il lui avait témoignée, n'était-il plus en son pouvoir de la remplir. C'était César qui avait alors l'autorité prépondérante. Il était sorti de Rome en qualité de proconsul, et, suivant les lois, il ne lui était plus permis d'y rentrer; mais il était encore dans les faubourgs, et pouvait, aux moindres troubles, se jeter avec toutes ses forces dans la ville, sous le prétexte de les appaiser. Clodius, toujours escorté

[1] Cic. ad Att. l. 2. ep. 20. l. 4. ep. 10.— Ad Famil., l. 8. ep. 1.

[2] Plut. in Pompeio, p. 474.

d'une troupe d'esclaves en armes, cherchait par-tout Cicéron, l'insultait par-tout où il pouvait le rencontrer et faisait trembler le sénat [1]. Personne ne tenait plus à Pompée : il s'était mis dans la nécessité de servir la cabale perverse à laquelle il s'était lié. Le peuple manifestait ses sentimens au théâtre. Pompée donnant des jeux de gladiateurs, fut sifflé, ainsi que ceux qu'il y avait invités. Dans une tragédie, on obligea l'acteur à répéter plusieurs fois ces mots, dont on faisait l'application à Pompée et à son surnom de Grand :

Tu n'es devenu Grand que par notre misère.

Des clameurs générales d'approbation s'élevèrent quand on prononça :

Ils approchent ces jours,
Où sa fausse vertu vous coûtera des larmes.

On reçut avec les mêmes acclamations ce vers :

Ni les lois, ni les mœurs n'ont plus d'autorité.

Ces outrages de la multitude étaient excités par Clodius [2].

Cicéron, toujours plus fortement ménacé, prit le deuil, et la plupart des chevaliers le

[1] Plut. in Cæs. p. 115. [2] Cic. ad. Att. l. 2. ep. 19.

prirent avec lui. Le sénat, lui-même, si son autorité n'eût pas été comprimée, aurait ordonné à tous les citoyens de le prendre comme dans une calamité publique ; le décret allait être porté, mais la cour fut investie par une troupe armée que commandait Clodius ; les sénateurs prirent la fuite, et un grand nombre d'entr'eux eurent leurs toges déchirées. On conseillait à Cicéron de repousser l'injustice par la force ; il avait assez de partisans pour se rendre redoutable ; les chevaliers lui auraient formé une garde imposante ; il ne fut arrêté que par la timidité de son caractère [1]. Lui-même, avoua dans la suite, qu'il se repentait de n'avoir pas pris les armes : il croyait que l'Italie entière se serait soulevée en sa faveur, et il regarda comme son ennemi Hortensius qui l'avait détourné de ces moyens violens [2]. Il maltraita même, dans ses lettres, Atticus son plus fidèle ami, qui lui avait donné des conseils modérés [3]. Voilà donc quelle était la vertu romaine ; voilà l'un des plus honnêtes citoyens qui se croit permis d'ensanglanter sa patrie, pour ne pas

[1] Plut. in Cicerone, l. 4. p. 473.

[2] Cic. ad Attic. l. 3. ep. 9. 10. 15.— Ad Famil. l. 14. ep. 1. 2.

[3] Ad Attic. l. 3. ep. 15.

cesser de respirer l'air du Latium, et il déclamera violemment dans la suite contre César, qui, bien plus grièvement outragé, opposera la force aux desseins de ses ennemis.

Enfin par le conseil d'Atticus et d'Hortensius (car il est à remarquer que ce dernier, dont bientôt après il osa se plaindre, était son ami, quoique son rival à la tribune) Cicéron sortit de Rome : mais ce bannissement volontaire ne suffisait pas à la haine du tribun. Il fit prononcer le décret d'exil de son ennemi. Il portait que ses maisons de ville et des champs seraient rasées, et que les meubles en seraient vendus à l'encan : il défendait sous des peines fort graves de lui donner un asyle à 500 milles de l'Italie. L'illustre exilé voulait se retirer en Sicile : il s'était attaché cette province pendant sa questure, et l'avait ensuite bien servie contre Verrès. Virgilius y était alors préteur, et quoiqu'ami de Cicéron, il n'osa le recevoir. Il aurait voulu du moins rester à Athènes, ville que lui rendaient chère les premières habitudes de sa jeunesse et son amour pour les lettres et pour la philosophie : mais il craignit que ses ennemis ne trouvassent encore cet asyle trop voisin. Il était résolu d'aller jusqu'à Cyzique, quand des

lettres qu'il reçut de Rome l'arrêtèrent à Thessalonique : elles lui annonçaient quelque changement en sa faveur, et lui donnaient l'espérance d'obtenir bientôt son rappel [1].

Toutes ses lettres, pendant son exil, marquent la faiblesse de son caractère. Parce qu'il était obligé de vivre, loin d'un Clodius et de tant d'hommes affreux, dans l'un des plus beaux pays du monde, au centre des lettres et des arts, il se regardait comme le plus malheureux des hommes. Il s'écriait que ce n'était pas ses ennemis qui l'avaient perdu, mais ses envieux, et entre eux il comptait Pompée, et lui donnait les noms de traître et de scélérat [2].

On eut lieu de regretter la présence de César. Il employait à propos l'audace de Clodius, et savait aussi la réprimer. Mais quand il fut dans son département, Clodius, fort de l'éloignement de ce grand homme, et de la faveur de tout ce qu'il y avait à Rome de populace corrompue, suscita sans cesse des désagrémens aux amis de Pompée, le brava lui-même, menaça de faire casser les dispo-

[1] Plut. in Cicerone, p. 475. 476.

[2] Cic. ad Att. l. 3. ep. 8. 10.

sitions qu'il avait faites en Asie et le livra aux insultes du peuple. Alors Pompée désira le rappel de Cicéron. Le nouveau consul Lentulus [1] en proposa le décret le jour même de son installation, et fut applaudi par le sénat. Clodius n'était plus tribun : huit des tribuns nouveaux, et sur-tout Milon, son ennemi, étaient favorables au décret [2]. Les comices furent convoqués : mais Clodius, avec une troupe de gladiateurs, s'empara de la place. Les partisans de Cicéron furent chassés. Clodius et ses satellites parcoururent la ville, mirent le feu au temple des Nymphes, ensanglantèrent les rues, attaquèrent les maisons de plusieurs citoyens et celle de Milon, laissèrent un tribun pour mort, et massacrèrent, sur le corps de leur maître, les esclaves de Quintus, frère de Cicéron. Milon acheta de son côté une troupe de gladiateurs et de ces hommes qu'on nommait bestiaires, parce que, dans les fêtes, ils combattaient contre des animaux féroces. Par-tout où se rencontraient les deux troupes, le sang coulait et le peuple applaudissait comme au spectacle. Quel séjour que celui de Rome !

[1] An de Rome 697, avant l'ère vulgaire 57.

[2] Plut. in Cic. p. 476.

Enfin le crédit de Clodius baissa même auprès de la populace, et Pompée eut la triste gloire de l'emporter sur ce rival. Cicéron fut rappelé l'année suivante. Pompée espérait que l'orateur, intimidé par sa disgrace, se montrerait soigneux de lui complaire, et serait, pour Clodius, un adversaire redoutable par son éloquence. Après seize mois d'exil, Cicéron rentra dans sa patrie il n'ignorait pas la part que Pompée avait eue à son éloignement ; mais quand, par intérêt et par une politique tortueuse, Pompée eut contribué à son rappel, il oublia tout, il ne sentit plus que la vanité de se croire estimé d'un grand homme, ou plutôt il voulut que cet homme fût grand pour tirer plus de vanité de son estime. Il crut lui devoir une éternelle reconnaissance, et, dans la suite, ce sentiment le plongera dans de nouveaux malheurs [1].

C'était une faction vile, mais qui semblait nombreuse parce qu'elle était vive et bruyante, qui l'avait éloigné de Rome ; c'était la même faction qui s'était opposée à son retour : mais la loi de son rappel fut portée dans les

[1] Dio Cassius, l. 39. c. 7, et Epistolæ Cic. *passim*.

comices par centuries; elle le fut, dit-il dans une de ses lettres, avec le plus grand zèle de tous les âges et de tous les ordres, et avec un concours incroyable de toute l'Italie. Toute la ville vint à sa rencontre, excepté ses ennemis les plus déclarés; et des applaudissemens le suivirent jusqu'au Capitole [1]. On reconnaît dans ce tableau, plus oratoire qu'historique, le ton de sa jactance accoutumée. Le terrain de sa maison de ville avait été consacré au temple de la Liberté : c'était une précaution que Clodius avait prise pour qu'elle ne pût lui être rendue : mais par un décret des pontifes, il fut déclaré que cette consécration était nulle, parce qu'elle n'avait été faite ni par l'ordre ni par le consentement du peuple. Les fermes, les maisons de Cicéron furent rétablies aux frais du public [2]. Mais ce qui fait connaître combien, dans ces tems orageux, il y avait à Rome peu de sûreté, et combien y était faible la protection des hommes qu'on regardait comme puissans, et même celle des lois, c'est que, pendant qu'on relevait sa maison de ville, Clodius, avec une troupe de gens armés, chassa les ouvriers, brisa à coups

[1] Cic. ad Attic. l. 4. ep. 1.

[2] *Ibid.* ep. 2.

de pierres la maison du frère de Cicéron, y mit le feu, et courut en fureur par la ville pour chercher ses ennemis et leur donner la mort. Il offrait la liberté aux esclaves qui voudraient le suivre. Cicéron fut attaqué, peu de jours après, par des hommes armés de pierres, de bâtons et de glaives; il eut peine à se sauver dans la maison d'un ami. Celle de Milon fut menacée d'incendie; elle commençait à brûler; mais les incendiaires furent repoussés par les esclaves de Milon, et plusieurs furent tués [1]. Ce qui est remarquable, c'est que Clodius postulait en même-tems l'édilité, et qu'il fut élu pendant que Milon le poursuivait en justice. On n'a rien pu voir de semblable, que dans cette fameuse république de Rome.

Suivant les lois, Clodius, revêtu de la dignité d'édile, ne pouvait plus être mis en état d'accusation. Toute magistrature était un asyle inviolable, où le crime pouvait se reposer en paix. Clodius, sans inquiétude pour lui-même, accusa Milon à son tour, et l'accusé, pour être absous, eut besoin de toute l'habileté de Cicéron et de tout le crédit de Pompée. Celui-ci fut exposé à

[1] Cic. ad Attic. l. 4. ep. 3.

toutes les invectives des vils amis de Clodius [1].

Le versatile Cicéron aimait alors César, et faisait son éloge : il ne connaissait rien de plus perfide que les ennemis de ce grand homme, et par conséquent que ce Caton, ce Bibulus qu'il avait si hautement célébrés [2]. Comme c'était à son plus intime ami qu'il parlait, on peut croire qu'il exprimait sincèrement sa pensée. Il ne tarda pas à témoigner à Pompée sa reconnaissance. On était menacé d'une disette; la cherté du blé faisait craindre des soulèvemens de la part du peuple, et le sénat cherchait des moyens de rétablir l'abondance. Autrefois, dans une circonstance semblable, tous les regards se seraient portés sur Pompée; il fallut cette fois que ce fût Cicéron qui rétablît l'ancienne confiance qu'on lui avait prodiguée. Il proposa au sénat de lui donner pour cinq ans la surintendance des vivres dans toute l'étendue de la république [3]. Cette proposition fut changée en sénatus-consulte, et ratifiée par un plébiscite dans lequel, sur l'avis de Messius, tribun du

[1] Cic. ad Q. Fratrem, l. 2. ep. 3.

[2] Cic. ad Attic. l. 4. ep. 5.

[3] Cic. ad Attic. l. 4. ep. 1.—Plut. in Pompeio, p. 476.

peuple, la puissance qu'on accordait à Pompée fut encore augmentée. Elle n'était guère inférieure à celle qu'il avait obtenue lors de la guerre des pirates. Il eut une flotte, la disposition des finances, une armée et le droit de faire de nouvelles levées dans le besoin, droit d'autant plus étendu, que c'était lui qui était juge de ce besoin. Par-tout où il paraîtrait, son autorité devait être supérieure à celle des propréteurs et des proconsuls, et son pouvoir était absolu sur tous les ports, sur tous les marchés, sur tous les négocians, sur tous les cultivateurs. En un mot Cicéron, cet ami zélé des formes républicaines, venait de faire investir Pompée d'une puissance monarchique. Clodius, qui était capable de dire quelquefois la vérité, pourvu que ce fût dans de mauvaises intentions, soutenait que la loi n'avait pas été portée pour détruire la famine, mais que la famine avait été amenée pour faire porter la loi.

Pompée envoya ses lieutenans en diverses provinces et passa lui-même en Sicile. Il parvint à préserver Rome de la disette ; mais la pénurie du trésor ne lui permit pas de ramener promptement l'abondance. Le peuple l'accusait, Clodius profitait du mécontentement

pour l'insulter, et le grand Pompée était réduit à dévorer tous les outrages que cet homme vil, qui était sa créature, jugeait à propos de lui susciter [1].

EXPÉDITION

De César dans les Gaules.

Mais reposons-nous quelque tems du spectacle de la république romaine expirante, pour suivre César dans son expédition des Gaules. Nous croyons devoir accorder à ce récit une certaine étendue, parce qu'il concerne la plus brillante partie de la vie militaire de César, et parce qu'il appartient à l'histoire antique de nos ancêtres. Quoique d'abord la force, et ensuite l'usage, aient donné à notre patrie le nom de France, la race des Francs n'y a jamais formé que le très-petit nombre; et l'on ne sait pas même si les princes de la dernière dynastie appartenaient à cette race.

La partie méridionale de la Gaule Transalpine, qu'on nommait alors Aquitaine, comprenait les pays que l'on a depuis ap-

[1] Plut. in Pompeio, p. 476.

pelés Provence, Languedoc et Dauphiné. Elle était soumise à la domination des Romains, qui la nommaient par excellence la Province ; et c'est ce qui a fait donner le nom de Provence à la partie orientale de cette contrée.

Les deux autres parties de la Gaule n'avaient point encore été soumises par les armes romaines : elles étaient désignées par les noms de Celtique et de Belgique. Les Celtes étaient séparés des Aquitains par la Garonne, et des Belges par la Marne et la Seine : le Rhin bornait le pays des Belges, et les séparait des Germains.

Les Celtes et les Belges, bien unis, semblaient devoir être assez puissans pour braver l'ambition des Romains, et l'on risquerait d'exagérer le merveilleux des exploits de César, si l'on ne se faisait pas une idée de l'état de ces peuples au tems de son expédition.

Les trois grandes parties dans lesquelles nous venons de voir la Gaule distribuée, différaient entre elles de lois, de mœurs, de caractère et de langage [1]. Elles se subdivisaient en des centaines de peuplades in-

[1] Cæsaris Commentarii, de *Bello gallico*, l. 1. c. 1.

dépendantes les unes des autres, le plus souvent mal d'accord entre elles, et chacune était encore partagée en factions ennemies qui en augmentaient la faiblesse. Les familles elles-mêmes, dans leur intérieur, étaient divisées par la haine et par l'esprit de parti [1]. La discorde régnait plus violemment encore entre les différens ordres de la société. Les druïdes affectaient la puissance suprême au nom de la religion; les guerriers croyaient la mériter par leur valeur et la force de leurs armes; la naissance donnait des droits qui excitaient l'envie de ceux qui n'en jouissaient pas, et le peuple vivait dans un état de soumission qui ressemblait à l'esclavage : on peut dire que la moitié des Gaulois était prête à seconder quiconque voudrait exterminer l'autre [2].

Un général habile, tel que César, devait tirer un grand parti de ces dissentions, et travailler, suivant ses intérêts et les circonstances, à les calmer ou à les augmenter encore. Lorsqu'il entra dans la Gaule, elle ne résistait qu'avec peine aux incursions des Ger-

[1] Cæs. *de Bello gall.* l. 1. c. 17. 31. *et passim.*

[2] *Ibid.* l. 6. c. 13. - 15.

mains [1] ; ennemis d'autant plus formidables, qu'ils étaient plus éloignés de la civilisation, qu'ils ne savaient que se battre, et que, dans les succès des combats, ils avaient beaucoup à gagner, sans avoir rien à perdre que la vie, qui est ce que les hommes ont de plus cher et qu'ils ménagent le moins. Les Gaulois désunis, ne pouvaient se bien défendre contre les armes des Germains et les armes romaines; et César sut faire concourir à ses exploits, et les Gaulois, et les Germains eux-mêmes. La Gaule lui fournit des troupes, des négociateurs, des espions, et il tira de la Germanie une excellente cavalerie et des hommes de pied armés à la légère. Les Gaulois étaient amis de la liberté; mais s'il fallait succomber, ils préféraient de se courber sous le joug des Romains, parce qu'ayant eux-mêmes un commencement de civilisation, ils regardaient les Germains comme des barbares.

Première campagne. An de Rome 696, *avant l'ère vulgaire* 58.

Les premiers peuples que César eut à combattre furent les Helvétiens : on les comptait

[1] Cæs. *de Bello gall.* l. 1. c. 31. 32.

alors entre les Gaulois ; mais ils étaient les plus vaillans et les plus belliqueux de tous ; sans cesse ils étaient exercés par des guerres contre les Germains, dont souvent ils ne daignaient pas respecter les frontières, et que souvent ils avaient à repousser de leur pays [1]. Las de leurs âpres montagnes et de leur ciel rigoureux, ils résolurent de chercher un établissement sous le plus doux climat de la Gaule, et consacrèrent deux ans entiers aux préparatifs de leur expédition. Pour ne pas se ménager l'espérance de retourner dans leur patrie en cas de revers, ils brûlèrent leurs douze villes, leurs cinq cents bourgades, et tout le blé qu'ils ne purent emporter. Ils associèrent plusieurs de leurs voisins à leur entreprise, et marquèrent les bords du Rhône pour le rendez-vous général [2].

César était encore à Rome quand il apprit qu'ils se disposaient à se jeter sur la Province Romaine. Il hâte son départ et arrive à Genève. Là, il reçoit une députation des Helvétiens : c'est en amis, c'est en qualité de supplians qu'ils lui demandent le passage. Ils représentent qu'ils ne prennent cette route

[1] Cæsar, *de Bell. gall.* l. 1. c. 1.

[2] *Ibid.* c. 3. 4.

que parce qu'ils n'en ont pas d'autre à choisir : mais César n'oubliait pas qu'ils avaient tué un consul, et fait passer sous le joug une armée romaine. Cependant, comme il n'avait encore qu'une légion, il ne les rebuta pas, et se contenta de leur demander quelque tems de réflexion avant de leur rendre réponse. Il profita de ce délai pour faire avancer les troupes de la province, et pour élever un mur depuis le lac Léman jusqu'au mont Jura. Quand ce travail fut terminé, il répondit aux Helvétiens, qu'il n'était pas dans l'usage des Romains de laisser traverser leur pays, et que si les Helvétiens voulaient forcer le passage, il saurait leur résister [1].

Obligés de prendre un autre chemin, et favorisés par un chef des Gaulois, ils se déterminèrent à traverser le pays des Séquanais (de la Franche-Comté) et des Eduens (des Autunais), pour se porter sur les frontières des Santons (les peuples de la Saintonge). Ceux-ci touchaient aux Tolosains, qui faisaient partie de la Province Romaine, et César sentait combien les barbares de l'Helvétie seraient de dangereux voisins pour cette province. Aussitôt il laisse les travaux

[1] Cæsar, *de bello gall.* l. 1. c. 7. 8.

à la garde d'un de ses lieutenans, part pour l'Italie, y conscrit deux légions, en tire trois de leurs quartiers d'hiver aux environs d'Aquilée, livre des combats au passage des Alpes, et rentre dans la Gaule avec cinq légions, sans qu'on ait eu le tems d'y remarquer son absence [1].

Déjà les Helvétiens étaient dans le pays des Eduens, qu'ils ravageaient : c'était procurer des alliés à César, qui fut en même tems renforcé par les Allobroges et par des peuples qu'on croit avoir occupé le Charollais et le Nivernais. Il atteint, il bat, il disperse un quart de l'armée Helvétienne, qui n'avait pas encore eu le tems de passer l'Arar (la Saône). Il jette un pont sur cette rivière, et suit pendant quinze jours les barbares, ne leur laissant jamais qu'une avance de cinq à six milles. Enfin se livra la bataille qui devait décider de leur sort. Ils signalèrent leur valeur sans pouvoir corriger leur fortune : on n'en vit pas un seul tourner le dos à l'ennemi ; et, vaincus, sans espérance, ils combattirent encore long-tems derrière leur bagage. Les Romains combattirent à pied : César

[1] Cæsar, *de Bello gall.* l. 1, c. 9. 10.

donna lui-même l'exemple de renvoyer son cheval [1].

Les Helvétiens continuèrent de marcher encore pendant quatre jours; mais parvenus au pays des Lingons (Langres), et toujours poursuivis de près, ils furent obligés de reconnaître leur faiblesse, et se remirent à la discrétion de César. Il leur ordonna de retourner dans leur pays et d'y rétablir leurs demeures; et comme ils n'y avaient pas laissé de subsistances, il chargea les Allobroges de leur en fournir. Cette clémence était dans son caractère; mais elle s'accordait avec la saine politique : il craignait que les Germains ne se missent en possession du pays que les Helvétiens laissaient désert, et ne devinssent voisins des Allobroges et de la Province Romaine.

On trouva dans le camp des vaincus un état écrit en lettres grecques, du nombre d'hommes en état de porter les armes, d'enfans, de vieillards et de femmes. Il montait à trois cent soixante et huit mille personnes, en comptant les peuples qui s'étaient unis à leur dessein, et à deux cent soixante et trois mille, en ne comptant que les Helvétiens. César fit le

[1] Cæsar, *de Bell. gal.* l. 1. c. 11.-25.

dénombrement de ceux qui retournèrent dans leur pays; il ne s'en trouva que cent dix mille [1].

Il acquit, par sa victoire, un tel ascendant sur les Gaulois, qu'ils crurent son consentement nécessaire pour former l'assemblée générale de leur nation [2]. Les chefs, après le congrès, lui demandèrent une audience secrète : c'était pour lui dévoiler les maux secrets de leur patrie; confidence indiscrète, s'ils avaient eu par eux-mêmes le moyen d'y remédier. Ils lui communiquèrent que la Gaule était partagée entre deux factions dominantes; celle des Eduens et celle des Arvernes (les Auvergnats). Après avoir long-tems combattu de puissance, les derniers, désespérant de l'emporter sur leurs rivaux, s'étaient réunis aux Séquanais pour appeler les Germains à leur secours. Quinze mille de ces barbares avaient d'abord passé le Rhin; mais, attirés par l'abondance et la beauté du pays, ils s'y étaient bientôt trouvés au nombre de cent vingt mille. Les Eduens n'avaient pu leur résister. Vaincus plusieurs fois, et après avoir perdu leur sénat, leur noblesse, leur cavalerie, ils avaient été ré-

[1] Cæsar, *de bello gall.* l. 1. c. 25. 29.

[2] Consilium totius Galliæ. Cæsar, l. 1. c. 30.

duits à livrer les otages les plus précieux, et à jurer de ne pas implorer le secours des Romains. Mais les Séquanais vainqueurs n'étaient pas plus heureux que les Eduens vaincus, ou plutôt leur sort était encore plus déplorable; car le roi des Germains, Arioviste, s'était établi sur leurs frontières, et les tenant sous sa main, ne leur laissait pas même la ressource de se soustraire par la fuite à sa tyrannie. Déjà il s'était emparé du tiers de leurs campagnes; il leur ordonnait d'en livrer un autre tiers; et les Gaulois prévoyaient le tems peu éloigné où il ne leur serait pas même accordé de respirer l'air de leur patrie. Ce n'était qu'en tremblant qu'ils faisaient à César le récit de leurs malheurs, trop certains que si le cruel Arioviste était instruit de leurs plaintes, il ferait périr leurs otages dans les tourmens [1].

César avait un intérêt puissant à s'opposer aux progrès d'Arioviste, et à ne pas souffrir que les Germains formassent dans la Gaule un établissement, d'où ils n'auraient que le Rhône à traverser pour entrer dans la Province Romaine, qui leur ouvrirait un passage en Italie [2]. Après trois jours de mar-

[1] Cæsar, *de Bell. gall.* l. 1. c. 31. [2] *Ibid.* c. 33.

che pour s'approcher d'Arioviste, il apprit que ce chef, qui avait été décoré du titre de Roi par les Romains eux-mêmes, s'avançait contre Vesuntio (aujourd'hui Besançon). Il le prévint par une marche forcée, occupa la place et y mit garnison : mais cette utile conquête n'empêchait pas qu'une bataille ne devînt inévitable ; et les Gaulois, les marchands qui avaient vu des Germains, les représentaient comme des géans, exagéraient leur valeur féroce, leur longue habitude de la guerre, ajoutant même qu'il n'était pas de courage capable de soutenir leurs regards. Ces propos d'hommes pusillanimes effrayaient les soldats, et même bien des officiers qui avaient accompagné César, et qui connaissaient à peine la guerre. On ne voyait dans le camp que des larmes, et des guerriers timides qui faisaient leur testament : mais un grand homme dispose à son gré des ames faibles. César les fit rougir de leurs craintes, et à sa voix, ils conçurent autant d'envie de combattre qu'ils venaient d'éprouver d'abattement. Il les conduisit contre Arioviste, et eut avec lui une conférence. Le Germain la termina par une confidence cruelle : c'est que s'il tuait César, un grand

nombre des personnages les plus distingués de Rome lui en auraient beaucoup d'obligation, et qu'il en avait reçu l'assurance de leur part.

On ne pouvait soupçonner les Germains d'être arrêtés par la peur, et cependant César fit sortir plusieurs fois les troupes de son camp et offrir la bataille, sans qu'elle fût acceptée. Il en demanda la raison à quelques-uns de ses prisonniers : ils lui apprirent que l'usage de leur nation était de prendre l'avis des mères de famille ; qu'elles avaient consulté le sort, et avaient prononcé qu'on ne pouvait remporter la victoire, si l'on combattait avant la nouvelle lune. Ils attendirent l'époque fatale, et n'en furent pas moins vaincus et poursuivis dans leur fuite jusqu'aux bords du Rhin, à cinquante milles du champ de bataille. Arioviste et une faible partie de ses Germains passèrent le fleuve à la nage ou sur des barques ; le reste fut tué par la cavalerie romaine. Le roi vaincu perdit deux de ses filles, qui périrent dans la fuite ; une troisième resta prisonnière [1].

Ainsi deux formidables guerres furent ter-

[1] Cæsar, *de Bell. gall.* c. 28. - 53.

minées en un seul été. La victoire remportée sur les Helvétiens ne mérita pas moins de gloire à César que Marius n'en avait acquis contre les Teutons, et la défaite d'Arioviste n'était pas un exploit moins éclatant.

Mais les Gaulois, que César venait de délivrer de deux ennemis redoutables, étaient peu reconnaissans de ce bienfait; et, dans leur ingratitude, on ne peut les accuser d'injustice. Ils voyaient les Romains hiverner dans leur pays; ils savaient que César n'était retourné en Italie que pour rentrer chez eux avec la belle saison, et ils pressentaient qu'au lieu de leur rendre la liberté, il leur imposerait seulement le joug avec plus d'art que n'en auraient eu les barbares de la Germanie ou de l'Helvétie : ils prévoyaient aussi qu'il serait plus habile à varier pour eux les moyens de vexation. Les peuples plus doux de la Celtique, qui déjà plus voisins de la civilisation, éprouvaient un amour moins ardent de la liberté, cédaient avec moins d'impatience à la nécessité de recevoir des maîtres : mais les Belges encore féroces, et incapables de rien sacrifier de leur liberté sauvage, se coalisèrent contre les Romains. Ils étaient excités par des chefs de la Celtique,

dont les uns voulaient rester libres, et les autres opprimer leur patrie sans concurrens, comme s'ils n'en avaient pas dû trouver bientôt dans les farouches auxilaires qu'implorait leur timidité.

On fut informé de cette conspiration par les Rhémois, qui appartenaient à la Belgique, sans partager la haine des Belges contre les Romains. Suivant leurs anciennes traditions, qui ne manquaient pas de vraisemblance, les Belges n'étaient pas de la même race que ceux de la Celtique. Originaires de la Germanie, ils avaient chassé de la Gaule septentrionale les anciens habitans, et avaient défendu contre les Teutons et les Cimbres l'entrée du pays dont ils s'étaient emparés. Ils étaient partagés, comme les habitans de la Celtique, en différentes peuplades ou cités [1], et l'on reçut des Rhémois l'énumération de leurs forces. Entre eux se distinguaient, par la puissance et la valeur, les Bellovaciens (ceux

[1] L'usage moderne est de prendre le mot *cité* dans le sens de *ville*. Mais chez les anciens, une cité était une peuplade qui souvent possédait plusieurs villes, et qui pouvait quelquefois n'en pas posséder une seule. Ce sera toujours en ce sens que le mot *cité* sera pris dans ce morceau.

du Beauvoisis), qui promettaient soixante mille hommes d'élite à la coalition, et qui étaient en état d'en lever cent mille. Les Suessons (ceux du Soissonnais), qui, sous leur roi Diviaticus, avaient soumis une partie de la Bretagne (Angleterre), avaient douze villes, et promettaient aussi soixante mille hommes. On en attendait le même nombre des Nerviens, dont le pays répondait en partie au département de Jemmapes. Les Atrébatiens, qui ont donné leur nom à l'Artois, devaient fournir quinze mille hommes. Les Ambianiens (ceux d'Amiens) n'en donnaient que dix mille. Les Morins, dont une partie du territoire forme aujourd'hui le département du Pas-de-Calais, mettaient sur pied vingt-cinq mille hommes ; et les Ménapiens, que l'on croit avoir occupé en partie le département de la Roër, n'en pouvaient armer que neuf mille. Les Calètes, habitans de ce que nous appelons le pays de Caen, devaient amener dix mille hommes. Les Vérocasses ou Vélocasses, que l'on croit avoir occupé le Vexin, et les Véromanduens, qui étaient ceux du Vermandois, fournissaient ensemble dix mille hommes ; mais les Aduatiques, dont la position est contestée, et que les uns placent

vers Douai et les autres vers Namur, en armaient dix-neuf mille. Enfin, des peuplades plus faibles donnaient ensemble dix mille hommes. Ainsi toute la Belgique formait une armée de deux cent vingt-huit mille hommes, qui conservaient toute la rudesse et l'aveugle courage qu'ils avaient apporté de la Germanie : elle était encore renforcée par des Germains, qui logeaient en-deçà du Rhin [1].

Seconde campagne. An de Rome 697. avant l'ère vulgaire 57.

Quand César reçut la nouvelle de cette effrayante coalition, il était encore dans la Gaule Cisalpine. Il y conscrivit deux nouvelles légions, partit au commencement de l'été [2], et rencontra les Belges sur les bords de l'Axone (l'Aisne). Il les battit, en fit un grand carnage, et les Romains ne cessèrent de poursuivre et de tuer les ennemis, que lorsqu'ils furent arrêtés par la lassitude et les ténèbres [3].

Dès le lendemain, César, sans laisser de repos à son armée, la conduisit dans le pays

[1] Cæsar, *de Bell. gall.* l. 2. c. 4.
[2] *Ibid.* c. 2.
[3] *Ibid.* c. 5.

des Suessons ; qui se soumirent et livrèrent leurs armes : de là, il entra dans celui des Bellovaciens, qui demandèrent la paix et lui donnèrent six cents otages ; les Ambianiens ne lui opposèrent aucune résistance : mais il lui restait à combattre les Nerviens ; c'était les plus féroces des Belges, et leur pays était sauvage comme leur caractère. Ils n'en permettaient pas l'entrée aux marchands, et ne connaissaient aucun objet de luxe, ni même l'usage du vin. Ils attendaient les Romains au-delà de la Sambre, avec les Atrébates et les Véromanduens. L'approche de leurs sombres forêts était défendue par des arbres déracinés et des branches entrelacées qui formaient un mur impénétrable ; leur courage était encore un plus ferme rempart. Ils mirent en déroute la cavalerie romaine ; ils renfermèrent deux légions qui perdirent la plupart de leurs officiers ; ils semblaient enfin tenir en mains la victoire : elle leur fut enlevée par César en personne. Il était accouru où le danger était le plus grand, sans avoir même un bouclier : il prit celui d'un fantassin, et se mit à la tête des premiers rangs. Les soldats, à sa voix, se crurent invincibles et le devinrent : on vit des Romains, grièvement blessés, con-

tribuer eux-mêmes à rétablir le combat. La cavalerie se trouvait par tout, et par-tout elle réparait, par sa valeur, la honte de sa fuite. Cependant les ennemis mouraient et ne cédaient pas. Ils combattaient sur les corps amoncelés de leurs compagnons d'armes; et, du haut de ces monticules, ils lançaient contre les Romains les mêmes javelots que ceux-ci venaient d'envoyer contre eux. Le combat finit quand la nation presque entière eut cessé d'exister. Ce furent les vieillards, inutiles à la guerre, qui traitèrent avec les Romains. Soixante mille hommes avaient combattu; il en restait à peine cinq cents [1].

Les Aduatiques, qui passaient pour des descendans des Cimbres et des Teutons, étaient en marche pour se joindre aux Nerviens : ils apprirent la destruction de ce peuple et retournèrent sur leurs pas. Ils abandonnèrent leurs campagnes et leurs châteaux forts, et se bornèrent à la défense d'une ville fortifiée par l'art et par la nature, où ils avaient renfermé ce qu'ils avaient de plus précieux. Ils rirent à l'aspect d'une haute tour que les Romains construisaient loin de la place; mais quand ils virent cette tour s'approcher de

[1] Cæsar, *de Bell. gall.* l. 2. c. 12. - 28.

leurs murailles, ils reconnurent quelque chose de divin dans le peuple qui mettait en mouvement, avec tant de facilité, des machines collossales, et envoyèrent implorer la clémence de César; mais ils n'en profitèrent que pour se rendre coupables d'une perfidie, et ils furent mis en vente [1].

Les victoires de César furent célébrées à Rome par quinze jours de fêtes, ce qui ne s'était point encore vu. La Gaule semblait pacifiée. César passait l'hiver dans la Gaule Cisalpine, et entreprenait un voyage dans l'Illyrie, qui dépendait de son département, et qu'il n'avait pas encore visitée, quand une guerre nouvelle se déclara [2]. Pendant qu'il avait soumis les Belges, C. Crassus, l'un de ses lieutenans, avait réduit sous la domination romaine, avec une seule légion, les Gaulois voisins de l'Océan, qui occupaient ce qu'on appelle aujourd'hui les côtes de la Normandie et de la Bretagne [3].

Il envoya, de son quartier d'hiver, des officiers demander des subsistances aux cités circonvoisines. La plus puissante de toutes était

[1] Cæsar, *de Bell. gall.* l. 2. c. 29. - 33.
[2] *Ibid.* l. 3. c. 7.
[3] *Ibid.* l. 2. c. 34.

celle des Vénètes (Vannes). Toutes les autres leur payaient un tribut. Ils avaient une marine plus considérable qu'aucune d'elles, et l'habitude de faire des expéditions en Bretagne (en Angleterre), leur avait donné une grande pratique de la navigation. Fiers de ces avantages, ils osèrent arrêter les deux commissaires que Crassus leur avait envoyés, et que leur fonction de députés rendait inviolables. Ils espéraient, par cet attentat, obliger Crassus à leur rendre les otages qu'il avait exigés d'eux. Ils n'eurent pas de peine à engager leurs voisins à les imiter; car il était dans le caractère des Gaulois de prendre à la légère des résolutions subites [1].

César était loin de la Gaule, quand il reçut de Crassus la nouvelle de ces mouvemens. Il envoya l'ordre de construire des vaisseaux sur le Ligeris (la Loire), et de faire venir de la province des rameurs, des nautoniers et des pilotes. Les Vénètes, coupables suivant le droit de toutes les nations, pour avoir arrêté et mis aux fers des hommes revêtus d'un caractère sacré, firent, de leur côté, de grands préparatifs, mais sans rien perdre de leur présomption. Comme leur pays était

[1] Cæsar, *de Bell. gall.* l. 3. c. 7. 8.

coupé de marais et de flaques d'eau, ils croyaient n'y pouvoir être attaqués, et ne craignaient pas davantage par mer les entreprises des Romains, qui ne connaissaient ni leurs bas-fonds, ni leurs ports, ni leurs îles, et qui n'avaient encore fréquenté qu'une mer fermée, bien différente du vaste Océan. Leur confiance était augmentée par l'alliance de toutes les cités voisines, et ils appelèrent aussi des secours de la Bretagne [1].

Il faut avouer qu'ils ne s'exagéraient pas les difficultés que cette guerre devait offrir aux Romains; mais César ne pouvait la négliger. Si les Vénètes réussissaient dans leur rébellion, leur exemple ne manquerait pas d'entraîner le reste de la Gaule. Les Gaulois étaient amoureux des révolutions, et il n'était ni long ni difficile de les exciter à un soulèvement [2].

Troisième campagne. An de Rome 698, *avant l'ère vulgaire* 56.

Il arriva donc aussitôt que la saison put le lui permettre. Par ses lieutenans, il contint au midi les peuples de l'Aquitaine; à l'occi-

[1] Cæsar, *de Bell. gall.* l. 3. c. 9.
[2] *Ibid.* c. 10.

dent, ceux qui occupaient ce qu'on nomme aujourd'hui la Normandie et la Bretagne; et au nord, les Belges; et il empêcha les Germains de tenter le passage du Rhin. Il donna à Decimus Brutus, jeune encore, le commandement de la flotte, avec ordre de s'approcher du pays des Vénètes: lui-même en prit la route avec les troupes de terre [1].

Mais les villes de ce peuple étaient à-peu-près inexpugnables. Situées à la pointe de langues de terre et de promontoires, elles étaient inaccessibles pendant le flux, et l'on ne pouvait les attaquer par mer, parce qu'au tems du reflux, les vaisseaux restaient engagés dans la vase. Si cependant, à force de travaux, on parvenait à vaincre ces obstacles, les assiégés, dès qu'ils n'avaient plus aucun moyen de se défendre, saisissaient l'heure de la marée, montaient sur leurs vaisseaux, y embarquaient tout ce qu'ils possédaient, et se réfugiaient dans d'autres places, d'où l'on ne pouvait les chasser qu'avec les mêmes peines [2].

César, après avoir pris plusieurs villes, reconnut qu'il n'était pas plus avancé que le premier jour. Il se vit obligé d'attendre sa

[1] Cæsar, *de Bell. gall.* l. 3. c. 11.

[2] *Ibid.* c. 12.

flotte, qui était retenue par des tempêtes et des vents contraires. Celle des ennemis était bien différente de la sienne, et c'était avec un nouvel art qu'il fallait la combattre. Leurs vaisseaux étaient plats de bords, et très-élevés de poupes et de proues, en sorte que les traits devaient y atteindre difficilement. Comme la charpente en était fort épaisse, ils ne craignaient pas les éperons des vaisseaux ennemis. Les chevilles étaient de fer de la grosseur d'un pouce; les voiles étaient de peaux; les ancres n'étaient pas attachées par des cables, mais par des chaînes. Ces bâtimens étaient lourds; mais ils avaient l'avantage de craindre peu les bancs de sable et les rochers [1].

Deux cent vingt de ces vaisseaux cinglèrent à la rencontre de ceux des Romains. Brutus se trouvait dans une grande perplexité. Les éperons, ordinairement si redoutables, lui devenaient inutiles contre ces masses épaisses; ses tours n'atteignaient pas la hauteur des poupes ennemies. Enfin il imagina d'adapter des faulx tranchantes à de longues perches. Par ce moyen, il coupait les cordages qui attachaient les antennes aux mâts; elles tombaient avec les voiles, et les vaisseaux deve-

[1] Cæsar, *de Bell. gall.* l. 3. c. 13.

naient des masses immobiles; car il paraît que ces peuples ne faisaient point usage de la rame. Dès-lors le succès du combat ne dépendait plus que du courage; et les Romains pouvaient-ils en manquer en présence de César et de toute l'armée, qui regardaient l'action du haut des montagnes voisines? Les ennemis, après avoir perdu plusieurs vaisseaux, voulurent prendre la fuite, et furent surpris d'un calme plat; il ne se sauva de toute leur flotte que quelques bâtimens qui gagnèrent la terre pendant la nuit. Ils avaient perdu leur marine, leur jeunesse, leurs commandans, et furent obligés de se rendre à discrétion; César crut devoir, par leur exemple, apprendre aux barbares à respecter les ambassadeurs. Tout le sénat des Vénètes fut mis à mort; le reste fut vendu [1].

En même tems Sabinus soumettait les Eburovices, les Lexoviens (ceux d'Evreux et de Lisieux), et les autres peuples voisins qui avaient partagé leur soulèvement. Crassus vengeait, dans l'Aquitaine, les affronts qu'y avaient reçus les Romains, lorsque le proconsul Manlius y avait pris la fuite sans avoir pu sauver son bagage. Les soldats se piquèrent

[1] Cæsar, *de Bell. gall.* l. 3. c. 14. - 16.

de montrer, sous ce jeune commandant, ce qu'ils étaient capables de faire loin des yeux de César, et ils eurent la gloire de vaincre des généraux qui avaient combattu sous les ordres de Sertorius. Ils étaient secondés par les peuples de Toulouse, de Narbonne et de Carcassonne; car par-tout des Gaulois aidaient les Romains à vaincre des Gaulois [1].

Il ne restait plus à soumettre que les Ménapiens, sauvages habitans des pays connus depuis sous les noms de Gueldres, de Juliers et de Clèves. César marcha contre eux : il dévasta leurs campagnes, il brûla leurs bourgades, il enleva les troupeaux, seule richesse qui leur fût connue ; mais la mauvaise saison ne lui permit pas de pénétrer entre leurs marais et dans la profondeur de leurs bois [2].

Quatrième campagne. An de Rome 699, *avant l'ère vulgaire* 55.

Il eut à combattre, dans la campagne suivante, des ennemis jusqu'alors inconnus. Les Suèves, peuple nombreux et vagabond, qui après avoir erré dans tout le nord de la Germanie, ont enfin occupé le pays qui de leur

[1] Cæsar, *de Bell. gall.* l. 3. c. 17. - 27.
[2] *Ibid.* c. 28. 29.

nom a pris celui de Souabe, tourmentèrent pendant plusieurs années les Usipètes et les Tenchtères, autres peuples de race germanique. Ces derniers, incapables de leur résister, parce que, d'ailleurs égaux dans l'art de la guerre, ils étaient un peu moins féroces, cherchèrent un asyle en-deçà du Rhin [1].

Il n'en fallait pas davantage pour y exciter de dangereux mouvemens. Les Gaulois, peuple léger, curieux, inquiet, pouvaient, à la moindre nouveauté, former précipitamment les desseins les plus hasardeux. Leur habitude était d'arrêter malgré eux les voyageurs, pour leur demander tout ce qu'ils avaient vu, tout ce qu'ils avaient entendu. Il ne pouvait arriver chez eux des marchands, qu'ils ne se vissent entourés par le peuple qui les forçait à dire de quel pays ils venaient, et ce qu'ils y avaient appris; et sur les réponses vraies ou fausses de ces étrangers, ils prenaient des résolutions précipitées, sauf à s'en repentir avec une égale promptitude [2]. Ils ne surent pas plutôt que les Germains venaient d'entrer dans la Gaule, qu'ils se figurèrent que c'était des libérateurs destinés à chasser les Romains. Plu-

[1] Cæsar, *de Bell. gall.* l. 4. c. 1.

[2] *Ibid.* c. 5. 6.

sieurs cités s'empressèrent de leur envoyer des ambassades, et sur leur invitation, les barbares étaient déjà parvenus jusqu'au pays des Eburons et des Condruses, dont le département de l'Ourthe fait aujourd'hui partie [1].

Sur cette nouvelle, César se rendit à l'armée plutôt qu'à l'ordinaire, et s'approcha des Germains. Tout accoutumés qu'ils étaient à ne connaître que la force, ils eurent, cette fois, recours à la ruse. Ils avaient envoyé la plus grande partie de leurs cavaliers chercher du blé et faire du butin au-delà de la Meuse, et ne voulaient combattre qu'à leur retour. Pour gagner du tems, ils entrèrent en négociation. Quoique César n'ignorât pas la raison de leur conduite, il consentit à leur accorder une armistice d'un jour; mais ils ne daignèrent pas même observer cette courte suspension d'armes. Se trouvant fort supérieurs à un corps de cavalerie romaine qui était allé au fourrage, ils l'attaquèrent et le mirent en fuite. Leurs chefs et leurs vieillards obtinrent le lendemain la permission de venir au camp donner quelques fausses excuses de ce combat, dans le dessein d'obtenir une prolongation de trève par de nouvelles supercheries.

[1] Cæsar, *de Bell. gall.* l. 4. c. 6.

César les fit arrêter. Il savait que la faible victoire que venaient de remporter les Germains suffisait pour attirer à leur parti les cités gauloises qui en seraient informées, et il crut qu'il y aurait de la démence à leur laisser acquérir cet avantage et celui du retour de leur cavalerie. Il marcha aussitôt aux ennemis, qui n'étaient qu'à huit milles de distance. Consternés de l'absence de leurs chefs, de celle d'une partie de leurs forces, et de l'arrivée subite des Romains, ils n'avaient pas eu le tems de prendre les armes, que déjà leur camp était forcé. Ceux qui purent s'armer firent quelque résistance, au milieu de leurs chariots et de leur bagage. Ils furent poursuivis jusqu'au confluent du Rhin et de la Meuse: le plus grand nombre fut taillé en pièces, le reste se jeta à la nage et la plupart se noyèrent. Tel fut le sort de quatre cent trente mille hommes, femmes et enfans; car ce n'était point une armée, mais une réunion de deux peuples. Ceux qui avaient été pris dans leur camp eurent la liberté de retourner dans leur pays; mais ils craignirent d'être massacrés par les Gaulois qu'ils avaient pillés, et ils demandèrent à rester au service de Rome [1].

[1] Cæsar, *de Bell. gall.* l. 4. c. 6. - 15.

Quand cette nouvelle fut portée au sénat ; qu'elle remplit d'enthousiasme, Caton, toujours aveuglé par la haine, voulait qu'on livrât César aux Germains, pour le punir de les avoir trompés, et pour détourner sur la tête du fourbe la colère des dieux [1]. Mais si le décret eût été porté, qui se serait chargé de l'exécution, quand le coupable était à la tête d'une armée victorieuse dont il était adoré ? Et depuis quand les Romains étaient-ils devenus assez scrupuleux, pour punir leurs généraux de repousser la perfidie par la fourbe, eux qui, tant de fois, avaient préparé leurs succès par la plus coupable astuce ? On ne voit ici que la partialité passionnée de Caton contre César, s'il est vrai qu'il ait ouvert le fol avis que Plutarque lui attribue [2].

Cette guerre terminée, César sentit la nécessité de passer le Rhin. Il fallait, pour empêcher les Germains de se jeter si légèrement sur la Gaule, leur donner des craintes pour

[1] Plut in Catone minore. Edit. Bryani, t. IV. p. 268.

[2] Plutarque me semble le lui attribuer justement, et je crois que César avait en vue la proposition de Caton, quand il donna dans ses Commentaires les motifs de sa conduite, ajoutant qu'il n'aurait pu, *sans démence*, agir autrement qu'il n'avait fait. (*De Bell. civ.* l. 4. c. 13.)

leur propre pays : il avait d'ailleurs à punir les Sicambres qui avaient accueilli les Usipètes et les Tenchtères, et à secourir les Ubiens opprimés par les Suèves. C'était les seuls amis que Rome eût au-delà du fleuve. Ils occupaient le pays opposé au département de la Roër.

César employa dix jours à construire un pont sur le Rhin, et fut le premier des Romains qui en touchât la rive droite. Il était à peine sur le sol de la Germanie, que des députés de différens peuples vinrent lui demander la paix et son amitié. Les Sicambres ne se soumirent pas, mais ils prirent la fuite, et César fit couper leurs blés et incendier leurs bourgades. Il entra dans le pays des Ubiens pour les protéger; et les Suèves, à son approche, s'enfoncèrent dans leurs forêts. Content de leur avoir inspiré de la crainte, il ne jugea pas à propos de les poursuivre, rentra dans la Gaule et fit rompre le pont derrière lui [1].

Un autre peuple appelait sa vengeance; c'était celui de la Bretagne (de l'Angleterre). Il se faisait peu d'insurrections chez les Gaulois, que les Bretons n'envoyassent des secours

[1] Cæsar, *de Bell. gall.* l. 4. c. 16. - 19.

aux rebelles. César aurait pu négliger de les punir ; mais il lui importait de les réprimer. La descente dans l'île lui offrit de grands obstacles ; il les surmonta et battit les insulaires, qui se soumirent et lui promirent des otages. Mais quand une grande partie de sa flotte eut été détruite à la haute marée, et qu'ils eurent reconnu le petit nombre des Romains, il se repentirent de leur prompte obéissance. Il semblait leur suffire pour détruire les aggresseurs, de leur couper les subsistances et d'attendre l'hiver qui n'était pas éloigné. Au lieu d'amener des otages, ils firent la retraite, et se cachèrent dans des forêts voisines d'un vaste champ de blé, sûrs que les Romains ne manqueraient pas de venir le moissonner. Ce stratagème réussit ; ils tombèrent sur les soldats qui, loin de toute défiance, avaient quitté leurs armes pour couper le blé. Mais la discipline l'emporta sur le nombre, et les Bretons battus et dispersés envoyèrent, dès le même jour, demander la paix. César exigea le double des otages dont il s'était contenté la première fois, et les fit passer avec lui sur le continent. Le sénat, loin de se rendre à l'avis de Caton, ordonna vingt jours de fêtes pour célébrer les avantages

que César avait remportés dans cette campagne [1].

Cinquième campagne. An de Rome 700, avant l'ère vulgaire 54.

Pendant que César passait l'hiver en Italie et appaisait dans l'Illyrie quelques troubles naissans, de grands préparatifs se faisaient, par son ordre, sur les côtes de la Gaule, pour une seconde expédition en Bretagne. On radoubait les anciennes galères; de nouvelles se construisaient sur un plus petit modèle que celles de la Méditerranée, et, à son retour, il en trouva six cent vingt-huit prêtes à être lancées. Pour ne laisser derrière lui aucun sujet de crainte, il alla réprimer les Tréviriens qui menaçaient d'un soulèvement, et appelaient les Germains à leur secours; et après s'être assuré de leur fidélité, en se faisant livrer des otages précieux, il vint au port Itius ou Iccius où devait se faire l'embarquement. On ne sait si c'était le port de Calais, de Wissant ou de Saint-Omer. Il emmena cinq légions, deux mille hommes de cavalerie romaine, toute la cavalerie gauloise, et voulut que la plupart des chefs le suivissent,

[1] Cæsar, *de Bell. gall.* l. 4. c. 20.-38.

pour avoir des gages de la fidélité de la nation. Il laissait dans la Gaule trois légions et deux mille hommes de cavalerie [1].

Personne, dans la Bretagne, ne se présenta pour mettre obstacle à sa descente : tous les insulaires s'étaient retirés à la vue de ses huit cents galères. Il les atteignit dans leurs retraites, les poursuivit dans leurs forêts, et les chassant d'un lieu fort par sa nature, et dont ils avaient fermé l'accès par un abatis de grands arbres, il les poussa jusqu'au-delà des bois qui leur servaient d'asyles. Mais pendant qu'il remportait cette victoire, très-faiblement disputée, la tempête détruisait une partie de sa flotte, et en maltraitait le reste [2].

César, le premier des Romains qui ait vu les Bretons dans leur pays, en a fait un portrait qui mérite d'être copié, parce qu'il est le plus ancien de tous, et le seul qui les représente à cet âge. Ceux de l'intérieur de l'île passaient pour en être originaires; ce qui doit seulement faire entendre qu'ils y étaient passés dans une haute antiquité. La plupart ne cultivaient point la terre; ils ne se nourris-

[1] Cæsar, *de Bell. gall.* l. 5. c. 1. - 8.

[2] *Ibid.* c. 8. - 11.

saient que de chair et de lait, et ne connaissaient pour vêtemens que des peaux. Tous se peignaient d'une couleur bleuâtre, qui les rendait plus affreux dans les combats. Ils laissaient flotter leurs cheveux, et ne se réservaient de barbe qu'au-dessus de la lèvre supérieure. Dix à douze hommes avaient plus ou moins de femmes en commun : c'est ce que pratiquaient sur-tout les frères entr'eux, et les pères avec leurs fils.

La partie maritime était occupée par des hommes sortis de la Belgique, et qui, la plupart, conservaient encore les noms des cités dont ils tiraient leur origine [1]. Ils avaient cultivé le territoire dont ils s'étaient rendus maîtres, leur population était devenue considérable, et ils nourrissaient de riches troupeaux. Leur manière de bâtir ressemblait à celle des Gaulois. Ils ne connaissaient que de la mon-

[1] Il faut entendre que les cités ou peuplades de Gaulois établies en Bretagne, y conservaient le même nom que celles auxquelles ces peuples avaient appartenu dans la Gaule. Le même usage se trouvait chez les Gaulois d'Italie. On distinguait entr'eux, par exemple, des Gaulois Sénonais; ce qui a fait dire ridiculement à des écrivains modernes, que des Gaulois venus de Sens avaient pris la ville de Rome.

naie de cuivre ou des brochettes de fer d'un poids déterminé. Ils avaient horreur de manger des lièvres, des poules, des oies ; mais ils élevaient de ces animaux par plaisir. Les plus doux des Bretons étaient ceux du Cantium (de la province de Kent). Leurs mœurs différaient peu de celles des Gaulois.

Les Bretons avaient de la cavalerie et des guerriers qui combattaient sur des chariots, mais qui en descendaient quelquefois pour combattre à pied. C'est ce qui arrivait, surtout, quand ils avaient attiré à leur poursuite des ennemis inférieurs en nombre. Ils ne combattaient point en rangs serrés, mais par pelotons éloignés les uns des autres. César ne paraît pas condamner cette tactique : elle leur procurait l'avantage d'opposer des hommes frais à des ennemis que leurs premiers succès venaient de fatiguer [1].

L'armée romaine passa près de dix jours à réparer les vaisseaux endommagés, et les Bretons profitèrent de ce repos pour augmenter leurs forces. Ils en donnèrent le commandement à un chef nommé Cassivellaunus, qui avait fait continuellement la guerre aux différentes cités, et qui avait signalé ses talens

[1] Cæsar, *de Bell. gall.* l. 5. c. 12. - 15.

guerriers par les avantages qu'il avait remportés sur elle [1]. Ils auraient peut-être fini par faire repentir César de son expédition peu nécessaire, s'ils étaient restés unis entr'eux. Mais un jeune chef, dont Cassivellaunus avait tué le père, se donna aux Romains : d'autres chefs suivirent cet exemple. Enfin Cassivellaunus, affaibli par des désertions de cités entières, se soumit, donna des otages, et convint d'un tribut que la Bretagne paierait aux Romains [2].

Cette expédition ne fut pas généralement approuvée. On la regarda comme audacieuse, et l'on trouva que l'orgueil, bien plus que la nécessité, l'avait fait entreprendre. César, après avoir le premier passé le Rhin, avait voulu aussi, le premier, franchir le détroit qui séparait les Gaules de la Bretagne ; pays tellement inconnu, qu'il était un sujet de disputes, et que les uns voulaient qu'il fût un continent, tandis que les autres, en grand nombre, en traitaient même l'existence de fabuleuse. Il fit beaucoup de mal aux habitans, avec peu de profit pour la République [3], et,

[1] Cæsar, *de bell. gall.* l. 5. c. 16.

[2] *Ibid.* c. 20. - 22.

[3] Plut. in Cæsare, tom. IV. p. 125. *Voyez* Tacite, *Vie*

long-tems après lui, la Bretagne restait encore à conquérir.

A son retour, il trouva la Gaule affligée d'une disette qu'avait causée l'extrême sécheresse de l'année. Pour faire subsister ses troupes, il fut obligé de les disperser dans des cités différentes. Elles consistaient en huit légions, et, en les divisant, il en atténuait la force. Les Gaulois septentrionaux saisirent cette occasion de se révolter. Le soulèvement commença par les Eburons (les Liégeois); ils étaient excités par leurs chefs Ambiorix et Cativulcus, qui l'étaient eux-mêmes par Indutiomare, chef des Tréviriens. Il n'y avait qu'une seule légion dans ces contrées, et le perfide Ambiorix, l'ayant attaquée sans succès, demanda une conférence à Titurius Sabinus qui la commandait. Il lui témoigna qu'il n'avait pas oublié la reconnaissance qu'il devait à César; que s'il avait attaqué les Romains, c'est qu'il n'était pas en son pouvoir de résister à la volonté du peuple; que les Eburons eux-mêmes n'avaient fait que suivre l'impulsion de la Gaule entière; qu'une résolution com-

d'Agricola. La Bretagne ne fut soumise aux Romains que par Vespasien, sous l'empire de Claude, près d'un siècle après Jules-César.

mune avait été prise d'attaquer à-la-fois tous les quartiers d'hiver de César, afin qu'aucune légion ne pût recevoir le secours d'aucune autre ; que déjà ce plan s'exécutait ; que, pour en assurer le succès, un corps de troupes germaniques avait été mandé et devait arriver dans deux jours ; et qu'enfin, comme ami des Romains, il lui conseillait de se retirer, puisque tout essai de défense ne lui pourrait être que funeste. Il lui promettait de favoriser sa retraite [1].

Sabinus eut la faiblesse d'ajouter foi à cette confidence insidieuse, et contre l'avis d'un conseil de guerre, il fit sa retraite au point du jour, et s'engagea dans une forêt où des embuscades lui étaient dressées. Les Romains sont attaqués de toutes parts, et le crédule Sabinus ne peut croire encore qu'il soit trahi par Ambiorix. Il en obtient une seconde conférence, et est massacré avec les officiers qui l'accompagnent. Les Romains, privés de leur chef, mais commandés par le désespoir, s'ouvrent un passage jusqu'au camp qu'ils viennent d'abandonner, s'y défendent tout le reste du jour, et la nuit ils se donnent la mort. Ceux qui, en petit nombre, avaient pu se sauver

[1] Cæsar, *de Bell. gall.* l. 5. c. 26. 27.

pendant l'action, se retirent, à travers la forêt, auprès de Labienus, qui avait son quartier dans le pays des Rhémois, sur les frontières des Tréviriens [1].

Ambiorix, fier de sa victoire, court engager les Aduatiques, voisins des Eburons, à le seconder. Il se porte avec eux dans le pays des Nerviens, et n'a pas de peine à les soulever; ceux-ci s'associent d'autres peuplades, et tous ensemble vont surprendre Quintus Cicéron, frère du célèbre orateur, persuadés que s'ils remportent sur lui la victoire, aucune autre ne leur sera disputée. Chaque jour Quintus était tourmenté dans son camp par de nouvelles attaques : malgré la délicatesse de sa santé, il était obligé de se refuser le sommeil; les nuits étaient consacrées aux apprêts de défense pour le lendemain, et les malades, les blessés partageaient eux-mêmes les plus rudes travaux [2].

Il n'avait point affaire à des barbares qui ne connussent, dans la guerre, qu'un courage aveugle. Les Nerviens avaient appris des Romains, dans la dernière campagne, l'art de fortifier un camp, et s'ils manquaient

[1] Cæsar, *de Bell. gall.* l. 5. c. 31. - 37.

[2] *Ibid.* c. 38. - 40.

des instrumens de fer qu'employaient des nations plus anciennement industrieuses, ils y suppléaient par leurs épées. Mais la perfidie était une de leurs armes. Quintus recevait les mêmes confidences qu'Ambiorix avait faites à Sabinus : on lui offrait de même de seconder sa retraite : mais, moins crédule, il répondait que les Romains ne recevaient point de conditions de leurs ennemis en armes [1].

Ceux-ci parvinrent le septième jour à mettre le feu au camp des Romains, en y lançant des traits enflammés et des globes d'argile incandescens : mais les légionnaires, distraits par le soin de s'opposer aux progrès de l'incendie, n'en opposaient pas aux assaillans une défense moins opiniâtre ; et cette journée, la plus laborieuse de toutes pour les Romains, fut aussi la plus meurtrière pour les Gaulois [2].

Quintus ne cessait de dépêcher des courriers à César ; mais tous étaient arrêtés et mouraient dans les tourmens à la vue de Quintus. Enfin un Gaulois se chargea d'une lettre cachée dans un javelot, et comme il n'était pas suspect aux gens de son pays, il parvint à franchir tous les obstacles [3].

[1] Cæsar, *de Bello gallico*, l. 5. c. 41. 42.
[2] *Ibid.* c. 43. [3] *Ibid.* c. 45.

César, à la tête de deux légions, se hâta de porter des secours à Quintus [1]. Les ennemis, instruits de sa marche, allèrent à sa rencontre et furent défaits. Alors il ne trouva plus d'obstacle à opérer sa jonction avec son lieutenant, qui n'avait pas la dixième partie de ses soldats sans blessures. Il récompensa par de justes éloges les légionnaires qui s'étaient si bien défendus, et Quintus qui les avait si bien commandés [2].

Il était bien vrai que toutes les cités de la Gaule, excepté les Eduens et les Rhémois, conspiraient pour recouvrer la liberté; mais il ne l'était pas, comme on l'avait dit à Sabinus et à Quintus, que toutes eussent déjà consommé ce dessein, et que déjà elles fussent en armes. Il suffit à César, pour en contenir le plus grand nombre, de dé-

[1] Il chargea le même Gaulois qui lui avait apporté le billet de Quintus, d'une lettre où il instruisait ce lieutenant de sa marche, et il l'écrivit en langue grecque, pour que les ennemis ne pussent connaître ses desseins, si elle était interceptée. C'est donc à tort qu'on a pensé que les Gaulois savaient le grec, parce que les Helvétiens avaient écrit leur dénombrement en lettres grecques. Ils ne connaissaient que les lettres des Grecs, et ne savaient pas leur langue.

[2] Cæsar, *de Bell. gall.* l. 5. c. 48. 52.

clarer que leur projet était découvert. Cependant Indutiomare continuait de presser, par de grandes promesses, les Germains à passer le Rhin, et cherchait à leur persuader qu'il ne restait plus qu'une faible partie de l'armée romaine : mais ils se ressouvenaient du sort d'Arioviste et des Tenchtères, et ne se laissaient pas séduire. Il eut plus de succès auprès des Gaulois : il s'assura des Sénonais, des Carnutes, des Nerviens, des Aduatiques ; il appela auprès de lui des bandits et des malfaiteurs, et l'espérance du butin lui procura d'autres auxiliaires un peu moins odieux. Avec cette apparence de forces, il attaqua Labienus qui campait sur les frontières des Rhémois, et que seconda la cavalerie de toutes les cités circonvoisines. Indutiomare fut tué, les Eburons, les Nerviens qui combattaient sous lui se dispersèrent, et la Gaule, qui venait de menacer d'un soulèvement général, n'offrit plus, toute entière, qu'un peuple soumis et paisible [1].

[1] Cæsar, *de Bell. gall.* l. 5. c. 53. 54.

Sixième campagne. An de Rome 701, avant l'ère vulgaire 53.

Mais César, trop habile pour se reposer sur un calme que pouvait suivre bientôt une violente tempête, envoya trois de ses lieutenans faire des levées dans la Gaule Cisalpine, et, par les soins de Pompée, qui se montrait encore son ami, il reçut avant la fin de l'hiver, trois nouvelles légions [1].

La mauvaise saison durait encore, quand il tomba sur les Nerviens avec quatre légions, et les jeta dans une telle surprise, qu'ils n'eurent le tems ni de se rassembler ni de fuir. Ils perdirent des hommes et des bestiaux, leurs terres furent ravagées; ils se soumirent, donnèrent des otages, et César reconduisit les légions dans les quartiers d'hiver [2].

Il convoqua au printems un conseil général des Gaulois. Tous s'y rendirent, exceptés les Sénonais, les Carnutes et les Tréviriens. Leur absence fut regardée comme une déclaration de guerre; et César, pour les observer de plus près, transféra l'assemblée à Lutèce, ville des Parisiens, peuple limitrophe des

[1] Cæsar, *de Bell. gall.* l. 6. c. 1.

[2] *Ibid.* c. 1. - 3.

Sénonais [1]. Ceux-ci pensaient à faire une ligue ; mais quand ils se virent prévenus, ils demandèrent grace et l'obtinrent par la médiation des Eduens ; les Carnutes éprouvèrent la même indulgence à la prière des Rhémois : César ne se montrait pas difficile avec eux, parce qu'il avait plus d'intérêt à les pacifier qu'à les punir ; il voulait n'avoir plus à s'occuper que des Tréviriens et d'Ambiorix. Il se fit donner de la cavalerie par les cités gauloises [2].

Quand les Tréviriens s'étaient vus privés d'Indutiomare, ils avaient investi du commandement plusieurs membres de sa famille ; ils avaient appelé des Germains qui, trop éloignés, ne connaissaient point, par expérience, combien il était dangereux d'affronter les Romains ; ils avaient aussi engagé dans

[1] Il ne faut pas entendre par les Parisiens, les habitans de Lutèce, aujourd'hui Paris ; il faut entendre une peuplade de Gaulois nommés *Parisii*, dont les frontières orientales touchaient à celles des Sénonais. Les peuplades ne prenaient pas le nom de leurs villes, mais quelques villes prenaient le nom des peuplades auxquelles elles appartenaient, et souvent, comme Lutèce, leur nom n'avait rien de commun avec la peuplade.

[2] Cæsar, *de Bell. gall.* l. 6. c. 4.

leur entreprise d'autres Germains placés en-deçà du Rhin, et qui étaient déjà dans leur alliance ; mais de tous les chefs qu'ils gagnèrent à leur parti, aucun ne leur fut plus étroitement attaché qu'Ambiorix [1].

Ce fut ce dernier ennemi que César se réserva comme le plus redoutable : il chargea Labienus de la guerre contre les Tréviriens, et lui envoya deux légions. Ils n'étaient déjà plus qu'à deux journées de Labienus, quand ils apprirent qu'il venait de recevoir ce renfort : ils résolurent d'attendre, pour l'attaquer, le secours des Germains, et s'arrêtèrent à quinze milles des ennemis. Les deux armées étaient séparées par une rivière dont les bords étaient escarpés et le passage difficile. Il était de l'intérêt de Labienus de ne pas avoir à combattre ensemble les Germains et les Tréviriens, et il essaya d'attirer ces derniers à une action par sa feinte timidité. Il dit tout haut à l'ordre qu'il ne voulait point hasarder une affaire avec les Germains, et qu'il était déterminé à partir le lendemain au point du jour. Comme il avait dans son camp des cavaliers gaulois, il était bien sûr que plusieurs d'entr'eux, portés d'inclination pour les en-

[1] Cæsar, *de bell. gall.* l. 6. c. 2.

nemis, ne manqueraient pas à les informer de sa feinte résolution. Ce qu'il prévoyait arriva; et pour soutenir encore mieux son stratagême, il fit faire pendant toute la nuit, contre la discipline ordinaire des Romains, beaucoup de bruit dans le camp. Le jour paraissait à peine, qu'il sembla moins faire une retraite, que s'abandonner à une fuite précipitée [1].

Les Gaulois crurent inutile d'attendre leurs alliés pour battre des ennemis déjà vaincus par la peur : ils étaient impatiens de saisir un butin qu'ils regardaient comme assuré, et craignaient, par le moindre délai, de le laisser échapper. C'est ce que voulait Labienus. Il profite du désordre qui se met entre eux au passage du fleuve; et les ennemis, attaqués eux-mêmes quand ils croyaient n'avoir que des fuyards à poursuivre, ne peuvent soutenir l'impétuosité de la cavalerie. Ils se dispersent; ils cherchent à gagner les bois, et par-tout la cavalerie les atteint, les frappe, les taille en pièces. Ils se soumettent enfin; et les Germains, qui apprennent en chemin la défaite de leurs alliés, retournent dans leur pays. Les Tréviriens témoignent la sincérité de leur

[1] Cæsar, *de Bell. gall.* l. 6. c. 7.

soumission, en se donnant pour chef Cingétorix, ancien et fidèle ami des Romains [1].

Cependant César était entré, avec cinq légions, dans le pays des Ménapiens, pour les enlever à l'alliance d'Ambiorix. S'il ne put les atteindre au milieu de leurs bois et de leurs marais, il leur fit du moins assez de mal pour les réduire à lui donner des otages. Pour condition principale de la paix qu'il daignait leur accorder, il leur prescrivit, sous peine d'être déclarés ennemis des Romains, de ne point recevoir Ambiorix, ni même aucun message de sa part [2].

Il passa le Rhin une seconde fois pour punir ceux des Germains qui avaient osé donner des secours aux Tréviriens, et pour empêcher Ambiorix de trouver chez eux une retraite. Il apprit que ces Germains, qui avaient bravé sa vengeance, étaient les Suèves, et qu'il était plus difficile de les trouver que de les vaincre. Ils s'étaient rassemblés à l'entrée d'une forêt nommée Bacenis, qui servait de barrière aux Suèves contre les Chérusques, et aux Chérusques contre les Suèves. Il ne jugea pas à propos de pénétrer dans leur sau-

[1] Cæsar, *de Bell. gall.* l. 6. c. 8.
[2] *Ibid.* c. 5. 6.

vage asyle, au risque d'y trouver la disette; mais pour imposer à tous ces peuples la crainte de le voir rentrer encore dans leur pays, il fortifia la tête du nouveau pont qu'il avait établi au-dessus de l'endroit où il avait effectué son premier passage, et en fit couper la partie qui touchait à la Germanie [1].

Rentré dans la Gaule, il envoya Minutius Basilus à travers la forêt des Ardennes, contre Ambiorix, et promit de ne pas tarder à le joindre. Ambiorix, surpris dans sa maison, n'eut le bonheur de s'évader, que parce qu'elle touchait à la forêt. Il eut le tems de fuir pendant que ses gens opposaient une faible résistance aux cavaliers romains qui venaient l'enlever. Toutes ses troupes se dispersèrent dans les bois, les marais, les îles du pays des Eburons [2]. Comme les légions ne pouvaient les y poursuivre, César forma différens corps de Gaulois qui pénétraient par-tout, enlevant hommes et bestiaux, et détruisant tout ce qu'ils ne pouvaient emporter. Mais les Sicambres furent informés au-delà du Rhin que le pays des Eburons était au pillage, et ils voulurent en avoir leur part. Ils passèrent le

[1] Cæsar, *de Bell. gall.* l. 6. c. 9. - 29.

[2] *Ibid.* c. 29. - 31.

fleuve sur des barques ; et comme ils étaient exercés au brigandage, les bois ni les marais ne purent les arrêter. Pendant qu'ils se chargeaient de butin aux dépens d'un peuple qui n'était pas leur ennemi, ils apprirent qu'un butin bien plus riche leur était offert aux dépens des Romains, et qu'à trois heures de chemin était Aduatique, où tout leur bagage était déposé. César en avait laissé la garde à Quintus Cicéron, avec une légion et deux cents cavaliers, et ce lieutenant avait d'abord sévèrement retenu les soldats dans le camp, sans permettre même aux valets d'en sortir ; mais enfin, se croyant bien loin de tout danger, il se relâcha de cette austère discipline ; et quand les Sicambres arrivèrent, le camp était presque vide. Ce fut un officier convalescent qui leur résista le premier ; et quoique bientôt il se trouvât mal de faiblesse, son courage avait rendu le cœur aux soldats. Ceux qui étaient allés au fourrage rentrèrent successivement, et les barbares furent enfin repoussés ; mais il en coûta du sang aux Romains. Les Sicambres n'étaient venus que pour dévaster le pays d'Ambiorix, et ils servirent Ambiorix en faisant du mal à ses ennemis [1].

[1] Cæsar, *de Bell. gall.* l. 6. c. 34.-42.

Septième campagne. An de Rome 702, avant l'ère vulgaire 52.

La Gaule paraissait tranquille, quand César partit pour l'Italie, où, suivant sa coutume, il allait passer l'hiver; mais Rome était dans l'agitation par la mort violente du factieux Clodius; et les Gaulois, bientôt informés des troubles intestins de la république, crurent que ces dissentions retiendraient loin d'eux leur vainqueur, et que le moment était venu de secouer le joug. Ils s'assemblèrent en congrès, suivant leur usage, dans une sombre forêt; car les bois épais étaient leurs temples et leurs salles de conseil. La guerre fut décidée. Si, contre leur attente, César rentrait dans la Gaule, ils jugèrent qu'il leur serait facile de lui couper tout chemin vers ses armées; et, si le succès ne répondait point à leurs espérances, ils décidèrent qu'il valait mieux mourir, que de survivre à leur ancienne gloire et à leur liberté [1]. Tous firent serment de rester fidèles à la conspiration, et les Carnutes s'engagèrent à prendre les premiers les armes. Ils se portèrent à Genabum, aujourd'hui Orléans, et massacrèrent tout ce

[1] Cæsar, *de bell. gall.* l. 7. c. 1.

que le commerce y avait attiré de Romains. La nouvelle de cet attentat fut bientôt portée chez les Arvernes [1].

Entre eux était Vercingétorix, dont le père avait été tué parce qu'il aspirait à la royauté. Le fils, brûlant d'une ambition héréditaire, rassembla ses cliens et les anima de ses fureurs ; mais les chefs, craignant pour leur patrie les hasards de la guerre, le chassèrent de Gergovie, principale ville des Arvernes. Il rassembla dans la campagne une troupe d'indigens et d'hommes perdus, et rentra par la force dans Gergovie, pour en chasser à son tour ses adversaires. Par-tout il envoya des émissaires souffler le feu de la sédition, et bientôt il sut attirer à son parti les Senonais (ceux de Sens), les Parisiens, les Pictons (Poitevins), les Cardurques (ceux de Cahors), les Turones (ou Tourangeaux), les Aulerques (les Manceaux), les Lémovices (Limousins), les Andes (Angevins), et tous les peuples voisins de l'Océan. Tous, d'un commun accord, lui déférèrent le commandement ; tous, pour gage de leur foi, lui donnèrent des otages. Il ne fut plus permis de ne pas se joindre à son parti ; les supplices étaient

[1] Cæsar, *de bell. gall.* l. 7. c. 2. 3.

prêts pour quiconque osait ne s'y pas montrer favorable. Aux fautes qu'il appelait graves, il appliquait la peine du feu ou d'autres supplices non moins cruels; pour les fautes qu'il voulait bien trouver légères, il faisait couper les oreilles ou crever les yeux aux délinquans. La terreur lui donna bientôt une grande armée. Il porta la guerre aux peuples qui restaient fidèles aux Romains. Lucterius, l'un de ses lieutenans, homme farouche comme lui, alla punir les Ruthéniens (ceux du Rouergue), et lui-même marcha contre les Bituriges (ceux du Berry), qui, abandonnés par les Éduens, leurs alliés, ne purent lui opposer de résistance [1].

César, instruit de ce grand soulèvement, se hâte de rentrer dans la Gaule; mais jamais il ne s'était trouvé dans une plus grande perplexité. Il ne voulait point appeler les légions auprès de sa personne, et les exposer à livrer, sans lui, des combats multipliés, pour s'ouvrir un passage; et en même tems, quelque desir qu'il eût de les joindre, il ne pouvait, sans imprudence, confier sa tête même à ceux des Gaulois qui se montraient encore fidèles. Pendant qu'il hésite, il apprend que Lucte-

[1] Cæsar, *de bell. gall.* l. 7. c. 4. 5.

rius, qui vient de soumettre les Ruthéniens, se dispose à faire une irruption dans la province de Narbonne. Il ne peut abandonner cette partie de la domination romaine : il y vole avec le peu de troupes qu'il vient d'amener d'Italie ; il y joint celles de la province, met des garnisons dans les places les plus importantes, repousse Lucterius, et entre chez les Helviens (ceux du Vivarais) [1].

Ils étaient séparés des Arvernes par le mont Cebenna (les Cévennes), alors couvert de neige ; et les Arvernes, qui regardaient cette chaîne comme un mur impénétrable, craignaient si peu de voir arriver les Romains de ce côté, qu'ils ne croyaient pas même qu'un homme seul pût s'y frayer un sentier. Cependant l'armée de César s'y ouvrit une route, en nettoyant la neige à la profondeur de six pieds. Les Arvernes furent frappés de terreur à l'aspect des Romains, et Vercingétorix, qui était encore dans le pays des Bituriges, s'empressa d'accourir à la défense du sien [2].

Mais César n'avait pas dessein de s'y arrêter, et n'y resta que deux jours. Son objet le

[1] Cæsar, *de bell. gall.* l. 7. c. 7.
[2] *Ibid.* c. 8.

plus pressant était de rassembler ses forces. Il arrive à Vienne, et y trouve de la cavalerie qu'il y avait fait passer d'avance. Une marche forcée de jour et de nuit le porte dans le pays des Lingons (de Langres), où deux légions étaient en quartier d'hiver. Il y mande les autres légions, en laisse deux à Agendicum (Sens), et assiège Vellaudunum (Château-Landon), qui se rend après une résistance de trois jours, et lui livre six cents otages. Il part pour Genabum (Orléans), fait garder le pont et les issues, met le feu aux portes et entre dans la place. Elle est pillée et incendiée. De là il s'avance vers les frontières des Bituriges [1].

Vercingétorix, qui était rentré dans ce pays, marche à la rencontre des Romains. César faisait le siége de Noviodunum (Nevers). Déjà il accordait une capitulation aux habitans, et commençait à recevoir des otages, quand, du haut de leurs murailles, ils aperçoivent la cavalerie des Arvernes. Alors ils ferment leurs portes, reprennent les armes et couvrent les remparts. Mais leurs espérances furent cruellement trompées. Vercingétorix fut défait, et César dut, en partie, la victoire

[1] Cæsar, *de bell. gall.* l. 7. c. 9.-11.

à la cavalerie germanique; car il avait toujours des Germains dans son armée. Les malheureux habitans de Noviodunum implorent sa clémence, et lui livrent ceux de leurs citoyens qui ont fait rompre la capitulation [1].

Vercingétorix, abattu de tant de revers qu'il vient d'essuyer à Vellaudunum, à Genabum, à Noviodunum, et sans espérance de défendre le pays contre César, veut au moins ne lui en laisser que le sol. Il dépouille les campagnes et brûle les villes. Ce ne fut qu'à l'instante prière des Gaulois qu'il épargna Avaricum (Bourges), forte et grande ville, située dans une campagne très-fertile. Il se contenta d'y mettre une forte garnison [2].

César était bien sûr d'avoir tout le pays en sa puissance, quand il serait maître de cette place [3]. Il en fit le siége sous les yeux de Vercingétorix, qui campait sur une hauteur voisine, entourée de marais profonds. Les Romains tourmentés par le froid, par des pluies continuelles, et campés dans la boue, éprouvaient tous les maux de la disette, et les assiégés ne se défendaient pas avec moins d'art que de valeur. Leurs murailles, com-

[1] Cæsar, *de bell. gall.* l. 7. c. 12. 13.
[2] *Ibid.* c. 14. [3] *Ibid.* c. 13.

posées de pierres et de charpente industrieusement combinées, avaient l'avantage de résister, par les assises de pierres, à l'incendie; et, par la charpente, aux efforts des béliers. Ils firent une vigoureuse sortie, et les Romains eurent besoin de tout leur courage, pour les empêcher de réduire en cendres leurs travaux. César plaignait ses soldats qui souffraient sans murmurer, et leur offrit même de lever le siége : mais ils refusèrent d'encourir cette honte, après tant d'années de gloire acquise sous ses ordres. Ils s'écriaient qu'il valait mieux mourir que laisser sans vengeance leurs concitoyens massacrés à Genabum par la perfidie des Gaulois. Enfin la place est prise d'assaut, et les soldats, irrités de ce qu'ils avaient souffert, passent les habitans au fil de l'épée, sans distinction d'âge ni de sexe. La fureur leur ôte jusqu'à l'amour du pillage; ils n'y pensent qu'après s'être vengés. A peine de quarante mille assiégés, huit cent purent-ils se sauver auprès de Vercingétorix [1]. Quelle horreur que l'ancienne guerre!

César voulait le forcer dans son camp; mais des soins encore plus pressans l'appelaient dans le pays des Eduens. Le peuple et

[1] Cæsar, *de bell. gall.* l. 7. c. 16.-22.

le sénat y étaient partagés entre deux chefs ; dont l'un, illégalement élu, était ennemi des Romains. César convoqua l'assemblée de cette nation à Décétie (Décise sur Loire), fit casser le chef illégitime, et confirmer le pouvoir de celui qui avait été créé par les druïdes, suivant les lois du pays [1]. Mais pendant qu'il laissait ce court repos à Vercingétorix, celui-ci, par sa fermeté dans le malheur, rendait le courage aux Gaulois consternés, et renforçait la coalition prête à se dissoudre. De l'infortune, qui aurait dû lui ravir jusqu'à l'espérance, il tira des ressources pour augmenter le nombre de ses alliés. Ses affaires étaient rétablies, quand César vint assiéger Gergovie, peu éloignée de la place où s'élève en Auvergne la ville moderne de Clermont [2].

De toutes parts, les accès en étaient difficiles. Elle était située sur une montagne qui, du nom de cette ville, qui n'est plus, porte encore de nos jours celui de Géorgie. Vercingétorix était campé sur la rive opposée de l'Elaver (l'Allier). Les Romains eurent sur lui des avantages ; mais, après avoir été près d'enlever la place, ils se virent dans la né-

[1] Cæsar, *de bell. gall.* l. 7. c. 32. 33.

[2] *Ibid.* c. 29. 30.

cessité de l'abandonner [1]. César eut un pressant motif d'en lever le siége dans les nouveaux troubles qui se déclaraient chez les Eduens, et qui pouvaient entraîner le soulèvement de la Gaule entière. Le chef qu'il avait confirmé dans la magistrature s'était laissé corrompre par l'argent des Arvernes, et pour rendre ennemis des Romains leurs amis les plus zélés, il s'était permis une odieuse calomnie, leur persuadant que César avait fait massacrer toute la noblesse et la cavalerie de la nation qui servaient dans ses armées [2]. Quand le mensonge fut découvert, il avait produit son effet. Les Eduens, sans se donner le tems de vérifier les rapports du traître, et transportés d'une fureur aveugle, s'étaient jetés sur les Romains, avaient massacré les uns, réduit les autres en esclavage et pillé les biens de tous [3].

C'était à Noviodunum qu'était renfermée la fortune des Romains. Cette ville, qui faisait partie de la cité des Eduens, avait semblé d'autant plus sûre, qu'elle appartenait au peuple le plus anciennement ami de Rome. Là étaient déposés les otages qu'on avait reçus

[1] Cæsar, *de bell. gall.* l. 7. c. 36. – 43.
[2] *Ibid.* c. 37. 38. [3] *Ibid.* c. 42.

des Gaulois, les magasins de subsistances, la caisse militaire, le bagage, les chevaux que César avait fait acheter en Italie et en Espagne. Les Eduens y entrent, égorgent la garnison et tous les Romains que le commerce y avait appelés; et comme la place aurait été difficile à garder, ils y mettent le feu, et brûlent ou jettent dans la rivière tout le blé qu'ils ne peuvent emporter. Ils rassemblèrent des troupes sur les bords du Ligeris (la Loire), et ils étaient secondés par la fonte des neiges qui avaient grossi le fleuve [1].

César usa de sa célérité accoutumée pour ne pas laisser aux ennemis le tems d'appeler de plus grandes forces, et atteignit les bords du Ligeris, avant qu'on eût pu recevoir aucun avis de sa marche. Il fut joint par Labienus, qui venait de remporter une victoire sur les bords de la Seine, à la vue de Metiosedum (Melun) [2].

En même-tems, les Eduens, pour ne se réserver aucune espérance de paix, égorgeaient les otages ennemis qui étaient renfermés dans différentes villes, appelaient Vercingétorix et convoquaient une assemblée

[1] Cæsar, *de bell. gall.* l. 7. c. 55.

[2] *Ibid.* c. 56.

générale de la nation à Bibracte (près de Beaune). Vercingétorix y fut revêtu du commandement par un suffrage unanime, et reçut des otages des différentes cités gauloises. Il était supérieur aux Romains en cavalerie ; mais César envoya, au delà du Rhin, lever dans la Germanie des cavaliers et de l'infanterie légère. Il appela aussi de la cavalerie des différentes parties de la Gaule qui lui étaient soumises, et même du pays des Arvernes, la patrie de Vercingétorix [1].

Mais les troupes de ce chef, partageant sa confiance et son audace, jurent qu'elles seront victorieuses. Ses cavaliers prononcent que celui d'entr'eux qui n'aura pas traversé deux fois l'armée romaine, ne sera pas reçu dans sa propre maison, et sera rejeté, comme infâme, par son père, ses enfans et son épouse. Inutiles sermens, vaines imprécations ! Vercingétorix fut défait, et les Germains eurent une part glorieuse à la victoire. Toute sa cavalerie, qui avait fait le serment de vaincre, fut mise honteusement en fuite. Lui-même se réfugia dans Alesia, ville des Mandubiens qui a donné son nom à l'Auxois, et qui était voisine de l'endroit où est aujourd'hui Sémur.

[1] Cæsar, *de bell. gall.* l. 7. c. 63. 65.

La place était assise sur une haute colline, et semblait ne pouvoir être réduite que par un blocus [1].

Vercingétorix, avant d'être renfermé, avait congédié sa cavalerie, avec ordre de faire connaître sa position à toutes les cités coalisées, et de leur demander de prompts secours. Elles servirent avec tant de zèle la cause commune, qu'elles eurent sur pied une armée de deux cent quarante mille hommes de pied, et de huit cents de cavalerie. Tous montraient la meilleure volonté, et personne ne doutait de la victoire.

Mais César avait coupé l'approche de la ville par un fossé large et profond, que soutenaient des murs épais, fortifiés de quatre-vingts tours : d'autres travaux rendaient encore ces retranchemens plus formidables. Déjà la famine régnait dans la place. Un des chefs proposa de suivre l'exemple qu'avaient donné leurs pères au tems de l'invasion des Teutons et des Cimbres, et de manger ceux qui n'étaient pas propres à porter les armes. Le conseil fut d'avis de réserver cette mesure pour la dernière extrémité ; mais de ne conserver dans la place que les gens de guerre,

[1] Cæsar, *de bell. gall.* l. 7. c. 66. 67.

et d'en faire sortir tous les habitans. Ainsi furent chassés de leurs foyers les Manubiens, hommes, femmes, enfans, qui avaient donné un asyle au farouche Vercingétorix. Ils demandaient aux Romains l'esclavage et du pain : César ordonna de ne les pas recevoir [1] : ordre cruel, mais conforme à d'antiques usages qu'on appelait lois de la guerre, et qu'avait dictés la nécessité d'employer tous les moyens de vaincre, pour ne pas subir l'humiliation d'être vaincu.

Alors parut à la vue d'Alesia l'armée des peuples coalisés, et les assiégés se livrèrent aux illusions de l'espérance : elles furent de courte durée. Deux fois les Gaulois furent repoussés avec une grande perte, et peu de jours après, dans une affaire générale, quoique secondés par une sortie vigoureuse de la garnison, ils furent complètement défaits. Les défenseurs de la place, sans espoir et sans ressource, livrèrent Vercingétorix, et les Eduens rentrèrent dans la soumission. César, pour les tenir en respect, résolut de passer l'hiver à Bibracte : les succès de cette campagne furent annoncés à Rome, et le sénat

[1] Cæsar, *de bell. gall.* l. 7. c. 66.-78.

ordonna qu'ils fussent célébrés par vingt jours de fêtes [1].

Huitième campagne. An de Rome 703, avant l'ère vulgaire 51.

Les Gaulois, tant de fois punis de leur amour pour l'indépendance, n'étaient pas encore entièrement façonnés à la soumission ; et tandis que César voulait laisser ses soldats se remettre, pendant l'hiver, de leurs longues fatigues, plusieurs villes se livraient contre lui à de nouveaux desseins. Comme de tristes expériences, plusieurs fois répétées, leur avaient appris que vainement on mettrait en campagne contre les Romains une innombrable multitude, elles formèrent le plan d'un soulèvement général et simultané, dans lequel seraient enveloppés à-la-fois, et sans pouvoir se secourir les uns les autres, tous les corps épars de l'armée romaine [2].

Ce projet était spécieux, mais d'une exécution difficile. Comment, en effet, imprimer cette unité d'action à tant de peuplades indépendantes les unes des autres ? Par quel ressort donner ce mouvement simultané à tant

[1] Cæsar, *de bell. gall.* l. 7. c. 79.-90.
[2] Hirtius Pensa, *de bell. gall.* l. 8. c. 1.

de corps différens? Et si l'un de ces corps agissait avant l'autre, le complot était dévoilé, la trame était rompue et le succès manqué. Comment d'ailleurs imposer silence aux amis que César avait en grand nombre au milieu de tous ses ennemis? S'il était instruit de la conspiration, voler où le premier danger s'annonçait, le dissiper, pardonner ou punir, était pour lui l'affaire de peu de jours; et comme, suivant le projet, il ne devait y avoir nulle part une grande armée, le même succès l'attendait par-tout. Tout arriva comme il était aisé de le prévoir.

César fut instruit de la conspiration. Il n'y avait qu'une légion chez les Bituriges, et elle n'était pas capable de les réprimer; mais César, avec son admirable célérité, paraît au milieu d'eux, encourage ceux qui lui sont restés fidèles, frappe de terreur les ennemis, semble leur ravir le mouvement par un pouvoir magique, et veut bien leur accorder la paix [1].

En même tems, les Carnutes se soulèvent: il approche, et ils sont dispersés [2].

Les Bellovaciens (le peuple du Beauvoisis)

[1] Hirtius Pensa, *de bell. gall.* l. 8. c. 2. 3.

[2] *Ibidem* c. 4.

semblent plus formidables. Leur ligue comprenait les Ambianiens (ceux d'Amiens), les Aulerques (ceux d'Evreux), les Calètes (ceux du pays de Caux), les Vellocaces ou Bellocaces (ceux de Bayeux), les Atrebates (ceux d'Arras), et ils avaient des Germains pour auxiliaires. Campés sur une hauteur défendue par des marais, ils semblaient maîtres de livrer ou de refuser à leur gré le combat. Cependant malgré leur nombre, malgré la force de leur position, ils furent battus, perdirent leur chef, toute leur cavalerie, les plus vaillans hommes de leur infanterie, et se remirent à la clémence de César. Il jugea qu'ils étaient assez punis par les maux qu'ils s'étaient attirés [1].

Les cités s'empressèrent d'imiter la soumission des Bellovaces; ou si quelques-unes différèrent à suivre cet exemple, elles furent bientôt comprimées par lui-même ou par ses lieutenans. Une seule ville fit une plus longue résistance; ce fut celle d'Uxellodunum, dans la province d'Aquitaine. Mais assise sur une montagne, elle ne tirait de l'eau que d'une seule fontaine, et fut obligée de se rendre quand César lui en eut coupé la source [2].

[1] *De bell. gall.* l. 8. c. 7.-22. [2] *Ibid.* c. 23.-43.

Comme c'était son indulgence qni encourageait les Gaulois au soulèvement, il voulut les effrayer par plus de sévérité; il fit couper les poings aux prisonniers qui étaient arrêtés les armes à la main, et les renvoya dans leurs cités, pour effrayer, par leur exemple, ceux qui oseraient les imiter [1].

Cette campagne, dont les Gaulois avaient attendu le changement de leur sort, commença avant la fin de l'hiver, et fut terminée dès le commencement de l'été [2].

Neuvième campagne. An de Rome 704, avant l'ère vulgaire 50.

César, après avoir passé le reste de la belle saison dans l'Aquitaine, pour contenir le midi de la Gaule, alla passer l'hiver dans la Belgique, d'où il avait les yeux ouverts sur le nord. Comme il touchait à l'expiration de son commandement dans cette contrée, et qu'il ne voulait point, avant cette époque, avoir de nouvelles guerres à soutenir, il consacra ses talens à ne donner aux Gaulois aucun prétexte de reprendre les armes, et à leur ôter toute espérance de s'armer avec

[1] Hirtius, *de bell. gall.* l. 8. c. 44.

[2] *Ibid.* c. 46.

succès. Il donna des titres honorifiques aux cités; il récompensa les chefs qui lui avaient montré de l'affection; il ne fit supporter au peuple aucune charge nouvelle, et sut l'amener à préférer sa condition présente à son ancienne liberté, et aux dissentions, aux défiances, aux querelles, aux guerres toujours renaissantes qu'elle entraînait avec elle [1]. Il fit si bien goûter aux Gaulois les charmes de la paix, qu'après avoir montré tant de turbulence, ils ne firent aucun mouvement pendant que César était retenu loin d'eux par la guerre civile, ni même pendant les premières années qui suivirent sa mort.

Plutarque n'hésite point à mettre les campagnes de César dans la Gaule, au-dessus des exploits de tous les généraux de Rome qui l'avaient précédé ou qui s'illustrèrent de son tems. Il établit cette préférence sur l'âpreté des climats où il fit la guerre, sur l'étendue de pays qui en fut le théâtre, sur le nombre, la valeur et la férocité des ennemis qu'il eut à combattre; enfin sur sa douceur pour les vaincus, et sa conduite généreuse avec ses compagnons d'armes. En moins de dix années que dura son commandement, il prit, dit le

[1] Hirtius, *de bell. gall.* l. 8. c. 49.

même historien, plus de huit cents villes, subjugua trois cents nations, et eut plusieurs fois en tête trois cent mille ennemis. On prétendait qu'il avait eu la triste gloire de tuer un million d'hommes et d'en faire autant prisonniers. [1]. Car les anciens mesuraient la gloire de leurs grands capitaines au nombre des hommes qu'ils avaient fait périr: les héros modernes mettent la leur, au contraire, à épargner, s'il est possible, par de savantes manœuvres, le sang de leurs soldats et celui des ennemis.

Tant de conquêtes, faites par César sur les peuples que, de tout tems, les Romains avaient regardés comme les plus redoutables de tous, préparèrent la haute fortune à laquelle le portèrent ses ennemis par leurs inutiles efforts pour l'humilier. Ses anciens partisans redoublèrent d'amour pour un héros environné de tant d'éclat, et chaque jour il en augmenta le nombre. Les uns s'attachaient à lui par ses

[1] Plut. in Cæsare, t. IV. p. 116.—Velleius Paterculus réduit le nombre des morts à 400 mille, et croit que celui des prisonniers fut plus considérable; l. 2. c. 47. Le nombre donné par Plutarque peut être exagéré: celui de Velleius est trop faible, d'après les détails donnés par César lui-même.

qualités aimables et par l'enthousiasme qu'il inspirait; les autres, par l'intérêt et l'espérance. La Gaule était riche; il y recueillit des sommes immenses, et ce fut pour les prodiguer. On passait dans la Gaule pour faire fortune sous sa protection; il envoyait à Rome des trésors, et ils y étaient distribués à ses amis, à ceux qui ne l'étaient pas encore et dont il voulait gagner la bienveillance, à ceux de ses ennemis dont il voulait vaincre la haine [1].

L'amour qu'avaient pour lui ses soldats était une espèce de culte. C'est qu'il partageait leurs peines, et que la patience des fatigues égalait en lui la valeur. On admirait qu'un homme blanc de peau, maigre et délicat, pût encourager, par son exemple, les soldats les plus vigoureux à supporter toutes les peines de corps et toutes les privations [2]. Il affectait de les plaindre en souffrant lui-même comme eux; et après les grandes victoires, quand il ne restait plus aucun sujet de crainte, il les exemptait de tout service et leur permettait de se livrer au plaisir. Il disait que ses soldats étaient capables de se battre tout parfumés.

[1] Plut. in Cæsare, p. 117.

[2] *Ibid.* p. 118.

Hors du commandement, ses officiers étaient ses égaux, ses amis. Dans une marche à travers une forêt, l'un d'eux fut attaqué d'une maladie subite; il n'y avait dans les environs qu'une seule cabane de bûcheron ou de chasseur : César voulut qu'il y couchât, et lui-même passa la nuit sur la terre [1]. Les soldats méprisaient la mort sous ses yeux, heureux de perdre la vie, s'il était content de leur courage ; et ceux qui faisaient la guerre sous ses lieutenans, se piquaient de combattre, comme s'ils eussent été sous ses yeux. Absent, présent, il occupait toute leur pensée, et c'était toujours lui qui excitait leur valeur.

Nous avons vu qu'il passait ordinairement les hivers dans la Gaule Cisalpine; et Pompée lui-même, et tout ce qu'il y avait à Rome de gens qui aimaient la puissance de César, de gens qu'elle intimidait, de gens qui aspiraient à la partager, d'hommes aventureux qui voulaient chercher fortune à la suite du plus heureux des généraux, d'hommes intéressés qui voulaient avoir part à ses largesses, de factieux qui cherchaient à se vendre, y venaient lui former une cour. De là, il envoyait ses soldats aux comices, il exerçait par eux une

[1] Sueton. in Cæsare, c. 68.

grande influence sur le peuple ; et, par les amis, les créatures qu'il avait dans l'ordre sénatorial, il dominait au sénat [1]. Tout cela n'était pas légal ; mais tout cela était dans les mœurs des Romains, et, depuis long-tems, le règne des lois n'était plus.

Fin de l'expédition de César dans les Gaules.

Après avoir suivi César dans la Gaule pendant tout le tems de son expédition, retournons à Rome, et remontons aux événemens qui se passèrent pendant les premières années de son absence.

La division se mettait entre les triumvirs. Pompée lui-même excitait en secret les ennemis de leur puissance, parce que, las de ne faire que la partager, il voulait la réunir sur lui seul. Mais il ne tarda pas à reconnaître que le parti qu'il venait de favoriser deviendrait redoutable pour lui-même. L'intérêt avait formé la première union des trois collègues ; par intérêt, ils la resserrèrent [2]. Crassus vit César à Ravenne ; Pompée le vit à

[1] Plut. in Pompeio, p. 478.

[2] An de Rome 698, avant l'ère vulgaire 56.

Lucques. Cette ville, pendant le séjour qu'y fit César, renferma ce que Rome avait de plus illustre. On y vit jusqu'à deux cents sénateurs, empressés de rendre hommage au proconsul des Gaules. Le nombre des proconsuls et des préteurs était si grand, que l'on compta devant sa porte jusqu'à cent vingt licteurs armés de haches. Les dames de la plus haute distinction n'avaient pas moins d'empressement que les hommes à grossir sa cour.

Ce fut là que se fit un nouvel accord entre les triumvirs. Il fut arrêté entr'eux que Pompée et Crassus auraient le consulat l'année suivante; qu'à l'expiration de leur magistrature, Crassus aurait le département de la Syrie, et Pompée celui de l'Afrique et de l'Espagne; qu'ils en jouiraient pendant cinq ans, et que César serait continué dans le département des Gaules pendant le même nombre d'années [1].

Deux des triumvirs venaient de se créer consuls; mais il fallait qu'ils fussent élus dans les formes, ou que la constitution fût renversée jusque dans ses fondemens : ils parurent

[1] Plut. in Pompeio, *ubi suprà*.—Appian, *de bell. civ.* l. 2. p. 722.

la respecter ; et, par séduction, par corruption, par violence, ils surent rendre le résultat des comices conforme à l'arrangement qu'ils avaient pris. Domitius Ahenobarbus, leur ennemi, et sur-tout ennemi intéressé de César, qu'il voulait dépouiller de son gouvernement, osa se rendre seul leur concurrent [1]. Mais repoussé de la place, poursuivi jusque dans sa maison, il eut un de ses esclaves tué à côté de lui ; et Caton, qui s'était déclaré en sa faveur, fut blessé au bras : la toge de Pompée lui-même fut ensanglantée [2].

Il fallait aussi revêtir des formes légales le partage des départemens que les triumvirs avaient arrêté dans leur conciliabule. Ce fut le tribun Trebonius qui en fit la proposition aux comices, et personne ne daigna s'y opposer, parce qu'on sentait bien que toute opposition serait vaine. Caton seul monta à la tribune. Il obtint avec peine la permission de prendre la parole, et il en profita pendant deux heures entières, traînant son discours en longueur, et ne cherchant qu'à occuper, par des paroles vides de sens, tout le tems de la séance. On

[1] Plut. in Pompeio, p. 479.

[2] Plut. in Catone, p. 257. — Appian. *de bell. civ.* l. 2. p. 723.

voulut l'interrompre, et il s'obstina à continuer ; arraché de la tribune par un licteur, il continua de haranguer ou plutôt de vociférer au milieu de la foule. Le licteur l'entraîna hors de la place ; mais il ne l'eut pas plutôt lâché, que Caton rentra et s'empara de nouveau de la tribune, criant au peuple de le secourir. La même scène recommença plusieurs fois ; le tribun ordonna enfin de le conduire en prison ; et tout le long du chemin, Caton continuait de haranguer le peuple qui le suivait [1]. Il passait pour un sage à Rome, ou peut-être seulement dans l'esprit d'une faction. Parmi nous, des actions semblables seraient taxées de démence.

La force avait présidé à l'élection des consuls ; la ruse et la corruption présidèrent à celle du préteur. Les voix des centuries allaient disposer de cette magistrature en faveur de Caton ; et les triumvirs, qui n'avaient pas de plus grand ennemi, voulaient qu'il ne fût revêtu d'aucune magistrature. Déjà l'on procédait au scrutin ; Pompée le suspendit, sous prétexte qu'il venait d'entendre un coup de tonnerre. Il paraît qu'il l'avait entendu seul ; mais suivant les vieilles superstitions romai-

[1] Plut. in Catone, p. 259.

nes, un tel présage, annoncé par un seul témoin, suffisait pour rompre toute délibération. Le tems qu'on gagna par cette manœuvre fut mis à profit pour acheter les suffrages en faveur d'un suppôt du triumvirat. Le marché était manifeste : on devait s'attendre à une accusation qu'il n'aurait été possible ni de parer ni de combattre ; mais on l'avait prévenue en faisant déclarer par les comices que l'élection dont on allait s'occuper, ne serait pas sujette à la loi portée contre les brigues [1]. C'était ainsi qu'on se jouait des lois, et qu'on annonçait hautement le mépris de toute pudeur.

Caton fut cependant préteur l'année suivante ; mais si, par la plus exacte équité, il soutint dignement l'honneur de sa magistrature, il l'avilit par ses travers. Il venait nuds pieds et sans tunique au tribunal ; et, dans cet équipagne, il prononçait sur le sort des plus illustres citoyens [2]. C'était comme si le président du plus auguste de nos tribunaux y venait siéger en chemise, sans bas et sans souliers : mais souvent chez les anciens on brava la décence par ostentation d'austérité.

[1] Plut. in Catone, page 258.

[2] *Ibid.* p. 260.

Caton ne voulait rien faire comme les autres. Quand il demanda le consulat, il refusa de se prêter à aucune des démarches qui étaient prescrites par l'usage. Il fut rejeté et s'en applaudit [1].

Pompée, après son consulat, n'alla point dans le département de l'Espagne, qu'il s'était fait décerner, et se contenta d'y envoyer ses lieutenans. Il voulait, en restant au centre de la république, en conserver la domination, et ne laisser à César qu'un rôle subordonné. Les bons citoyens et les amis du calme intérieur étaient affligés de cette conduite; mais Pompée charmait la multitude par des fêtes, l'amusait par l'inauguration de son théâtre, et lui donnait le spectacle nouveau d'un combat d'éléphans. Il y avait cent ans que les censeurs avaient ordonné la construction d'un théâtre permanent; mais Scipion Nasica avait représenté que c'était irriter la passion déjà trop vive du peuple pour les spectacles, et favoriser la corruption des mœurs. Ces observations parurent alors avoir tant de justesse, que l'ouvrage, déjà fort avancé, fut démoli. Mais au tems de Pompée ce motif n'existait plus, puisque les

[1] Plut. in Catone, p. 268.

mœurs étaient parvenues à un degré de dépravation qui ne pouvait plus être augmenté. Il était incommode et dispendieux de reconstruire chaque année un théâtre qui toujours, en conséquence de la loi, était renversé après la solennité. Pompée désirait attacher son nom à un édifice public qui ne serait pas moins magnifique que solide. Il fit élever un théâtre capable de contenir commodément quarante mille spectateurs [1]. En comparaison du théâtre de Pompée, les nôtres sont bien méprisables : mais il fallait que presque tout le monde connu, livré à tous les genres d'oppression, versât des larmes, pour que la populace romaine pût s'amuser à son aise.

Si l'on voyait avec douleur Pompée rester à Rome, au lieu de veiller lui-même sur son département, on ne vit pas avec moins de peine le départ de Crassus. Il conçut le dessein de porter la guerre aux Parthes, et lui seul espérait que cette expédition serait heureuse. Il avait l'ambition d'acquérir, en soumettant ces peuples, une gloire qu'il croyait facile; il avait celle de dominer en Asie, pendant que Pompée dominerait en Italie et César

[1] Plut. in Pompeio, p. 479.

dans les Gaules ; il avait celle, sur-tout, d'augmenter encore ses richesses, déjà trop exorbitantes. Les tribuns voulaient le retenir, et leur opposition fut inutile. N'ayant pu vaincre son opiniâtreté, le tribun Atteïus prononça contre lui, devant un brasier ardent, des imprécations solennelles, et le dévoua aux dieux infernaux. Crassus partit et périt dans cette guerre avec son fils. Il commandait une armée de cent mille hommes ; mais leur courage était abattu par les imprécations d'Atteïus : il n'y en eut pas dix mille qui purent se sauver en Syrie [1].

Alors Pompée perdit Julie sa femme, fille de César, qu'on lui reprochait d'aimer jusqu'à la faiblesse. Par cette mort, furent rompus les liens qui attachaient l'un à l'autre le gendre et le beau-père. On pouvait prévoir que leur ambition en ferait bientôt de mortels ennemis, ou plutôt, depuis long-tems, l'orgueilleux et jaloux Pompée haïssait dans César un rival de sa gloire. Mais on a lieu de croire que jusqu'au commencement de la guerre civile, César, plus sincère, eut de l'amitié pour Pompée : c'est au moins ce

[1] Plut. in Crasso, pag. 268. — Cicero ad Attic. l. 4. ep. 13.—Dio Cassius, l. 40. c. 12.

que semble prouver l'attention qu'il eut, jusqu'à cette époque, de lui donner toujours place dans son testament [1]. C'est aussi ce que rend vraisemblable le caractère des deux rivaux : celui de Pompée était sec ; celui de César était ardent.

Pour se rendre nécessaire, et se faire investir du pouvoir absolu, Pompée favorisa l'anarchie. C'était en excitant des séditions qu'on s'élevait aux magistratures : les pierres, les épées, les poignards décidaient des élections ; souvent on employait à-la-fois et l'argent et la violence [2]. Acheter une place n'était pas une honte : le peuple souverain était payé avant d'aller aux assemblées donner son suffrage, et ce souverain nécessiteux approuvait ces marchés qui le faisaient vivre. Nous avons vu qu'ils se faisaient souvent sur la place. Un fait suffira pour faire juger des autres.

Cn. Domitius Ahenobarbus et Appius Claudius Pulcher, consuls en charge, signèrent un traité avec Caïus Memmius et Caïus Domitius Calvitius, candidats pour le consulat de l'année suivante. Ceux-ci promirent de dresser un faux décret du sénat et un

[1] Quintus Tubero apud Suet. in Cæsare, c. 83.

[2] Plut. in Cæsare, p. 131.

faux plébiscite, qui attribueraient aux consuls actuels les provinces qu'ils désiraient obtenir : ils s'engagèrent à faire appuyer ces actes du témoignage de trois augures, qui affirmeraient avoir pris les auspices à cette occasion, et de celui de deux sénateurs, hommes consulaires, qui jureraient avoir assisté à l'assemblée du sénat dans laquelle cette distribution des provinces avait été confirmée. Les deux consuls stipulaient, de leur côté, qu'ils procureraient à Memmius et à Calvitius les suffrages nécessaires pour être élus consuls l'année suivante [1]. Il fallait donc que les assemblées du sénat et celles du peuple fussent également irrégulières ; que les comices ne fussent souvent composés que de quelques malheureux qui se vendaient pour y donner leurs suffrages au plus offrant, et que souvent l'assemblée du sénat ne fût formée que de quelques sénateurs corrompus, qui faisaient des sénatus-consultes pour de l'argent. Les honnêtes citoyens s'abstenaient de briguer des places qui n'étaient plus que des marchandises proposées à l'enchère.

Pendant ces désordres, Pompée était avec

[1] Cic. ad Attic. l. 4. ep. 18.

une armée aux portes de la ville [1]. Il pouvait tout, et la république était sans pouvoir, si l'on pouvait dire qu'il y eût une république quand un général, avec une puissante armée, campait sous ses murs. Si l'on osait quelque chose contre sa volonté, le moindre malheur que l'on eût à craindre était sa réconciliation avec l'infame Clodius [2]. Cependant il affectait de ne pas se mêler des affaires, et l'on sentait que, pour les rétablir, il fallait qu'il s'en mêlât. On parlait de la nécessité de nommer un dictateur, et c'était Pompée que l'on désignait [3]. Il paraissait capable seul d'appaiser les troubles renaissans; et cela était encore plus vrai que ne le pensait le vulgaire, puisque c'était lui qui les favorisait. La proposition en fut même faite par un tribun; mais l'opposition de Caton fut si vive, que les amis de Pompée crurent devoir assurer qu'il n'avait jamais pensé à cette magistrature [4]. Lui-même parlait hautement comme eux; mais il parlait tout autre-

[1] Cic. ad Quintum Fratrem, l. 3. ep. 4.

[2] *Ibid.*

[3] Cic. ad Atticum, l. 4. ep. 16.—Ad Quintum Fratrem, l. 2. ep. 15, et l. 3. ep. 2.

[4] Plut. in Pompeio, p. 482.

ment à ses amis, et il avait tenu un langage fort différent à Cicéron [1].

La république resta six mois sans consuls [2]. Pour cacher l'anarchie, il fallait recourir à des entre-rois : mais, suivant les anciennes constitutions, leur magistrature ne pouvait durer que cinq jours, et l'on vit de suite trente-six interrègnes. On élut enfin deux consuls, Calvinus et Messala ; mais il paraît qu'ils manquèrent de considération, et par conséquent d'autorité.

Le turbulent Milon était alors au nombre des candidats pour le consulat de l'année suivante. Il était le champion de la faction sénatoriale, comme Clodius l'était de la faction populaire. Un jour qu'il se rendait avec sa femme à Lanuvium, accompagné, suivant son usage, d'esclaves armés et de gladiateurs, il rencontra Clodius accompagné de même. Les deux troupes suivirent leur chemin sans s'attaquer ; mais un brave de la suite de Milon crut qu'il était de son honneur d'insulter les gens de Clodius : ceux-ci répondirent, et des injures on en vint aux mains. Clodius se mêla de la querelle et fut blessé. Il se retira

[1] Cic. ad Quintum Fratrem, l. 3. ep. 8.

[2] An de Rome 701, avant l'ère vulgaire 53.

dans une hôtellerie ; les hommes de Milon l'y suivirent et le tuèrent. On crut qu'ils avaient agi par ordre de leur maître ; on assura même que Milon était entré dans l'hôtellerie, avait trouvé Clodius à demi-mort, et lui avait donné le dernier coup.

Il semblait avoir bien servi la patrie, en la délivrant, quoique d'une manière illégale, d'un scélérat factieux qui s'était mis au-dessus de toute loi. Mais la mort de Clodius indigna le parti populaire. Quand Milon rendit compte à l'assemblée de cet événement, en le présentant de la manière la plus favorable, les tribuns qui lui étaient contraires parurent sur la place avec une foule de gens armés. Milon s'échappa sous un habit d'esclave ; et des brigands, sous prétexte de le chercher lui-même et ses amis, frappaient, lapidaient, massacraient les hommes bien vêtus ou qui avaient des anneaux d'or. Des esclaves en armes couraient sur les citoyens désarmés ; on entrait dans les maisons pour faire des recherches, et l'on ne recherchait en effet que ce qui était précieux et facile à emporter. Ce désordre dura plusieurs jours.

Pompée avait eu bien des sujets de haïr Clodius, mais il devait de la reconnaissance à

la faction populaire ; et comme il avait encore besoin d'elle, il ne pouvait se montrer ingrat. D'ailleurs il haïssait personnellement Milon, peut-être parce que Milon était l'homme du sénat. Il se déclara donc contre lui. Celui-ci fut poursuivi avec un acharnement qui tenait de la rage : il semblait qu'il eût privé la république de son dernier appui. Les sénateurs se déclarèrent en faveur de Milon, et prirent le deuil avec ses amis : lui-même ne changea ni d'habits ni de maintien. Le jour du jugement, l'enceinte qui renfermait les juges fut bordée de soldats par ordre de Pompée, qui était alors consul, et même, comme nous le verrons, consul unique, et par conséquent souverain ; la place était remplie d'une populace furieuse, et qui se voyait protégée dans ses fureurs. Le célèbre Hortensius, le sévère Caton, Cicéron et d'autres orateurs devaient parler pour l'accusé. Cicéron parvint seul à prendre la parole : il bégaya le commencement d'une harangue, fut intimidé par les clameurs du peuple et par la vue des soldats, et se tut. Il écrivit dans la suite ce qu'alors il aurait voulu dire ; et cette harangue, qui ne fut jamais prononcée, est

regardée comme son chef-d'œuvre. Milon se retira à Marseille. Il fut condamné en son absence, et supporta son exil avec courage et même avec gaîté [1].

Pompée montra dans toute cette affaire la plus odieuse partialité. Il fit condamner un accusé qui était absous par la voix du sévère Caton et par celle de tous les sénateurs. Il le fit condamner par un sentiment de haine, et non pour venger le meurtre de Clodius qu'il devait détester. C'était le sénat qu'il frappait dans la personne de Milon. En même tems, il faisait absoudre un certain Suffeius, qui s'était mis à la tête des gladiateurs pour forcer l'hôtellerie que Clodius avait prise pour refuge [2].

Il ne se faisait aucun scrupule de prostituer sa protection. Un Minutius Bursa, tribun du peuple, était un véritable brigand. Le peuple, excité par les fureurs de cet indigne magistrat, mit le feu au palais sénatorial. Il fut accusé par Cicéron, et trouva dans Pompée un protecteur. Ce fut Pompée lui-même qui choisit les juges; il les choisit sans doute, tels qu'ils devaient être pour

[1] Appian. *de bell. civ.* l. 2. p. 725. et seq.

[2] Velleius Paterculus, l. 2. c. 47.

absoudre son protégé, et cependant ils le condamnèrent [1].

Nous avons prévenu l'ordre des tems dans le récit des suites qu'eut le meurtre de Clodius. Au commencement de ce grand procès, il fut encore question de recourir à la dictature. Bibulus, qui n'aimait pas Pompée, voulut le priver au moins de la dignité dictatoriale, et proposa de créer un consul unique. Cette proposition fut appuyée par Caton, qui craignait de voir un ambitieux armé d'un pouvoir que les lois elles-mêmes rendaient absolu. La répu' ique vit, pour la première fois, élire un seu. consul, et ce consul fut Pompée. On lui permit, s'il avait besoin d'être soulagé du poids des affaires, de se donner un collègue, mais seulement deux mois après son élection. Pompée, dont la vanité était satisfaite [2], s'attacha dès-lors sincèrement au parti du sénat, peut-être parce qu'il n'avait plus l'espérance d'obtenir, dans le parti du peuple, la faveur dont César jouissait, et parce qu'il ne pouvait espérer de l'abattre qu'en se joignant à la faction contraire [3].

[1] Cic. ad Famil. l. 7. ep. 2.

[2] An de Rome 702, avant l'ère vulgaire 52.

[3] Plut. in Pompeio, p. 482.

Comme c'était lui qui, par son inaction politique, avait été la principale cause des troubles, il lui fut aisé de rétablir le bon ordre ; et il voulut sincèrement le rétablir, parce que, devenu chef de l'Etat, il en sentit la nécessité. Il fit rechercher les perturbateurs du repos public, et ceux qui avaient acquis la magistrature à prix d'argent ; et l'on sent bien qu'il sauva ceux qu'il avait employés ou favorisés lui-même. Ce fut dans ces circonstances qu'il se montra le vengeur de l'odieux Clodius [1]. On peut reconnaître toute la sécheresse de son caractère, à la réponse qu'il fit à l'infortuné Hypsæus, homme consulaire. Hypsæus implorait sa protection : il est vrai qu'il était coupable ; mais il avait été son questeur et son ami. « Vous ne faites par « vos prières, lui dit Pompée, que retarder « l'heure de mon repas [2]. »

Il épousa Cornélie, fille de Q. Métellus Scipion, femme instruite dans les lettres et dans la philosophie. Elle était veuve du jeune Crassus. Après avoir été seul consul pendant sept mois, il s'associa, pour les cinq derniers mois de sa magistrature, Scipion, son beau-

[1] Plut. in Pompeio, p. 483.

[2] Valer. Max. l. 9. c. 5.

père, homme déshonoré et de mœurs dissolues. On ne s'aperçut pas qu'il eût un collègue [1].

Il eut encore toute l'autorité sous les consuls qui lui succédèrent [2]. Marcus Marcellus lui était sur-tout entièrement dévoué. Pompée qui venait de porter une loi qui défendait qu'aucun magistrat n'obtînt un département de Province qu'après un interstice de cinq années, s'était fait continuer pour cinq ans dans le gouvernement d'Espagne. Comme sa qualité de proconsul ne lui donnait aucun commandement dans la ville, il se tenait avec une armée dans les faubourgs [3]. C'était en effet un souverain de Rome, qui faisait sa résidence hors des murs. Il était devenu l'ame du sénat, qui le reconnaissait pour son protecteur, et il maintenait le peuple par la terreur. On affectait de craindre que César n'aspirât à la souveraineté, et on se soumettait à la souveraineté de Pompée [4]. Il est même probable que c'était ce rival qui, par une manœuvre semblable à celle qu'il avait employée

[1] Plut. in Pompeio, *ubi suprà*.

[2] An de Rome 703, avant l'ère vulgaire 51.

[3] Dio Cassius, l. 40. c. 56.

[4] Plut. in Pompeio, p. 484.

contre Lucullus, inspirait ou fomentait du moins les craintes que l'on concevait de César; et qui, par ses émissaires, travaillait à le rendre odieux. C'était un moyen de s'attacher les sénateurs, parce que César n'avait rien fait pour eux pendant son consulat, mais tout pour les chevaliers et pour le peuple. On ne peut douter que César n'eût une grande ambition; mais il paraît incertain qu'il eût rendu cette ambition funeste à la patrie, s'il n'y avait été poussé, et même en quelque sorte, forcé par Pompée. L'ambition de César était noble et généreuse, comme son caractère : celle de Pompée était si désordonnée, qu'il enviait à César jusqu'aux avantages que lui-même lui avait procurés; mais sur-tout il ne pouvait lui pardonner de faire de grandes choses [1].

Cicéron fut cette même année proconsul de la Cilicie. Il ne se trouvait bien qu'à Rome; c'était là seulement qu'il goûtait les jouissances qui convenaient à sa vanité. Le tems de son proconsulat ne lui fut guère plus supportable que celui de son exil; d'autant moins excusable, qu'il se vantait de faire beaucoup de bien dans son département. On le voit dans

[1] Dio Cassius, l. 39. c. 25.

ses lettres toujours occupé de l'admiration de lui-même, de son désintéressement, de sa modération, de ses rares vertus [1]. Naurait-il pas dû trouver, dans ce témoignage que lui rendait son orgueil, une compensation bien douce des agrémens que lui aurait offerts le séjour de la capitale? Il soulageait la Cilicie où régnait une misère affreuse : les habitans épuisés ne pouvaient acquitter leur capitation. On n'entendait dans les villes que cris, que gémissemens; on n'y voyait que des infortunés exténués par les souffrances, et qui conservaient à peine la figure humaine. Appius, prédécesseur de Cicéron dans ce département, avait été un vexateur atroce. A son retour il fut accusé; mais comme Pompée le protégeait, l'accusateur n'osa poursuivre le procès, et Pompée n'eut pas honte de procurer à Appius les honneurs de la censure [2]. Ce tableau que Cicéron nous trace de la Cilicie, devait être celui de la plupart des provinces soumises aux Romains. Il eut à combattre des peuples barbares, dont il fut victorieux, et, dans ses manœuvres, il paraît n'avoir pas manqué d'habileté. Il se rendit maître de plusieurs villes,

[1] Cicero, l. 5. ep. ad Attic. *passim*.

[2] Cic. ad Attic. l. 5. ep. 16.

devant lesquelles il éprouva une vigoureuse résistance [1]. Il eut le bonheur de gagner une bataille près de l'Issus, à l'endroit où, suivant Clitarque, Alexandre avait vaincu le roi des Perses [2]. Il reçut de ses soldats le titre d'*imperator*, et croyait mériter les honneurs du triomphe [3]. Il est probable qu'il les aurait obtenus, sans les troubles qui survinrent dans la république. Il a manqué constamment de courage d'esprit; mais il ne paraît pas qu'il fût un lâche.

Ce fut pendant son séjour en Cilicie, que Cicéron fut contraint de désobliger Brutus, qui deviendra célèbre entre les meurtriers

[1] Cic. ad Famil. l. 15. ep. 4.

[2] *Ibid.* l. 2. ep. 10.

[3] Cic. ad Atticum, l. 5. ep. 20. — On a déjà vu que les honneurs du triomphe supposaient 5,000 ennemis tués sur le champ de bataille. Je n'ai pas trouvé, ou je ne me rappelle pas l'époque de cette loi; mais on l'éludait aisément. Ce fut Caton, qui, pendant son tribunat, fit prononcer le premier une peine contre le général qui enverrait à Rome un faux rapport sur le nombre des soldats qu'il aurait perdus, ou qu'il aurait tués aux ennemis. (Valer. Max. l. 2. c. 8.) Jusque-là les généraux, moyennant de faux rapports, avaient pu se procurer le triomphe, pour d'assez faibles avantages : aussi ne voit-on que triomphes dans les fastes des Romains.

de César. Ce neveu du sévère Caton lui avait recommandé deux hommes qui accablaient d'usures exorbitantes les Salaminiens de l'île de Cypre [1]. Ces infâmes usuriers n'étaient en effet que les prête-noms de Brutus. Nous serons obligés de reconnaître que cet homme, fameux par un crime, eut de véritables vertus : mais l'usure était d'un usage si familier aux Romains opulens, que, séduit par l'exemple, il l'exerçait sans scrupule, comme dans la suite, trompé par la morale de sa patrie, il se fit une vertu de l'assassinat. Il voulait que Cicéron donnât à l'un de ses agens, nommé Scaptius, une place de préfet : en cette qualité, cet homme aurait eu des troupes à ses ordres, pour extorquer, par des exécutions militaires, de l'argent aux malheureux Salaminiens, que la rigueur des contributions forçait à s'endetter. C'était une faveur que Scaptius avait déjà obtenue du dernier proconsul, et il ne s'en était servi que pour tenir, avec ses soldats, le sénat de Salamine bloqué si étroitement pendant plusieurs jours, que des sénateurs étaient morts de faim. Les agens de Brutus ne se contentaient pas du centième par mois, qui fait douze pour cent par an : ils exigeaient quatre

[1] Cicero ad Attic. l. 5. ep. 21.

pour cent par mois, qui faisaient quarante-huit pour cent par année. Brutus, en demandant à Cicéron cet odieux service, ne lui écrivait que d'un ton aigre, arrogant, impérieux. On voit que ce fier républicain avait ce despotisme de caractère qui distingue les zélateurs outrés de la liberté [1]. Cicéron avait alors pour lui peu d'estime : il fallait que Brutus devînt l'assassin d'un grand homme, pour qu'il en fît un héros.

Long-tems lui-même et ses amis n'eurent aussi que fort peu d'estime pour Pompée : c'est ce que témoignent plusieurs traits répandus dans ses lettres, et ce que confirme celle qu'il reçut de Cælius lorsqu'il était encore en Cilicie, et dans un tems où il affectait une grande amitié pour Pompée. « Si vous avez « rencontré Pompée, lui écrivait Cælius, « mandez-moi ce qu'il vous a dit et quelle « volonté il vous a montrée ; car il a coutume « de penser d'une façon et de parler d'une au- « tre : mais il n'a pas assez d'esprit pour ne « pas laisser pénétrer ses desseins [2] ».

Il n'en eut pas du moins assez pour connaître tout le talent et toutes les ressources

[1] Cicero ad Attic. l. 6. ep. 2. 3.

[2] Cic. ad Famil. l. 8. ep. 1.

de César. Il le regarda long-tems comme sa créature, et disait qu'il ne lui serait pas plus difficile de l'abattre, qu'il le lui avait été de l'élever. Il voulut l'abattre en effet, et se perdit.

Il s'était fait renouveler pour cinq ans son gouvernement de l'Espagne, et il avait aussi fait porter par Trébonius, tribun du peuple, la loi qui prorogeait à César, pour cinq années, le gouvernement des Gaules : mais bientôt il voulut, en conservant le sien, que César fût dépouillé. C'était peut-être contre César, comme celui-ci le pensait, qu'il avait en Espagne une armée de sept légions, en pleine paix, et sans aucune apparence de guerre ; et tandis qu'il se réservait de si grandes forces, il demandait que César fût désarmé. Il avait une armée aux portes de Rome, et voulait que César licenciât celle qu'il avait dans les Gaules. C'était usurper lui-même cette puissance, sans contre-poids, à laquelle il l'accusait d'aspirer ; et le sénat l'applaudissait, parce qu'il regardait la puissance de Pompée comme la sienne. Pompée ne pouvait supporter d'égal, et par cet orgueil, il attentait à la république. César, qui ne voulait point reconnaître de supérieur, était mieux d'ac-

cord avec les principes d'une constitution républicaine. C'était lui cependant qu'on accusait de vouloir renverser la république, et Pompée qu'on louait de vouloir la défendre.

César demandait un second consulat, et il demandait en même-temps d'être conservé dans le département des Gaules. Il ne pouvait, suivant la loi, quitter les terres de son département, tant qu'il en jouissait; et, encore suivant la loi, il ne pouvait obtenir le consulat, qu'en venant à Rome le solliciter. Il demanda la permission de le solliciter par ses amis. Pour réponse, Pompée fit renouveler la loi qui défendait de conférer des magistratures aux absens [1]. N'avait-on pas lieu d'être étonné que ce même Pompée qui, n'étant encore que simple chevalier, avait reçu les honneurs du triomphe, et qui avait été revêtu de tant de commandemens extraordinaires, ne pût supporter qu'on eût égard à la demande que faisait César absent, d'un second consulat? Ce qui est plus étonnant encore, c'est que lui-même, dans son troisième consulat, avait obtenu à César, malgré les réclamations de Caton, le privilége de demander le consulat sans quitter sa province : mais Julie, fille de

[1] Plut. in Cæsare, p. 132.

César et femme de Pompée, vivait encore, et elle avait un grand empire sur son époux [1]. Il est vrai que Pompée, en renouvelant la loi qui défendait de conférer des magistratures aux absens, ajouta cette clause : « A moins « que le candidat n'obtienne une dispense ex- « presse [2]. » Ce fut ce qui détruisit l'effet de la loi : car les dix tribuns s'accordèrent à faire donner une dispense à César [3].

Mais le consul Marcellus était l'un de ses plus ardens ennemis, et l'on croit qu'il était excité par Pompée. Il proposa au sénat d'ordonner que César serait obligé de se démettre de son gouvernement, avant le terme qui lui avait été fixé, et de venir, en personne, briguer le consulat. C'était montrer de la passion. Il était injuste de retrancher quelque chose sur le tems pour lequel César avait obtenu le département des Gaules; il l'était de le priver d'une dispense que le peuple venait de lui accorder. Quand cet ordre aurait été juste, il était contraire à la politique; car on sentait bien que César n'y pouvait obéir, sans s'ex-

[1] Cic. ad Attic. l. 7. ep.—Epit. Livii, l. 107.—Appian. *de bell. civ.* l. 2. p. 730.

[2] Dio Cassius, l. 40. c. 56.

[3] Cic. ad Attic. l. 7. ep. 3.

poser à sa perte. On voulait qu'il revînt à Rome réduit à l'état de simple particulier, pour y trouver Pompée tout-puissant et devenu son ennemi. Il n'y aurait pas été plutôt, qu'on se préparait à l'accuser d'avoir enfreint les lois et manqué de respect aux auspices pendant son consulat. Son prétendu crime contre les auspices, était d'avoir méprisé les féries qu'avait publiées son collègue Bibulus. Mais envain l'accusation aurait été ridicule ; aurait-il pu être innocent, attaqué par la haine de Pompée, de Marcellus, de Lépidus, de Bibulus, du sénat, et par l'argent qu'on aurait distribué pour gagner le peuple? Caton promettait avec serment de l'appeler en justice, dès qu'il aurait licencié son armée, et l'on disait hautement que s'il revenait jamais comme simple citoyen, il serait traité comme l'avait été Milon, et réduit à défendre sa cause, entouré de soldats en armes [1]. C'était le forcer de se mettre, pour sa sûreté, au-dessus de la loi, et c'est ce qui lui fit dire après la journée de Pharsale : « Ils m'ont réduit à cette néces-« sité : si j'avais licencié mon armée, ma con-« damnation était prononcée [2]. »

[1] Sueton. in Cæsare, c. 30.

[2] Plut. in Cæsare, p. 149.

Marcellus ne se contenta pas de réduire César à l'alternative de venir, sans défense, se remettre aux mains de ses ennemis, ou de se défendre contre eux à main armée : il se fit un plaisir de l'outrager. César avait fondé aux pieds des Alpes la ville de Novocome (Neufchâtel) avec le droit de cité latine, ce qui rendait citoyens romains les magistrats de cette ville. Marcellus fit priver la colonie de ce droit, et un magistrat de Novocome étant venu à Rome, il le fit battre de verges, pour lui prouver qu'il ne reconnaissait pas en lui le droit de citoyen. Il lui ordonna même d'aller montrer à César les marques du traitement honteux qu'il venait d'éprouver [1]. C'était pousser aux dernières extrémités un homme que l'on devait craindre.

Il fallait se croire bien fort pour se permettre tant d'audace : mais la vanité de Pompée ne savait pas calculer les dangers qu'il provoquait. Quand on lui témoignait des craintes : « Je n'aurai, disait-il, qu'à frapper « du pied la terre, et il en sortira des légions. » Il ne sentait pas que César, après huit ans de guerres soutenues contre les ennemis les plus

[1] Plut. in Cæsare, p. 132.—Appian. *de bell. civ.* l. 2. page 730.

belliqueux, était comme un athlète exercé long-tems loin de son adversaire. Il avait une armée victorieuse qui lui était entièrement dévouée, et, par ses richesses, il en préparait le succès.

Il ne put gaguer Caïus Marcellus, successeur et neveu de Marcus [1]; mais il s'attacha Emilius Paulus, le collègue de ce consul, en flattant sa vanité, et lui confiant des sommes considérables pour élever des édifices publics. Il paya bien plus cher encore le tribun du peuple Curion, qui avait plus de besoins, parce que, prodigue de sa fortune et de celle des autres, il était accablé de dettes. C'était une acquisition d'autant plus précieuse, que Curion, homme sans mœurs, avait beaucoup d'esprit et d'éloquence, qu'il passait pour son ennemi, et qu'il ne serait pas soupçonné de le servir [2].

Pompée travailla à faire nommer un nouveau proconsul des Gaules, à la place de César. La proposition en fut faite par Marcellus, et son collègue garda le silence : mais l'adroit Curion applaudit à la proposition du consul;

[1] An de Rome 704, avant l'ère vulgaire 50. — Plut. in Cæsare, p. 133. — Velleius Paterc. l. 2. c. 48.

[2] Plut. in Cæsare, p. 133. — Vell. Pat. *ubi suprà.*

on crut d'abord reconnaître l'opiniâtre ennemi de César. Alors le tribun ajouta qu'il fallait aussi que Pompée abdiquât le département de l'Espagne, et qu'il n'existait pas d'autre moyen d'assurer le salut de la république. Cet avis souleva la faction de Pompée ; mais le tribun, qui avait pour lui les auditeurs impartiaux, insista avec plus de force, et conclut que si deux rivaux aussi redoutables à la liberté que Pompée et César, refusaient de désarmer en même-tems, il fallait, aussi en même-tems, les déclarer ennemis de la république [1]. Quoique cette opinion fût désagréable à la plus grande partie du sénat et aux amis de Pompée, elle devait plaire à tous les bons esprits. En effet, que gagnait l'Etat en évitant la puissance de César pour tomber sous celle de Pompée ? Ne devait-on pas sentir que le sénat voulait que Pompée eût une autorité sans bornes pour l'exercer lui-même sous sa protection, et que Pompée, trompant les sénateurs, mettrait également sous le joug eux, les chevaliers et le peuple ? Si même on se trompait dans cette dernière conjecture, n'était-ce pas renverser la cons-

[1] Plut. in Cæsare, p. 132. — In Pompeio, p. 487. — Appian. *de bell. civ.* p. 732.

titution, que d'investir un seul ordre de tout le pouvoir, et d'humilier, d'asservir les deux autres ?

Aussi Curion fut-il reconduit à sa maison aux bruits des applaudissemens du peuple, et l'on jeta des fleurs sur son passage. On lisait à Rome des lettres de César qui mandait que tout ce qu'il voulait, c'était que Pompée et lui se démissent de leurs gouvernemens, déposassent les armes et rendissent compte de leur conduite. Ces lettres étaient agréables au peuple, et il chérissait d'autant plus César, qu'il lui voyait à-la-fois un grand pouvoir et une grande modération [1].

Il est à remarquer que Cicéron avait contribué à faire accorder à César le privilége de ne pas venir solliciter en personne le consulat, et qu'il avait mis Cælius dans les intérêts de César [2]. Cependant ce même Cicéron se déclara contre César en faveur de Pompée. Mais il aspirait aux honneurs du triomphe; il ne croyait pas César bien disposé en sa faveur, et le trouvait trop peu

[1] Appian. *ubi suprà.*

[2] Cic. ad Attic. . 7 ep. 1.

reconnaissant des services qu'il lui avait rendus, et trop libéral envers d'autres : mais il était content de Pompée qui le trompait peut-être, en l'encourageant à solliciter le triomphe et en promettant de le soutenir dans sa demande [1]. Il oubliait qu'en se plaignant de l'ingratitude de César, il se montrait lui-même ingrat envers ce grand homme, à qui il devait encore une somme d'argent très-considérable [2]. Dans le parti qu'on lui vit prendre, il semble n'avoir été conduit que par sa vanité blessée.

Les ennemis de César prirent un faux prétexte pour l'affaiblir. Ils firent courir le bruit que les Parthes menaçaient la Syrie, et le sénat ordonna que Pompée et César donneraient chacun une légion pour leur résister. Par cet ordre, c'était César qui les fournissait toutes deux; car il en avait emprunté une de Pompée, et celui-ci la lui redemandait. César satisfit, sans hésiter, à la demande du sénat; mais les soldats de ces deux légions, qu'il accabla de caresses et de récompenses, lui restèrent toujours dévouées. Elles ne passèrent point en Syrie, où elles n'étaient pas

[1] Cic. ad Attic. l. 7. ep. 3.

[2] *Ibid.* ep. 3. l. 5. ep. 1.

nécessaires, et elles furent données à Pompée [1]. Retenues d'une manière odieuse, comme l'avoue Cicéron, et presque ennemies, elles n'inspiraient pas de confiance à leur nouveau général, et l'on peut dire qu'elles l'affaiblissaient plutôt qu'elles n'ajoutaient à ses forces [2].

Les transfuges du camp de César et les commissaires qui lui avaient porté l'ordre de renvoyer les deux légions, se plurent à flatter Pompée. Ils assurèrent que César, qui était en effet adoré de ses troupes, en était détesté ; que ses affaires étaient, en quelque sorte, ruinées, et que ses soldats n'attendaient que leur entrée en Italie pour se déclarer en faveur de Pompée. C'était ainsi qu'ils gonflaient cet homme présomptueux d'une vanité qui devait le perdre. Comme il était sans crainte, il ne daignait faire aucuns préparatifs, et semblait compter en effet sur ces légions qui sortiraient de dessous la terre, dès qu'il voudrait la frapper. Il croyait que, pour vaincre César, il ne faudrait que des harangues et des décrets [3].

Cicéron, qui avait eu une longue conver-

[1] Plut. in Pompeio, p. 485. — In Cæsare, p. 132. — Appian. p. 734.

[2] Cic. ad Attic. l. 7. ep. 13.

[3] Plut. in Cæsare, p. 132.

sation avec Pompée, lui avait reconnu la plus mauvaise volonté pour la paix, le plus profond mépris pour César, et la plus folle confiance en ses forces, qu'il appelait celles de la république [1]. Quoique Cicéron penchât pour le parti de Pompée, il n'avait pour lui que peu d'estime, et sentait que les chefs combattraient pour leur puissance, aux périls de l'Etat [2]. Loin de mépriser les forces de César, il prévoyait toute celle que lui donnerait toute la jeunesse, et la foule de gens perdus et d'hommes aventureux qui embrasseraient sa cause. « Pourquoi, disait-il, commençons-« nous à résister à César? Le mal n'est pas « plus grand que lorsque nous lui prorogions « le commandement pour cinq années, ou que « nous arrêtions qu'il aurait le privilége de « solliciter le consulat en son absence : à moins « que nous ne lui ayons donné exprès des « armes, pour avoir le plaisir de le combattre « maintenant qu'il est bien préparé [3]. » C'était ainsi que s'exprimait Cicéron, et cependant il ajoutait qu'il parlerait comme Pompée. Il disait naïvement : « Comme le bœuf suit le « troupeau, je suivrai les honnêtes gens, ou

[1] Cic. ad Attic. l. 7. ep. 8.
[2] *Ibid.* ep. 3. [3] *Ibid.* ep. 6.

« ceux qui se disent tels, quand ils courraient « au précipice. » Mais il disait aussi : « Eh ! « pourquoi combattre ? Pour être proscrits si « nous sommes vaincus, et pour être esclaves « si nous sommes vainqueurs [1]. » Il pensait donc que son ami ne serait vainqueur que pour mettre les Romains en esclavage.

Malgré sa partialité, il ne pouvait se dissimuler les fautes ni les injustices de Pompée. De son aveu, c'était Pompée qui avait augmenté la puissance de César, qui lui avait donné des armes, qui était devenu son gendre, qui lui avait fait proroger le gouvernement de la Gaule, qui avait été le fauteur de ses lois, qui même lui avait conseillé de les porter, qui avait voulu qu'il pût solliciter le consulat sans venir à Rome. Il ne voulait donc la guerre que pour détruire son propre ouvrage, et il voulait que tout le monde fût ennemi de César, parce que lui-même commençait à le haïr [2]. Il semble que la plus forte raison qu'ait eu Cicéron de se joindre au parti de Pompée, fut celle qu'il ne fait qu'énoncer en passant : c'est qu'il prévoyait qu'il était perdu s'il ne servait pas Pompée,

[1] Cic. ad Attic. l. 7. ep. 7.
[2] *Ibid.* l. 8. ep. 3.

et que celui-ci vînt à rétablir ses affaires. Il sentait donc que ce Pompée, dont il se disposait à embrasser la cause, serait vindicatif et cruel dans la victoire. Mais il hésitait encore, parce qu'il voyait bien que le grand nombre désirait une révolution et se déclarait en faveur de César [1].

Ces expressions d'un homme qui voyait les choses de près, qui vivait au milieu des affaires publiques, qui en connaissait personnellement les acteurs, sont bien plus précieuses à recueillir que les narrations de Plutarque, d'Appien, de Dion Cassius, qui vivaient long-tems après. Ce qui paraît certain, c'est que César devait l'emporter, parce qu'il avait pour lui le vœu de la plus grande partie des Romains; et que si Pompée avait dans le sénat un parti plus puissant, c'est que s'étant uni, au gré de ses intérêts, tantôt à la faction du sénat, et tantôt à celle du peuple, il était toujours revenu à la première; au lieu que César, toujours chéri du peuple, n'avait jamais flatté l'orgueil sénatorial.

Pendant que ses ennemis agissaient contre lui avec un emportement qui tenait de la fureur, il aggravait leurs torts en ne montrant

[1] Cic. ad Attic. l. 8. ep. 1.

que de la modération ; sans doute il risquait peu d'en montrer, puisqu'eux-mêmes étaient incapables d'en avoir. Il s'en tint d'abord à la proposition faite par Curion ; mais Scipion, le beau-père de Pompée, et le consul Lentulus s'écrièrent qu'il ne fallait pas, contre un brigand, promulguer des décrets, mais tirer les épées [1]. Il se relâcha encore de ses prétentions ; et dans l'assurance, si l'on veut, de n'être pas pris au mot, il offrit d'abdiquer le gouvernement de la Gaule Transalpine, et de ne conserver que celui d'Illyrie avec deux légions : mais ses ennemis ne voulaient rien entendre. Il fut décrété que s'il ne licenciait pas son armée à jour fixe, il serait poursuivi comme ennemi de la patrie. Les tribuns Marc-Antoine et Quintus Cassius s'opposèrent au décret ; ils furent chassés honteusement, ou feignirent de l'être et de n'avoir plus de sûreté. Ils prirent la fuite pendant la nuit, déguisés en esclaves. Curion, qui était venu apporter les dernières dépêches de César, les suivit. Ces dépêches devaient amener la paix, si on l'avait désirée sincèrement. Elles portaient que César était prêt à quitter le commandement, si Pompée consentait lui-même à le déposer ; mais

[1] Au de Rome 705, avant l'ère vulgaire 49.

que si Pompée s'obstinait à le retenir, il se mettrait en marche pour venger à-la-fois son offense et la patrie [1]. L'insulte dont Curion et les deux tribuns avaient été l'objet, le servit bien. Il présenta aux soldats ces hommes revêtus d'une magistrature inviolable, qui avaient été mis dans Rome en danger de leur vie pour avoir fait leur devoir, en défendant une loi sanctionnée par le peuple.

A peine avaient-ils quitté Rome, que le sénat, comme dans un péril imminent pour l'Etat, investit Pompée et les consuls d'un pouvoir absolu, par la terrible formule en usage dans les plus grands dangers. Mais les consuls n'étaient plus rien : les magistratures n'étaient que de vaines décorations; Rome n'avait que deux hommes, César et Pompée, et n'avait plus que le choix de l'un des deux pour maître. Bien des gens croyaient César capable d'envahir l'autorité si l'on refusait de la lui remettre, et Pompée attendait que les Romains fussent réduits à la lui confier à lui-même : mais il mettait toute sa politique à hâter ce moment. Comme autrefois il avait favorisé ou suscité des troubles pour forcer les Romains à le charger de les appaiser, il

[1] Plut. in Cæsare, p. 134.

s'étudiait à faire naître la guerre civile, pour qu'ils le revêtissent du commandement. Il la disait inévitable; et pendant qu'on tremblait, il faisait des promenades de plaisir dans l'Italie, ou restait inactif à Rome, et n'opposait à César que des délibérations et des sénatus-consultes. Il attendait que le danger fût extrême, pour se voir confier un pouvoir sans bornes [1], et il voulait sur-tout la guerre civile, pour n'être pas obligé de se rendre à son gouvernement d'Espagne.

Pendant qu'il tenait cette conduite, César mettait le meilleur ordre dans la Gaule Transalpine, et n'avait pas à craindre qu'il s'y élevât de troubles en son absence. Déjà il était dans la Gaule Cisalpine. On apprit à Rome qu'il était parti de Ravenne: on disait même qu'il avait avec lui toutes ses forces; c'était une erreur, mais elle lui était utile. Il avait, suivant son usage, cru moins nécessaire d'employer beaucoup de bras, que d'étonner ses ennemis par sa célérité. Sa seule légion de la Gaule Cisalpine l'accompagnait, et il avait envoyé ordre au reste de ses troupes, qui était en quartier d'hiver, de le suivre. Un ancien décret dévouait aux dieux infernaux

[1] Appian. *de bell. civ.* l. 2. p. 738.

tout commandant de la Gaule qui, même avec une seule cohorte, passerait le Rubicon, qui séparait la Gaule Cisalpine des Etats de Rome. Quand César fut sur le bord de ce ruisseau, il peut être vrai qu'il ait hésité; non qu'il fût capable de superstition; mais il sentait qu'en reculant, il était perdu, et qu'en avançant, il déclarait la guerre à sa patrie. Ami de la gloire, il devait craindre aussi le jugement de la postérité. « Le sort en est jeté, » s'écria-t-il enfin, et il franchit cette étroite et terrible barrière [1].

A cette nouvelle, Rome tombe dans la stupeur. Pompée, le lent et taciturne Pompée, car c'est ainsi que Cicéron le qualifie quelque part, est contraint d'avouer sa faiblesse. Avec les deux légions qu'il avait reçues de César, et les nouvelles levées, il ne croyait pas avoir plus de trente-deux mille hommes. « Frappe « du pied pour en faire sortir des légions, » lui dit un plaisant qui ne l'aimait pas, et qu'avaient choqué ses forfanteries. « Tu nous « as donc trompés, » lui dit Tullus, et il fut d'avis d'envoyer une députation à César pour entrer en accommodement: Tullus seul était

[1] Plut. in Pompeio, p. 489. — Appian. *de bell. civ.* l. 2. p. 759.

sage. Caton conseilla de donner à Pompée le commandement de toutes les forces de la république, quand la république n'avait pas de forces. Cet avis passa; mais Pompée, tout puissant par décret, n'en avait pas plus de puissance réelle. Il n'avait ni troupes dont il fût sûr, ni place de retraite, et n'osait armer le peuple, dans la juste crainte qu'il ne se tournât contre lui. L'autorité des magistrats était méconnue. Par-tout on tremblait : les citoyens qui étaient hors de Rome y venaient chercher un asyle; ceux qui étaient dans Rome se hâtaient d'en sortir, pour chercher leur sûreté à la campagne. Tout le monde donnait des avis à Pompée; tout le monde osait le contredire : on parlait beaucoup, on ne s'entendait pas, et lui même était aussi embarrassé que les autres [1].

Pendant qu'on perdait du tems, César se rendait maître d'Ariminum (Rimini). On s'attendait à le voir cruel dans sa vengeance et à retrouver en lui un nouveau Phalaris [2]; mais plus il s'avançait, moins il trouvait d'obstacles, parce qu'il était précédé par le bruit de sa clémence. Les villes lui ouvraient

[1] Plut. in Pompeio, p. 489.—Appian. p. 741.

[2] Cic. ad Att. l. 7. ep. 12.

leurs portes. Ses ennemis, dès qu'ils tombaient entre ses mains, devenaient ses amis : ceux qui avaient été jusqu'alors indifférens, se joignaient à eux pour grossir son armée. Il répétait par-tout qu'il ne désirait que la paix, et qu'elle se ferait bientôt si Pompée consentait à une entrevue. Il paraissait la désirer ; il l'offrait, il la sollicitait. Cicéron, qui connaissait Pompée, était bien sûr qu'il ne l'accorderait pas, ou que s'il entrait en négociation, il ne consentirait à rien conclure [1].

Les amis de César osaient se montrer même dans Rome, et Pompée, après tant de bravades, lorsqu'il était loin de son rival, fut obligé d'en sortir. Il alla se cacher, en quelque sorte, à Capoue avec les deux légions qu'il avait reçues de César. Les consuls et la plus grande partie des sénateurs le suivirent. Il menaça de traiter en ennemis de la république ceux qui ne le suivraient pas ; et cette menace attira dans son parti, par la crainte, la plupart des gens qui avaient quelque chose à perdre. Quelques citoyens qui jusque-là s'étaient montrés amis de César, se joignirent à la troupe fugitive : on fut étonné de voir s'y réunir ce Brutus qui n'avait jamais

[1] Cicero ad Attic. l. 8. ep. 15.

voulu parler à Pompée, assassin de son père [1].

Personne ne savait ce que voulait faire Pompée, et peut-être n'en savait-il rien lui-même [2]. C'est ce que pensait Cicéron. Il écrivait à son ami Atticus : « Où et comment « pourrons-nous nous relever, nous dont le « général est si peu général, comme vous « l'observez vous-même, et a si peu de pru« dence, comme le prouvent les faits [3] ? » Il croyait qu'indépendamment de toutes les fautes que Pompée avait faites depuis dix ans, il n'y avait pas de condition qu'il n'eût mieux valu subir que de prendre la fuite. Toutes les espérances de l'Etat, ajoutait-il, sont fondées sur des troupes que César s'est attachées, et qu'on peut regarder à-peu-près comme ennemies. On faisait quelques levées; mais elles ne procuraient que des hommes de mauvaise volonté, qui avaient horreur du métier des armes. On avait si peu d'espérance, que Caton lui-même aurait mieux aimé plier sous le joug que hasarder de combattre [4]. César négociait ; mais en

[1] Plut. in Pompeio, p. 490.
[2] Cic. ad Attic. l. 7. ep. 12.
[3] *Ibid.* ep. 13.
[4] *Ibid.* ep. 15.

même tems il faisait des levées, il occupait des places, il s'entourait de garnisons [1]. Cicéron appelle cela de la scélératesse : si César avait tenu une conduite différente, ç'aurait été de la stupidité.

Pompée avait envoyé Domitius Ahénobarbus à la défense de Corfinium avec trente cohortes, et Domitius fut livré par la garnison à César avec tous les sénateurs qui l'avaient accompagné. César leur accorda la liberté, et Domitius profita de la sienne pour aller se joindre à Pompée [2].

Celui-ci ne se crut pas en sûreté dans Capoue : il se retira à Brundusium (Brindes), qui fut bientôt investi par César. On fortifie d'ordinaire une place, dans le dessein de s'y défendre : Pompée n'augmenta les fortifications de Brundusium et n'en mura les portes, que pour favoriser sa fuite et abandonner les habitans à la merci du vainqueur [3] Pendant qu'il travaillait à se renfermer lui-même du côté de terre plus étroitement que n'aurait fait l'ennemi, tout allait dans Rome à l'ordinaire. Les préteurs rendaient la justice,

[1] Cic. ad Att. l. 7. ep. 18.

[2] Appian. *de Bell. civ.* l. 2. p. 742.

[3] Plut. in Pompeio, p. 491.

les édiles préparaient des jeux, et ce qu'on appelait les honnêtes gens prêtaient à usure. Les municipes et les gens de la campagne étaient loin de plaindre Pompée, dont ils redoutaient le ressentiment et la cruauté [1].

Pompée passa trois jours à embarquer ce qu'il avait de troupes, et mit à la voile dans le dessein d'aller attendre en Asie les renforts qu'il avait mandés. César, pour entrer dans la place, n'eut que la peine de détruire, avec l'aide des habitans, la maçonnerie qui en masquait les portes. Il admira que son rival, maître de la mer, et qui n'avait qu'à gagner du tems jusqu'à l'arrivée de son armée d'Espagne, eût abandonné une ville qui pouvait faire une longue résistance. Il admirait de se voir, en soixante jours, maître de l'Italie entière, sans avoir versé une goutte de sang. Il fut bien secondé par les troupes que Pompée y avait distribuées pour la défendre, et qui ne servirent qu'à en faciliter à son rival la possession. Ses lieutenans lui soumirent la Sicile et la Sardaigne [2].

On n'est pas étonné de voir César relever les fautes de Pompée; mais Cicéron, ami

[1] Cic. ad. Att. l. 9. ep. 12.

[2] Plut. in Pompeio, p. 492.

de ce dernier, en portait un jugement encore plus sévère. Il l'avait toujours regardé, non-seulement comme un très-mauvais politique, mais encore comme un très-mauvais général. Il ne lui trouvait ni courage, ni résolution, ni force, ni diligence, et il était d'ailleurs persuadé qu'il serait atroce dans la victoire [1]. « Il désire fort, écrivait-il, une « domination semblable à celle de Sylla : il « n'y a rien qu'il ait fait voir plus claire- « ment. Il ne laissera pas en Italie une tuile, « s'il réussit. Ses menaces sont terribles contre « les riches et contre ceux qui ne l'ont pas « suivi [2]. Il se plaît à répéter : Sylla l'a pu, « et je ne le pourrais pas [3] ! Son dessein est « de faire périr d'abord Rome et l'Italie par « famine, d'enlever l'argent des riches, de « dévaster les campagnes et de mettre le « feu par-tout. Il ne se promet pas de mieux « traiter la Grèce, et croit que le butin « qu'il y abandonnera aux soldats, doit le « mettre au-dessus de César [4]. On ne parle, « dans son camp, que de proscriptions, et

[1] Cic. ad Attic. l. 7. ep. 21. l. 8. ep. 16.
[2] *Ibid.* l. 8. ep. 11. l. 9. ep. 7.
[3] *Ibid.* l. 9. ep. 10.
[4] *Ibid.* ep. 7. 10.

« l'on se plaît à rappeler ce qu'on nomme « le règne de Sylla [1]. »

Voilà ce que pensait de Pompée un homme d'un grand esprit, qui le voyait et l'entendait tous les jours [2]; et des modernes parlent encore aujourd'hui de Pompée, comme auraient

[1] Cic. ad Attic. l. 9. ep. 11.

[2] On peut être étonné de ce qu'un homme qui pensait ainsi de Pompée, s'est jeté dans son parti; mais il ne faut pas oublier que Cicéron, membre du corps sénatorial, auquel il n'avait pas été appelé par sa naissance, était tout sénateur, et devait avoir de l'éloignement pour César, protecteur du parti populaire : mais ce fut surtout sa vanité blessée qui l'aliéna de ce grand homme. César qui réunissait à un haut degré tous les talens dont brillait Cicéron, à une gloire militaire à laquelle Cicéron ne pouvait prétendre, avait pour lui beaucoup d'estime : mais on peut croire que ce sentiment n'allait pas jusqu'à l'admiration, et Cicéron était mécontent s'il n'était pas admiré. César lui prodiguait des témoignages d'estime et d'amitié, et, dans l'occasion, il l'aidait de sa bourse; mais Cicéron n'était pas encore satisfait. Il trouvait que César était trop peu reconnaissant de je ne sais quels services qu'il lui avait rendus, et trop libéral envers d'autres. (Cic. ad Attic. l. 7. ep. 3.) Il était sans doute bien difficile de contenter un homme qui long-tems avait mis Pompée au nombre de ses envieux, et qui, dans une circonstance où Caton ne lui fut pas favorable, se figura que cet homme austère agissait par envie. Il put bien aussi se croire envié par César.

fait ses flatteurs dans le tems de sa plus haute fortune. Ce qui est bien remarquable, c'est que nous n'avons pour accusateurs de César que ses ennemis, et que ce sont les amis de Pompée qui accusent et condamnent cette froide idole du sénat.

César n'annonçait que grandeur et générosité. Il déclarait qu'il voulait employer la plus grande douceur, et chercher à se réconcilier avec Pompée. « Essayons, écrivait-« il à ses amis, essayons ce moyen de réunir « toutes les volontés en notre faveur, et de « nous procurer une victoire durable. Les « autres, par la cruauté, n'ont pu se sous-« traire à la haine, ni jouir long-tems de la « victoire. Je n'en excepte que Sylla; mais « je ne veux pas l'imiter [1]. Employons un « nouveau moyen de vaincre, en nous ren-« dant forts par la clémence et la libéralité [2]. » Ce ne sont point là les expressions d'un manifeste destiné à être rendu public, mais celles d'un homme qui épanche son cœur dans le sein de l'amitié. Nous l'avons vu,

[1] Et toujours Pompée se promettait d'imiter le sanguinaire Sylla.

[2] Lettre de César, insérée dans celle de Cicéron à Atticus, l. 9. ep. 7.

nous le verrons encore renvoyer libres tous les hommes attachés à Pompée qui tombaient en sa puissance, et leur permettre même d'aller se joindre à son ennemi. « S'ils sont « reconnaissans, disait-il, ils exhorteront « Pompée à mieux aimer être mon ami que « celui de gens qui furent toujours ses plus « grands ennemis et les miens, et qui, par « leurs artifices, ont réduit la république en « l'état où nous la voyons [1]. »

On dira que César était clément par politique, et que même cette lettre le prouve. Disons plutôt qu'en lui la politique prenait l'empreinte de son caractère. C'est parce qu'il avait un cœur humain, qu'il croyait que la saine politique lui conseillait l'humanité. C'était aussi par politique, mais avec un caractère différent, que Pompée voulait triompher avec cruauté. La politique est belle, quand elle conseille le bien.

Nous avons vu Pompée, en sortant de Rome, déclarer qu'il traiterait comme également coupables, et ceux qui resteraient

[1] Lettre de César, insérée dans celle de Cicéron à Atticus, l. 9. ep. 7.—Pour moi, ce peu de lignes renferment toute la justification de César. Je ne crois pas que la fausseté puisse s'exprimer ainsi.

dans la ville, et ceux qu'il trouverait dans le camp de César. César, au contraire, n'obligeait pas les citoyens auxquels il témoignait de l'amitié, de prendre les armes en sa faveur. Il donna même à Cicéron le conseil de rester à Rome. « Qu'y a-t-il de plus « convenable, lui écrivait-il, à un honnête « homme, à un homme tranquille, à un « bon citoyen, que de se tenir hors des dis- « cordes civiles? Rendez justice à mon ca- « ractère et à mon amitié, et vous ne trou- « verez rien de plus sûr et de plus honnête « que de vous tenir étranger à toute que- « relle [1]. »

Entré à Brundusium, il n'avait pas de flotte pour se mettre à la poursuite de Pompée. Il ne devait pas non plus laisser derrière lui l'armée que ce général avait en Espagne, et qui semblait être sa plus grande ressource. Il prit le chemin de Rome. Il y fit son entrée sans aucune résistance. On avait craint d'abord d'y voir se renouveler les vengeances sanguinaires de Marius et de Sylla ; mais quand on le vit entouré d'hommes qui lui avaient donné les plus graves sujets de plaintes ;

[1] Lettre insérée dans celle de Cicéron à Atticus, l. 10. ep. 8.

quand il eut prononcé qu'il traiterait comme amis tous ceux qui s'abstiendraient de lui faire injure ; quand on eut reconnu que toute sa conduite s'accordait avec ses discours, la crainte fit place à la sécurité, et même, dans le cœur du peuple, à l'amour.

Il ne faut pas dissimuler le seul acte de violence qu'il se soit permis, et que les circonstances rendaient nécessaire. Il avait besoin d'argent. D'immenses richesses avaient été entassées dans le trésor, et les plus terribles imprécations avaient été prononcées contre quiconque oserait y toucher, si ce n'était pour repousser une invasion des Gaulois. César disait que ces imprécations ne devaient plus causer de scrupules, puisque, par ses victoires, la république était délivrée de toute crainte de la part de ce peuple, et il força le trésor. Le tribun Métellus voulut s'opposer à cet attentat, et César le menaça de mort. « Songe, lui dit-il, qu'il m'est plus « aisé de te punir que d'en donner l'ordre [1]. »

Ses ennemis firent grand bruit de cette violence. Si elle fut criminelle, Pompée avait commis le même crime en intention. Il avait envoyé ordre aux deux consuls, dans le

[1] Plut. in Pompeio, p. 491. — In Cæsare, p. 139.

tems qu'ils étaient à Capoue, de retourner à Rome pour enlever le trésor. Ils y allèrent en effet, et en sortirent à la hâte, sur la fausse nouvelle que César approchait, et qu'on voyait déjà quelques-uns de ses cavaliers [1].

César ne sortit de Rome que pour aller soumettre l'Espagne par insinuation et par la force. Il eut à combattre les ennemis, le désavantage de la position et la disette. Il éprouva quelques échecs ; mais les difficultés qu'il eut à vaincre lui donnerent l'occasion de développer les plus rares talens. Il finit par forcer l'armée ennemie de se remettre à sa discrétion, et il en renvoya les chefs à Pompée [2]. Il n'en excepta pas même le féroce Pétréius, qui, pendant la négociation, avait tué les guerriers césariens que trop de confiance en l'armistice attirait dans son camp, et n'avait pas même épargné l'un de ses propres tribuns qui voulait s'opposer à ses fureurs.

Les troupes furent licenciées. A son retour, César prit Marseille, qui s'était déclarée contre lui, et qui avait soutenu, pendant son séjour en Espagne, un siége vigou-

[1] Cæsar in Comm. *de Bello civ.*

[2] Appian. l. 2. p. 745.

reux contre ses lieutenans. Il épargna cette ville en faveur de son origine grecque et de sa célébrité ; mais il lui ôta ses priviléges et une partie de son territoire [1]. Pendant que rien ne lui résistait où il se trouvait en personne, il était malheureux par ses lieutenans. Curion, après avoir fait la conquête de la Sicile, était passé en Afrique : il y perdit les deux légions qu'il commandait et la vie. Juba, roi de Mauritanie, allié de Pompée, fit mettre à mort tous les Romains qui n'avaient pas péri dans l'action. Caïus Antonius ne fut guères plus heureux dans l'Illyrie. Il conserva la vie, mais il fut fait prisonnier [2].

De Marseille, César accourut à Plaisance, où il avait une armée qui s'était soulevée. Il la remit sous la discipline. Une légion avait provoqué le soulèvement : il menaça de la décimer ; mais il se contenta d'en choisir cent vingt des plus coupables, et sur ce nombre il n'en fit mourir que dix. De Plaisance soumise, il revint à Rome, où il venait d'être créé dictateur. Cet honneur lui fut-il accordé par le sénat, par un préteur

[1] Appian. l. 2. p. 746.

[2] *Ibid.* p. 749.

ou par le peuple ? C'est ce qu'on ne peut décider, dans le défaut d'accord des historiens. Le pouvoir de nommer à la dictature n'appartenait qu'aux consuls ; mais les consuls étaient dans l'armée de Pompée, et l'Italie, soumise à César, ne pouvait les reconnaître. Ainsi les préteurs se trouvaient à Rome les premiers magistrats, au défaut des consuls : l'autorité du sénat pouvait aussi remplacer l'autorité consulaire, et la loi reconnaissait dans l'assemblée du peuple la puissance suprême. Quoi qu'il en soit, César avait besoin d'un titre ; il avait la force nécessaire pour le soutenir, et ce n'était pas en Italie qu'on pouvait tenter de le lui contester : c'était beaucoup qu'il voulût n'en jouir que par des formes à-peu-près légales.

Cependant il ne s'en servit que pour présider aux comices, où il se fit élire consul avec P. Servilius Isauricus, et il abdiqua la dictature onze jours après l'avoir obtenue. Dès qu'il fut revêtu du consulat par l'élection du peuple [1], il devint légalement le premier magistrat de la république, et ses ennemis ne furent plus que des rebelles. Il fit une nouvelle distribution des départemens, donna du

[1] An de Rome 706, avant l'ère vulgaire 48.

blé au peuple qui souffrait de la pénurie, et rétablit dans le droit de cité les enfans des citoyens qu'en avait privés Sylla. Il partit pour Brundusium, où était le rendez-vous des troupes [1].

Pompée était dans la Grèce. Il faisait construire des vaisseaux, rassemblait de nouvelles recrues, les exerçait et s'exerçait avec elles. D'ailleurs il était tranquille et n'attendait César qu'après la mauvaise saison. Mais celui-ci, sans attendre son inauguration au consulat, avait fait voile malgré la saison contraire. Il n'avait amené que sept légions; et ayant pris terre en Epire, entre les rochers des monts Cérauniens, il avait renvoyé ses vaisseaux à Brundusium chercher le reste de ses troupes [2]. Il s'était fait précéder par des propositions de paix qui étaient toujours les mêmes, offrant de licencier son armée en même tems que Pompée, et le priant de remettre, ainsi que lui, leurs différends à l'arbitrage du sénat et du peuple [3]. Qu'aurait-il fait si ses propositions eussent été acceptées? C'est ce qu'on ne peut décider : mais, comme

[1] Plut. in Cæs. p. 140. — Appian. l. 2. p. 751.

[2] Appian. l. 2. p. 752.

[3] Cæsar Comm. *de Bell. civ.*

on n'y fit qu'une réponse outrageante, on n'a pas droit de prononcer qu'elles aient été fallacieuses [1]. A son approche, la plupart des villes se soumirent; d'autres furent enlevées de vive force, et il était déjà maître d'Apollonie, en Macédoine, que Pompée le croyait encore en Italie [2].

Cependant les troupes qu'il avait laissées à Brundusium tardaient à le joindre, et il n'en avait pas assez pour tenter de grandes entreprises. Il prend le parti d'aller les chercher lui-même, et, sous un habit d'esclave, il se jette dans une nacelle. Il est accueilli d'une tempête à l'embouchure de l'Axius, dans la Macédoine, et les vagues, comprimées dans un canal étroit, s'élèvent avec fureur. Le pilote trouve le danger imminent; il veut mettre à terre : « Ne crains rien, lui dit le hé-« ros; tu portes César et sa fortune. » A ce nom, le pilote et les nautoniers partagent son audace. Il fallut cependant relâcher. Bientôt après, Marc-Antoine arriva de Brundusium

[1] On s'est trompé, quand on a cru que le mot *fallacieux* avait été hasardé par P. Corneille. Il est ancien dans la langue; il remonte au moins au tems d'Henri IV, et il se trouve dans Sully.

[2] Appian. l. 2. p. 756.

avec les légions, et Gabinius amena, par l'Illyrie, une troupe de volontaires.

Les ennemis avaient leurs magasins à Dyrrhachium ; c'est là que marche César. Il continuait toujours de faire des propositions de paix. Plus ses ennemis montraient d'orgueil, plus il s'empressait de faire de nouvelles avances et de relâcher de ses prétentions. Elles firent quelque impression sur les soldats de Pompée, qui ne put alors refuser une conférence. Elle allait se tenir. Pompée fit lancer quelques traits du milieu de la foule ; la défiance s'empara des deux partis, et l'on se retira [1].

César finit par se trouver dans une mauvaise position. De l'abondance, il était tombé dans une extrême disette, et ne pouvait recevoir par mer aucun rafraîchissement. Ses ennemis, bien campés, se procuraient l'abondance par terre et par mer. En vain il présentait le combat à des gens qui avaient intérêt de le refuser. Ses soldats arrachaient des racines dont ils faisaient une sorte de pain, en les mêlant avec du lait. Ils en jetaient aux pieds des sentinelles ennemies, en leur criant : « Tant que la terre produira des racines, nous

[1] Plut. in Cæsare, p. 141.

« ne reculerons pas. » On porta de ce pain à Pompée : « A quelles bêtes féroces nous avons « affaire ! » dit-il en soupirant [1].

Lui-même, quoique son armée fût la plus nombreuse, se trouva renfermé par des forts que les césariens élevaient sur toutes les hauteurs. Tous les vents lui apportaient du blé ; mais il manquait d'eau et de fourrage : il avait peu de chevaux, et des maladies meurtrières attaquaient les hommes. Cette position rendait une action nécessaire. Il se donnait de fréquentes escarmouches autour des retranchemens, et César avait constamment l'avantage. Mais par un funeste revers, il pensa perdre jusqu'à son camp. Déjà il avait forcé celui de Pompée, quand ses soldats, repoussés et suivis, cessèrent de faire aucune résistance. En vain il voulut rétablir la bataille ; il avait perdu tout empire sur ses troupes consternées, et ce ne fut pas même sans peine qu'il sauva sa vie. Pompée poussa les troupes césariennes jusqu'à leur camp [2]. Il aurait pu y entrer avec elles et terminer ainsi la guerre ; mais il ordonna la retraite. « La victoire était

[1] Plut in Cæsare, p. 142. — Appian. *de Bello civ.* l. 2. p. 763.

[2] Plut. in Cæsare, p. 143 — Appian. p. 764.

« décisive pour nos ennemis, dit César, s'ils « avaient eu un général qui eût su vaincre. » Pompée s'excusait sur ce que le peu de résistance qu'il avait éprouvé lui avait fait craindre une embuscade [1].

Les pompéiens n'en croyaient pas moins que cette journée avait décidé du sort de la guerre. Cicéron écrivait : « Le reste ne sera « pas plus difficile [2]. » Les troupes de Pompée le saluèrent *imperator*, et lui-même envoya par-tout des courriers publier sa victoire. On oublia tous les exploits de César, et il passa quelque tems pour un mauvais général. Les pompéiens ne parlaient plus que de punir les rebelles, et ils prononçaient que les hommes ni les villes ne devaient être épargnés.

Si Pompée avait trop d'orgueil pour reconnaître qu'il eût fait des fautes, César, plus grand, avouait les siennes. Il confessait que c'en était une, ayant non loin de lui les villes opulentes de la Macédoine et de la Thessalie, d'avoir campé près de la mer, quand les flottes de ses ennemis y dominaient, et de s'être laissé assiéger par la famine, pendant qu'il les tenait eux-mêmes assiégés. Il abandonna son

[1] Plut. in Pompeio, p. 495.

[2] Cic. ad Attic. l. 11. ep. 4.

camp pour marcher contre Scipion qui était en Macédoine. C'était le moyen d'attirer au milieu des terres son rival, qui, pour ne pas abandonner son beau-père, s'éloignerait de la flotte qui le nourrissait : ou si Pompée s'obstinait à ne pas le suivre, lui-même l'emporterait sur Scipion, qu'il aurait à combattre seul [1].

Cette retraite fut regardée par les généraux de Pompée comme une fuite. Afranius conseillait de retourner en Italie, disant que celui qui en serait le maître aurait bientôt tout le reste. Tous les autres criaient qu'il fallait se hâter de poursuivre les fuyards. Pompée aurait voulu temporiser, et miner lentement les ennemis, et on l'accusait de timidité [2]. Caton seul persistait à demander que la guerre fût traînée en longueur : il espérait toujours qu'il s'ouvrirait quelque voie de pacification. Il n'aimait guère plus Pompée que César; ou plutôt il n'aimait que la patrie, et aurait accepté avec joie tout ce qui pouvait lui épargner des malheurs [3].

L'un des plus dangereux défauts de cou-

[1] Plut. in Cæsare, p. 143. — Appian. p. 766.

[2] Plut. in Pompeio, p. 496 — In Cæsare, p. 144.

[3] Plut. in Catone, p. 271.

rage dans un général, c'est de ne savoir pas rester ferme dans son sentiment. Pompée ne put supporter des reproches qu'il aurait dû mépriser, et suivit de près César, dont les soldats se rétablirent dans l'abondance des villes, dès qu'ils eurent gagné la Thessalie. L'usage du vin leur rendit la force que la disette avait exténuée.

Pompée se trouva dans les plaines de Pharsale, à trente stades (à-peu-près une lieue) de son ennemi. Il reprit son dessein de ne pas livrer de bataille et de le réduire par la famine. Du côté de la terre, il recevait des subsistances par toutes les routes; et du côté de la mer, par tous les vents. César commençait à retomber dans la pénurie, et se disposait à une retraite: il était perdu, si son rival avait été capable d'avoir une volonté ferme. Mais, dans le camp de Pompée, soldats, chevaliers, sénateurs, rois alliés, tous se croyaient invincibles par le nombre, qui l'emportait de plus du double sur celui des ennemis; tous accusaient leur général de vouloir traîner la guerre en longueur, pour se perpétuer dans le commandement. Ils l'appelaient Agamemnon [1], par allusion au titre

[1] Plut. in Pompeio, p. 497.

de roi des rois qu'avait porté ce prince. Pompée céda, et toute son armée fut dans la joie. La plupart des soldats couronnaient leurs tentes de lauriers; les valets préparaient des festins; des ambitieux parlaient d'envoyer à Rome louer des maisons convenables aux magistratures dont ils allaient être décorés [1], et plusieurs concurrens avaient entr'eux des débats très-vifs pour le souverain pontificat de César [2]. Mais sur-tout une proscription générale était résolue, et les biens de ceux qui n'étaient pas entrés dans la faction pompéienne étaient désignés comme le prix de la victoire. Atticus, qui avait lieu de se croire ami de Pompée, et qui était resté paisible, devait être une des premières victimes [3].

Pompée, qui n'était plus le maître, ordonna la bataille par obéissance, et s'en laissa dicter toutes les dispositions. César savait que, dans l'armée de son rival, était un grand nombre de jeunes gens sans expérience des armes et curieux de leur figure; il donna l'ordre à ses soldats de les frapper au visage. Bientôt les pompéiens furent mis en déroute. Pompée,

[1] Plut. in Pompeio, p. 503. — In Cæsare, p. 145.
[2] Plut. in Pompeio, p. 497.
[3] Cic. ad Attic. l. 11. ep. 6.

hors de lui-même, se retira dans sa tente. César commanda très-haut à son monde de tuer les étrangers et d'épargner les citoyens. Cet ordre, prononcé à la tête des premiers rangs, fut entendu de l'armée ennemie, et y passa de bouche en bouche : il eut son effet sur les troupes italiennes ; elles restèrent dans l'inaction, et ne crurent pas devoir se défendre, puisqu'elles ne couraient aucun danger. Le plus grand nombre des morts furent des troupes étrangères, ou des esclaves tués quand on força les retranchemens ; car les vainqueurs, pour terminer la guerre en un seul jour, se jetèrent impétueusement dans le camp des vaincus [1]. C'est à quoi Pompée ne s'attendait pas. « Quoi ! jusque dans nos re-« tranchemens ! » s'écria-t-il, avec autant de surprise que de douleur. Il se déguisa et prit la fuite. Il gagna à pied le bord de la mer, et passa la nuit dans une case de pêcheur. Le lendemain, il entra dans une méchante barque, et gagna un gros vaisseau qui, par hasard, se trouvait en rade. Il alla prendre sa femme et son fils qui étaient à Mitylène, dans l'île de Lesbos [2].

[1] Plut. in Pomp. p. 449. In Cæs. p. 148. App. l. 2. p. 783.
[2] Plut. in Pomp, p. 503 - 5. — Appian. p. 785 - 6.

Il était dans l'irrésolution sur la retraite qu'il devait choisir. Il balançait entre le roi des Parthes et Juba, roi de Mauritanie. On lui conseilla de gagner l'Egypte, d'où il n'était qu'à trois journées de navigation : cet avis l'emporta. Tout lui promettait une réception favorable. Il avait été le bienfaiteur de Ptolémée Aulète ; bienfaiteur, il est vrai, trop intéressé. Ce prince était mort ; mais il avait laissé la couronne à l'aîné de ses fils et à l'aînée de ses filles, à condition qu'ils régneraient conjointement, et qu'ils s'uniraient par les nœuds du mariage : union incestueuse dans nos mœurs, mais autorisée par plusieurs exemples dans la dynastie des Ptolémées, et que permettaient les lois de l'Egypte. Ces dernières dispositions du monarque avaient été mal observées. Le roi n'avait que quatorze ans et ne pouvait rien par lui-même : ses ministres, au lieu de lui faire épouser sa sœur, la fameuse Cléopâtre, avaient chassé cette princesse. Elle s'était retirée en Syrie, d'où elle revenait avec des forces que l'Asie lui avait procurées. Le jeune roi était avec une armée près de la bouche Pélusiaque du Nil, pour s'opposer au retour de Cléopâtre [1].

[1] Plut. in Pompeio, p. 508.

On lui vint annoncer que Pompée vaincu lui demandait un asyle. Pothinus, premier ministre, et Achillas, général de l'armée, tinrent conseil avec Théodote ou Théodotion, rhéteur grec de Samos, et précepteur du jeune prince. Le rhéteur représenta que donner asyle à Pompée, c'était se faire un ennemi de César ; que le lui refuser, c'était s'exposer à sa vengeance, s'il rétablissait sa fortune ; qu'il n'y avait donc qu'un parti sûr, qui était de lui donner la mort ; que c'était à-la-fois le moyen d'acquérir la bienveillance de César, et de n'avoir rien à craindre de Pompée. Cet avis l'emporta, et Achillas fut chargé de l'exécution.

Pour ôter même à Pompée la faible défense que pouvait opposer sa suite, on alla au-devant de lui sur une barque de pêcheur, sous prétexte que les bancs de sable ne permettaient pas à sa galère d'approcher. Il entra dans la barque, accompagné seulement de deux centurions et d'un affranchi. A peine arrivé sur le rivage, il y fut assassiné. Celui qui porta le premier coup était un Romain qui avait servi sous ses ordres, et était passé au service de l'Egypte. Cornélie, de dessus le tillac, vit trancher la tête de son époux : il

était âgé de cinquante-neuf ans. La galère prit la fuite. Philippus, cet affranchi qui avait accompagné son maître, lui fit un bûcher des débris d'une vieille barque, et lui rendit les derniers honneurs, aidé d'un vieux soldat romain, qui avait combattu sous ce général, et que le hasard amena sur ce rivage [1]. « Je « n'ai jamais eu le moindre doute, écrivait « Cicéron, sur la manière dont finirait Pom- « pée; les rois et les peuples désespéraient « tellement de sa fortune, qu'il aurait eu, je « crois, le même sort, par-tout où il aurait pu « se réfugier [2]. »

Pompée, dit Appien, avait toujours montré dans le commandement la hauteur d'un monarque, et ne fut regardé comme un commandant populaire, que par l'envie qu'on portait à César. La seule différence qu'apporta sa défaite aux destinées des Romains, c'est qu'ils furent soumis à César, au lieu de l'être à Pompée [3]. Si cette différence fut la seule, il paraît qu'elle fut grande. Ce que l'on sait du caractère de Pompée et de son humeur sèche et taciturne; le mot qu'il pro-

[1] Plut. in Pompeio, p. 509. 512.

[2] Cic. ad Attic. l. 11. ep. 6.

[3] Appian. *de Bell. civ.* l. 2. p. 789.

nonça en sortant de Rome, que ceux qui ne le suivraient pas seraient traités en ennemis de la république ; enfin différens passages des lettres de Cicéron, qui communiquait sa pensée intime à un ami, font présumer que son joug aurait été pesant, et que son autorité n'aurait pas été tempérée par la clémence.

César, après la bataille, dit en gémissant à la vue des morts du parti de Pompée. « Ils « l'ont voulu. » Il incorpora les troupes vaincues à ses troupes victorieuses et rassura sur leur sort les hommes de distinction qui avaient combattu contre lui. Entr'eux était ce Brutus, qui fut dans la suite un de ses assassins. Il se mit à la poursuite de Pompée et sa fortune le suivit [1]. Comme il passait l'Hellespont sur des bâtimens légers, parce qu'il n'avait pu se procurer de trirèmes, il rencontra Lucius Cassius qui, sur une flotte de soixante et dix galères, allait engager Pharnace à soutenir les restes du parti vaincu. Cassius avait à peine besoin de courage pour attaquer et pour vaincre. Mais abattu par l'ascendant de César, il tendit vers lui les bras, malgré la supériorité de ses forces, et lui demanda grace [2].

[1] Plut. in Cæsare, p. 149. 150.

[2] Sueton. in Cæs. c. 63.—App. *de Bell. civ.* l. 2. p. 790.

César apprit, dans l'Asie-Mineure, que Pompée avait fait voile vers l'Egypte. Il partit de Rhodes pour Alexandrie, et y descendit le troisième jour de sa navigation. Il avait donné l'ordre à la plus grande partie de ses troupes et de ses vaisseaux de le suivre; lui-même n'avait que deux légions et huit cents chevaux, et ces légions avaient tant souffert, qu'au lieu de dix mille hommes, elles n'en formaient ensemble que trois mille deux cents. Sa flotte était composée de dix galères rhodiennes et de quelques vaisseaux asiatiques. Ce fut avec ces débiles forces, qu'il aborda chez un peuple puissant et perfide [1].

Il reçut d'abord l'accueil de l'humble flatterie, plutôt que celui de la bienveillance. On s'empressa de lui apporter la tête de Pompée. Il détourna les yeux et l'on assure même qu'il versa des larmes [2]. La malignité veut que ce fussent des larmes feintes : mais la vue des tristes restes de celui qui avait été le premier de Rome; le souvenir de ses longues liaisons et de sa communauté de fortune avec cet infortuné ; l'amitié sincère qu'il paraît avoir eu long-tems pour Pompée, et dont

[1] Cæsaris Comment. *de Bell. civ.* l. 3.

[2] Plut. in Cæsare, p. 151.

il ne fut jamais payé que d'une amitié politique [1]; un retour sur lui-même qui aurait pu éprouver le même sort; tous ces sentimens pouvaient exciter des pleurs véritables. Il rendit les honneurs funèbres à la tête de son rival, et près de l'endroit où elle fut inhumée, il consacra une chapelle à Némésis, divinité de la justice vengeresse. Un grand nombre d'amis de Pompée étaient réduits en esclavage; ils avaient été ses ennemis; il leur fit rendre la liberté, et se plut à répandre sur eux ses bienfaits. Il écrivit que le fruit le plus doux qu'il eût recueilli de sa victoire avait été de sauver des hommes qui toujours lui avaient témoigné de la haine [2].

L'apparence de la concorde ne pouvait durer long-tems entre la cour d'Egypte et le consul de Rome. César avait à répéter une dette considérable que Ptolémée Aulète avait

[1] Pour preuve de la sincère amitié de César, il faut se rappeler ce que nous avons dit, que, jusqu'à la guerre civile, il mit toujours Pompée sur son testament. Il était dans les destins de César d'aimer ses plus cruels ennemis. Nous verrons que, par son dernier testament, il avait constitué son second héritier l'un de ses plus ardens assassins.

[2] Plut. in Cæsare, p. 151. — Appian. l. 2. p. 792.

contractée envers lui, et que le fils de ce prince devait acquitter : mais il existait une plus grave cause de différend. Le peuple Romain avait été nommé par Ptolémée Aulète, exécuteur de son testament. C'était à César, en qualité de consul, d'en remplir les conditions, en rétablissant Cléopâtre dans ses droits ; et quand il eut vu cette princesse, la plus belle, ou du moins la plus séduisante des femmes de son siècle, et qui était alors dans la première fleur du jeune âge, l'amour qu'il conçut pour elle dut augmenter son zèle à s'acquitter de son devoir. Aussi, quoiqu'il fût presque sans défense dans les Etats de Ptolémée, il se constitua juge entre le frère et la sœur, et n'hésita point à les citer devant son tribunal.

Les conseillers du jeune roi, et sur-tout l'eunuque Pothinus qui avait chassé Cléopâtre, furent indignés de voir le consul se porter pour juge dans une cause à laquelle ils avaient personnellement tant d'intérêt. Ils ne se contentèrent pas de lui dresser des embûches, de le rendre odieux à la nation, d'exciter contre lui les insultes de la populace et de la soldatesque ; ils appelèrent l'armée qui était à Péluse, et en donnèrent le commandement à l'eunuque Achillas, l'assassin de Pompée.

César n'avait point assez de forces pour combattre en plaine. Il se fortifia dans le quartier de la ville qu'il occupait, et se rendit maître de la personne du roi. Quoique, par son âge et par son naturel, ce prince fût incapable de tout, c'était un avantage de l'avoir entre les mains : César paraissait agir par l'autorité du roi, et Achillas, ne pouvant s'autoriser des ordres du monarque, n'était plus qu'un rebelle qui commandait des brigands. Mais ce rebelle était à la tête d'une armée respectable par le nombre. Elle consistait dans les restes des troupes qui, sous les ordres de Gabinius, avaient rétabli le dernier roi. C'était des soldats autrefois exercés à la discipline romaine, mais accoutumés à la mollesse par le long séjour d'Alexandrie où ils s'étaient mariés, et qui avaient oublié le métier des armes. A cela étaient joints des brigands de la Syrie, de la Cilicie et des provinces voisines, renforcés par des bandits, des hommes condamnés à mort et des esclaves de toutes les parties de la domination romaine. Toute cette lie de l'humanité était bien reçue en Egypte, quand elle consentait à s'enrôler. Ces troupes vivaient dans le désordre et la licence. Accoutumées à

commander, elles ne savaient pas obéir. Elles obligeaient le roi, suivant leurs caprices, à leur livrer ses favoris pour les mettre à mort, volaient les riches, maltraitaient le peuple, et prétendaient avoir le droit de disposer du trône. Ce qu'il y avait de moins méprisable dans cette armée, c'était deux mille cavaliers qui, après avoir rétabli Ptolémée Aulète, avaient vieilli dans Alexandrie et ne pouvaient rentrer sur le territoire de la républiqûe, parce qu'ils avaient assassiné les deux fils de Bibulus.

Ce fut avec ces forces qu'Achillas envahit Alexandrie. Il méprisait la faiblesse des troupes de César. On se battait dans les rues; on se lançait des traits du haut des maisons et par les fenêtres. César défendit son quartier et s'y fortifia. Achillas voulait lui couper la navigation et se rendre maître du port, et César brûla la flotte égyptienne, parce qu'il n'avait pas assez de monde pour la garder [1]. Le feu gagna le quartier qu'on appelait le Bruchion, et consuma la bibliothèque, qui renfermait quatre cent mille volumes. Il en restait encore une autre à-peu-près aussi considérable [2].

[1] Hirtius, *de Bello Alexandrino.*

[2] Plut. in Cæsare, p. 152. — On se ferait une bien

César pressa les secours qu'il attendait. Il avait dans son quartier Arsinoë, sœur du roi, plus jeune que Cléopâtre. L'eunuque Ganymède, qui l'avait élevée, s'enfuit avec elle : ils se retirèrent dans le camp d'Achillas ; et dès-lors ce général sembla faire la guerre au nom de cette princesse : mais bientôt après, par un instinct de famille supérieur à son âge, elle le fit assassiner, et remit le commandement à Ganymède. Ce nouveau général fit écouler l'eau de la mer dans les canaux qui abreuvaient les Romains. Leur perte semblait assurée : ils étaient réduits au désespoir ; mais ils se procurèrent de l'eau.

fausse idée des volumes ou rouleaux anciens, si on les comparait aux volumes ou tomes des modernes. Quatre ou cinq livres ou volumes anciens formeraient tout au plus un de nos tomes ou volumes in-12 ou in-8°. Il est bien aisé de renfermer en un de nos tomes, les quatorze livres de l'histoire diverse d'Elien, et même les dix-sept livres de son histoire des animaux. Les quarante-quatre livres de Justin avec les notes *Variorum*, ne forment pour nous qu'un volume in-8°. Il en est de même des dix livres du Quinte-Curce *Variorum*, où les notes l'emportent sur le texte. Ainsi, les 400 mille volumes de la bibliothèque du Bruchion, auraient peut-être été fort aisément compris dans moins de 50 mille de nos volumes in-8°.

potable, en creusant des puits à peu de profondeur.

On découvrit que Pothinus entretenait des correspondances avec le général ennemi : César le fit mourir. C'était venger à-la-fois et Pompée et lui-même. Il ne restait plus de ceux qui avaient ordonné la mort de Pompée que le rhéteur Théodotion : il tomba dans la suite entre les mains de Brutus, d'autres disent de Cassius, qui le fit mourir.

Des secours furent amenés à César par Domitius Calvinus. Cependant Ganymède voulait reprendre l'empire de la mer. Il fit construire des vaisseaux, réparer ceux dont on pouvait encore faire quelque usage, et approcher les bâtimens qui gardaient les bouches du Nil. On manquait de rames ; on en fit avec le bois des couvertures des maisons. Plus fort par le nombre des bâtimens et des hommes, il ne craignit pas de livrer un combat, et fut battu. Les Romains durent sur-tout la victoire à Euphranor, commandant Rhodien, dont le courage égalait l'habileté.

La situation des Romains aurait été bien plus favorable, s'ils avaient possédé l'île de Pharos et la longue jetée qu'on nommait l'hé-

plastade, et qui la joignait au continent. Ils en firent l'attaque. Les Egyptiens résistèrent à peine, prirent la fuite, et la plupart gagnèrent la terre ferme à la nage : mais bientôt ils chassèrent les Romains à leur tour, et il en périt un grand nombre. César, dans cette affaire contre des ennemis trop peu dignes de sa valeur, courut le plus grand danger qu'il eût éprouvé de sa vie, et nagea fort loin pour atteindre une de ses galères. On a écrit, on a répété et l'on répète encore, qu'il nageait d'une main, et tenait l'autre hors de l'eau pour sauver ses papiers [1]. C'est là de ces petites circonstances que certains écrivains aiment sur-tout à recueillir, parce qu'elles ont quelque chose de merveilleux : mais la vérité est qu'il plongea souvent pour éviter les traits qui pleuvaient sur lui [2].

Les Alexandrins ne montrèrent plus que

[1] Plut. in Cæsare, p. 152.

[2] Il se jeta à la mer, et nagea souvent entre deux eaux. καὶ ἐς πολὺ ἐν τῷ Βυθῷ ἐξενήξατο. (Appian. *de Bello civ.* l. 2. p. 792.) L'autorité d'Appien, rapportant un fait vraisemblable, doit l'emporter sur celle de Plutarque, qui blesse ici la vraisemblance, et qui, de son aveu, ne parle que d'après un ouï-dire.

des vues pacifiques. Pour que le roi traitât librement, ils supplièrent César de le leur renvoyer, feignant d'être las du gouvernement de Ganymède et d'Arsinoë. César consentit sans peine à leur demande. Si elle était sincère, il ne voulait pas mettre obstacle à la pacification ; et si les Egyptiens le trompaient, il pouvait tirer avantage de la discorde qui régnerait entre les partisans du jeune prince et ceux de la princesse. Ptolémée, enfant déjà consommé dans la perfidie, versa des larmes en se séparant de César, le pria de le garder auprès de sa personne, et ne l'eut pas plutôt quitté, qu'il se déclara son ennemi ; ennemi aussi peu dangereux qu'Arsinoë, et qui fut de même un objet de mépris pour les soldats.

Cependant les secours que César avait mandés arrivaient par la Syrie et la Cilicie. Mithridate de Pergame les commandait. Il battit, près de Peluse, les corps qui défendaient l'entrée de l'Egypte, et continua sa marche vers Alexandrie. Le roi s'avança contre lui avec toutes ses forces, et César partit pour soutenir Mithridate. Ptolémée s'embarqua. César, qui ne voulait pas être obligé de combattre sur le fleuve,

prit sa route par mer, et les deux armées se trouvèrent en présence, séparées par le Nil. Ptolémée avait l'avantage de la position, sur une côte escarpée qu'il semblait impossible de franchir : César avait pour lui l'amour des soldats, l'art et la valeur. Il força le passage, et emporta le camp des Egyptiens. Ils furent mis dans une entière déroute, et l'on ne retrouva pas le roi. On croit que cet enfant, méprisable comme les derniers princes de sa race, périt avec le vaisseau sur lequel il prit la fuite.

César entra dans Alexandrie, et n'y trouva qu'un peuple empressé de se soumettre. Il disposa du trône en faveur de Cléopâtre et d'un jeune frère qu'elle avait encore. Arsinoë fut envoyée à Rome, où elle suivit le char du vainqueur. Libre après cette humiliation, elle se retira en Asie, où elle fut dans la suite assassinée par ordre de Cléopâtre, qui empoisonna son frère quand il eut atteint l'âge de régner.

L'historien contemporain, et témoin oculaire de la guerre d'Alexandrie, dit que César partit pour la Syrie contre Pharnace : mais comme on fut neuf mois sans recevoir de ses nouvelles à Rome, le bruit s'y

répandit qu'il perdait auprès de Cléopâtre un tems précieux, voyageant avec elle au milieu des plaisirs jusque dans la haute Egypte, et qu'il avait même dessein de visiter l'Ethiopie [1]. Ces bruits, accrédités par la haine, et recueillis par des écrivains malins ou légers, le sont aujourd'hui par des compilateurs. Le caractère de César, qui subordonnait tout à ses grands desseins, les rend peu vraisemblables. Il put charmer ses fatigues par des voluptés passagères; mais les plus puissans intérêts lui défendaient de s'en rendre esclave.

Quand on reçut à Rome la nouvelle de la victoire qu'il avait remportée à Pharsale, ses ennemis furent confondus, et les froids amis de Pompée se montrèrent ceux du vainqueur, prêts à l'abandonner s'il changeait de fortune. S'il avait pu suivre de près cette nouvelle, sa cause eût été dès-lors décidée. Le peuple, toujours adorateur des victorieux, brisa les statues de Pompée et de Sylla. Les décrets se multiplièrent en faveur de César. On lui donna le pouvoir de vie et de mort sur les vaincus, celui de faire la paix et la guerre, et de distribuer les gou-

[1] Hirtius, *de Bello Alexandrino.*

vernemens de toutes les provinces. C'était lui accorder la puissance suprême ; et, pour la soutenir par un titre, on lui décerna la dignité de dictateur pour un an, celle de consul pour cinq, et il fut déclaré chef du collége des tribuns à perpétuité. Il reçut en Egypte la nouvelle de tous les honneurs qu'on venait de lui prodiguer, et choisit Marc-Antoine pour son général de la cavalerie. Par cette promotion, il lui donnait la seconde place dans l'Etat, et même, en son absence, la souveraineté de l'Italie.

Il ne se fit d'élection pour aucune magistrature, excepté celle du tribunat ; et cela devait être, puisque la dictature absorbait toutes les autorités. Marc-Antoine, qui aurait dû, par reconnaissance, s'étudier à faire aimer la puissance de son bienfaiteur, scandalisa les Romains par ses débauches. Il affectait de se promener de ville en ville avec des troupes de bouffons et de femmes perdues. Quelquefois il se faisait traîner sur un char tiré par des lions. Il favorisait, dans les autres, les désordres dont il donnait l'exemple. Dur et hautain avec les citoyens respectables, il vivait familièrement avec les hommes les plus vils, et laissait à ses subal-

ternes la licence du vol, du rapt et de l'assassinat. En même tems les tribuns du peuple soufflaient la discorde. L'un d'eux, Dolabella, qui, pour obtenir cette charge, s'était fait adopter, à l'exemple de Clodius, dans une famille plébéïenne, proposait l'abolition des dettes, la diminution du loyer des maisons, et menaçait d'attenter à tous les droits de propriété. Le sang coula sur la place. Antoine, qui avait laissé naître le trouble, n'y sut apporter qu'un remède violent. Il fit entrer une armée dans Rome, et succéder à l'anarchie tribunitienne la terreur du gouvernement militaire.

Caton, qui, après la bataille de Pharsale, apprit que Pompée s'était retiré en Egypte, voulut y conduire les débris de l'armée. Il rencontra la galère de Cornélie, apprit la mort de celui qu'il allait secourir, et passa en Afrique. Varus y avait une armée. Bientôt Scipion, le beau-père de Pompée, et d'autres hommes considérables vinrent en augmenter la force ou plutôt la réputation. Ils avaient un fidèle allié dans la personne de Juba, roi de Mauritanie. Trois cents citoyens, dont la plupart étaient sénateurs, s'établirent à Utique : ils y formèrent une

sorte de sénat, et cette ville semblait devenir le siége d'une nouvelle république romaine. Cependant elle venait de courir un grand danger : elle aurait été détruite par ordre de Scipion, qui voulait complaire à Juba, et tous les habitans auraient été mis à mort comme partisans de César, si Caton ne s'était pas opposé à cette atrocité [1].

César, dont tant de circonstances pressaient le retour, ne voulut pas laisser un ennemi derrière lui. Pharnace, fils et meurtrier du célèbre Mithridate, ne craignait pas de braver la puissance de Rome. Il prit possession de la Bithynie et de la Cappadoce : il menaçait l'Arménie; il soulevait les commandans et les rois; il battit un lieutenant de César, et Cicéron croyait qu'il arrêterait long-tems César lui-même [2]. Celui-ci n'eut cependant besoin que de rencontrer près de Zama, dans la Cappadoce, l'armée de ce prince audacieux, pour la détruire. « Heu-« reux Pompée, s'écria-t-il, après cette facile « victoire, quels hommes tu as eus à com-« battre pour obtenir le titre de grand ! [3] »

[1] Plut. in Catone, p. 276.

[2] Cic. ad Att. l. 11. ep. 22.

[3] Sueton. in Cæsare, c. 55.—Appian, l. 2. p. 795.

On connaît la lettre par laquelle il rendit compte à Rome de cette expédition : « Je « vins, vis et vainquis [1]. » Pharnace fut réduit au royaume du Bosphore, qu'il avait reçu de Pompée.

César était encore revêtu de la dictature [2], quand il revint à Rome. Sylla, jusqu'alors, avait été le seul à qui cette magistrature terrible eût été confiée pour plus de six mois, et c'était une preuve de la dissolution des anciennes lois : mais l'autorité de Sylla avait été sanguinaire ; celle de César fut utile à l'Etat : il s'en servit pour y rétablir le calme. Son armée se souleva, mécontente de n'avoir pas reçu tout ce qu'il lui avait promis en la conduisant contre Pharnace. Elle demandait à être licenciée, et n'avait pas envie de l'être. Elle se croyait nécessaire au général, et la demande qu'elle lui faisait était une menace par laquelle elle espérait l'intimider, et le forcer à lui accorder tout ce qu'elle désirait [3]. Si César eût fléchi, il devenait un esclave soumis aux caprices de ceux qui lui devaient obéir. Il les contraignit à fléchir, en leur

[1] Plut. in Cæsare, p. 153.

[2] An de Rome 706, avant l'ère vulgaire 47.

[3] Plut. in Cæsare, p. 153.

accordant le congé qu'ils demandaient, et les assurant qu'après son triomphe, ils recevraient les récompenses qu'il leur avait promises. En les haranguant, il affecta de les appeler *Quirites* (Romains), au lieu de les appeler *milites* (soldats). Cette formule, inusitée dans la bouche des généraux, les frappa comme d'un coup de foudre. Il semblait qu'il les eût privés de l'existence, en leur déclarant qu'ils n'étaient plus ses soldats. Leur douleur tenait du désespoir; ils offraient d'être décimés. César, qui avait en effet besoin d'eux, avait engagé ses amis à lui demander grace en leur faveur. Il feignit de se laisser vaincre avec peine, en accordant ce qu'il n'aurait pu refuser sans porter un coup funeste à sa puissance ; et les soldats firent retentir les airs de cris de joie et d'applaudissemens [1].

Cependant, en Afrique, le parti républicain devenait redoutable. Scipion, en qualité de personnage consulaire, y avait été mis à la tête de toutes les forces qui s'y étaient rassemblées. Son nom rappelait la fortune des deux illustres Scipions; et l'on croyait que, dans la même contrée, il se couronnerait de la même gloire. Il n'avait pas sous ses ordres

[1] Appian. *de Bell. civ.* l. 2. p. 795.

moins de quatre-vingt mille hommes, en comptant la cavalerie de Juba. Les ports de l'Afrique, de la Sicile, de la Sardaigne et de l'Espagne lui étaient ouverts, et il en tirait en abondance des vivres et des munitions. Caton ne faisait point partie de cette armée: elle avait voulu lui donner le commandement; mais esclave de la loi, il l'avait refusé, parce qu'il n'avait été que préteur. Scipion voyait d'un œil jaloux cet homme austère, à qui les troupes qu'il commandait venaient de témoigner tant d'estime, et il le tenait loin d'elles dans le poste d'Utique. Un homme qui n'aimait que la république, ne pouvait plaire à ceux qui ne la servaient que par ambition. Il avait suivi le parti de Pompée, sans en estimer le chef; parce que, dans son opinion, c'était le parti le plus juste. Il devait estimer encore moins Scipion. L'un et l'autre affectèrent de le tenir éloigné d'eux, et il était en même tems odieux à César, dont il s'était constamment déclaré l'ennemi. Ce fut ainsi que son exagération de vertu, et son caractère trop étranger à son siècle, l'empêchèrent de servir utilement sa patrie, même lorsqu'il se sacrifiait pour elle.

César, après avoir rétabli dans Rome la

tranquillité, et remis ses soldats dans l'obéissance, n'avait rien de plus pressé que d'aller combattre Scipion. Pour ne pas lui laisser le tems de respirer, il s'embarqua dans l'automne; ce qui semblait aux Romains le comble de l'audace, d'autant plus que, par le vice de leur calendrier, qui n'avait pas encore été réformé, ils croyaient toucher au solstice d'hiver. Après avoir relâché en Sicile, il prit terre en Afrique près d'Adrumète, n'ayant que trois mille hommes de pied et peu de cavalerie. Le reste de ses forces, dispersé par la tempête, ne pouvait arriver que lentement. Mais il avait pour lui la gloire de son nom, la mémoire de Marius encore chère aux Africains, et sur-tout le titre de consul, qui semblait annoncer que son parti était celui de la république, et le parti de ses ennemis, une coupable faction. Plusieurs villes lui ouvrirent leurs portes, croyant ne pouvoir les fermer sans rébellion au premier magistrat de Rome; et, par la même raison, ses ennemis souffraient des désertions journalières. Il eut l'art d'éviter les actions, tant que le succès lui parut incertain; il souffrit même patiemment que les ennemis osassent l'insulter; et à la réputation qu'il s'était faite, dans les Gaules,

de général actif et aventureux, il joignit, en Afrique, celle de général prudent et rusé. Quand il eut assez exercé ses soldats à ce genre de guerre dont ils n'avaient pas l'habitude, il leur procura des avantages signalés en divers combats, fit plusieurs fois succéder la vive témérité à la lenteur de la prudence, laissa espérer aux ennemis la victoire, et la leur enleva par de savantes retraites. Mais la guerre traînait en longueur, et ses intérêts qui le rappelaient en Italie, voulaient qu'elle fût terminée promptement, et que ses ennemis perdissent jusqu'à l'espérance. Pour amener une affaire décisive, il fit une entreprise sur Thapsus, leur principale place maritime, et leur en coupa toutes les communications. Dès-lors une action leur devint encore plus nécessaire qu'à lui-même. Ils lui offrirent la bataille, et il la refusa, parce qu'il les voyait bien préparés à la donner. Il se ménagea le loisir de fortifier encore mieux ses retranchemens; et quand il eut fait tout ce que lui inspirait son génie pour s'assurer le succès, il donna le signal. Sa victoire fut complète: plus heureux si, contre ses ordres, ses soldats ne l'avaient pas souillée par leur cruauté, massacrant une troupe qui s'était réfugiée sur

des hauteurs et qui avait jeté les armes. César avait pris soin de ménager la superstition des soldats : un bruit s'était répandu que, suivant un oracle, la race des Scipions serait toujours victorieuse en Afrique. Les troupes étaient alarmées d'avoir à combattre Métellus Scipion dans cette partie du monde. Il se trouvait, par bonheur, dans le camp, un certain Scipion Sallutio, homme qui n'avait d'autre mérite que d'appartenir à la famille des vainqueurs de Carthage. César le mit à la tête de son armée ; et, commandant en effet lui-même, il parut lui céder les honneurs du commandement. Les soldats reprirent courage, parce que l'oracle était éludé : ils furent vainqueurs. Métellus Scipion, après sa défaite, se crut heureux de trouver une douzaine de mauvais bâtimens non pontés. Il voulait gagner l'Espagne ; mais il fut rencontré par une division de la flotte de César : elle vint à l'abordage ; les chefs demandaient où était le général : « Il est en sûreté, » répondit Scipion, en se frappant d'un poignard, et il tomba dans la mer [1].

Il paraît que sa vie n'eut de glorieux que ce dernier moment. Caton lui avait écrit plu-

[1] Plut. in Cæsare, p. 154.

sieurs fois d'Utique de traîner la guerre en longueur, et ce sage conseil avait été reçu comme un trait de lâcheté. Caton se repentait de lui avoir procuré le commandement ; il voyait que cet homme était incapable de bien faire la guerre, et que si la fortune lui donnait la victoire, il la rendrait terrible aux citoyens. Ses principes lui faisaient désirer que César fût défait ; mais il se proposait, après cet événement, de ne pas retourner à Rome, et de fuir loin des atteintes de la cruauté de Scipion [1].

César se reposa du siége de Thapsus sur un de ses lieutenans, et marcha lui-même contre Utique. Là, ses plus mortels ennemis s'étaient renfermés avec Caton. Ils résolurent de se défendre, et renoncèrent bientôt à ce dessein. Caton, calme et tranquille au milieu de la consternation générale, prit tous les soins nécessaires pour leur procurer des vaisseaux ; et quand il eut assuré leur évasion, il se donna la mort, à l'âge de cinquante ans. César aurait voulu prendre vivant cet homme qui lui avait constamment témoigné tant de haine, et le forcer, par sa clémence, à cesser d'être son ennemi. « Caton, s'écria-t-il, j'envie

[1] Plut. in Catone, p. 277.

« ta mort; et toi, tu m'as envié le plaisir de « te conserver la vie [1]. »

S'il prononça d'abord la peine de mort contre les citoyens qu'il trouva dans Utique et qui avaient contribué aux frais de la guerre, il commua cette peine en une amende, et leur laissa même trois ans pour s'acquitter. Sa conduite humaine ne le servit pas moins bien que ses talens. Ceux qui s'étaient le plus ouvertement prononcés contre lui, entraient dans son parti, parce qu'ils n'avaient rien à craindre de sa vengeance [2].

Mais il n'en était pas de même de l'africain Juba; il ne pouvait tomber entre les mains de César sans être réservé à décorer son triomphe. Il résolut de se brûler à Zama, sa capitale, avec sa femme et ses trésors; mais les habitans, qui ne partageaient pas cette résolution désespérée, lui fermèrent les portes. Il alla se tuer dans une de ses maisons de plaisance, après s'y être fait servir un repas splendide. On rapporte que Juba et le romain Pétreius, ces deux hommes également cruels, se donnèrent réciproquement la mort [3]. Le

[1] Plut. in Catone, p. 284.—In Cæsare, p. 156.

[2] Hirtius.

[3] Appian. *de Bell. civ.* l. 2. p. 801.

fertile royaume de Numidie devint, par la mort du roi, province romaine, et César en donna le gouvernement à Salluste, célèbre entre les meilleurs historiens.

De retour à Rome, il se plut à répandre des graces sur les citoyens qui avaient suivi le parti de Pompée, et l'on aurait dit que, pour les hommes de mérite, avoir combattu contre lui fût un titre de plus à sa faveur. Toutes les victoires qu'il avait remportées jusque-là avaient toujours été suivies de nouvelles expéditions guerrières, et jamais il n'avait eu le loisir de recevoir les honneurs du triomphe. Il donna aux Romains le spectacle de quatre triomphes à-la-fois, des Gaules, de l'Egypte, de Pharnace et de l'Afrique; non qu'il affectât de triompher comme vainqueur de Scipion; mais son triomphe était autorisé par la défaite de Juba. Il fit des largesses aux soldats, il en fit au peuple; et les fêtes, les spectacles dont il amusa les Romains, ne leur furent peut-être pas moins agréables que ses libéralités [1].

Il profita d'un court loisir pour réformer, par des lois nouvelles, différens abus, et corriger plusieurs vices dans l'administration. Il tenta de mettre un frein au luxe par des lois

[1] Plut. in Cæsare, p. 157.

somptuaires, et chercha les moyens de réparer la population, qui avait souffert de grandes pertes pendant la guerre civile. Pour la favoriser dans les campagnes où l'on ne voyait plus que des esclaves, il ordonna que les fermiers de l'Empire emploieraient à la culture le tiers au moins d'hommes libres. Une loi d'Aurelius Cotta avait fait partager aux hommes les plus riches de la classe plébéïenne, les honneurs de la judicature : il ordonna que, suivant les anciennes institutions, ils fussent réservés aux deux premiers ordres. Il se réserva la nomination des consuls et des tribuns ; et s'il laissait en apparence aux tribus l'élection libre des autres magistratures, il en disposait en effet en leur adressant des lettres de recommandation, qui toujours étaient respectées [1]. Pour fonder, sur l'amour et sur la reconnaissance, son pouvoir dans toute l'étendue de la domination romaine, il fit participer des villes et des provinces entières au droit de cité.

En qualité de souverain pontife, il fit la célèbre réformation du calendrier dans lequel, par une succession insensible, et par des intercallations vicieuses, il s'était glissé

[1] Cic. ad Attic. l. 14. ep. 6.

une erreur de soixante et sept jours. Il se fit aider dans cette opération par l'astronome grec Sozigène : mais lui-même, au milieu de ses travaux guerriers, avait trouvé le tems de s'appliquer à l'astronomie et d'écrire sur cette science [1]. Il mérita même d'être cité par l'astronome Ptolémée, entre les observateurs dont les ouvrages lui avaient fourni des lumières.

Il fut enlevé à ces occupations paisibles dans son quatrième consulat, par la nécessité d'aller combattre en Espagne un parti qui venait de s'y former. Cette faction puissante, où se trouvaient les restes les plus respectables du parti de Pompée, avait pour chefs ses deux fils Cneus et Sextus. Il combattit à Munda, et sa victoire fut décisive. On porte à trente mille le nombre des morts du côté de ses ennemis : mais il dit, après la bataille, que bien des fois il avait combattu pour la victoire, et qu'il venait de combattre pour sa vie. Sextus, le plus jeune des fils de Pompée, prit la fuite : l'autre fut poursuivi et reçut la mort. Le sénat, à la nouvelle de ce nouveau succès de César, donna les plus éclatantes et les plus fausses démonstrations de joie, et

[1] Plut. in Cæsare, p. 161.—Dio Cassius, l. 43. c. 26.

ordonna des fêtes en action de graces. C'était probablement un piége qu'il tendait à César, en l'engageant à demander les honneurs du triomphe. César n'eut pas l'adresse de l'éviter. Il triompha, et déplut à un nombreux parti, parce que ce n'était plus d'ennemis étrangers qu'il triomphait, mais des débris de la famille d'un homme dont la mémoire était révérée [1]. Si les fautes par lesquelles on donne prise à ses ennemis pouvaient jamais être réparées, celle qu'il venait de commettre l'aurait été quand il fit relever les statues de Pompée. Cicéron dit que c'était affermir les siennes [2]. Il ne savait donc pas combien est fragile le marbre des statues, combien le bronze des statues est fluide!

César continua de charmer le peuple par des repas publics et par ses générosités, et augmenta l'amour que lui avaient voué les soldats en établissant des colonies en leur faveur : les principales furent Carthage et Corinthe, villes autrefois détruites en même tems, et qui devaient être en même tems relevées [3]. Il chercha l'amitié des hommes supé-

[1] Plut. in Cæsare, p. 158.

[2] *Ibid.* p. 160. [3] *Ibid.*

rieurs par le rang ou la naissance, en leur prodiguant des honneurs et des magistratures. Il satisfit un grand nombre de ses créatures, en insérant neuf cents personnes sur le rôle du sénat, qui ne devait être que de trois cents. On vit des sénateurs à qui la malignité contestait même la qualité de citoyens, et qui ne connaissaient pas la ville de Rome. Des plaisans firent afficher une défense de montrer le chemin du sénat aux sénateurs. Il savait qu'en rendant le sénat plus nombreux, il le rendait moins respectable, et c'est ce qu'il se proposait. Ce fut peut-être dans des vues plus louables, qu'il porta au nombre de seize celui des préteurs, et qu'il nomma quarante questeurs. Il décora des honneurs de la préture Marcus Junius Brutus et Caius Cassius, qui bientôt après furent ses assassins; et dès ce moment il aigrit la haine de Cassius, qui ne l'avait jamais aimé, parce que ce républicain fanatique aspirait à la préture de la ville, qui fut donnée à Brutus. Quoiqu'on accuse César de mœurs relâchées et même dissolues, il fit des lois favorables aux mœurs, et ne permit pas que le divorce, du côté des femmes, fût une annonce publique de leur effronterie. Il dégrada des sénateurs qui s'étaient rendus cou-

pables d'exactions [1]. Pour se réconcilier avec les familles dont il avait le plus éprouvé la mauvaise volonté, il fit restituer le douaire aux veuves dont les époux étaient morts en combattant contre lui, et voulut que leurs enfans recouvrassent, au moins en partie, la fortune de leurs pères [2].

Il put se croire généralement aimé; mais la haine la plus envenimée se recélait contre lui dans bien des cœurs. Les ennemis de César étaient les anciens sénateurs et ceux qu'ils attiraient à leur parti. Ils ne pouvaient lui pardonner d'avoir abrogé les lois de Sylla, par lesquelles le sénat était le gouvernement, était la république, était tout; par lesquelles la constitution de l'Etat, qui avait été mixte depuis la retraite du peuple sur le mont Sacré, était devenue purement aristocratique; par lesquelles tout sénateur, avec le pouvoir d'être impunément oppresseur et vexateur, protégeait, dans ses collègues, la vexation et l'oppression, et leur assurait l'impunité. Ils se plaignaient que César renversât la république, parce qu'il renversait l'excès de leur puissance. Les hommes que César comblait sur-

[1] Dio Cassius, l. 43. c. 47.

[2] *Ibid.* c. 50.

tout de bienfaits, étaient ceux qui le haïssaient davantage. Ils ne pouvaient se dissimuler qu'ils n'étaient quelque chose que par lui, que c'était par sa faveur seule qu'ils s'élevaient aux grandes charges, et qu'ils n'avaient plus la ressource de troubler l'Etat pour y monter. Décorés des plus beaux titres, ils sentaient leur dépendance : tous disaient, comme Cicéron, que ce qui est donné par un maître est toujours en sa puissance [1]; et d'ailleurs on s'obstinait toujours à croire, on le feignait du moins, que César couvait sa vengeance, et qu'elle éclaterait terrible. Dans une longue habitude de la licence, personne ne pensait alors, comme pensa dans la suite Dion Cassius, qu'il est plus aisé de trouver un sage qu'une multitude de sages, et que même un mauvais souverain ferait toujours moins de mal qu'un grand nombre de citoyens qui lui ressembleraient [2]; vérité que, dans les tems modernes, une grande nation a dû reconnaître par son expérience.

Si César ne pouvait obtenir l'amour général des Romains, il était, pour eux, l'objet d'une flatterie qui ressemblait à l'amour et

[1] Cic. ad Attic. l. 11. ep. 20.

[2] Dio Cassius, l. 44. c. 2.

même à l'adoration. Il fut créé consul pour dix ans et dictateur perpétuel ; il se contenta de ce dernier titre, et ne tarda pas à se démettre du consulat [1]. Il fut décrété qu'il aurait par-tout la première place, qu'il porterait à la ville la robe triomphale, et qu'il serait accompagné de licteurs dont les faisceaux seraient entourés de lauriers [2]. Il lui fut accordé une chaire dorée et une garde d'honneur composée de sénateurs et de chevaliers; mais il ne voulut pas accepter cette garde [3]. Il fut appelé père de la patrie, et il fut ordonné que ce titre serait gravé sur les monnaies; des médailles prouvent que cette ordonnance fut exécutée [4]. Il fut aussi décrété que le jour de sa naissance serait une fête publique, et que sa statue serait érigée dans les villes et dans tous les temples de Rome. Deux statues lui furent décernées dans le *Forum ;* l'une ceinte de la couronne civique, et l'autre de la couronne obsidionale, pour témoigner qu'il avait sauvé la ville et les citoyens [5].

Un mois reçut son nom ; c'était celui dans

[1] Plut. in Cæsare, p. 159.
[2] Dio Cassius, l. 44. c. 3.
[3] *Ibid.* c. 6.
[4] *Ibid.* c. 4.
[5] *Ibid.* — Florus, l. 4. c. 2.—Suet. in Cæsare, c. 76.

lequel il était né. Il fut créé censeur pour toute la durée de sa vie, et l'autorité tribunitienne lui fut accordée. Ce décret rendait sa personne inviolable comme les tribuns, et l'on ne put, sans sacrilége, l'offenser même de paroles [1]. Cela n'empêcha pas des hommes téméraires de l'offenser, même par écrit; mais il eut la modération de dissimuler ces outrages. Déjà il avait admis à sa table le poëte Catulle, qui l'avait traité avec mépris dans ses vers, et le mépris est de toutes les offenses celle qu'on pardonne le moins. Il souffrit patiemment qu'Aulus Cécinna fît un libelle très-mordant contre lui et que Pitholaüs le déchirât dans ses poésies [2].

Il reçut le nom de Jupiter-Julius. Un collége de prêtre lui fut consacré sous le nom de Juliens, un temple fut érigé en son honneur, et Marc-Antoine fut le pontife de ce nouveau dieu. On jura par le nom de César, et les magistrats, en entrant en fonctions, devaient faire serment de maintenir ses décrets [3].

Mais il est aisé de reconnaître qu'en éle-

[1] Dio Cassius, l. 44. c. 5.

[2] Sueton. in Cæsare, c. 75.

[3] Cic. Philipp. 2. c. 43.—Dio Cassius, l. 44. c. 6.

vant César à la divinité, ce n'était qu'un titre d'honneur qu'on lui décernait : car en même-tems qu'on en faisait un dieu, on ordonnait des vœux annuels pour sa conservation, et l'on décrétait qu'il serait inhumé dans l'enceinte de la ville [1].

Si l'on accuse César d'un excès d'orgueil parce qu'il ne rejetait pas tous ces actes d'adulation, Dion Cassius répondra qu'il risquait de déplaire en les acceptant, mais qu'il ne risquait pas moins de déplaire par un refus [2].

On prétend qu'il ne reçut rien avec plus de joie que la permission de porter une couronne de laurier, parce que cet ornement cachait son front chauve [3]. Cela nous apprend seulement que le grand homme eut ses faiblesses.

Aux flatteries du plus grand nombre des sénateurs, il y en eut qui osèrent mêler de violens sarcasmes. Quelques-uns proposèrent de lui décerner le droit d'user à son gré de toutes les femmes [4].

Il eut seul le droit de commander aux sol-

[1] Dio Cassius, l. 44. c. 6. 7.

[2] *Ibid.* c. 3.

[3] Suet. in Cæsare, c. 45.

[4] Dio Cassius, l. 44. c. 7.

dats et d'administrer les revenus publics, et personne ne pouvait, sans son ordre, s'immiscer dans l'une ou l'autre de ces fonctions [1].

Il faut remarquer que les consuls n'étaient, par leur élection, que les premiers magistrats de la république, que leur autorité n'était que civile, et qu'ils ne devenaient généraux qu'après qu'une loi les avait investis du commandement d'une armée. Ils n'entraient en possession de ce commandement, qu'après être sortis de Rome pour se mettre à la tête des légions; ils le perdaient en rentrant dans la ville, ou ils le conservaient tout au plus le jour de leur triomphe, si les honneurs du triomphe leur étaient accordés. Par cette raison, ils étaient obligés de le solliciter avant de rentrer dans les murs, parce qu'ils ne pouvaient y paraître sans se dépouiller du commandement, et que cependant ils devaient en être décorés le jour de la cérémonie triomphale. Il fallait entrer dans ces détails, pour montrer combien était nouvelle, et contraire au régime de la république, la prérogative que venait d'obtenir César de commander sans sortir de Rome.

Il méditait les plus grands desseins. Rome

[1] Dio Cassius, l. 43. c. 45.

devait être décorée par ses soins, et une riche bibliothèque, grecque et latine, devait former le plus bel et le plus utile ornement de la capitale de l'Etat : c'était au célèbre Varron, le plus savant des Romains, que devait être confié le choix et la disposition des livres [1]. Il voulait faire un corps de droit civil, dépouillé de la confusion de lois dont les tribunaux étaient embarrassés, creuser à l'embouchure du Tibre un port capable de recevoir les plus grands vaisseaux, rendre la salubrité au Latium en desséchant les marais Pomptins [2], relever les murs de Corinthe, et couper l'isthme qui porte le nom de cette ville, pour réunir la mer d'Ionie à la mer Egée [3]. Il voulait aussi venger des Parthes Rome et Crassus, et soumettre leur pays à la domination romaine. Mais à ces magnifiques projets, on prétend qu'il joignait d'autres vues gigantesques : de sortir de la Parthie soumise, en gagnant, par l'Hyrcanie, les côtes de la mer Caspienne; de faire le tour du Caucase, dompter les Scythes, parcourir en vainqueur la Germanie, et rentrer en Italie

[1] Suetonius in Cæsare, c. 144.
[2] Plut. in Cæsare, p. 161.
[3] Dio Cassius, l. 44. c. 5.

par les Gaules. Ces derniers desseins lui sont attribués par Plutarque ; mais cet écrivain n'a fait apparemment que répéter ce que, pour rendre ridicule l'ambition de César, avaient dit dans le tems ses ennemis. S'il était vrai qu'il eût formé ces folles pensées, ils auraient eu bien tort de le craindre ; mais il est prouvé, par l'élection qu'il fit des magistrats seulement pour deux années, qu'il comptait être absent de Rome moins de deux ans.

La haine du sénat s'aggravait contre lui, parce qu'il semblait ne lui laisser d'autre droit que celui de se former en assemblées inutiles. Il ne daignait pas le consulter : lui-même portait des décrets qu'il donnait ensuite pour des sénatus-consultes, et les signait des premiers noms de sénateurs qui lui venaient à la pensée [1]. Mais haï du sénat, il était chéri du peuple. Cette classe, trop long-tems opprimée par les sénateurs, voyait avec joie leur puissance éclipsée ; elle s'applaudissait de voir un seul homme jouir de l'autorité, parce qu'elle la regardait comme son propre ouvrage, et parce qu'elle la regardait en même-tems comme une barrière contre le pouvoir des sénateurs. Le peuple ne croyait

[1] Cic. ad Famil. l. 9. ep. 15.

pas avoir à rougir de respecter la supériorité d'un grand homme, et il se réjouissait de n'avoir plus à craindre celle de tant de personnages sénatoriaux qu'il trouvait méprisables.

Il était cependant impossible qu'il n'y eût pas, dans le nouveau gouvernement, des choses qui déplussent à bien des personnes, et même des choses qui méritassent de déplaire : car telle est toujours, comme l'observe Cicéron, l'issue des guerres civiles, que non-seulement il arrive ce que veut le vainqueur, mais qu'il est encore obligé de souffrir ce qu'il ne voudrait pas, pour complaire à ceux qui l'ont aidé dans ses victoires [1]. Il se formait contre César un parti d'autant plus redoutable, qu'il en regardait les chefs comme ses amis. Par leurs intrigues, on parvenait à tourner contre lui tout ce qui se faisait en sa faveur. Les consuls et les préteurs vinrent lui annoncer de nouveaux honneurs qui lui étaient décernés par le sénat ; on fut offensé de ce qu'il les reçut assis sur son tribunal. Il avait cependant répondu, avec modestie, qu'il fallait plutôt diminuer les honneurs qu'on lui accordait que les augmenter ; et sur ce qu'il ne s'était pas levé devant les magistrats,

[1] Cic. ad Famil. l. 12. ep. 18.

il s'excusa sur les affections spasmodiques auxquelles il était sujet, et qui le surprenaient souvent quand il se tenait debout [1]. Mais l'excuse ne vint qu'après qu'il fut informé du reproche; et le coup était porté: car les actions publiques qui déplaisent sont connues d'un grand nombre, et ce n'est qu'un petit nombre qui est informé de l'excuse. On disait aussi qu'elle manquait de vérité; que César, lorsqu'il avait voulu se lever, avait été retenu par ses flatteurs, et que même Cornélius Balbus lui avait dit : Ne « te souviens-tu pas que tu es César, et ne « voudras-tu donc pas recevoir les hon- « neurs qui te sont dûs ? »

Pour le rendre odieux, ses ennemis affectaient de le désigner par le titre de roi. Il avait aussi des amis qui le lui donnaient par un zèle imprudent : il leur en fit des reproches, et l'on trouva qu'il ne leur témoignait pas assez de colère [2]. Un jour qu'il revenait à cheval du mont Albanus, où il avait célébré les féries latines, des voix multipliées le saluèrent du nom de roi. Il ré-

[1] Plut. in Cæsare, p. 165.—Dio Cassius, l. 44. c. 8.

[2] Dio Cassius, l. 44. c. 9. — Un historien dit expressément qu'il refusa le titre de roi qu'ils voulaient lui

pondit qu'il ne s'appelait pas roi, mais César [1]. Antoine, à la fête des Lupercales, voulut lui ceindre la tête d'un diadême orné de lauriers, et il s'éleva quelques applaudissemens peu nombreux. César repoussa le diadême, et le fit porter au Capitole : alors tout le peuple applaudit. Les mal-intentionnés répandirent qu'il voulait en effet le titre de roi, mais qu'il voulait aussi qu'on l'obligeât de le prendre [2]. On ne peut savoir si ce furent ses amis ou ses ennemis qui posèrent des diadêmes sur ses statues. Deux tribuns, Flavius et Marcellus les arrachèrent et mirent en justice les citoyens qui l'avaient appelé roi. Marcellus alla plus loin; il voulut rendre César suspect d'affectation de tyrannie. César de-

donner; qu'il leur fit même des menaces, et qu'il rejeta ce titre comme illégal, d'après les imprécations que les anciens Romains avaient faites contre les rois. (Appian. *de Bell. civ.* l. 2. p. 807.

[1] Appian. p. 808. — Dio Cassius, l. 44. c. 10.

[2] Cic. Philipp. 2. c. 34. — Plut. in Cæsare, p. 164. — Dio Cassius, l. 44. c. 9. — Antoine fit inscrire dans les fastes, sous le jour de la fête des Lupercales, que le consul, par l'ordre du peuple, avait déféré la royauté au dictateur perpétuel, et que le dictateur l'avait refusée. (Cic. *ubi suprà.*) On peut croire que c'était une scène préparée pour rendre l'offre et le refus solennels.

manda vengeance de cette accusation téméraire [1] : le tribun fut dégradé de sa magistrature, et les mécontens, pour le récompenser, l'appelèrent Brutus, du nom de celui qui avait détruit la tyrannie [2].

Tous ces faits, dont la plupart ne sont rapportés que par des écrivains postérieurs, nous montrent, s'ils sont conformes à la vérité, des manœuvres des ennemis de César, ou des imprudences de ses amis ; mais ils ne prouvent pas que lui-même ait aspiré au titre de roi. Il est plus vraisemblable qu'il le rejeta sincèrement, parce que ce titre était devenu, depuis plus de cinq siècles, odieux aux Romains. S'il voulait établir en effet sur eux sa domination, on peut croire qu'il était trop sage pour la désigner par une dénomination dont avaient horreur tous les ordres de l'Etat. Son orgueil pouvait-il même être flatté de ce nom ? Si l'on excepte le roi des Parthes, il n'était plus porté que par de faibles potentats, dont plusieurs avaient été vaincus par lui-même, et qui tous avaient cédé aux armes de Rome. Quel honneur

[1] Appian. *de Bell. civ.* l. 2. p. 808. — Dio Cassius, l. 44. c. 9.

[2] Plut. in Cæsare, p. 164.

pour César, d'avoir la même dignité que Pharnace !

Les mécontens tournaient les yeux vers Marcus Junius Brutus, que l'on croyait descendre, du côté paternel, de l'ancien Brutus, quoique cette descendance paraisse avoir été victorieusement combattue [1]. Il appartenait, du côté maternel, à l'illustre maison des Servilius [2], dont l'un des plus anciens membres, Servilius Ahala, était célèbre pour avoir plutôt assassiné que puni Mélius, suspect et non convaincu d'affectation de tyrannie.

[1] L'ancien Brutus, le premier des consuls, n'avait pas laissé d'enfans. On ne peut douter d'ailleurs qu'il ne fût patricien, et les autres Brutus étaient de familles plébéiennes, et passaient par les charges qui appartenaient aux Plébéiens, telles que le tribunat populaire et l'édilité plébéienne. (Dion. Halic. l 5. c. 18.) Cette assertion d'un auteur qui écrivait du tems d'Auguste, et qui avait fait de grandes recherches, a beaucoup de force; mais les admirateurs de Brutus le meurtrier, qui furent en grand nombre, et subsistèrent long-tems, voulurent toujours qu'il descendit directement de l'ancien Brutus. Plusieurs modernes partagent le même zèle. Il vaudrait mieux s'en tenir à rester dans le doute, sur une question aujourd'hui si futile.

[2] Plut. in Cæsare, p. 165.—In Bruto, t. v, p. 220.—Dio Cassius, l. 44. c. 12.

Comme sa mère, la sœur du sévère Caton, avait César pour amant lorsqu'elle le mit au jour, on crut qu'il pouvait bien être né de ce commerce. Il paraît du moins certain qu'à la bataille de Pharsale, César avait recommandé à tous les généraux de veiller sur les jours de Brutus, et qu'après la bataille, tous ses amis avaient obtenu grace du vainqueur [1]. Il était vivement sollicité à l'ingratitude ; et la nuit, on couvrait son tribunal de billets qui ne portaient que ces mots : « Tu dors, Brutus. « — Non, tu n'es pas Brutus [2]. » Et les auteurs de cette manœuvre étaient des premiers personnages de la république, excités peut-être par Cassius [3].

Une conspiration était formée. Entre les conjurés, dont on porte le nombre à soixante [4], étaient des hommes qu'animait le seul amour de la liberté, tels que Brutus, et d'autres, tels que Cassius, qu'excitait un desir de vengeance personnelle. Tous avaient reçu des bienfaits du dictateur ; tous étaient membres du sénat ; tous étaient des cœurs perfides,

[1] App. *de Bell. civ.* l. 2. p. 811. — Plut. in Bruto, p. 221.
[2] Plut. in Cæsare, p. 165. — In Bruto, p. 225.
[3] Plut. in Bruto, p. 226.
[4] Sueton. in Cæsare, c. 80.

car on ne comptait entre eux presque aucun des citoyens qui professaient une haine ouverte contre César. Leur complot ne fut pas si secret qu'il n'en transpirât quelque bruit ; et l'on a lieu de croire que César eût pu en être informé, s'il avait pris plus de soin de sa personne : mais il avait même licencié sa garde, disant qu'il valait mieux mourir une fois, que de craindre toujours la mort [1]. Il se croyait en sûreté au milieu de tant d'hommes qui affectaient de l'honorer, qui lui devaient tant de reconnaissance, et dans lesquels il comptait avoir de zélés défenseurs contre ses ennemis [2].

Malgré son imprudente et généreuse sécurité, le complot dans lequel entrait tant de monde allait être découvert ; mais un bruit qui courut en fit hâter l'exécution. Suivant Suétone, ce bruit était faux : c'était qu'on avait lu dans les vers de la Sibylle, que les Parthes ne pouvaient être vaincus que par un roi, et que les quinze dépositaires des oracles sibyllins devaient faire au sénat la

[1] Plut. in Cæsare, p. 160. — On lui avait souvent entendu dire qu'il avait assez vécu. (Cicero pro Marcello, c. 8.)

[2] Dio Cassius, l. 44. c. 7.

proposition de donner ce titre à César. Brutus et Cassius prêtèrent créance à cette rumeur, et pour n'avoir point à prononcer dans cette affaire, ils pressèrent l'exécution de leur dessein. Ils la fixèrent aux ides de mars, qui répondaient au troisième jour de ce mois [1].

Ce jour fatal était arrivé. La femme de César eut pendant la nuit de ces vives inquiétudes que l'on prend pour des pressentimens, et qui sont ordinairement causées par des idées confuses qu'on a reçues d'un malheur qui doit arriver. Elle s'efforça de retenir son époux. Décimus Brutus, surnommé Albinus par adoption, vint presser son départ, et l'avertir qu'il était attendu au sénat. C'était un des plus ardens conjurés, et en même tems un des hommes que César chérissait le plus : il venait de lui donner le gouvernement de la Gaule Cisalpine [2].

César sortait, quand un esclave étranger arriva et ne put percer jusqu'à lui. Il entra, pour l'attendre, dans l'appartement de Calpurnie, disant qu'il avait des choses impor-

[1] Cicero de Divinatione, l. 2. c. 54. — Suet. in Cæs. c. 79.

[2] Dio Cassius, l. 44. c. 17.

tantes à lui communiquer ; mais César ne devait pas revenir [1].

Un sophiste grec, Artémidore de Cnide, lié avec des amis de Brutus, avait appris de leur bouche quelque chose de la conspiration : il écrivit ce qu'il en savait sur des tablettes, et les remit à César lorsqu'il se rendait au sénat. Comme il le vit donner à un secrétaire les écrits qu'il recevait : « Lisez « cela seul et sans délai, lui cria-t-il ; il s'agit « de choses importantes, et qui vous regar- « dent. » Mais la foule qui entourait le dictateur, ne lui laissa pas la commodité d'en prendre lecture [2].

Il entra dans le sénat. Les conjurés l'avaient précédé. Tous avaient des stilets cachés dans leurs écritoires, sûrs que les sénateurs, qui n'avaient point d'armes ne pourraient s'opposer à leur dessein. Une troupe de gladiateurs avait été placée par Albinus dans le théâtre de Pompée, pour les secourir au besoin. Le conjuré Trébonius, qui avait reçu de César les honneurs du consulat, retint en-dehors Antoine, dont il craignait le cou-

[1] Plut. in Cæsare, p. 168.

[2] Plut. *ubi suprà*.

rage, et l'amusa par une longue conversation [1].

Le sénat se leva par respect pour le dictateur. Brutus et ses amis entourèrent le siège qu'il allait occuper ; d'autres s'avancèrent à sa rencontre, comme pour appuyer une requête de Cimber, l'un de leurs complices, qui implorait la clémence de César en faveur de son frère exilé. Ils l'accompagnèrent jusqu'à son siége Quand il fut assis, ils le pressèrent plus vivement d'accorder à Cimber sa demande. Celui-ci, feignant de se prosterner, le tira des deux mains par sa toge, et lui fit incliner la tête : c'était le signal convenu. Cassius le frappa le premier au cou. La plaie n'était pas profonde. César eut le tems de se saisir d'un poignard et de se mettre en défense : mais les conjurés l'entourèrent et le frappèrent de toutes parts. Il reconnut Brutus : « Et toi, Brutus, mon « fils, » s'écria-t-il ; et il ne résista plus. Il s'enveloppa la tête de sa toge, et alla tomber au pied de la statue de Pompée, qu'il ensanglanta. Il reçut vingt-trois coups ; et plusieurs conjurés, acharnés à le frapper, se

[1] Cic. ad Famil. l. 10. c. 28. — Philipp. 2. c. 14. — Dio Cassius, l. 44. c. 19.

blessèrent les uns les autres [1]. Ainsi mourut César à l'âge de cinquante-six ans, quatre ans après la mort de Pompée. Il n'avait passé que cinq mois à Rome depuis son retour de l'expédition d'Espagne, et il allait partir pour faire la guerre aux Parthes.

Brutus, tenant en main le poignard sanglant, voulut haranguer le sénat; il appela Cicéron, et le félicita sur le retour de la liberté; mais les sénateurs ne montrèrent que de la consternation ou de l'épouvante, quittèrent leurs siéges et se séparèrent. Plusieurs furent étouffés en se pressant à la porte. L'horreur et l'effroi se répandirent dans Rome. En un instant les maisons et les boutiques furent fermées, et par-tout règnait le silence de la stupeur. Les conjurés parcoururent les rues, et se rendirent sur la place, criant qu'ils avaient tué le tyran. Au lieu de leur applaudir, le peuple se dispersait devant eux, les uns épouvantés, les autres accablés de douleur. Les conjurés, frappés eux-mêmes de la terreur qu'ils inspiraient, allèrent se renfermer dans le Capitole, escortés par la

[1] Plut. *ubi suprà*.

[2] Plut in Cæsare, p. 171.—In Bruto, p. 253.—Cicer. Philipp. 2. c. 12.

troupe de gladiateurs que soudoyait Albinus.

On croit assez généralement que César, dès sa première jeunesse, avait conçu le projet d'asservir les Romains, qu'il ne le perdit jamais de vue, et qu'il le suivit constamment toute sa vie. Cela est peu vraisemblable : un homme qu'attendent de grandes destinées ne les prévoit pas dès son entrée dans la carrière, et y est conduit par degrés.

César, sans doute, naquit ambitieux, et la cruelle domination de Sylla put contribuer à développer de bonne heure son ambition. Son ame ardente et sensible fut indignée du règne sanguinaire du dictateur. Bien plus noble que Pompée, il dédaigna de servir le tyran; et, malgré son jeune âge, il osa même le braver; son premier dessein, que devait accompagner une grande gloire, fut de renverser l'odieux ouvrage du dictateur, en relevant le parti qu'il avait abattu.

Dès-lors il s'acquit une grande faveur auprès de la classe la plus nombreuse de la république. Son ambition fut de se faire l'idole du peuple, pour tirer de lui le pouvoir de le servir, et en même tems il se rendit odieux à

ceux des sénateurs qui voulaient se fonder une domination absolue sur tout ce qui n'était pas de leur ordre.

O ne le vit point, comme Pompée, solliciter des commissions extraordinaires, usurper la gloire des services que les autres rendaient à la patrie, leur intercepter, quand il le pouvait, les occasions de lui en rendre, les faire destituer des commandemens qu'ils avaient obtenus pour en être lui-même investi, vouloir toujours se montrer à la tête de toutes les entreprises et même de l'Etat. Il se contentait de l'amour et de la reconnaissance du peuple, ne parvint qu'à l'âge prescrit à toutes les dignités de la république, et ne les obtint qu'en surmontant l'opposition du sénat, qui travaillait imprudemment à le rendre dangereux, en criant sans cesse qu'il fallait le craindre.

Dans son premier consulat, il eut deux objets : le premier de servir les intérêts du peuple; car c'était constamment à suivre ce dessein qu'il mettait sa gloire; le second de servir Pompée, dont nous avons vu qu'il était l'ami sincère. C'est se livrer aux prestiges de l'imagination, que de soutenir qu'il ne travaillait à la grandeur de Pompée, que pour le

renverser un jour et se mettre à sa place. C'est lui supposer une prévoyance plus qu'humaine ; et rien, dans le caractère de César, ne justifie le soupçon d'une telle perfidie. Il travaillait à la grandeur de Pompée, et parce qu'il l'aimait, et parce qu'il reconnaissait que la république avait besoin d'un chef. C'est une vérité dont on peut croire qu'il fut frappé de bonne heure.

La gloire que lui procurèrent la conquête de la Gaule entière et ses expéditions dans la Germanie, effaça celle des Romains de tous les âges, et il ne put reconnaître sa place au-dessous de Pompée, qui, de l'aveu même de ses partisans, ne pouvait souffrir d'égal. Alors le parti sénatorial accumula contre lui les insultes, les calomnies, les injustices, les affronts, les menaces. Alors on lui laissa prévoir qu'il ne pouvait rentrer dans Rome comme simple citoyen, sans y être mis en jugement, et ses plus ardens ennemis manœuvraient de concert pour rendre sa condamnation certaine. Il prit le seul parti qui pouvait le sauver, celui d'abattre son principal ennemi, et non d'asservir les Romains, mais de se mettre à la tête de la république. Ses ennemis l'appelaient à Rome pour le ju-

ger : il y vint à la tête d'une armée qu'ils n'osèrent attendre.

Pompée fut vaincu à Pharsale ; il fut tué en Egypte : le sénat l'avait rendu le chef de l'Etat ; César le devint par la victoire.

Pompée avait résolu de proscrire tous ceux qui n'avaient pas combattu pour sa cause : César répandit ses bienfaits sur tous ceux qui s'étaient déclarés contre la sienne. Rome, depuis long-tems, avait besoin d'un gouvernement : il gouverna d'abord sous le titre de consul, ensuite sous celui de dictateur ; mais Rome avait besoin d'un nouveau régime, et il ne le lui donna pas. Il ne fit que se mettre, par un titre légal, au-dessus de toutes les magistratures légales. C'est ce qui me persuade qu'il n'avait ni prévu sa haute fortune, ni conçu de loin le dessein et l'espérance de se rendre le dominateur de Rome. Depuis dix ans occupé de conquêtes, il n'avait médité ni sur la constitution de sa patrie, ni sur les changemens qu'elle exigeait. Il paraît n'avoir pas aperçu que cette constitution, établie dans un siècle de faiblesse, d'ignorance et de barbarie, avait, dans les tems où l'histoire commence à prendre quelque certitude, causé des troubles toujours renaissans ;

que, depuis le tems de Marius et de Sylla; elle amenait des crimes après des crimes, et qu'elle ne pouvait subsister que pour le malheur de l'Etat.

Sans doute César, qui avait toutes les sortes de génie, aurait eu celui de la politique, s'il en avait fait l'objet de ses méditations; et, puisqu'il ne s'en est point occupé, on peut en conclure qu'il n'avait pas prévu de loin sa fortune. Il se contenta de se mettre à la tête des affaires; mais en jetant les fondemens de son autorité, il ne prit aucune mesure pour l'affermir. Il eut l'art de la saisir, parce qu'il eut celui de vaincre; mais il la garda, subordonnée à tous les moyens que pourraient prendre, pour la lui ravir, ses ennemis, ou les amis des anciens désordres.

Occupé, depuis tant d'années, de combats et de victoires, ce sont encore des espérances de nouvelles victoires qui l'occupent. A peine a-t-il passé quelques mois à Rome après avoir abattu le parti de Pompée, qu'il va partir pour une inutile expédition contre les Parthes, et compromettre peut-être sa gloire contre un peuple qu'on pouvait vaincre, quand il voulait bien accepter un combat; mais qui fuyait sans honte et sans pouvoir être atteint, et se re-

montrait toujours aussi redoutable ; peuple enfin qu'il était impossible de soumettre, sans posséder la plupart des contrées circonvoisines. On répand le bruit que César veut prendre le titre de roi, et il est massacré, non par un soulèvement de la nation, ni par une conspiration de l'un des ordres de l'Etat ; mais par des hommes qu'il avait comblés de bienfaits, et qu'il devait regarder comme ses amis.

Son premier soin, que cependant il n'avait pas négligé, devait être d'éloigner de tous les esprits la pensée qu'il voulût jamais prendre le titre odieux de roi ; mais il devait rester au centre de l'Etat, pour en former et en consolider le gouvernement. Il semble qu'en s'éloignant, et en laissant subsister tous les vices de l'ancienne constitution, il ait assez présumé de lui-même, et assez peu des Romains, pour croire qu'il pourrait les gouverner de loin, par la force magique de son nom. Mais s'il eût eu le tems de partir pour sa longue expédition, est-il vraisemblable que le sénat, Brutus, Cassius, Marc-Antoine, et cent autres, n'eussent pas profité de son éloignement pour détruire sa puissance.

Au lieu de voler à des conquêtes, il n'a-

vait peut-être pas trop du tems qu'il pouvait espérer de vivre, pour établir et consolider un gouvernement capable de concilier le bon ordre avec la portion de liberté dont les hommes peuvent jouir dans l'état social, et dans une société populeuse et d'une grande étendue. Sans doute, il aurait eu besoin d'employer la force pour consommer ce grand ouvrage; mais il l'avait entre les mains, il en aurait rendu l'usage respectable, et aurait laissé après lui le nom de second fondateur de Rome. Peut-être aurait-il péri sous un fer assassin; mais il serait mort en travaillant à servir sa patrie et l'humanité.

César ne fut pas seulement le plus grand des généraux de Rome : il se distingua par son éloquence et par l'extrême pureté du langage; pureté dont il avait pris la première habitude dans sa famille, et qu'il avait perfectionnée par une étude profonde. Au milieu de ses plus grandes occupations militaires, il avait écrit un traité sur la manière de bien parler latin, et il y disait que le choix des mots est la source de l'éloquence [1]. Il ne dédaignait pas d'être un habile grammairien, et il dédia à Cicéron un ouvrage en deux livres,

[1] Cic. de clar. Orat. c. 72.

sur l'analogie de la langue latine : il le composa dans un de ses passages des Alpes [1]. Il composa un livre d'apophthegmes, et il avait le goût si sûr et le tact si délicat, que lorsqu'on lui rapportait quelque bon mot de Cicéron pour l'insérer dans son ouvrage, il reconnaissait aussitôt s'il était ou non de cet homme si fécond en mots heureux [2]. On connait ses Mémoires ou Commentaires; il les avait écrits pour aider les historiens; et, suivant Cicéron, il avait empêché les historiens d'oser écrire après lui. Il composa aussi, sous le titre d'Ephémerides, un journal différent de ses Commentaires [3]. Il écrivit sur la divination, sur les auspices, sur les augures, sur l'astronomie. Il fit, sous le titre d'Anti-Caton, un ouvrage en deux livres contre Caton d'Utique. Il n'avait pas négligé, dans sa jeunesse, de cultiver la poésie, qui seule apprend à bien écrire en prose. Il avait composé les louanges d'Hercule et une tragédie d'OEdipe : mais Auguste ne permit pas de publier ces ouvrages, qu'il trouvait peu dignes

[1] A. Gellius, l. 19. c. 8.

[2] Cic. ad Famil. l. 9. ep. 16.

[3] Servius ad lib. 2. Æneid.

de leur illustre auteur [1]. Avec des talens si variés, tant de mérites divers et tant de gloire, il fut un homme aimable, au milieu d'un peuple qui l'était peu [2].

[1] Suet. in Cæsare, c. 56.

[2] J'ai rapporté, dans le cours de l'histoire, plusieurs passages de lettres de Cicéron qui, mieux que les narrations des historiens, font connaître César et Pompée. Je ne crois pas inutile, pour le même objet, d'en ajouter ici un plus grand nombre. Tous seront extraits de lettres écrites après que Pompée eut quitté Rome à l'approche de César. Pour qu'ils aient toute leur force, il faut se ressouvenir que Cicéron était ami, ou du moins partisan de Pompée, et ennemi de César.

« Pendant que j'étais à Capoue, j'ai reconnu qu'il « n'est point de ressource dans les consuls. Il ne se fait « pas de levées, et ceux qui sont chargés d'en faire n'o- « sent pas même se montrer, tandis que César est tout « près, et que notre chef (Pompée) n'est nulle part et « ne fait rien. Notre Pompée, chose incroyable et mi- « sérable! comme il est tout abattu! (*Ut totus jacet!*) « Il manque de courage, de résolution, de force, d'ac- « tivité. Je ne parle pas de sa fuite honteuse de Rome, « de ses discours timides aux villes, de son ignorance « des forces de son adversaire, et même des siennes.... « Je ne doute pas que César ne soit tout-à-l'heure en « Italie, et notre Pompée embarqué ». *Ad Atticum*, « *l.* 7. *epist.* 21.

« Je ne crois pas qu'il y ait un pouce de terre en Italie « qui ne soit au pouvoir de César. Je ne sais rien de

« Pompée. S'il ne s'est pas jeté dans un vaisseau, il est « pris.... Par quel pays, par quelle mer le suivrai-je, « quand je ne sais où il est ? Me livrerai-je à César ? « Supposons que je le puisse avec sûreté : bien des « personnes m'y engagent. Mais le puis-je honnête- « ment ? » *Ad Atticum, l.* 7. *ep.* 22.

« Ne soyez pas étonné si je passe à un parti où l'on « ne s'occupe ni de la paix ni de la victoire, mais seu- « lement d'une fuite coupable et désastreuse..... Je suis « attaché à Pompée plus par ses bienfaits, que par son « autorité : car quelle autorité peut avoir, dans cette « cause, celui qui aimait César quand nous le craignions « tous ; et qui maintenant, parce qu'il a commencé à « le haïr, veut que nous soyons tous ses ennemis ». *Ibidem, l.* 8. *ep.* 1.

« Il ne reste plus à notre ami (Pompée) que de ne « pas secourir Domitius. Personne ne doute qu'il n'aille « à son secours ; moi, je ne le crois pas. Oui, il aban- « donnera un tel citoyen et ceux que vous savez être « avec lui, et cela lorsque lui-même a trente cohortes. « Si tout ne me trompe pas, il l'abandonnera. Il a une « peur incroyable et ne songe qu'à fuir ». *Ibidem. ep.* 7. Cicéron ne se trompait pas. Pompée abandonna Domitius, qui fut obligé de se rendre.

« Qu'y a-t-il de plus misérable que de voir l'un, « (César) se procurer des applaudissemens dans une « très-honteuse cause, et l'autre (Pompée) le blâme « dans une cause excellente ! L'un être regardé comme « le conservateur de ses ennemis, et l'autre comme le « déserteur de ses amis » ! *Ibid. ep.* 9.

« Tous deux cherchent la domination ; mais ce n'est

« pas pour le bonheur de l'Etat. Celui-là (Pompée)
« n'a pas quitté la ville, parce qu'il ne pouvait la gar-
« der ; ni l'Italie, parce qu'il ne pouvait la défendre :
« mais il a sur-tout pensé à remuer toutes les terres et
« toutes les mers, à soulever les rois barbares, à con-
« duire bien armées en Italie des nations féroces, à
« se faire des armées puissantes. C'est un règne comme
« celui de Sylla qu'il demande : beaucoup de ceux qui
« sont avec lui le souhaitent..... Vous verrez, l'été pro-
« chain, fouler aux pieds la malheureuse Italie, etc. »
Ad Atticum, *l.* 8. *ep.* 11.

« Voyez quel est l'homme dans les mains de qui la ré-
« publique est tombée (César). Comme il est habile,
« vigilant, prêt à tout ! S'il ne donne la mort à per-
« sonne, s'il ne ruine personne, il sera adoré de ceux
« qui le craignaient le plus. Les gens des municipes,
« les gens de la campagne s'entretiennent souvent avec
« moi. Ils ne tiennent qu'à leurs champs, à leurs mé-
« tairies, à leur argent. Voyez comme les choses sont
« changées : ils craignent celui dans lequel ils se con-
« fiaient ; ils aiment celui qu'ils craignaient ». *Ibid.*
ep. 13.

Dans la quinzième lettre du même livre est insérée une lettre de Balbus, ami de César, à Cicéron. Il le prie de donner tous ses soins à réconcilier César et Pompée, aliénés l'un de l'autre par des ennemis perfides. Il l'assure que s'il veut s'intéresser à cette négociation, il aura César en sa puissance, et que ce grand homme croira avoir reçu de lui le plus grand bienfait. Nous verrons encore une lettre de César lui-même,

qui peut faire présumer fortement qu'il cherchait avec sincérité des moyens de conciliation.

Cicéron, après avoir long-tems balancé, se résout à partir, et à se réunir à Pompée. Il avoue que ce n'est point en faveur de Pompée qu'il prend ce parti, et qu'il l'a toujours regardé comme un très-mauvais politique, et comme un très-mauvais général ; mais que c'est ponr n'être pas l'objet des mauvais propos, et parce qu'il sait que les grands le déchirent. Il ajoute cependant qu'il méprise ces grands, que l'on craint plus Pompée que César, et que les menaces du premier effraient tout le monde. « Je vais me joindre, dit-il, « à un homme qui pense bien moins à vaincre qu'à « dévaster l'Italie ». *Ad. Atticum*, *l.* 8. *ep.* 16.

Dans la première lettre du livre 9, Cicéron répète qu'il va partir, parce que des importans disent de lui du mal à table.

« Cédons, dit-il, puisqu'il le faut; et, pour être bons « citoyens, portons la guerre en Italie par terre et par « mer ».

« Notre Pompée désire fort un gouvernement sem- « blable à celui de Sylla. Je sais ce que je dis. Il n'y « a rien qu'il ait laissé voir moins obscurément..... « Son premier dessein est de comprimer la ville et « l'Italie par la famine, de dévaster ensuite les campa- « gnes, d'y mettre le feu et de piller l'argent des ri- « ches. Mais comme je crains la même chose de l'autre « parti, je croirais, si je n'étais déterminé par un « bienfait, que le mieux serait de rester dans mes foyers « et d'y souffrir tout ce qui pourrait arriver. Je vous

« le promets, si Pompée l'emporte, il ne restera pas « une tuile en Italie ». *Ad. Attic. l. 9. ep. 7.*

Une lettre de César est insérée dans la lettre précédente; elle est adressée à Balbus et à Oppius, ses amis; ce qui doit persuader qu'il y manifeste ses véritables sentimens, comme il l'a prouvé d'ailleurs par sa conduite. « Mon parti est pris d'employer la plus grande douceur, « et de mettre tous mes soins à me réconcilier avec « Pompée. Essayons ce moyen de réunir les volontés en « notre faveur, et de remporter une victoire durable. « Les autres, par la cruauté, n'ont pu se soustraire à la « haine, ni jouir long-tems de la victoire, excepté le « seul Sylla que je ne veux pas imiter. Employons un « nouveau moyen de vaincre, en nous rendant forts par « la clémence et la libéralité. Il me vient à l'esprit bien « des moyens d'éxécuter ce projet, et on peut en trouver « encore beaucoup d'autres. Je vous prie d'y penser. J'ai « fait prisonnier Magius, préfet de Pompée; j'ai mis en « usage ma méthode; je l'ai renvoyé. Deux préfets des « ouvriers du même parti me sont tombés dans les « mains; je leur ai rendu la liberté. S'ils veulent être « reconnaissans, ils exhorteront Pompée à aimer mieux « être mon ami, que celui de gens qui furent toujours « ses plus grands ennemis et les miens, et qui, par leurs « artifices, ont réduit la république en cet état.

« C'est un crime de ne pas nourrir ses pères; et « nos chefs ont résolu de tuer par la faim la patrie, « cette sainte et antique mère! Ce n'est point une « crainte imaginaire que j'aie conçue : j'ai assisté à « leurs discours..... Eh! quelle partie de la Grèce « croyez-vous qui ne sera pas mise au pillage? Pom-

« pée le dit ouvertement, et il montre aux soldats ;
« que, par la richesse de cette proie, il sera en état
« de surpasser César en libéralité ». *Ad Atticum, l.* 9.
epist. 9.

« Quelles menaces il (Pompée) fait aux municipes !
« Quelles menaces aux honnêtes gens, qu'il désigne
« par leurs noms ! Quelles enfin à tous ceux qui sont
« restés ! Combien il répète souvent : Sylla l'a pu,
« et je ne le pourrais pas ! » *Ibid. epist.* 10.

« Ce que vous dites est vrai, que si je parais lui
« avoir tant d'obligation (à Pompée), c'est plutôt sur
« ce que j'en dis que sur le bien qu'il me fait. . . . . .
« Il ne m'a aidé en rien, quand il le pouvait : il a été
« ensuite mon ami ; jusqu'à quel point, et pour quelle
« raison ; je n'en sais rien. » *Ibid. epist.* 13.

A la suite de cette lettre en est une de César à Oppius. La voici : « Je suis arrivé à Brundusium ; je suis
« campé devant les murs. Pompée est dans la place.
« Il m'a envoyé Magius pour parler de paix. J'ai ré-
« pondu ce que j'ai cru devoir répondre. J'ai voulu
« que vous en fussiez instruit sur-le-champ. Dès que
« je serai parvenu à espérer de faire quelque chose
« par composition, je ne tarderai pas à vous en faire
« part. » On croit voir par cette lettre de César à un ami, qu'il avait sincèrement intention de traiter, et que dès qu'il aurait l'espérance d'y parvenir, il s'empresserait de lui en donner la nouvelle. Ce billet de quelques lignes me semble plus précieux que vingt pages d'histoire écrites d'après des bruits courans.

« Partons. . . . Je ne prends pas ce parti pour la
« république ; je la crois absolument perdue : mais

« pour que personne ne puisse me croire ingrat envers « celui qui m'a guéri des maux que lui-même m'avait « faits. » *Ad Attic. epist.* 19.

Cicéron, qui savait de Pompée lui-même qu'il se proposait de gouverner à la manière de Sylla, croyait aussi que la clémence dont se parait César, n'était qu'une astuce politique, et que, s'il avait le dessus, il serait un tyran cruel. Il écrivait : « S'il est vainqueur, « je vois un affreux carnage; l'argent des particuliers « envahi, le retour des exilés, de nouvelles tables de « proscription, les hommes les plus infames en hon- « neur, et un règne intolérable, je ne dis pas pour « un Romain, mais pour un Perse ». *Ibidem*, *l.* 10. « *ep.* 8. Cette défiance de la sincérité de César est ce qui lui a causé le plus d'embarras, et ce qui a jeté les Romains dans des guerres sanglantes pour lui résister. La continuité de cette défiance perpétua la haine du sénat, arma contre César les conjurés, et amena une longue guerre civile.

TREIZIÈME *et dernière* PÉRIODE.

RÉPUBLIQUE ROMAINE,

Depuis la mort de César, jusqu'à la bataille d'Actium.

PENDANT que le peuple [1], s'attendant au massacre et au pillage, fuit devant les hommes couverts de sang qui l'appellent à la liberté, les meurtriers de César ont peur eux-mêmes de ce peuple timide qu'ils frappent d'épouvante, et vont se mettre au Capitole sous la protection d'une vile troupe de gladiateurs [2]. Le consul Marc-Antoine, collègue de César, a peur de son côté de ces conjurés qui se cachent, dépose les ornemens de la magistrature, prend un habit d'esclave, et se dérobe, sous ce déguisement, à ceux que lui-même remplit d'effroi [3]. Le gendre de Cicéron,

[1] An de Rome 710, avant l'ère vulgaire 44.

[2] Plut. in Bruto, tome v. ed. Bryani. page 234. — Vell. Paterculus, l. 2. c. 58.—Appian. ed. Alex. Tollii. *de Bell. civ.* l. 2. p. 819.

[3] Plut. in Antonio, tom. v. p. 78.

Dolabella, jeune homme de vingt-cinq ans, que César venait de se subroger dans le consulat, en lui donnant une dispense d'âge, annonce, par crainte, une sorte de courage. Il n'avait pas encore pris possession de sa nouvelle dignité; il revêt pour la première fois la prétexte consulaire, et ce n'est que pour faire sa cour aux conjurés dans un plus grand appareil. On croyait qu'il allait provoquer la vengeance du peuple contre les assassins de son bienfaiteur; mais, ingrat par timidité, il se rend leur flatteur, déclare qu'il leur porte envie, et demande que les ides de Mars, désormais regardées comme le jour de la seconde fondation de Rome, soient à jamais célébrées par des fêtes [1]. Lépide, qui avait une légion dans une île du Tibre, imposait de la crainte aux conjurés [2], et lui-même craignait que Décimus Brutus ne fît avancer trois légions qu'il avait dans la Gaule Cisalpine, dont il devait le gouvernement à l'amitié de César [3]. Tous redoutaient les vétérans, attachés par amour et par intérêt au général qui

[1] Appian. *de Bell. civ.* pag. 821.

[2] *Ibid.* l. 2. p. 819.

[3] *Ibid.* p. 819-824.

les avait si long-tems commandés, et qui leur avait promis de riches récompenses [1].

Cependant tout était tranquille; mais c'était par le sentiment d'une commune stupeur. Ce calme profond rassure quelques esprits. Les conjurés avaient passé la nuit au Capitole; et comme personne n'avait tenté de les y forcer, on se figurait déjà qu'ils en imposaient, et que leur cause serait victorieuse. Déjà des sénateurs et des plébéïens s'empressent de leur former une cour, de les féliciter sur leur héroïsme, de se déclarer leurs admirateurs. On les croit forts, parce qu'ils ont été téméraires, et c'est par pusillanimité qu'on a le courage de se joindre à leur parti. Eux-mêmes prennent de la confiance, parce qu'ils s'exagèrent le nombre de ceux qui les favorisent, et ils se laissent persuader de descendre sur la place. Brutus monte à la tribune, et le peuple, accoutumé à le respecter, l'écoute avec une tranquillité qui ressemble à de la bienveillance. Mais bientôt les vrais sentimens de la multitude se manifestent. Cinna, beau-frère de César, qui l'avait élevé à la préture, occupe la tribune que Brutus vient de quitter, et fait l'éloge des meurtriers du tyran. Le

[1] Cic. ad Attic. l. 14. ep. 14.

peuple ne peut retenir plus long-tems son indignation; il accable d'injures l'orateur, le chasse et le poursuit à coups de pierres. Les conjurés ne se croient plus en sûreté et se hâtent de regagner le Capitole [1].

Les consulaires se rendirent à la retraite d'Antoine, et le prièrent de défendre la république [2]. Il avait eu le tems de reconnaître que les conjurés éprouvaient encore plus de crainte qu'ils n'en inspiraient; il entra en négociation avec eux, reprit les ornemens de la magistrature et convoqua le sénat pour le lendemain [3]. Comme Decime continuait d'occuper le Capitole, l'assemblée se tint dans le temple de Tellus (la terre) [4]. Il s'en fallut bien qu'elle ne fût libre. Les vétérans de César étaient en armes, et menaçaient le sénat, s'il osait retrancher quelque chose des promesses qu'ils avaient reçues du dictateur, et qu'ils regardaient comme des droits inviolables [5]. En même tems Lépide faisait entrer son armée dans la ville, et il était d'intelligence avec Antoine [6].

Quoique le sentiment qui dominait dans le

[1] Plut. in Bruto, p. 234.
[2] Cic., Philipp. 2. c. 35.
[3] Plut. in Antonio, p. 78.
[4] Ap. *de Bell. civ.* p. 824.
[5] Cic. ad At. l. 14. ep. 14.
[6] Appian. p. 825.

sénat fût la crainte, et qu'il semblât devoir y produire l'unanimité, plusieurs opinions y furent agitées avec beaucoup de chaleur. Les uns croyaient qu'on ne pouvait accorder trop d'éloges aux meurtriers de César, et voulaient même qu'on décernât des récompenses à ces sauveurs de la patrie. D'autres, qu'indignait en secret cette proposition, cachaient leurs vrais sentimens en s'opposant à ce qu'on dégradât par des récompenses une action qu'aucun intérêt sordide n'avait inspirée : d'autres enfin, sans chercher de honteux détours, voulaient que le meurtre de César fût traité de sacrilège, et se contentaient de demander grace pour les conjurés en faveur de leurs familles. Après de longs débats, la délibération changea d'objet, et se tourna sur la personne même du dictateur. Des voix s'élevèrent pour le faire déclarer coupable de tyrannie ; et le grand nombre, les uns par sentiment de patriotisme, les autres, par honte de ne pas sembler le partager, allait peut-être se ranger à cette opinion, sans en bien sentir toutes les conséquences : mais Antoine prit la parole. Il montra que si l'on prononçait que César avait été un tyran, il fallait, suivant les antiques lois, que son corps, tiré par des cro-

chets, fût traîné avec ignominie dans la ville, et jeté dans le Tibre ou hors des frontières, et qu'en même tems tous ses actes fussent annullés. Comme il parlait à l'intérêt de ses auditeurs, il n'eut pas besoin d'éloquence pour les convaincre. César avait nommé pour deux ans à toutes les magistratures [1], et c'était à lui qu'un grand nombre de sénateurs devaient leur dignité : si ses actes étaient déclarés nuls, ils perdaient ou les honneurs dont ils étaient actuellement revêtus, ou ceux qu'ils attendaient. Tous devinrent de zélés défenseurs de sa mémoire.

En vain ceux des sénateurs qui n'avaient rien à perdre, parce qu'ils ne devaient rien à César, essayèrent de persuader aux autres qu'on leur procurerait l'élection du peuple, et que les suffrages des citoyens seraient pour eux un bien plus beau titre de gloire, que le choix d'un usurpateur. C'était les leurrer d'une espérance incertaine pour tous, et que plusieurs ne pouvaient même partager. Mais

[1] Les auteurs different sur le nombre des années pour lesquelles César avait distribué les magistratures ; mais on doit s'en tenir à Cicéron, qui nous apprend que ce fut pour deux années. (Cic. ad Attic. l. 14. ep. 9.) C'était un fait dont il devait être bien instr[illegible]

Antoine ne s'amusa point à combattre cette proposition qui devait lui déplaire; il sortit un moment pour se montrer aux vétérans qui assiégeaient la porte du temple, et affecta de leur laisser voir une cuirasse qu'il portait sous sa toge; c'était leur dire assez que le consul lui-même, leur ancien compagnon d'armes, n'était pas en sûreté au milieu du sénat, et que leur protection lui était nécessaire. Fort de toute la puissance de tant de guerriers, il rentra, et reprit paisiblement la parole. Elle devenait un commandement absolu; car on entendait au-dehors le frémissement des soldats. Les vaines délibérations cessèrent, et un décret du sénat confirma les actes et le testament du dictateur. Il ne fut plus question de récompenses à décerner à des assassins; une amnistie fut seulement prononcée, et l'on en fit honneur à l'éloquence de Cicéron; mais il est aisé de voir qu'elle fut le résultat d'un accord entre les deux partis, parce que l'un ni l'autre ne connaissait encore bien sa force ou sa faiblesse [1]. Mais comme personne ne s'intéressait au maintien de la dictature, et qu'elle était désagréable au grand nombre, elle fut abolie pour toujours [2].

[1] Appian. l. [illegible]. 825. et seq. [2] Epit. Livii, l. 116.

Les meurtriers de César n'osaient encore quitter le Capitole : Antoine et Lépide leur envoyèrent leurs fils en otages [1]. Antoine invita Cassius à souper ; Lépide invita Brutus, son parent ; d'autres amis de César invitèrent d'autres de ses assassins : on s'embrassait, on semblait uni d'intention et d'intérêts ; démonstrations mensongères, qui sans doute étaient mises, de part et d'autre, à leur juste valeur [2]. Ce même Cassius qui soupait amicalement avec Antoine, avait demandé qu'il fût tué avec César, et c'était Brutus qui s'était opposé seul à cette proposition, qu'appuyaient fortement les autres conjurés [3]. Il la trouvait injuste ; et prêt à commettre un grand crime, qu'il érigeait en acte de vertu, il avait horreur de toute injustice. C'était un vertueux fanatique, élevé dans le sein du vertueux et fanatique Caton. Il regardait comme son premier devoir de poignarder l'homme clément et généreux qu'il appelait tyran, dont il était aimé, et qui peut-être était son père.

Les comices furent convoqués pour la lecture du testament de César. Il adoptait pour

[1] Epitome Livii, l. 116.

[2] Plut. in Bruto, p. 235.

[3] *Ibid.* p. 231.

son fils, et nommait son héritier Octave, petit-fils de Julie sa sœur. Il léguait au peuple ses jardins, et ordonnait de lui distribuer une somme de trente drachmes (vingt-sept francs) par tête [1]. Un cri d'indignation s'éleva contre ceux qui avaient traité de tyran l'homme libéral dont les dernières volontés témoignaient si bien son affection pour le peuple. La fureur augmenta, quand on entendit que Decimus Brutus, son assassin, qu'il croyait son ami, était substitué à Octave, si celui-ci venait à mourir [2].

Pendant cette lecture, on apportait sur la place le corps de César. Les auteurs diffèrent entr'eux sur les circonstances de cette scène. Plusieurs assurent qu'Antoine excita les passions du peuple par une harangue étudiée; mais il paraît qu'il mit en usage l'éloquence d'action et de spectacle, plus que celle de paroles, qui a moins de force sur une grande assemblée [3]. Il annonça qu'il n'entreprendrait

[1] On lit dans Plutarque et dans Appien que la somme était de 75 drachmes par tête; mais Octave avait écrit lui-même, dans ses mémoires, qu'elle était de 30 drach.

[2] Appian. *de Bell. civ.* p. 843.

[3] Le verbeux Dion Cassius, l. 44 de son histoire, suppose un long discours d'Antoine, qui occupe depuis

pas de faire l'éloge de César ; mais qu'il allait faire lecture des louanges qui lui avaient été décernées par actes du sénat et par la volonté du peuple. Il lut les décrets qui l'avaient déclaré sacré, inviolable, bienfaiteur du peuple, père de la patrie. Sa voix était étouffée par ses larmes : et pourquoi n'auraient-elles pas été sincères ? Pourquoi n'aurait-il pas aimé celui dont il avait reçu tant de bienfaits? Il lut aussi la formule du serment qu'avaient fait les Romains de défendre la vie de César, et

le chapitre 36, jusqu'au chapitre 49. Plutarque dit qu'Antoine fit, suivant l'usage, l'éloge du mort, et déploya aux yeux du peuple la robe de César, sanglante et percée de coups. (In Bruto, p. 236.) Suivant Suétone, Antoine, au lieu de prononcer une oraison funèbre, fit lire par un héraut le testament de César, et ajouta fort peu de mots à cette lecture. (In Cæsare, c. 84.) Ce que je rapporte, d'après Appien, s'accorde avec ce récit de Suétone. Il est vrai que Cicéron reproche à Antoine d'avoir loué César, d'avoir excité la compassion, d'avoir exhorté le peuple à la vengeance. (Philip. 2, c. 36.) Mais tout cela se trouve dans le récit que j'ai adopté, sans qu'il soit nécessaire de supposer un discours préparé. Appien ajoute qu'Antoine fit apporter sur la place une effigie en cire de César, sur laquelle on avait représenté les vingt-trois blessures qu'il avait reçues. Il en parle seul, et cela n'aurait été que ridicule. A quoi bon une effigie, quand le corps était présent ?

les exécrations lancées contre ceux qui ne prendraient pas sa défense. Il n'ajoutait à la lecture de ces actes publics, que peu de paroles inspirées par le sentiment; et en finissant, il déploya aux yeux du peuple la robe sanglante et déchirée du dictateur. A ce spectacle, le peuple ne se contient plus. On l'a privé d'un ami, d'un père. Il enlève des boutiques les bancs, les tables, tout ce qu'ils peuvent trouver de combustible; ils en forment un bûcher à l'objet de leurs regrets: plusieurs en tirent des tisons ardens pour mettre le feu aux maisons des conjurés; mais ils sont repoussés, ou ils s'arrêtent d'eux-mêmes, dans la crainte d'incendier les maisons voisines [1]. Un ancien tribun, Helvius Cinna, avait aimé tendrement César, et s'était fait un devoir d'assister à ses funérailles. Quelqu'un le nomme; on le prend pour Cinna le préteur, qui s'était déclaré en faveur des assassins: il est aussitôt déchiré, et l'on ne put même recouvrer ses membres pour lui rendre les honneurs funèbres [2]. Des femmes, en très-grand nombre, jetèrent dans le bûcher leurs parures les plus

[1] Appian. *de Bell. civ.* l. 2. p. 843 et seq. — Plut. in Antonio, p. 79.

[2] Plut. in Bruto, p. 236. — Appian. p. 847.

chères et celles de leurs enfans; les étrangers, dont la douleur ne pouvait être suspecte, parce qu'ils n'avaient pas de raisons de feindre, prirent part à ce deuil, et les Juifs veillèrent, pendant plusieurs nuits, autour des cendres de César [1].

On ne peut guère douter que les regrets du peuple ne fussent également sincères et plus cuisans encore : mais les sentimens des sénateurs étaient bien différens; ils aimaient l'ancien régime, tout vicieux qu'il était, et même parce qu'il était vicieux : c'est qu'ils y tenaient, du moins en apparence, les rênes du gouvernement, et qu'ils y conservaient, par ses vices, l'espérance de parvenir aux premières magistratures par leurs cabales, ou de s'y faire élever en achetant les suffrages du peuple. Ils se croyaient anéantis par un gouvernement plus indépendant de la multitude, plus concentré, plus ferme, plus capable de comprimer les factions : car nous avons vu que c'était sur-tout dans la liberté de former des factions, que consistait ce qu'on décore du nom de liberté romaine.

Quelle fut alors la conduite de ceux qui voulaient ou la conserver ou la détruire?

[1] Suetonius, in Cæsare, c. 83.

Cicéron, depuis la mort des principaux chefs du parti de Pompée, était devenu l'homme du sénat. Les marques d'estime et même d'amitié qu'il avait reçues de César avaient chatouillé sa vanité sans la satisfaire. En vain il avait dit publiquement que s'il était haï, méprisé de César, il ne pourrait s'empêcher de l'aimer pour toutes les grandes choses qu'il avait faites et qu'il faisait chaque jour [1]. En vain il avait déclaré que le salut et la vie de tous dépendaient de la vie de César [2] : il souhaitait la mort de celui dont il feignait de croire la vie si précieuse, il était lié avec tous ses ennemis, il invitait timidement leurs mains à le frapper [3]; et quand le coup eut été porté, il traita de héros les assassins [4]; il écrivit même que ce n'était pas des héros, mais des dieux [5], et il regretta de n'avoir pas été le chef de leur entreprise [6]. Antoine, aux funérailles de César, avait traité son ami de grand homme et d'illustre citoyen; et Cicéron trouve

[1] Cic. Orat. in Pisonem, c. 33.
[2] Cicero pro Marcello, c. 7.
[3] Passim in epist. Ciceronis.
[4] Cic. ad Attic. l. 14. ep. 14.
[5] *Ibid.* ep. 11.
[6] Cic. ad Famil. l. 12. ep. 3.

que ces expressions font rire [1]. Il était bien difficile en grands hommes.

Depuis long-tems ennemi secret d'Antoine, il redoubla contre lui de haine, ainsi que tous les conjurés, depuis que le consul avait eu l'art d'émouvoir fortement le peuple contre les meurtriers de César : mais ce qui prouve que ce n'était pas ouvertement qu'il avait remué contre eux les passions de la multitude, c'est qu'il continua d'avoir pour eux de grands ménagemens. Un homme de la plus basse condition, nommé Amatius, se disait fils de Marius, et, en cette qualité, il tenait à César par les liens du sang. Il se porta pour son vengeur, se fit un parti dans la populace, et il travaillait à exciter des séditions ; Antoine, pour se rendre agréable aux amis des conjurés, le fit mourir sans forme de procès [2]. Comme ils avaient de violens ennemis parmi le peuple, et même dans les classes supérieures, ils ne pouvaient rester à Rome en sureté ; et cependant plusieurs y étaient retenus par leurs charges qui ne leur permettaient pas de s'en absenter plus de dix jours. Antoine

[1] Cic. ad Attic. l. 14. ep. 11.

[2] Appian. *de Bell. civ.* l. 2. p. 855. — Epitome Titi Livii, l. 116.

leur procura des légations qui les exemptaient de cette loi. Il demanda le rappel de Sextus Pompée, qui se défendait avec peine en Espagne contre les lieutenans de César, et proposa même de lui donner le commandement des forces maritimes, que la république avait autrefois confié à son père, et de l'indemniser en argent de l'héritage qu'il avait perdu [1]. C'était, en flattant le parti pompéien, indisposer le peuple dont il avait recherché la faveur : mais il tira de cette conduite tortueuse un grand avantage; il fit entendre au sénat que sa vie n'était plus en sûreté, il en obtint la permission de se former une garde, et il la composa non de simples soldats, car il espérait en trouver toujours au besoin, mais de centurions qui avaient déployé leur courage sous les yeux de César. Chaque jour il en augmentait le nombre, et le porta jusqu'à six mille [2]. Il témoignait de grands égards à Cicéron, et sembla n'oser, sans obtenir son agrément, rappeler le fils de Clodius. Il lui écrivit à ce sujet une lettre qui existe encore. Cicéron dans sa réponse, lui proteste qu'il l'a toujours aimé, reconnaît qu'il a reçu de lui

[1] Appian. *de Bell. civ.* l. 2. p. 857.

[2] *Ibid.* p. 258.

des services, et se hâte d'écrire à Atticus, pour lui renouveler les témoignages de sa haine contre Antoine [1]. Telle était, en général, la basse fausseté de ces Romains qui affectaient un orgueil si fier. Les deux Brutus, par des caresses perfides, avaient obtenu les plus grands bienfaits de César. Cimber embrassait humblement ses genoux un instant avant de l'assassiner. Cicéron en faisait publiquement l'objet de son admiration, et se consolait de son personnage de flatteur, par l'espérance de le voir périr bientôt d'une mort funeste. Son ami Atticus se ménageait la tranquillité en caressant tous les partis. Antoine flattait les assassins de son ami, en méditant leur perte. Dolabella, créature de César, tenait la même conduite, avec les mêmes sentimens. Des gens du peuple élevèrent une colonne en l'honneur de César : il la fit abattre, fit précipiter de la roche Tarpéienne les hommes libres qui avaient rendu cet hommage à la mémoire de son bienfaiteur, et mettre en croix les esclaves. Pour prix de sa lâche ingratitude, et du traitement cruel qu'il infligeait à des malheureux qui ne la parta-

[1] Cic. ad Attic. l. 14. ep. 13. — Dans cette lettre, Cicéron insère celle d'Antoine et sa réponse.

geaient pas, il reçut les éloges de Cicéron ; de cet homme qui se parait de philosophie et qui avait écrit un beau livre sur les Devoirs [1]. Enfin Antoine et Dolabella s'étaient détestés pendant la vie de César ; ils furent subitement amis après sa mort, parce qu'ils eurent besoin d'unir leurs intérêts.

La colonne que Dolabella avait fait détruire par une ingratitude simulée, fut reconstruite en marbre de Numidie par l'amour du peuple, avec cette inscription : AU PÈRE DE LA PATRIE. Long-tems on y vint offrir des sacrifices, on y vint former des vœux, on y vint sceller les réconciliations par un serment fait au nom de César [2].

Antoine ne tirait pas toute sa force de son union avec Lépide et Dolabella, de sa dignité de consul et de la garde imposante qu'il s'était formée. La seconde nuit qui suivit la mort de César, il avait reçu de Calpurnie, sa veuve, les papiers de son époux et tout l'argent qu'il avait dans sa maison [3]. La somme était considérable [4] ; mais la possession des papiers était

[1] Cic. ad At. l. 14 ep. 15. 16. [2] Suet. in Cæs. c. 85.

[3] Appian. *de Bell. civ.* l. 2. p. 824.

[4] Elle était, suivant Appien, de 4,000 talens, qui feraient 18 millions de francs.

encore bien plus importante. Ils contenaient les desseins de César, les dispositions qu'il avait faites, celles qu'il avait résolu de faire, et Antoine se fit remettre par le sénat le pouvoir de les exécuter. Il s'attacha Phabérius, secrétaire du dictateur, et lui faisait faire de sa main à ces papiers tous les changemens et tous les supplémens qui lui convenaient [1]. Dès-lors, tout ce que César avait fait, dit, écrit, promis, pensé, et même ce qu'il n'avait écrit ni pensé, ce qu'il n'avait jamais promis, eut plus de force que s'il eût continué de vivre [2]. Antoine y trouvait des gratifications, des donations, des places à donner au sénat, des graces, des rappels d'exil, des ordres de lever des contributions sur des royaumes, sur des peuples, sur des villes; il y trouvait tous les marchés qu'il voulait faire; et ce fut ainsi qu'il vendit fort cher à la Sicile le droit de cité romaine. Il y trouvait même des décisions sur des difficultés qui ne s'étaient élevées que depuis la mort de César. Fulvie, femme d'Antoine, y trouvait aussi des royaumes à donner à ceux qui les lui payaient [3].

[1] Appian. *de Bell. civ.* l. 3. p. 859.

[2] Cic. ad Attic. l. 14. ep. 10. [3] *Ibid.* ep. 12.

Antoine s'empara du trésor immense que César avait déposé dans le temple d'Ops [1], et joignit ainsi à une grande puissance militaire, à une grande puissance administrative, une grande force pécuniaire qui produit ou augmente toutes les autres forces. Il s'attacha plus étroitement Dolabella, son collègue, en lui faisant part de ses richesses; d'autres circonstances favorisaient encore son amour de la domination. En qualité de premier consul, il était le premier magistrat et le premier général de la république; et de ses deux frères, Caïus, qui exerçait les fonctions de premier préteur, en l'absence de Brutus, était le chef de la justice, et l'autre nommé Lucius, pouvait, en qualité de tribun du peuple, s'opposer à toutes les résolutions du sénat qui auraient blessé les intérêts du consul. Ainsi, par sa propre magistrature, par celles de ses frères, par un riche trésor, et par l'autorité que lui donnaient les papiers de César, il avait plus de pouvoir que n'en avait jamais eu le dictateur. Au milieu de tant de prospérités,

[1] Cic. ad Attic. l. 14. ep. 14. — Velleius Paterculus, l. 2. c. 60. — On évaluait ce trésor à 7 millions de sesterces, qui feraient 140 millions de francs. (Cic. Phil. 2. c. 37. — Paterculus *ubi suprà*.

pouvait-il prévoir qu'un jeune homme de dix-huit ans, allait combattre avec lui de puissance, lui ferait regarder comme un bonheur d'être son égal, et le réduirait un jour à un point d'infortune qui ne lui laisserait de ressource que la mort ?

Octave, le neveu, l'héritier de César, était à Apollonie, en Epire, où il se livrait aux études, en attendant son oncle qu'il devait accompagner contre les Parthes, quand il reçut la nouvelle de sa mort ; mais il ignorait s'il avait été victime d'une simple conjuration ou de la haine du peuple. Ses amis lui conseillaient de renoncer à l'héritage de César et à sa dangereuse adoption : mais il regarda comme une honte pour lui-même, et comme une insulte à la mémoire de son oncle, de suivre ces timides conseils. Il partit pour l'Italie, parut à Brundusium, et les soldats s'empressèrent de le saluer comme fils de leur général. Les amis de son oncle, les vieux compagnons de ses exploits, ses fidèles affranchis se rangèrent autour de lui : il apprit alors que la mémoire du grand homme était chere au peuple, qui avait ses meurtriers en horreur. Il n'hésita plus à prendre le nom de César. C'est dès-lors sous ce nom que le désignent les historiens

grecs et romains ; mais nous continuerons de l'appeler Octave, pour éviter toute confusion entre l'oncle et le neveu [1]. Il manquait d'argent, et l'on dit qu'il s'empara de la caisse militaire [2]. Telle était l'audace d'un adolescent qui avait besoin de la faveur des Romains et qui ne craignait pas de les offenser : mais les actes de violence semblaient depuis long-tems autorisés, et n'étaient plus que des usages de la république.

Cicéron le vit pour la première fois dans une maison de campagne voisine de Cumes ; et l'adroit Octave, qui connaissait déjà la manière de mener les hommes, se montra tout dévoué au vieillard vaniteux, et promit de se conduire par ses conseils [3]. Il est cependant vrai que Cicéron ne prit pas d'abord une pleine confiance dans le jeune homme ; il croyait même impossible qu'il fût bon

[1] Des modernes l'appellent Octavien ; ils ont tort. Il est vrai que l'usage des Romains qui entraient dans une famille étrangère par adoption, était de conserver, en surnom, le nom de la leur, en y ajoutant la terminaison *ianus ;* mais il est dit expressément qu'Octave ne suivit pas cet usage.

[2] Appian. *de Bell. civ.* l. 3. p. 863 et seq.

[3] Cic. ad Attic. l. 14. ep. 11.

citoyen ; et le voyait avec peine entouré de gens qui respiraient la mort des conjurés [1]. Mais la haine était dans son cœur un sentiment impérieux ; et bientôt il embrassa chaudement les intérêts d'Octave, parce qu'il les voyait opposés à ceux d'Antoine. D'ailleurs sa vanité lui disait qu'en élevant un jeune homme, il se trouverait toujours au-dessus de lui, et que plus haut il le ferait monter, et plus il s'élèverait lui-même.

Octave vint à Rome. Ses parens, ses amis, les vétérans à qui César avait donné des terres, les affranchis, les esclaves du dictateur, qui pouvaient eux-mêmes n'être pas des personnages sans importance parmi le peuple, lui firent une sorte d'armée, ou du moins un cortège imposant. Antoine, qui ne se doutait pas que le jeune Octave pût devenir un personnage redoutable, dédaigna de lui faire une visite, et même d'envoyer personne s'acquitter en son nom des politesses d'usage : mais l'habile adolescent dissimula cette insulte, et dit que c'était à lui, comme au plus jeune, à faire les avances. Attia sa mère, Philippe son beau père, étaient consternés, et accusaient la téméraire indo-

[1] Cic. ad Attic. l. 14. ep. 12.

cilité du jeune homme, qui, malgré leurs conseils, s'obstinait à provoquer tant de haine et d'envie, jointes à tant de puissance. Lui seul, quoique dans la suite ses ennemis l'aient accusé de timidité, conserva un courage digne du nom qu'il venait de prendre. Il n'hésita pas à se rendre sur la place, et vint y déclarer au préteur Caïus, qui devait être son ennemi, puisqu'il était frère d'Antoine, qu'il acceptait l'adoption de son oncle, et qu'il le priait de la revêtir des formes légales.

En quittant le tribunal du préteur, il se rendit aux jardins de Pompée, qui étaient devenus la maison d'Antoine. Celui-ci les avait achetés après la confiscation, et l'autorité de César, qui était toujours un peu molle envers ses amis, n'avait pu les lui faire payer. Le consul le fit attendre longtems, et ne répondit que par un dur refus, quand Octave lui demanda, sur les trésors de César qu'il avait entre les mains, les sommes nécessaires pour acquitter les dernières dispositions du dictateur[1]. Il en vint même aux injures, quand Octave le pressa de le seconder à poursuivre les meur-

[1] Appianus *de Bello civili*, l. 3. p. 866 et *sequentibus*.

triers de son oncle [1]. Enfin, dans cette visite; il y eut, d'une part, beaucoup de hauteur et d'arrogance, et de l'autre une modestie qu'inspirait un orgueil plus noble et mieux entendu. Octave fit vendre tous ses biens pour acquitter les legs que César avait faits au peuple, et il eut autant de chauds partisans, qu'il y eut de pauvres citoyens qui eurent part à cette générosité [2]. Des fêtes furent célébrées à ses frais en l'honneur de son oncle et de Vénus Génitrix. Pendant qu'elles se célébraient, il parut une comète, et il s'empressa de consacrer l'opinion superstitieuse du peuple, qui crut voir, dans ce phénomène, l'ame de César transportée au ciel. Il fallut, dans la suite, que les Romains feignissent de croire à cette apothéose.

Cicéron, qui était sorti de Rome en même tems que les conjurés, y était rentré la veille d'un jour pour lequel Antoine avait convoqué le sénat. Antoine désirait que Cicéron s'y trouvât, et celui-ci s'excusa sur une indisposition que lui avait causée la fatigue du voyage. Le consul regarda ce refus comme une insulte, et, s'il n'eût pas été retenu par

[1] Epitome Livii, l. 117.

[2] Appian. l. 3. p. 876.

ses amis, il aurait envoyé démolir la maison de celui qui osait lui résister. Ainsi le premier magistrat de la république employait les moyens violens qui avaient été familiers au factieux Clodius : c'est qu'en effet ce premier magistrat de la république était un chef de faction. Le consul n'étant pas venu le lendemain au sénat, Cicéron y prononça sa première Philippique, rendit compte de sa conduite, et se permit de condamner quelques actes d'Antoine. Quoiqu'il ne fût point sorti du ton de la modération, Antoine fut blessé de cette attaque, et y répondit quelques jours après par une harangue virulente. Cicéron crut, ou tâcha de faire croire que le consul voulait le faire assassiner, et se retira près de Naples, dans la plus éloignée de ses maisons de campagne. Ce fut là qu'il composa sa seconde Philippique, ouvrage d'un genre odieux, qui prend toujours faveur dans les tems de troubles et de factions, et qu'on peut appeler l'éloquence des injures. Il se permit des détails dégoûtans, et, suivant l'esprit du libelle, il mêla le mensonge aux plus grossières invectives et à des vérités malignement interverties. Il eut l'imprudence de publier cet ouvrage quand, l'année suivante, il se

crut en sûreté sous la protection des nouveaux consuls et d'Octave : mais dès-lors il dut prévoir qu'il avait prononcé lui-même son arrêt de mort, si jamais Antoine parvenait à l'autorité. Pouvait-il espérer d'être épargné, après avoir fait des vœux pour la mort d'Antoine, après la lui avoir annoncée comme prochaine [1] ?

Cependant la guerre civile se préparait. Décimus Brutus, que nous appellerons Décime, en faisait les apprêts dans la Gaule Cisalpine ; et c'était en lui sur-tout que se confiaient les ennemis de César. Brutus et Cassius, avant de quitter l'Italie, écrivaient à ceux des conjurés qui étaient en Asie, de lever des troupes et de se procurer de l'argent. Ils partirent enfin pour envahir la Syrie et la Macédoine, dont les gouvernemens leur avaient été donnés par César, et confirmés par le sénat, et dont Antoine les avait ensuite dépouillés, aussi par l'autorité du sénat, pour garder lui-même la Macédoine, et remettre à Dolabella la Syrie. C'était par amour pour la république qu'ils se disposaient à l'ensanglanter.

Deux autres hommes, pour leur propre

[1] Lettre de Brutus et Cassius à Antoine, dans les *Epist. Famil.* Cic. l. 11. c. 3.

intérêt, menaçaient aussi de la couvrir de sang. Octave s'était annoncé d'abord comme le vengeur du meurtre de César, et Antoine avait ménagé d'abord les meurtriers : mais, changeant bientôt après de politique, et ayant intérêt de gagner les amis de César, il lança un violent manifeste contre ses assassins [1]; et en même tems Octave, pour s'attacher le sénat, montra du penchant pour la cause de Brutus et de ses amis [2]. Alors aucune haine, aucune amitié n'était constante. Antoine voulut se faire accorder le gouvernement de la Gaule, au lieu de celui de la Macédoine, qu'il venait d'obtenir. Mais il fallait en dépouiller Décime, ami du sénat, puisqu'il était l'un des principaux meurtriers de César ; et d'ailleurs le sénat pénétrait que les vues d'Antoine, en sollicitant un gouvernement situé en Italie, était de s'en faire une place d'armes contre Rome elle-même. Il rejeta donc la demande du consul. Des sénateurs, comme s'ils eussent voulu hâter le moment de la guerre civile, écrivirent à Décime de se préparer à la défense [3]. Antoine, malgré le re-

[1] Cic. Philipp. 2. c. 44.
[2] Cic. ad Attic. l. 15. ep. 12.
[3] Appian. l. 3. p. 882.

fus du sénat, ne renonça pas à son dessein. Ce fut par l'autorité du peuple qu'il résolut d'obtenir ce que lui refusaient les sénateurs. Il avait grièvement offensé Octave : il lui avait même témoigné du mépris ; et c'est le genre d'offense qui se pardonne le moins. Mais Octave était aimé du peuple, et ce fut d'Octave qu'il voulut se servir pour se rendre le peuple favorable. Octave, de son côté, ne montra pas d'éloiguement pour la réconciliation, parce qu'elle lui offrait un moyen d'abattre Décime, et l'avantage inappréciable de réunir sa faction encore mal formée, à la puissante faction d'Antoine. Il lui fit accorder par le peuple le gouvernement dont César et le sénat avaient investi Décime [1]. C'était attenter au décret qui confirmait tous les actes de César, et par conséquent infirmer le testament auquel il devait l'espérance de la plus haute fortune. Il ne faut pas croire cependant qu'il raisonnât mal : il s'agissait, pour le moment présent, de se préparer une grande force ; et par elle, il était bien certain de faire respecter ses droits.

Mais la haine, mal assoupie, ne tarda point à se réveiller entre les deux ennemis récon-

[1] Appian. l. 3. p. 885.

ciliés. Antoine, se regardant comme déjà maître de l'Italie par le gouvernement qu'il venait d'obtenir, et par des troupes qu'il avait fait approcher, et dont il se croyait sûr, ne chercha plus à ménager un émule de puissance. Il s'empressa d'autant plus de rompre avec lui, qu'il trouvait dans cette rupture une occasion d'obliger le sénat. Le peuple, dans son engouement en faveur d'Octave, voulait le porter au tribunat malgré son jeune âge; et le sénat prévoyait que le premier usage qu'il ferait de cette magistrature populaire, serait d'appeler en jugement, devant les comices des tribus, les meurtriers de César. Il fut puissamment secondé par Antoine dans son opposition à la volonté du peuple; et ce consul, si odieux au sénat, se vit pour quelque tems en faveur auprès du corps sénatorial [1].

Cependant Antoine parut se prêter à une nouvelle réconciliation avec Octave, parce que ses officiers l'exigeaient; mais elle fut moins durable encore que la première. Le consul fit arrêter et punir des soldats qu'il accusait de s'être laissé gagner par Octave pour l'assassiner; et Octave, soutenant au

[1] Appian. *de Bell. civ.* l. 3. p. 886.

contraire qu'Antoine voulait attenter à sa vie, implora le secours du peuple [1]. Ces accusations réciproques étaient encore moins odieuses que la manière dont en parle Cicéron. « Les uns pensent, écrivait-il, que « ce crime a été supposé par Antoine, pour « se jeter sur l'argent du jeune homme ; mais « les gens les plus sensés et les plus hon- « nêtes croient que le fait est vrai, et ils « l'approuvent [2]. » Quels tems affreux, que ceux où les gens les plus honnêtes approuvaient les assassinats ! Ou que penser de Cicéron, si c'est lui qui prête là-dessus sa propre opinion aux gens honnêtes ?

La guerre civile menaçait d'éclater, et tout semblait annoncer qu'elle commencerait par Antoine et Octave. Le dernier alla dans la Campanie engager à son service les vétérans de son père : il en rassembla jusqu'à dix mille ; mais ces guerriers, devenus agriculteurs, n'avaient pas tous des armes. Antoine était allé se mettre, en même tems, à la tête des légions de la Macédoine, qu'il avait fait venir à Brundusium. Ce fut Octave qui s'approcha le premier de Rome [3]. Il ne

[1] Appian. l. 3. p. 896. [2] Cic. ad Famil. l. 12. ep. 23.
[3] Appian. *de Bell. civ.* l. 3. p. 897.

suivait que ses propres vues, et sembla ne suivre que les conseils de Cicéron, qui était persuadé que le sénat et le peuple lui seraient favorables, et qui regrettait que l'éloignement de Brutus ne lui permît pas de mettre à profit une si belle occasion [1]. Telle était la clairvoyance de cet homme qui se piquait de tant de perspicacité. Cependant la marche d'Octave remplit la ville de terreur: on y craignait une collusion entre les deux ennemis. Mais un tribun, ennemi d'Antoine, Tibérius Canutius, fit entendre au peuple qu'Octave n'était armé que pour sa propre défense, et qu'il fallait implorer son secours contre la tyrannie dont on était menacé. Il l'introduisit dans la ville; et la cause d'Octave semblait triomphante, quand les vétérans déclarèrent qu'ils ne voulaient pas porter les armes contre Antoine, l'ami de leur bienfaiteur. Octave leva leurs scrupules par ses libéralités, et leur fit entendre qu'ils auraient plus à gagner à son service qu'à labourer les terres que César leur avait assignées pour retraite [2]. Il avait l'art de se concilier tous les partis. Il parlait aux vété-

[1] Cic. ad Attic. l. 16. ep. 8.

[2] Appian. *de Bell. civ.* l. 3. p. 898. 899.

rans de punir les assassins de leur général [1]; il parlait aux amis de la république de l'odieuse tyrannie qu'Antoine préparait, et leur montrait en lui-même un ardent ami de la liberté [2]. Il faisait même entrer dans le collége des tribuns, Casca, celui qui avait porté à César le premier coup [3], et affectait de n'être que l'instrument docile de Cicéron et du sénat. Il n'avait pas besoin de toute son adresse pour les tromper : un peu de flatterie lui suffisait pour s'emparer de Cicéron ; et celui-ci, une fois gagné, lui livrait le reste du troupeau.

Il risqua cependant de se les aliéner, quand, dans une harangue au peuple, il s'écria : « Que ne puis-je ainsi parvenir aux « honneurs de mon père ! » La harangue fut envoyée à Cicéron ; et l'irrésolu Cicéron reprit des soupçons contre son protégé : mais le protégé le faisait assurer en même tems que non-seulement il ne serait pas l'ennemi, mais qu'il serait même l'ami des meurtriers de son père [4]. Une telle bassesse au-

[1] Dio Cassius, l. 45. c. 12.
[2] Cic. ad Attic. l. 15. ep. 12.
[3] *Ibid.* l. 16. ep. 15.
[4] Cic. in eâdem epistolâ.

rait dû indigner celui même qui l'exigeait.

Les forces d'Octave n'étaient pas suffisantes pour inspirer aux Romains une entière sécurité, et ils attendaient Antoine avec effroi. Déjà plusieurs sénateurs s'enfuyaient de Rome. Mais pendant que le consul répandait loin de lui la terreur, il était menacé de se voir abandonné par ses légions. Elles étaient à Brundusium au nombre de quatre ; et quand il approcha de cette ville, elles vinrent à sa rencontre, mais sans le saluer avec la vivacité d'acclamations qu'il attendait ; et quand il parla de leur accorder une gratification de cent sesterces (20 francs) par tête, elles rirent avec dédain. Il voulut les réprimander, le tumulte augmenta, et il se retira, en disant qu'il leur apprendrait à obéir. Il les condamna à être décimées ; et quoiqu'il se relachât bientôt de cette rigueur, et qu'il se contentât de punir les plus mutins, il ne fit que les irriter au lieu de les contenir. Il dut apprendre alors que, dans les troubles publics qui réduisent l'Etat en anarchie, les soldats eux-mêmes secouent l'obéissance et deviennent les commandans de leurs généraux.

Comme la sévérité lui devenait funeste, et qu'il manquait apparemment d'argent, mal-

gré toutes les richesses qu'il avait eues dans les mains, il tâcha de les gagner par de grandes espérances et crut y avoir réussi. Il rentra dans Rome avec faste, comme dans une ville où il croyait pouvoir se montrer en maître irrité; et lorsqu'il se rendait au sénat pour prononcer une harangue d'accusation contre Octave, il apprit que cet heureux Octave venait de lui débaucher ses deux meilleures légions. Il ne dit rien au sénat du sujet pour lequel il l'avait convoqué, et se hâta de le congédier pour aller, s'il était possible, ramener les légions sous ses ordres. Elles étaient dans la ville d'Albe; et, à son approche, des traits lui furent lancés du haut des remparts. Il fut obligé de se retirer, chassé honteusement par les troupes qui l'abandonnaient. Il retint, à force de largesses, celles qui ne s'étaient pas encore déclarées contre lui; et fort de quatre légions, il alla dans la Gaule faire la guerre à Décime.

Octave restait à Rome avec cinq légions, dont deux de vétérans; c'était celles qu'il avait enlevées à Antoine; une autre était de nouvelles levées. Il offrit ses services au sénat, et le sénat les accepta[1]; mais, composé en

[1] Appian. *de Bell. civ.* l. 3. p. 901 et seq.

grande partie des ennemis de César, il eût mieux aimé en recevoir de Brutus et de Cassius. Rassemblé, il semblait être favorable à Octave; mais des membres écrivaient en particulier aux conjurés, déploraient leur absence et les invitaient à venir au secours de la république [1]. Octave était dans la même situation que son père, objet des flatteries publiques et des haines secrètes; mais on peut croire qu'il n'y était pas trompé. C'était par un faux dévouement qu'il répondait à la fausse confiance du sénat; et comme son premier objet était la perte d'Antoine, il servait contre lui le parti qu'il aspirait à renverser un jour.

Antoine tenait déjà Décime assiégé dans Mutine, quand les nouveaux consuls Hirtius et Pansa entrèrent en exercice de leurs charges [2]. Le parti des assassins de César, qui s'appelait lui-même le parti des honnêtes gens, n'avait pas en eux une pleine confiance, parce qu'ils avaient été amis du dictateur [3]. Mais il fallait bien les employer, puisqu'on ne pouvait les destituer, et que leur nomination avait été confirmée par un sénatus-consulte.

[1] Cic. ad Famil. l. 11. ep. 5. ad Brutum.

[2] An de Rome 711, avant l'ère vulgaire 43.

[3] Cic. ad Atticum, l. 14. ep. 22. l. 15. ep. 22.

Digitized by Google

On balança du moins leur pouvoir. Le sénat, entraîné par l'éloquence de Cicéron, et peut-être perfide, investit Octave du commandement des troupes qu'il avait rassemblées, et lui accorda le titre de propréteur qu'il avait eu l'adroite modestie de ne pas accepter des soldats [1]. Il le décora des ornemens consulaires, et le promut à la dignité sénatoriale; un décret lui donna le privilége d'obtenir les magistratures, dix ans avant l'âge prescrit. Il fut chargé, avec les consuls, de la guerre contre Décime [2]. Ainsi le fils d'adoption de César va faire ses premières armes contre un des amis de César, pour le plus perfide et l'un des plus atroces de ses assassins; et par une bizarrerie qui se joignait à ce qu'une telle conduite avait d'odieux, c'était lui-même qui avait fait donner à Antoine, par le peuple, ce même gouvernement dont il voulait le priver. Mais il s'était marqué son but, et prenait indifféremment tous les chemins qui pouvaient l'y conduire.

Pendant que l'on tenait de longs discours dans le sénat, que Cicéron employait toute

[1] Appian. l. 3. p. 903.

[2] Cic. Philipp. 5. c. 16. 17.—Dio Cas. l. 46. c. 29.—Epitome Livii, l. 118.—Velleius Paterculus, l. 2. c. 61.

son éloquence pour faire déclarer Antoine ennemi de la patrie, que Pison le défendait avec moins d'art et de talens, mais avec plus de force de raisons, qu'on lui envoyait une députation qu'il recevait avec beaucoup d'égards, mais avec fort peu d'envie de la satisfaire, il pressait le siége de Mutine, et le corps sénatorial le déclarait ennemi de Rome, ainsi que son armée, si elle ne l'abandonnait pas [1]. En même tems, le gouvernement de la Macédoine fut attribué à Brutus jusqu'au rétablissement de la république, et Cassius eut la Syrie, avec ordre de faire la guerre à Dolabella [2]. Celui-ci avait été aussi déclaré ennemi de la patrie, parce que ses soldats, dans la surprise de Smyrne, avaient fait mourir Trébonius, autrefois distingué entre les amis de César, et devenu l'un de ses assassins. Il priait ceux qui l'avaient arrêté de le conduire au consul; car Dolabella l'était encore. « Nous « t'y conduirons, lui répondit le commandant « de la troupe; mais tu laisseras ici ta tête. » Il fut, de tous les meurtriers du dictateur, la première victime offerte à ses mânes [3].

Hirtius se mit en marche avant son col-

[1] Appian. l. 3. *à pag.* 906 *ad* 940.
[2] *Ibid.* p. 906. - 921. [3] *Ibid.* p. 881.

légue, qui était encore occupé à faire des levées. Octave joignit ses forces à celles du consul, et reconnut que le sénat l'avait paré d'un vain titre en le déclarant propréteur, puisque cette dignité s'évanouissait en présence de l'autorité consulaire. Hirtius lui demanda même, par un ordre secret du sénat, les deux légions qui avaient abandonné Antoine, et le prudent Octave les lui remit sans faire aucune réclamation : mais ces affronts, qu'il savait dissimuler, laissaient dans son ame un profond ressentiment [1].

C'était Cicéron qui gouvernait à Rome en l'absence des consuls. Chaque jour il adressait des discours au peuple ; il employait des ouvriers, qu'il ne payait pas, à fabriquer des armes, et mettait les amis d'Antoine à de fortes contributions. L'un des préteurs était ce Ventidius qui, encore à la mamelle, avait été fait prisonnier par les Romains à la prise d'Asculum, et que César avait avancé dans le service militaire, et avait fait entrer au sénat après la guerre civile. Il révérait la mémoire de son bienfaiteur, chérissait dans Antoine l'ami de César, et haïssait Cicéron l'ennemi de tous deux. Il se transporta dans les colo-

[1] Appian. *de Bell. civ.* l. 3. p. 922.

nies fondées par le dictateur, fut bien reçu de ses anciens compagnons de guerre, qui avaient été témoins de sa valeur, et en leva deux légions. Il revint à Rome, dans le dessein d'enlever Cicéron [1]. Ce dessein perça ; un grand trouble se répandit dans la ville, et il n'eut que le tems de s'évader avec ses enfans et sa femme, pendant que Cicéron, non moins saisi d'effroi, prenait la fuite d'un autre côté. Ventidius ne put traverser les armées consulaires pour rejoindre Antoine, et il se retira dans le Picénum, où il fit encore de nouvelles levées, en attendant ce qu'amènerait la fortune.

Elle se plut à varier les événemens. Décime, assiégé dans Mutine, était réduit à la famine. Hirtius et Octave, pour protéger la marche de Pansa, envoyèrent au-devant de lui, avec quelques cohortes, la légion de Mars, une de celles qui avaient abandonné Antoine. Antoine, de son côté, fit partir deux de ses légions, avec ordre de se cacher dans les roseaux d'un marais qui bordait la voie Emilienne que Pansa devait suivre, et ces légions détestaient celle de Mars, qui avait abandonné leur général. L'engagement fut horrible : on se battit des

[1] Appian. *de Bell. civ.* l. 3. p. 923.

deux côtés avec toute la fureur de la haine la plus envénimée ; et comme les combattans pouvaient à peine se remuer sur un terrain fangeux, on luttait corps à corps, on se collait les uns aux autres, on s'égorgeait avec une sorte de rage, et les gardes d'Octave furent tous mis en pièces. En même tems, Vibius Pansa avait à soutenir dans la plaine les efforts d'Antoine. Le combat fut longtems douteux ; mais le consul fut blessé, ses troupes cédèrent, et les nouvelles levées prirent la fuite. Hirtius était devant Mutine, à huit milles de l'action ; il en reçut la nouvelle, et vint à marche précipitée donner des secours à son parti. Il rencontra l'armée d'Antoine qui se retirait après avoir fait quelques vaines tentatives contre le camp de Pansa. Elle marchait en désordre et était accablée de fatigue. Il en fit un carnage affreux, mais il n'osa poursuivre opiniâtrément ses avantages, dans la crainte de s'engager dans les marais, où il était aisé de placer des embuscades [1].

Antoine résolut d'attendre, sans donner de bataille, que Décime, pressé par la disette, fût obligé de se rendre ; et Octave et Hirtius,

[1] Appian. l. 3. p. 924.-927.

ne pouvant l'attirer hors de son camp, s'efforçaient de s'ouvrir l'entrée de Mutine du côté le plus faible. Il n'y eut d'abord qu'un choc de cavalerie; mais Antoine fit avancer deux de ses légions qui n'étaient pas trop éloignées, et une affaire s'engagea. Octave fut vainqueur; et Hirtius, se précipitant sur le camp des vaincus, pénétra jusqu'à la tente prétorienne où il fut tué. Octave, qui accourut à son secours, fut repoussé: mais Antoine, qui n'était plus en état de soutenir une nouvelle action, leva le siége, et se retira du côté des Alpes, dans l'espérance d'y acquérir de nouvelles forces, par la jonction de Ventidius, de Lépide et de Plancus [1].

Octave alla visiter Vibius Pansa, mourant de sa blessure à Bononia (Bologne), et apprit de l'infortuné consul, qui n'avait plus d'intérêt à dissimuler, que le sénat s'était réjoui de sa rupture avec Antoine; qu'il ne lui avait fait partager, en apparence, le commandement avec les consuls, que pour donner à ceux-ci le moyen de lui ôter deux légions; que la politique des sénateurs était de détruire, les uns par les autres, les amis de César, pour remettre ensuite le gouvernement aux amis

[1] Appian. l. 3. p. 928. 929.

de Pompée. Le mourant ajouta que son dessein à lui-même, et celui de son collègue, n'avaient point été de servir les passions du sénat, mais de réprimer l'orgueil d'Antoine, pour le réconcilier ensuite avec Octave [1].

Quoi qu'il en soit de cette confidence, Octave n'en avait pas besoin. Le sénat lui manifestait assez le secret de sa politique. Il se réjouit de la défaite d'Antoine, qu'il croyait entièrement abattu, ordonna cinquante jours d'actions de graces, attribua le succès des armées consulaires à Décime, et ne fit aucune mention d'Octave. Ce fut Cicéron qui proposa le décret, et Octave dut sentir le peu de confiance qu'il devait à un tel protecteur, qui lui prodiguait les témoignages d'intérêt et les louanges, et qui le servait si mal. Il est vrai que ses soldats furent récompensés; mais on ne voulut pas que les récompenses passassent par les mains de leur général, et les députés eurent ordre de ne les point haranguer en sa présence: mais les soldats, reconnaissans, dirent qu'ils ne voulaient rien écouter en l'absence d'Octave. On prétend qu'il demanda les honneurs du triomphe, et que ce fut à Décime qu'ils furent accordés, quoi-

[1] Appian. l. 3, p. 931.

qu'il ne respirât que par les secours qu'il avait reçus. Un décret lui donna même les légions d'Octave; mais ces légions ne consentirent pas à se donner [1].

Un tel mépris lui fit connaître ce qu'il devait attendre, s'il arrivait qu'on ne craignît plus Antoine, et il songea sérieusement à se réconcilier avec lui. Ses prisonniers, officiers et soldats, furent traités comme ses compagnons d'armes; et, à l'exemple de César, dans sa guerre contre Pompée, il leur permit de retourner vers leur général. Il dévoila même à quelques-uns le secret de ses intentions pacifiques. Il vint camper auprès de Ventidius, et, au lieu de l'attaquer, il le laissa continuer paisiblement sa marche. Cette conduite ne devait pas être perdue auprès d'Antoine, qui n'était pas incapable de générosité. Il entretint aussi des intelligences avec Lépide et Asinius Pollio, leur fit connaître les outrages dont il avait à se plaindre, leur fit craindre d'être sacrifiés à leur tour à la faction pompéïenne, et de se voir un jour, comme Antoine, traités en ennemis de l'Etat.

Cependant il continuait de dissimuler avec le sénat. Des hommes du parti de Pompée

[1] Vel. Pat. l. 1. c. 62. — Appian. l. 3. p. 931. - 934.

sollicitaient le consulat; il se mit sur les rangs, et son titre était la défaite de ce même Antoine avec lequel il cherchait à se réconcilier. Il ne pouvait douter qu'il ne fût joué par Cicéron, et c'était à Cicéron qu'il recommandait ses intérêts : mais il crut trouver un moyen de le gagner. Il lui témoigna qu'il n'aspirait à la dignité consulaire, que dans le dessein de l'avoir pour collègue, de se mettre sous sa tutèle, de se contenter du titre de la première magistrature et de lui en abandonner l'exercice. On assure que le vieillard donna dans le piége que lui tendait l'adolescent, et que le sénat ne fit que rire de son ambition et de sa crédulité [1]. Mais Brutus, qui n'était pas rieur, écrivit que Cicéron ne craignait pas un maître, mais seulement un maître dont il ne serait pas aimé, et qu'il se mettrait volontiers sous la servitude d'Octave, parce qu'il s'attendait à trouver en lui un tyran débonnaire [2]. Il paraît que Cicéron eut connaissance de quelques-uns des traits qu'on lançait contre lui; car s'il est vrai qu'il ait d'abord secondé Octave dans sa pétition du consulat,

[1] Appian. l. 3. p. 997. — Dio Cassius, l. 46. c. 42.

[2] Plut. in Bruto, pag. 238. — On voit ailleurs que Plutarque connaissait des lettres de Brutus.

il changea bientôt de conduite, parla dans le sénat contre la démarche de ce jeune homme, et traita même de criminels les conseils qu'on osait lui donner. Il appelait Brutus à Rome, lui promettait qu'il serait secondé par le concours de tous les citoyens, et l'invitait à donner le même conseil à Cassius [1].

Octave ne se laissa point déconcerter par l'opiniâtreté du sénat ; il n'attendait qu'une occasion de la vaincre, et elle ne tarda pas à se présenter. Antoine, qui avait été joint par Ventidius, traversa librement les Alpes. Un lieutenant de Lépide en gardait le passage, et ne fit rien pour le lui disputer. Il continua sa marche sans obstacle, atteignit le pays des Vocontius, dans la Gaule méridionale, et son camp ne fut séparé de celui de Lépide que par une petite rivière qui se nommait alors *Argenteus*, que l'on nomme aujourd'hui l'Argens, et qui se jette dans la Méditerranée près de Fréjus. Il ne permit pas de fortifier son camp, affectant de n'avoir rien à craindre dans le voisinage d'un ami. Des visites réciproques se faisaient d'une armée à l'autre, et les soldats de Lépide étaient touchés de voir en habit de deuil, la barbe longue, les che-

[1] Cicero ad Brutum, epist. 10.

veux hérissés, l'ami de César, cet Antoine sous qui la plupart avaient porté les armes, et que tous continuaient d'aimer. Lépide fit sonner le rappel, et les soldats n'obéirent qu'à regret : plusieurs officiers prirent même des habits de femmes pour venir parler à Antoine dans son camp, et ce qu'ils avaient à lui dire, c'est qu'il était adoré des soldats. Ils lui offraient même de tuer Lépide. Ils étaient indignés de l'ingratitude de leur général, qui avait eu, de tous les tems, à Antoine de grandes obligations, qui, depuis, lui devait le pontificat, et qui lui témoignait à peine une amitié stérile : ils méprisaient en lui l'homme faible, qui toujours protestant qu'il désirait la paix, n'osait la faire sans le consentement du sénat.

Antoine ne permit pas d'attenter aux jours de Lépide ; mais il fit cesser bientôt ses irrésolutions. Il passa le lendemain la rivière avec son armée : les soldats de Lépide lui tendirent les bras, arrachèrent les palissades, et leur général fut étonné de n'avoir plus d'armée. Antoine, en le dépouillant, lui témoigna des égards tendres et respectueux, l'appela son père, et lui laissa le commandement ; frivole honneur, puisque c'était à lui seul que l'armée

obéissait [1]. Le malheureux Lépide, qu'on privait de tout, en ne lui laissant qu'un vain titre, eut encore le malheur d'être déclaré ennemi de la patrie par décret du sénat. On voulait absolument croire à Rome qu'Antoine était sans ressources quand il se présenta devant le camp de Lépide, et que celui-ci l'avait recueilli volontairement [2].

Antoine gagna en même-tems Plancus, consul désigné pour l'année suivante, et qui campait non loin de Lépide avec des forces imposantes. Il s'était donné pour l'ami, le défenseur de Décime, et personne n'avait plus fatigué le sénat de ses protestations de fidélité. Pour Asinius Pollio, il ne trompa personne en se rangeant du parti d'Antoine; car il s'était montré constamment attaché à la cause de César [3].

Antoine repassa les Alpes, et l'on porte ses forces à dix-sept légions, et à dix mille hommes de cavalerie. La nouvelle de sa marche fit à Rome une grande révolution dans les pensées. Ceux qui s'étaient élevés ouvertement contre lui, et qui l'avaient déclaré

[1] Plut. in Ant. p. 82. — Appian. l. 3. p. 997.-999.

[2] Cic. ad Famil. l. 12. ep. 10.

[3] Velleius Paterculus, l. 2. c. 63.

ennemi de l'Etat, étaient dans la crainte; et ceux qu'ils avaient comprimés par la terreur se livraient à l'audace. Il est vrai que Décime avait une armée, mais qui aurait voulu combattre contre lui-même. Pour lui donner quelque autorité, on lui faisait partager, contre Antoine, le commandement avec Octave, qui ne songeait qu'à devenir l'ami d'Antoine; et comme si l'on eût pris à cœur de s'aliéner ce même Octave qu'on investissait du commandement, on travaillait à lui débaucher ses troupes. Las enfin d'être depuis si longtems le jouet du sénat, il sentit que le moment d'agir était arrivé. Il passa le fatal Rubicon, et marcha vers Rome avec l'élite de ses troupes. Tout ce qui n'avait pas recherché son amitié tomba dans la consternation, et le sénat, qui l'avait bravé, était plus consterné que tout le reste. Nulle part on ne trouvait ce Cicéron qu'auparavant on trouvait par-tout. On avait offert à Octave la préture, comme une grace; mais il n'y avait plus que la première dignité de l'Etat qui pût lui convenir. On le porta au consulat, et l'on se hâta de lui envoyer des députés pour lui annoncer son élection [1].

[1] Appian. *de bell. civ.* l. 3. p. 940.-944.

Ils étaient à peine partis, quand arrivèrent deux légions qu'on avait mandées d'Afrique, et l'on en avait encore une autre que Pansa avait laissée en garnison près de la ville. Aussitôt à la timidité succède l'orgueil, et le sénat se croit invincible. Il se hâte de réparer sa faiblesse, en annullant le décret qu'il vient de rendre pour décorer Octave du consulat. Cicéron ne se cache plus ; il fait retentir le cri de guerre. Octave venait d'apprendre sa nomination, et un nouveau message lui annonce qu'elle est révoquée.

Mais autant le sénat était vacillant, autant lui-même était inébranlable dans ses desseins. Il hâte sa marche, et fait publier que le peuple n'a rien à redouter. Les trois légions sur lesquelles le sénat avait compté se déclarent en sa faveur. Il occupe le mont Quirinal, et entre dans la ville. On s'empresse, on court à sa rencontre, on le comble d'honneurs, on lui rend plutôt un culte qu'on ne lui témoigne de l'amour, et ceux qui le haïssent le plus sont ceux qui lui protestent le plus de dévouement. Cicéron sollicite une audience pour lui persuader qu'il est son ami. Octave qui connaissait bien tous ses ennemis, parut n'en connaître aucun, et tous purent se flatter de l'avoir

trompé. Il fut élu consul avant l'âge de vingt ans. On lui donna, suivant ses desirs, Pédius pour collègue; ou plutôt, sous le titre brillant de consul, Pédius fut son lieutenant [1].

Le premier acte de ce consulat fut une révolution. Le sénat avait élevé les meurtriers de César au-dessus de l'humanité, et il fut obligé de porter le décret qui ordonnait d'instruire contre eux. Les deux Brutus et Cassius furent condamnés par contumace : il ne s'en fallut que d'une seule voix que leur condamnation ne fût unanime, et ceux qui la prononçaient avaient été la veille leurs adorateurs [2].

Il fallut, en même-tems, révoquer le décret qui déclarait Dolabella ennemi de la patrie. On abolit aussi le décret lancé récemment contre Antoine et contre Lépide. Ce ne fut point à la demande d'Octave qu'il fut annullé; il continuait de tenir secrète sa nouvelle affection pour ses anciens ennemis, et, se cachant lui-même, il mit Pédius en avant pour faire cette proposition au sénat. Il feignit même d'être d'un avis contraire à celui de son

[1] Appian. l. 3. p. 944.-947. — Dio Cassius, l. 46. c. 46. — Epitome Livii, l. 119.

[2] Epitome Livii, l. 120. — Appian. pag. 948.

collègue, et affecta de ne se rendre qu'avec répugnance, et pour ne pas irriter les soldats. Le sénat qui avait témoigné si hautement sa haine contre Antoine, et lui avait marqué tant de mépris, lui écrivit pour lui témoigner son attachement et son estime [1].

Décime, après la levée du siége de Mutine, s'était avancé dans la Gaule à la poursuite d'Antoine : mais les choses étaient bien changées, et il se trouva que lui-même fut vivement poursuivi, et bientôt après sans ressources. Trahi par Plancus, abandonné du sénat, et incapable de résister, il voulait se retirer auprès de l'autre Brutus qui était en Macédoine ; mais tous les chemins lui étaient fermés, et il ne lui restait de passage que l'inhospitalière Germanie. Ses troupes, qui ne l'aimaient point, furent effrayées d'avoir à traverser une contrée sauvage : les nouvelles levées l'abandonnèrent, et furent bientôt suivies par les vétérans. Il ne lui restait plus que trois cents cavaliers Gaulois, quand il atteignit les bords du Rhin ; las enfin de leur fidélité première, ils désertèrent les uns après les autres. Resté seul, il crut que, déguisé sous un habit gaulois, il pourrait s'épargner la

[1] Appian. l. 3. pag. 949. — Dio Cassius, l. 46. c. 52.

peine d'un si long chemin, et passer sans danger, même au milieu de ses ennemis. Il fut arrêté par une troupe d'hommes armés, moins soldats que brigands, et apprit qu'il était sur le domaine d'un Gaulois nommé Capénus auquel il avait autrefois rendu quelques services. Il obtint de lui être conduit. Capénus le reçut avec les dehors de la bienveillance, fit de durs reproches à ceux qui avaient osé charger de chaînes un homme qu'ils devaient respecter; et peu de tems après cette réception amicale, il lui fit couper la tête. Ainsi finit par une perfidie, le plus perfide des meurtriers de César. On dit qu'il mourut avec faiblesse; fin trop peu digne d'un lieutenant du conquérant de la Gaule [1]. Cicéron l'estimait : estime qui souille également celui qui l'obtint et celui qui l'accorda, puisqu'elle n'était fondée que sur l'assassinat dont le premier s'était rendu coupable.

Octave ne tarda point à manifester sa réciliation avec Antoine et Lépide. Ils eurent ensemble une conférence près de Mutine. Elle se tint dans une petite île formée par une rivière qu'on nommait alors Labinius, et

[1] Velleius Paterculus, l. 2. c. 64. — Epitome Livii, l. 120. — Appian. pag. 950. — Dio Cassius, l. 46. c. 53

qu'on croit être aujourd'hui le Reno. Il coule entre Modène et Bologne ; mais il est plus voisin de cette dernière ville. Ce qui s'était passé entre Antoine et Octave ne leur permettait pas d'avoir l'un pour l'autre une pleine confiance ; mais tous deux se fièrent à Lépide, et ce fut lui qu'ils chargèrent de faire une exacte visite de l'île, avant d'oser y entrer eux-mêmes. Chacun d'eux avait en-dehors cinq légions. Ils s'assirent sur une élévation au milieu de l'île, à la vue des soldats. Les conférences durèrent deux jours. On convint qu'Octave abdiquerait le consulat, qui lui donnait une sorte de prééminence sur ceux qui allaient être ses collègues, et qu'il substituerait à sa place l'heureux Ventidius ; que l'autorité suprême résiderait dans une magistrature composée de trois membres sous le titre de triumvirs, et dont la durée serait de cinq ans ; qu'Antoine aurait la Gaule Cisalpine et la Transalpine, excepté la Narbonnaise, qui formerait, avec l'Espagne, le lot de Lépide, et qu'Octave aurait l'Afrique, la Sicile et la Sardaigne. L'Italie ne formait pas un lot particulier ; elle devait être administrée en commun par les trois collègues. Il ne se fit pas non plus de partage des provinces

de l'Orient, parce qu'elles étaient au pouvoir de Brutus et de Cassius : mais il fut arrêté qu'Antoine et Octave réuniraient incessamment leurs forces pour leur faire la guerre, et que Lépide resterait à Rome avec trois légions, pour y faire respecter le nouveau gouvernement. Dix-huit villes d'Italie, avec leur territoire, furent désignées pour récompense des soldats qui allaient faire la guerre aux meurtriers de César [1].

Mais les triumvirs n'ignoraient pas qu'ils avaient des ennemis irréconciliables, et, avant de se séparer, ils résolurent de s'en défaire : affreuse résolution, qu'ils ne pouvaient prendre sans atrocité, ni peut-être négliger sans imprudence. Cette proscription inspire à la postérité la même horreur que celle de Sylla. Les auteurs varient sur les détails de ces jours de sang. Chacun des triumvirs fut obligé de sacrifier des amis, des parens, que leurs collègues demandaient pour victimes. Octave accorda la mort de Cicéron à la vengeance d'Antoine ; Lépide, celle de son frère Paulus, à la haine de ses deux collègues ; et Antoine, Lucius César, son oncle, à la vengeance d'Octave. Mais de ces trois proscrits, Cicé-

[1] Appian. pag. 953. 954.

ron périt seul. Julie, sœur de Lucius et mère d'Antoine, tint son frère chez elle sans daigner même le cacher, et l'on peut croire qu'elle était d'accord avec son fils. Les centurions chargés de donner la mort à Paulus, le firent évader, et des officiers subalternes n'auraient pas eu tant d'audace, s'ils n'eussent été autorisés par Lépide [1].

Quelques actes de vertu adoucirent l'horreur de ces tems odieux. Un esclave cacha son maître dans une caverne, et apprenant que cet asyle était découvert, il changea d'habits avec lui, et reçut la mort pour le sauver. Un autre, ayant aussi revêtu les habits de son maître, monta dans la litière que celui-ci aidait à porter. Une femme, n'ayant pas obtenu la vie de son mari, se laissa mourir de faim [2]. Mais on vit aussi des maîtres embrasser les genoux de leurs esclaves, leur demander la vie et ne la pas obtenir. On vit pis encore. Un personnage prétorien savait que son fils était aimé d'Antoine. Il priait le centurion qui venait l'égorger de laisser au jeune homme le tems de parler au triumvir : « Il lui a déjà parlé, répondit le cen-

[1] Plut. in Antonio, p. 84. — Appian. p. 982.

[2] Dio Cassius, l. 47. c. 10.

« turion, mais pour demander ta mort. » Une femme aimait, dit-on, un favori d'Antoine : elle obtint de lui qu'il fît proscrire son époux, et le même jour elle épousa son amant. Un autre époux, voyant sa femme amener elle-même les satellites des triumvirs, monta sur le toit de sa maison et se précipita [1].

Détournons les yeux de ces horreurs. Les auteurs ont pu exagérer les crimes des décemvirs, au gré de leurs passions ou de leur crédulité. Il ne faut pas croire à l'impartialité des écrivains mêmes qui ont vécu longtems après cette époque. Comme les Romains, au tems de l'Empire, ont gémi presque sans repos sous les plus odieux tyrans, ils se faisaient, de la république, qui n'était plus, une riante image ; ils haïssaient César, qu'ils accusaient de l'avoir renversée ; ils haïssaient ses partisans ; ils révéraient la mémoire de ses meurtriers ; et c'est ainsi que la faction des pompéïens a subsisté plusieurs siècles après la mort de Pompée, et qu'elle n'est pas même encore éteinte de nos jours.

Entre les historiens que l'on peut consulter sur la proscription ordonnée par les triumvirs, l'un d'eux, connu par sa malignité,

[1] Appian. p. 967.-971.

prétend qu'Octave résista d'abord à ses collègues, et les surpassa bientôt après en cruauté [1]. Un autre dit, au contraire, qu'il se contenta de proscrire les meurtriers de César, et que sa vengeance aurait été juste, si elle n'avait pas enveloppé un trop grand nombre de coupables [2]. Un autre embrasse la même opinion, et l'appuie d'une preuve morale qui ne manque pas de force : c'est que, pendant la longue durée de son empire, on n'a pu lui reprocher aucun acte de cruauté. Il assure qu'il fit périr peu de monde dans la proscription ; qu'il sauva beaucoup de proscrits; qu'après qu'elle eut cessé, il se montra sévère contre ceux qui avaient trahi leurs maîtres ou leurs amis, et qu'il témoigna de la bienveillance à ceux qui les avaient préservés. Une femme avait caché son mari dans un coffre, qu'elle avait déposé chez un de ses affranchis. Octave crut devoir récompenser par des honneurs cet affranchi fidèle, et le fit entrer dans l'ordre des chevaliers. Ce qu'ajoute le même historien est fort vraisemblable : c'est qu'Antoine et Lépide furent ceux qui exigèrent le plus

[1] Sueton. in Augusto, c. 27.

[2] Florus, l. 4. c. 16.

de victimes, parce qu'ayant joui des honneurs sous Jules-César, ils avaient eu le tems de se faire plus d'ennemis [1]. Plutarque dit aussi que ce que la proscription eut de plus odieux doit être rejeté sur Antoine, plus âgé qu'Octave et plus puissant que Lépide [2].

En adoptant ce jugement de Plutarque, ajoutons cependant qu'Antoine lui-même paraît avoir été jugé trop sévèrement par la postérité, sur l'autorité de Cicéron son ennemi. C'était un homme qui avait de la simplicité dans l'esprit et le caractère, sans manquer d'esprit ni même d'éloquence. Il montrait souvent de la perspicacité autant que personne, et se conduisait souvent avec autant d'imprudence que s'il eût manqué d'une intelligence commune. Il avait beaucoup d'ambition et encore plus de jactance. Dans beaucoup d'occasions, il se distingua par son courage, et dans beaucoup d'autres, il fut malheureux par timidité. Il était avide jusqu'à piller le bien des autres, et libéral jusqu'à ne se rien réserver [3]. Effréné dans le libertinage et dans la débauche, il savait

[1] Dio Cassius, l. 47. c. 7.

[2] Plut. in Antonio, p. 84.

[3] Plut. in Ant. p. 69.-71.—Dio Cassius, l. 51. c. 15.

dans l'occasion se passer de tout. Il se faisait aimer des soldats par sa familiarité, qui le rendait presque leur égal, mais sur-tout en vivant comme eux, en mangeant à leur table. Il se désaltéra plusieurs fois avec eux d'eau bourbeuse et corrompue, et se nourrit de racines et de fruits sauvages. On le vit, au passage des Alpes, dans sa guerre contre Décime, manger avec ses troupes, non-seulement des écorces, mais des animaux que la nature ne semble pas avoir destinés à la nourriture de l'homme [1]. Mais au retour de la fortune, il se replongeait dans les délices, et s'endormait dans la mollesse. Il mérita d'être loué par sa clémence, et même d'être aimé par sa bonhomie, et encourut aussi de justes reproches de cruauté [2]. Avec un caractère si variable et si contradictoire à lui-même, il put se montrer, dans la proscription, plus cruel que ses collègues; mais il ne put avoir la cruauté froide et permanente de Sylla. Quant à Lépide, il avait cette faiblesse qu'accompagnent ordinairement des mœurs douces, et qui n'est pas incapable de mal, parce qu'elle cède

[1] Plut. in Antonio, pag. 81.

[2] *Ibid.* pag. 87.

à toute impulsion : mais cette même faiblesse le tenait soumis à ses collègues.

Il est donc probable que le nombre des proscrits fut moins considérable qu'on ne le suppose. Plutarque le porte à deux cents [1] ; et en cela il s'accorde assez bien avec Tite-Live, dont l'autorité l'emporte ici sur toutes les autres, parce qu'il était contemporain. Il disait que la proscription avait enveloppé cent trente sénateurs et beaucoup de chevaliers [2] ; et l'on peut croire qu'elle frappa sur-tout le corps sénatorial. En effet, tous les meurtriers de César en faisaient partie : ils furent approuvés par le sénat ; ils reçurent du sénat des décrets honorables et la confirmation de leurs dignités ; et c'était dans le sénat que se trouvaient les plus grands ennemis des triumvirs.

Ce qui a rendu, aux yeux de la posté-

[1] Plut. in Bruto, p. 243.

[2] Epitome Livii, l. 120. — Appien porte le nombre des proscrits à trois cents sénateurs et deux mille chevaliers. (l. 4. p. 956.) Ceux qui voudront croire que la proscription a été bien plus meurtrière que je ne le suppose, pourront aussi s'appuyer de l'autorité de Dion, l. 4. Il prétend que la proscription ordonnée par les triumvirs fut plus terrible que les deux précédentes, parce que l'art de proscrire s'était perfectionné.

rité cette proscription plus odieuse encore que celle de Sylla, qui paraît avoir été bien plus sanglante, c'est que Cicéron fut une des victimes. On est touché de la fin tragique du plus grand des orateurs romains, d'un des magistrats les plus célèbres de la république, d'un homme qu'on regarde même comme un philosophe distingué, et qui a composé en effet de très beaux ouvrages de philosophie; ce qui n'est pas la même chose que d'être philosophe. Mais il faut considérer aussi qu'il aurait été frappé de la proscription, quand elle n'aurait atteint qu'un fort petit nombre de têtes [1]. Il avait affecté de se montrer, en intention, l'un des meurtriers de César, puisqu'il avait témoigné hautement le regret de n'avoir pas été mis du complot par les conjurés [2]. Il avait été, en intention, l'un des meurtriers d'Antoine, puisqu'il avait reproché à Brutus de l'avoir épargné. Il avait proscrit, autant qu'il était en lui, Caïus Antonius, frère du triumvir, lorsqu'il avait blâmé Brutus, qui l'avait fait prisonnier, de lui avoir laissé la vie [3]. Enfin il avait été pros-

[1] Suivant Appien, Cicéron fut du nombre des dix-sept premiers proscrits.

[2] Cic. ad Fam. l. 12. ep. 3. [3] Cic. ad Brut. ep. 2. 3. 15.

cripteur lui-même en intention, quand Brutus lui ayant écrit qu'il fallait mettre plus de zèle à empêcher la guerre civile qu'à punir les vaincus, il avait répondu qu'il était d'un avis fort différent ; qu'une salutaire sévérité l'emportait sur une vaine clémence, et que si l'on voulait être clément, les guerres civiles ne manqueraient jamais [1]. Il fallait donc, suivant son principe, que l'un des deux partis fût proscripteur : sa faction devint la plus faible, et il fut proscrit.

Il fut égorgé par un Popilius Lénas, qu'il avait autrefois défendu, et à qui son éloquence avait sauvé la vie. Sa tête fut apportée à Fulvie, femme d'Antoine. Elle la prit entre ses genoux, en ouvrit la bouche, et perça la langue de son aiguille [2]. Cette Fulvie était une furie ; mais elle avait droit d'être ennemie de Cicéron, qui avait employé son éloquence foudroyante contre Clodius son premier époux, contre Antoine le second, et contre elle-même. Antoine fit appendre à la tribune aux harangues la tête de Cicéron et la main dont il avait écrit les Philippiques ; et l'on remarqua qu'il y

[1] Cic. ad Brutum, ep. 2.

[2] Dio Cassius, l. 47. c. 8.

eut plus de foule pour voir la tête de l'orateur, qu'il n'y en avait jamais eu pour l'entendre [1].

Plusieurs des proscrits échappèrent au fer des assassins, et parvinrent ensuite à la faveur d'Octave devenu Empereur. Tel fut Publius, questeur de Brutus, qu'il avait refusé de trahir. Il recevait quelquefois Auguste dans sa maison, et lui montra un jour le portrait de Brutus, qu'il conservait avec respect. L'empereur le loua de sa reconnaissance pour son ancien général [2]. Le fils de Cicéron avait aussi servi sous Brutus, et, après la bataille de Philippes, il s'était joint au parti de Sextus Pompée. Malgré cette obstination à se jeter dans tous les partis ennemis d'Octave, il en fut accueilli dans la suite. Il lui dut la dignité d'augure, il lui dut le consulat; et, dans cette même tribune aux harangues où avait été exposée la tête de son père, il lut la lettre par laquelle Octave rendait compte de la bataille d'Actium. L'empereur lui assigna pour province la Syrie, avec le titre de proconsul [3].

[1] Appian. l. 4. p. 968. [2] *Ibid.* p. 995.

[3] *Ibid.* p. 994.—Cicéron, fils de l'orateur, fut consul subrogé à Licinius Crassus, l'an de Rome 724, avant l'ère vulgaire 30.

D'autres proscrits parvinrent, sous l'empire d'Auguste, aux premières magistratures, et reçurent les honneurs du triomphe.

Après la proscription lancée sur les têtes, une autre le fut sur les fortunes. Il fut ordonné que quatorze cents femmes des plus riches de Rome feraient une déclaration de leurs biens, et paieraient une contribution au gré des triumvirs : mais sur les fortes réclamations d'Hortensia, qui ne craignit pas de venir, à la tête des dames romaines, plaider leur cause devant le tribunal des trois souverains, le nombre des femmes qui seraient imposées fut réduit à quatre cents. On rejeta l'excédant de la taxe sur les hommes riches d'un million de sesterces (200,000 fr.). Ils furent contraints à déclarer leur fortune, et à payer le cinquantième du fonds et une année du revenu [1].

Les triumvirs, après s'être délivrés à Rome de leurs principaux ennemis, ne s'occupèrent plus que de poursuivre Brutus et Cassius, les deux plus redoutables défenseurs du régime républicain. En vain le sénat venait de les condamner, puisqu'il les avait précédemment armés de forces, en assi-

[1] Appian. l. 4. p. 978. - 981.

gnant au premier le gouvernement de Macédoine, et au second celui de Syrie. Les triumvirs, avant de s'éloigner de Rome, créèrent consuls, de leur autorité, Lépide leur collègue, et Munacius Plancus, attaché long-tems aux ennemis de César, et maintenant livré au parti contraire avec une sorte de servitude [1].

Cassius s'était hâté de prendre possession de la Syrie, que le sénat, qui la lui assignait, avait déjà conférée à Dolabella. Celui-ci comptait sur quatre légions qui lui venaient d'Egypte, reste des soldats de Crassus, de Pompée, et de ceux que César avait laissés en Egypte. Cassius les lui débaucha, et se vit à la tête de douze légions contre un ennemi qui n'en avait que deux. Il le contraignit à se renfermer dans Laodicée, en fit le siége, enleva la place, et Dolabella se fit donner la mort par un de ses gardes. Cicéron, qui avait été son beau-père, et tous les sénateurs contraires au parti de César, apprirent cette mort avec une joie indécente, comme le sacrifice d'une juste victime offerte aux mânes de l'assassin Trébonius [2].

[1] An de Rome 712, avant l'ère vulgaire 42.

[2] Appian. l. 3. p. 933. l. 4. p. 1002.

En même tems Caïus Antonius, frère du triumvir, disputait à Brutus la Macédoine avec la seule légion qu'il eût à ses ordres. Brutus le fit envelopper, et l'ayant forcé à se rendre, il le reçut avec honneur, et lui conserva la dignité de proconsul, même après que Caïus eut tramé une conspiration contre lui. C'était cette clémence que Cicéron ne lui pardonnait pas. Mais enfin, quand Brutus eut reçu la nouvelle de la proscription, il écrivit à Hortensius, son lieutenant, de sacrifier Caïus comme un holocauste dû aux mânes de Décime et de Cicéron [1].

Tel était ce fameux Brutus; juste, humain, et incapable de toute violence, s'il n'y était emporté par le fanatisme de la liberté, ou par celui de la superstition : dans tout le reste, l'homme peut-être, entre les Romains, qui approchât le plus de la sagesse. Antoine lui-même, son ennemi, lui rendait justice. Il disait que le seul Brutus avait conspiré contre César, parce qu'il croyait que c'était une action belle et vertueuse; mais que tous les autres avaient été inspirés par la haine ou l'envie [2].

[1] Plut. in Bruto, pages 242.-244.

[2] *Ibid.* pag. 245.

De ce nombre était Cassius. Il avait assassiné César, pour se venger de la préférence qu'il avait donnée sur lui à Brutus, dans la nomination des préteurs. C'était un homme intéressé, violent, emporté. On était persuadé que s'il faisait la guerre, s'il bravait les dangers et les fatigues, c'était pour se créer une puissance, et non pour rendre aux Romains la liberté [1]. On rapportait, il est vrai, comme une preuve de son humeur républicaine, qu'il avait frappé au visage l'un de ses compagnons d'études, fils de Sylla, parce que celui-ci vantait la domination de son père [2]. Mais ce trait de son enfance indiquait plutôt la brutale violence de son caractère, qu'il n'annonçait, pour l'avenir, un pur et solide amour de la patrie.

Cassius, après s'être rendu maître de Laodicée, voulait passer en Egypte pour punir Cléopâtre, qu'il croyait favorable aux triumvirs, et qu'en même tems les triumvirs accusaient de favoriser Cassius. Il fut arrêté par des lettres de Brutus qui l'invitait à une entrevue pour déterminer les moyens de s'opposer aux usurpateurs. Il ne se refusa point à cette

[1] Plut. in Bruto, p. 245.

[2] *Ibid.* p. 224.

invitation; mais avant de s'y rendre, il envoya des cavaliers tuer Ariobarzane, roi de Cappadoce, qu'il accusait de tramer contre lui. Ses émissaires lui rapportèrent de cette honteuse expédition de grandes richesses, et il est prouvé que ce célèbre Cassius était un cruel vexateur. Il prit la ville de Tarse, et mit les habitans à une si lourde contribution, que les magistrats, après avoir vendu les ornemens des temples et ceux des pompes publiques, furent réduits à mettre en vente d'abord de jeunes filles et des enfans, ensuite des femmes et même des vieillards, qu'ils donnaient à vil prix, et enfin de jeunes citoyens. La plupart de ceux-ci se donnèrent la mort [1]. Malgré de si douloureux efforts, ils ne purent encore satisfaire à la demande de Cassius, qui enfin, à son retour de Syrie, consentit à leur remettre ce qui restait encore à payer. C'était avec la même rigueur qu'il avait traité Laodicée. Dans la punition de ces deux villes, son avarice prenait pour prétexte qu'elles avaient favorisé Dolabella. Mais Dolabella, comme lui, avait reçu le gouvernement suivant les formes légales; et comment des étrangers auraient-ils pu décider quel était le gouverneur

[1] Appian. l. 4. p. 1004.

légitime, lorsque cette question était obscure pour les Romains eux-mêmes, et que les passions seules la décidaient.

Ce fut sous le même prétexte, qu'après la conférence qu'il eut à Smyrne avec Brutus, et dans laquelle ils se partagèrent les opérations, il déclara la guerre aux Rhodiens. Ce n'est pas qu'ils refusassent de le reconnaître, mais ils demandaient la permission d'envoyer à Rome consulter le sénat. La réponse qu'ils reçurent du dur Cassius, fut qu'il ne s'agissait pas de paroles dans une question qui devait être vidée par les armes, et ils furent traités en rebelles par cet ardent républicain, pour s'être montrés trop soumis aux lois de la république.

Cassius fut vainqueur des Rhodiens sur mer, prit Rhodes par trahison, et dépouilla les habitans de leurs richesses publiques et privées [1]. Il fit mourir cinquante citoyens qui s'étaient déclarés contre lui plus hautement que les autres, et en punit de l'exil vingt-cinq qui s'étaient évadés. Un ordre fut donné à tous de lui apporter leurs richesses; la peine de mort fut prononcée contre les réfractaires, et de grandes récompenses promises aux

[1] Appian. l. 4. p. 1005. - 1013.

délateurs. Alors chacun trembla pour sa vie, et tout le monde s'empressa de tirer des caves, des puits, des entrailles de la terre, tout ce qu'il avait caché de précieux.

Ainsi Cassius, qui aurait été proscrit à Rome, proscrivait, où il était puissant, des hommes dont tout le crime était d'avoir quelque chose : genre de proscription le plus ignoble de tous. Mais on y fait à peine attention, parce que la condamnation ne portait que sur des habitans de Laodicée, de Tarse ou de Rhodes, et non sur des Romains meurtriers de César, ou sur des fauteurs et des panégyristes de ces meurtriers.

En même tems Brutus repoussait les forces qui lui disputaient l'entrée de la Lycie, et faisait le siége de Xanthe. Les assiégés, après une vigoureuse résistance, voulurent mettre le feu aux machines des Romains, et il s'éleva un vent impétueux qui repoussa la flamme sur la ville. En vain Brutus eut pitié des habitans menacés d'une mort cruelle; en vain il donna l'ordre à ses soldats de les aider à éteindre l'incendie; les Xanthiens furieux, et privés de tout espoir de se défendre, ne s'occupaient qu'à en augmenter la violence et l'étendue, et repoussaient les soldats qui vou-

laient les sauver. Hommes, femmes, enfans s'empressaient de jeter dans le feu de nouvelles matières combustibles, et se précipitaient à l'envi au milieu des flammes dévorantes. Brutus versa des larmes sur ces malheureux qui ne lui avaient pas laissé le plaisir de les conserver [1].

Après cette horrible catastrophe, il ne savait comment assiéger Patares, qu'il avait cependant intérêt de réduire. Heureusement des femmes de cette ville étaient prisonnières entre ses mains, et il les avait traitées avec douceur. Il les rendit à leurs époux; elles célébrèrent dans leurs familles les vertus et la justice de Brutus, et Patares et toute la Lycie se donnèrent à ce généreux Romain [2].

Après ces expéditions, où s'était manifesté le différent caractère de Brutus et de Cassius, ils se joignirent à Sardis, où ils eurent une nouvelle occasion de le déployer. Brutus fit noter d'infamie un Romain qui avait été dé-

[1] Plut. in Bruto, pag. 248. — Suivant Appien, la ville de Xanthe fut prise d'assaut; mais Brutus ne put faire prisonniers que des esclaves et cent cinquante femmes qui n'avaient pas d'époux, car les maris tuèrent leurs femmes, et eux-mêmes après elles; l. 4. p. 1016.

[2] Plut. in Bruto, p. 249.

coré de la préture, et que les habitans de Sardis accusaient de vexation. Cassius condamna cette sévérité. Il goûtait d'autant moins cette observation rigoureuse de la justice, que lui-même, quelques jours auparavant, avait absous deux de ses amis coupables du même crime, et s'était contenté de leur faire en secret quelques reproches. « Souvenez-vous, « lui dit Brutus, des ides de Mars. César ne « vexa personne ; son crime fut d'être indul- « gent pour des vexateurs [1]. » Ce fut à Sardis que les deux généraux résolurent de porter le théâtre de la guerre dans la Macédoine [2]. Ils firent dans la Thessalie la revue de leurs forces. Cassius avait neuf légions ; Brutus en avait dix ; et, en comptant les Gaulois, les Espagnols, les Illyriens, les Thraces, les Parthes, les Thessaliens, leur armée, brillante de l'or dont les chefs avaient dépouillé l'Asie,

[1] Plut. in Bruto, p. 251. — Ce témoignage de Brutus en faveur de César, est remarquable.

[2] Je ne parlerai pas du fantôme épouvantable, énorme, qui apparut une nuit à Brutus, lorsqu'il ne dormait pas, et qu'il méditait dans sa tente. « Qui es-tu ? lui de- « manda Brutus. — Ton mauvais génie, répondit le « spectre. Tu me reverras près de Philippes. — Eh bien, « nous nous reverrons, répartit Brutus. » Et en effet,

ne pouvait guère être au-dessous de cent mille hommes. Ils la conduisirent dans les campagnes de Philippes, ville fondée par le père d'Alexandre.

Bientôt parut celle d'Antoine et d'Octave. Elle n'était riche que d'espérances, et de ce côté devait être l'avantage ; car la jouissance des richesses amollit, et l'espoir d'en acquérir donne de l'audace. Les troupes brillantes des deux conjurés s'étaient énervées par un long service dans l'Orient : les pauvres troupes des deux décemvirs s'étaient endurcies au service de César et de ses vengeurs. Les conjurés voulaient temporiser, dans l'espérance de fatiguer leurs ennemis et de les réduire à la disette : les triumvirs brûlaient d'en venir à une action, parce qu'ils ne pouvaient attendre des subsistances du côté de la mer, et que

le fantôme lui apparut de nouveau à Philippes, la veille de sa mort. Plutarque (in Bruto, p. 252) rapporte ce conte sans paraître en douter plus que Florus et Appien, qui du moins ne se donnaient pas pour des philosophes. Je ne parlerai pas non plus des prodiges et des présages qui précédèrent la bataille. Dion Cassius, qui en fait une très-longue énumération, ne parle pas de l'apparition du mauvais génie de Brutus. Peut-être, de son tems, cette fable vieillie était-elle tournée en ridicule.

celles qu'ils pourraient tirer des pays voisins seraient insuffisantes.

Les auteurs diffèrent dans les détails de la bataille. Tout ce qui est certain, c'est que Brutus fut vainqueur d'Octave, qu'une maladie qui menaça long-tems ses jours, empêcha d'assister à l'action ; mais que Cassius fut vaincu, et son camp enlevé par Antoine. Une épaisse poussière ne permettait pas de voir, d'une aile, ce qui se passait à l'autre. Cassius crut la bataille complètement perdue, et se fit donner la mort par un esclave. Brutus lui accorda des larmes, et prononça qu'on venait de perdre le dernier des Romains [1]. Ce n'était point du caractère et des vertus de Cassius qu'il pouvait faire l'éloge, mais de son fanatisme que lui-même partageait.

Il était résolu de ne pas donner une seconde bataille; et comme il était posté sur des hauteurs, il était difficile de le forcer à combattre. En suivant ce dessein, il aurait laissé l'armée ennemie se fondre d'elle-même. Mais sa prudente retenue déplaisait à ses soldats ; ils se plaignaient de rester dans leur camp comme des lâches, et les principaux officiers n'attendaient pas eux-mêmes, sans une vive

[1] Plut. in Bruto, p. 258.-261.

impatience, une victoire qu'ils croyaient assurée. Dans le camp du sévère Cassius, on n'avait su qu'obéir; mais dans celui du trop indulgent Brutus, on se permettait de raisonner, et l'on blâmait hautement la lente circonspection du général. Il eut la faiblesse de céder, et se contenta de dire: « Je vais, comme « Pompée, obéir au lieu de commander. » La bataille fut terrible. D'abord on lança des javelots; bientôt on se battit à l'épée avec toute la fureur de la haine. Mais la confusion ne tarda point à se mettre dans l'armée de Brutus: elle prit la fuite, et il fut entraîné par elle. Il voulut mourir, et un Grec, nommé Straton, avec lequel il s'était lié par de communes études de rhétorique, lui tint l'épée sur laquelle il se précipita. Avant de mourir, il prononça des vers dont voici le sens: « Mal- « heureuse vertu, je t'ai suivie comme si tu « étais quelque chose, et tu n'es qu'un vain « nom [1]. » C'est qu'il n'en avait pas une juste idée. Il avait cru la servir en immolant César à ses fausses maximes de liberté. S'il avait su qu'il ne pouvait sans crime assassiner son bienfaiteur et son ami, il se serait épargné ses

[1] Appian. l. 4. pag. 1060 et seq. — Plut. in Bruto, page 270.

malheurs, et n'aurait pas contribué lui-même aux maux de sa patrie.

L'honneur de la victoire fut rapporté surtout à Antoine, parce qu'Octave, malade, et qu'on croyait menacé d'une mort prochaine, ne put avoir la principale part à l'action [1]. Il resta cependant sur le champ de bataille jusqu'au milieu de la nuit, et ne se retira que lorsqu'il y fut contraint par l'excès de la fatigue [2]. Un historien fort suspect lui reproche d'avoir sévi contre les prisonniers les plus illustres, les insultant même de paroles, et d'avoir envoyé la tête de Brutus à Rome, pour qu'elle y fût placée aux pieds de la statue de César [3]. Des modernes ont répété cette accusation, affectant en cela une ignorance qu'ils n'avaient pas : car ils avaient lu dans deux historiens plus estimables qu'ils citent souvent, qu'Antoine couvrit d'un manteau de pourpre le corps de Brutus, lui fit d'honorables funérailles, et envoya ses cendres à Servilie [4]. Assurément Octave ne put envoyer à

[1] Appian. p. 1083. — Suet. in Aug. c. 13. — Plut. in Antonio, p. 86.

[2] Appian. p. 1063.

[3] Sueton. in Augusto, c. 13.

[4] Plut. in Bruto, p. 271. — Appian. p. 1068.

Rome une tête qu'Antoine avait fait brûler sur un bûcher.

Octave fut loin de marquer de la haine pour la mémoire de Brutus. Nous avons vu qu'il loua Publius de la révérer. On rapporte aussi que lorsqu'il fut réconcilié avec Messala, qui avait été du nombre des proscrits, celui-ci lui présenta un jour le rhéteur Straton, en lui disant, les larmes aux yeux : « Voilà « celui qui a rendu le dernier service à mon « cher Brutus, » et que Straton fut, de ce jour, le Grec qu'Octave aima le plus, et qu'il employa le plus volontiers [1].

Si l'on a droit de regarder comme calomnieux ce récit de Suétone, on portera le même jugement d'un autre acte d'insigne cruauté qu'il lui attribue. Un père et un fils, dit-il, lui demandaient la vie : il ordonna qu'ils tirassent au sort, ou qu'ils combattissent l'un contre l'autre. Le père alla au-devant de l'épée du fils ; le fils se perça de la sienne, et Octave jouit de cet horrible spectacle. C'est sans doute un fait controuvé par les ennemis d'Octave dans des tems postérieurs ; car deux historiens le rapportent, et chacun le place à des époques différentes ; l'un après la bataille de

[1] Plut. in Bruto, p. 271.

Philippes, et l'autre après celle d'Actium [1]. Comme les Romains conservèrent l'amour et le regret de la république long-tems après qu'elle eut cessé d'être, le mal véritable ou faux qu'on disait des premiers empereurs était toujours bien accueilli. On pouvait blesser la vraisemblance sans lasser leur crédulité, et Suétone recueillait par-tout les anecdotes même les moins authentiques qui flattaient leur malignité : Dion Cassius a souvent mérité le même reproche.

Mais si l'on peut souvent former des doutes très-légitimes sur le mal qu'on a dit d'Octave, ce que l'histoire rapporte en faveur d'Antoine mérite d'autant plus de confiance, qu'il n'eut pas moins d'ennemis pendant sa vie, que personne, après sa mort, n'eut intérêt de flatter sa mémoire, et que sur-tout c'était contredire Cicéron, que de ne pas le regarder comme un monstre.

Dans la déroute de l'armée de Brutus, ce général était près de tomber entre les mains des ennemis, quand, pour le sauver, un offi-

[1] Sueton. in Augusto, c. 13.—Dio Cassius, l. 51. c. 2. Il n'y aurait pas entre ces deux auteurs cette différence sur l'époque, s'ils avaient eu, sur le fait, des mémoires du tems à consulter.

cier, nommé Lucilius, se laissa prendre, et leur fit croire qu'il était Brutus. Il obtint d'être conduit à Antoine, qui le reconnut aussitôt; et comme les soldats étaient honteux de leur méprise : « Elle est heureuse, leur dit-il, car « j'aurais été fort embarrassé de ce que j'au- « rais pu faire de Brutus, et j'aime bien mieux « qu'on m'amène un tel ami qu'un ennemi. » En parlant ainsi, il embrassa Lucilius, qui lui resta toujours tendrement attaché [1].

Antoine ne négligea rien pour réparer les maux qu'une guerre de partis avait causés à l'Asie. Il accorda des indemnités aux peuples de la Lycie; il engagea les Xanthiens à relever leur ville; il donna plusieurs îles aux Rhodiens; il rendit la liberté et accorda des priviléges aux citoyens de Laodicée et de Tarse, et racheta ceux de cette dernière ville qui avaient été vendus [2].

On raconte que la veuve de Brutus, Porcie, refusa de survivre à son époux; et comme on lui cachait toute arme meurtrière, elle avala des charbons ardens [3]. Je veux que l'on puisse se mettre des charbons rouges dans la bouche;

[1] Plut. in Bruto, p. 268.—Appian. l. 4. p. 1062.

[2] Appian. l. 5. p. 1077.

[3] Appian. l. 5. p. 1069.—Valer. Max. l. 4. c. 6.

mais serait-il possible d'en faire la déglutition? La vérité est qu'on lisait encore, du tems de Plutarque, une lettre de Brutus, qui prouvait que Porcie était morte avant lui ; elle s'était tuée dans une de ces fièvres qui causent aux malades une fureur opiniâtre de se détruire [1].

Octave et Antoine, avant de se séparer, firent un nouveau partage de la domination romaine. L'Espagne et la Numidie furent ajoutées au premier lot d'Octave ; Antoine eut la Gaule Transalpine et l'Afrique. Les deux triumvirs négligèrent Lépide, qui n'avait point eu de part à leur victoire ; mais ils convinrent que, s'il marquait trop de mécontentement, Octave lui remettrait l'Afrique. Antoine partit pour l'Asie : l'adroit Octave refusa de l'accompagner sous prétexte de sa mauvaise santé, et de la nécessité de distribuer aux soldats les récompenses qui leur avaient été promises [2]. Il revint en Italie. C'était un trait d'une profonde politique. Celui qui était maître de cette contrée, devait périr ou mettre l'Empire sous sa puissance. S'il avait l'art de se rendre agréable au peuple, c'était

[1] Plut. in Bruto, p. 271.

[2] Appian. l. 5. p. 1073. — Dio Cassius, l. 48. c. 1.

le véritable peuple romain qui lui était volontairement soumis, c'était les véritables troupes romaines qu'il commandait; et par elles et par le peuple, il disposait du sénat, et lui faisait rendre les décrets qu'il jugeait à propos de lui dicter.

Mais Octave était encore loin de parvenir à cette autorité, et la première opération dont il dût s'occuper à son retour lui fit un grand nombre d'ennemis. Déjà depuis long-tems les soldats Romains ne ressemblaient point aux troupes de l'Europe moderne, qui se battent avec courage pour une solde modique, et qui se trouvent bien récompensées par une légère gratification. Depuis que des chefs de partis s'étaient emparés des armées, et les employaient, suivant leurs vues, pour ou contre la république, ils ne s'assuraient de la fidélité des soldats qu'en les enrichissant, et les troupes se donnaient au chef qui les payait plus cher dans le moment, et leur faisait de plus grandes promesses pour l'avenir. Antoine et Octave avaient promis à leurs soldats des villes d'Italie avec leur territoire. Autrefois on leur donnait les dépouilles des ennemis, mais alors il fallait les enrichir des dépouilles des citoyens, et chas-

ser, en leur faveur, les véritables propriétaires. Mantoue était du nombre des villes qui devaient entrer dans le partage des soldats : c'était la patrie de Virgile ; il devait perdre son héritage, et il lui fut conservé par la faveur d'Auguste. Cette grace et le malheur de ses concitoyens dépouillés, furent le sujet de sa première éclogue, et cette éclogue fut la cause de sa fortune.

Il ne se trouva point assez de terre pour contenter tous les soldats, et ceux qui n'en purent obtenir voulurent de l'argent. Il fallut dépouiller même les temples pour leur en donner. Ils devinrent riches, et n'en furent pas moins insolens ; ou plutôt ils le furent davantage [1]. Octave respectait les biens des sénateurs, et ceux qui étaient affectés, pour hypothèques, aux dots des dames romaines. Ces justes ménagemens indignèrent les soldats ; ils criaient qu'on osait les priver d'un bien qui leur appartenait. Ce qui les irritait encore davantage, c'est qu'on voulait les remettre sous la discipline. Ils tuaient leurs centurions, et la vie d'Octave lui-même n'était pas en sûreté. La juste indignation du peuple maltraité augmentait encore le désordre ; il

[1] Appian. l. 5. p. 1081.

en venait souvent aux mains avec les soldats, et l'on se battait sur toute la surface de l'Italie [1]. Pour ajouter à tant de maux, Fulvie voulut se charger des distributions qui devaient être faites aux troupes de son mari, et, pour l'emporter sur Octave en générosité, elle exerça les plus cruelles violences contre les propriétaires.

Antoine était alors en Egypte, oubliant tout, et s'oubliant lui-même auprès de Cléopâtre. Elle était accusée d'avoir fourni de l'argent et des troupes à Cassius, et le triumvir, en qualité de juge, la manda en Cilicie : mais déjà victorieuse de César, elle ne douta pas des succès qui l'attendaient auprès d'Antoine. Belle, adroite, séduisante, et savante dans l'art de manier la parole à son gré, elle sentait bien qu'elle n'avait rien à redouter du juge qui l'appelait à son tribunal. Elle différait son départ, occupée à rassembler les magnifiques présens qu'elle lui destinait, et dont elle attendait bien moins de succès que de ses charmes. Chaque jour, il la pressait par des ordres nouveaux, sans qu'elle daignât hâter sa marche. Enfin elle s'embarqua sur le fleuve Cydnus. La poupe de son vaisseau

[1] Dio Cassius, l. 48. c. 8. 9.

était dorée, les voiles étaient de pourpre, et les rames argentées frappaient l'onde en cadence, au son de divers instrumens. Elle-même, telle qu'on peignait Vénus, était mollement couchée sous un pavillon d'étoffe d'or; à ses côtés, de petits enfans remarquables par leur beauté, et tels qu'on représentait les Amours, étaient occupés à l'éventer. Ses femmes, choisies entre les plus belles, représentaient les Grâces et les Néreïdes : les unes étaient placées au gouvernail, et les autres se jouaient sur les cordages. Toute la ville fut déserte à l'instant; tous les habitans coururent au rivage, attirés par ce spectacle, et le triumvir abandonné resta seul sur son tribunal. Cléopâtre ne s'y rendit pas; elle le fit inviter à son bord, où l'attendait un repas non moins splendide que voluptueux. Antoine, oubliant le personnage de juge, ne respira plus que l'amour. Cléopâtre savait joindre toutes les ruses de la coquetterie à toutes les ressources de l'esprit, à tous les charmes de la conversation, et elle enivra par tous les sens sa nouvelle conquête. Elle entraîna le triumvir en Egypte, et, variant sans cesse autour de lui les plaisirs, elle ne lui laissa ni le tems de penser, ni la faculté de

revenir à lui-même. Il oublia qu'il avait en Italie un rival d'autorité, qui devait travailler à balancer, et peut-être à renverser sa puissance [1].

Mais il avait à Rome un agent nommé Manius, qui, pour ses propres intérêts, tenait les yeux ouverts sur ceux de son maître, et cherchait par-tout à Octave des ennemis. Il s'étudiait à échauffer d'une ardeur guerrière le faible et pacifique Lucius Antonius, frère du triumvir, et alors consul sans autorité; et n'avait pas besoin d'art pour exalter les fureurs de Fulvie. Elle détestait d'autant plus Octave, qu'elle avait voulu s'en faire aimer, et n'en avait reçu que des mépris [2]. Elle anima son beau-frère de ses passions. Il prit le personnage de zèle républicain, et frère d'un triumvir, il se déclara contre le triumvirat, plaignit les propriétaires dépouillés, s'annonça pour leur protecteur, et prit les armes contre Octave pour la cause de la

[1] Plut. in Antonio, p. 89.-92.

[2] C'est ce que nous apprend une épigramme d'Octave, qui est parvenue jusqu'à nous. Elle se trouve dans les *Analecta* qui ont été imprimés plusieurs fois, soit dans des recueils d'anciennes poésies latines, soit à la suite de Petrone.

liberté. Ce mot rallia sous ses enseignes plusieurs légions et une aveugle jeunesse, qui voyait, dans le docile instrument de Fulvie, le restaurateur du parti de Pompée. Il eut des avantages par lui-même et par ses lieutenans : mais il ne fut heureux qu'aussi long-tems qu'Octave ne put agir. Celui-ci faisait des propositions de paix et des apprêts de guerre ; et dès qu'il se mit en campagne, Lucius se renferma dans Pérouse. Bientôt il y fut assiégé par trois armées, dont l'une commandée par Octave en personne ; l'autre, par Vipsanius Agrippa, qui deviendra célèbre par l'amitié d'Auguste, et par les services que recevra de lui cet empereur ; et la troisième, par Salvidienus.

Lucius, plus faible par le nombre, l'était aussi par la composition de ses troupes, et ne pouvait opposer que des soldats novices à des vétérans tant de fois victorieux sous les ordres de César. La famine se déclara dans la place, et elle fit des progrès rapides, parce que Lucius ni les habitans n'avaient eu le loisir de se procurer des subsistances. Ils avaient dans Rome des partisans qui leur envoyèrent du blé ; mais il fut enlevé par Agrippa, et les Romains, amis de Lucius,

ne firent qu'augmenter l'abondance dans le camp de son ennemi. La famine amena la mortalité, et Lucius, contre l'usage le plus ordinaire des Romains, fit enterrer les morts dans des fosses profondes, pour ne pas manifester, par la flamme des bûchers, la calamité qu'il éprouvait. Il fit un effort pour s'ouvrir un passage, au mépris des travaux dont les assiégeans avaient investi la place : entreprise inutile, et même désastreuse, qui lui coûta ce qu'il avait d'hommes du courage le plus déterminé. L'abattement s'empara des soldats, et chaque jour Lucius éprouvait des défections, même de la part des officiers supérieurs. Octave, à l'exemple de son père, les recevait avec humanité, et les bons traitemens qu'ils éprouvaient en attiraient d'autres sur leurs traces. Lucius craignit d'être livré, et prit le parti de se livrer lui-même[1]. Il sortit de la place sans escorte, accompagné seulement de deux licteurs ; et Octave, déposant la supériorité que lui donnaient son rang et la victoire, sortit de son camp au-devant de lui, sans cortége lui-même, et sans aucune marque de sa dignité. Il reçut, avec l'accueil de l'amitié, l'imprudent ennemi qui avait provo-

[1] An de Rome 714, avant l'ère vulgaire 40.

qué sa vengeance. Pérouse aurait été sauvé, sans un habitant qui mit le feu à sa maison; l'incendie gagna toutes les autres. Telle fut la fin de l'une des douze antiques villes, chefs-lieux d'autant de lucumonies ou dominations de la célèbre Etrurie. Il restait encore plusieurs armées au parti de Lucius : Octave traita avec toutes [1]. Nous ne dissimulerons pas que deux historiens l'accusent d'avoir souillé sa victoire par la cruauté [2]. Tite-Live, plus digne de foi, disait qu'Octave avait pardonné à Lucius et à tous les guerriers de ce chef, et qu'il avait réduit sous sa puissance toutes les armées rassemblées pour cette cause, sans verser une goutte de sang [3].

Après cette extinction d'un parti d'abord si menaçant, Fulvie sans espérance se retira d'abord à Puteoli (Pouzzoles), ensuite à Brundusium, et enfin dans la Grèce. Julie, mère d'Antoine, chercha un asyle en Sicile auprès du jeune Pompée; Domitius Aheno-

[1] Appian. l. 5. p. 1082.-1113.

[2] Dio Cassius, l. 48. c. 14.— Suet. in Aug. c. 15. — Appien, *ubi suprà*, dit qu'Octave ne fit mourir que les hommes qui s'étaient signalés contre lui par l'acharnement de la haine.

[3] Epitome Livii, l. 126.

barbus, qui avait tenu avec succès la mer d'Ionie, embrassa le parti d'Antoine ; et Claudius Néro, préfet d'une ville de la Campanie, se réfugia en Sicile avec sa femme Livie Drusille, qui fuyait Octave comme un ennemi, et qui bientôt deviendra son épouse. Ils entraînaient dans leur fuite Tibérius Claudius Néro leur fils, que nous appelons Tibère, et que ses destinées appelaient à l'Empire romain[1]. La mère et le fils semblaient vouloir échapper à la haute fortune qui les attendait, et qui ne leur permit pas de se soustraire à ses faveurs.

Il fallait qu'Octave, pour consolider sa puissance, se débarrassât d'un ennemi bien plus redoutable que Lucius. C'était Sextus Pompée, que nous avons déjà nommé plusieurs fois, mais que nous n'avons pas encore eu l'occasion de faire connaître. Nous l'avons vu échapper à la mort en Espagne, à la bataille de Munda, où périt son frère Cnéus. Il mena une vie errante le long des rivages de la mer, et se mit à la tête de quelques brigands auxquels il était inconnu. Fort jeune encore, ce fut au milieu d'eux qu'il reçut sa première éducation ; et il en conserva toute sa vie la grossièreté de mœurs, un

[1] Appian. l. 5. p. 1114.—Dio Cassius, l. 48. c. 15.

langage barbare, et un goût pour le commerce des subalternes, qui en fit un esclave de ses esclaves [1]. Quand il put espérer de se rendre la fortune plus favorable, il cessa de se tenir inconnu ; et sur le nom glorieux qu'il portait, il vit bientôt son parti se renforcer. Il s'y joignit des amis de son père, et des villes se donnèrent à lui volontairement : il en réduisit d'autres par la force ; et s'il n'eut pas d'avantages marqués sur les lieutenans que César envoya contre lui, il eut du moins celui de se soutenir contre eux [2].

A la mort du dictateur, Antoine, pour gagner la faveur du sénat, demanda le rappel de Sextus, qu'il ne pouvait aimer. Cette proposition fut décrétée, et Sextus fut en même tems investi du commandement de la mer, dont son père avait joui. Cependant il ne revint point à Rome ; mais il s'empara de tous les vaisseaux qui se trouvaient dans les ports d'Espagne [3]. Ayant rassemblé de l'Epire des proscrits et des fugitifs, et ne possédant pas un pouce de terre, il écuma la mer, et fit plutôt le métier de pirate,

[1] Velleius Paterculus, l. 2. c. 73.

[2] Appian. l. 4. p. 1019. [3] Appian. l. 3. p. 857.

qu'il ne remplit la dignité d'amiral de la république. Enfin, vers le commencement du triumvirat, il se rendit maître de Messine, et successivement de la Sicile entière, et battit sur mer Salvidienus, lieutenant d'Octave [1]. Bientôt il eut une marine puissante, composée des vaisseaux de toutes les villes qui se déclaraient contraires au nouveau gouvernement [2]. L'Espagne et l'Afrique lui procurèrent d'habiles marins; mais toujours soumis à l'empire de ses esclaves, ce fut à ses affranchis qu'il confia le commandement de ses escadres. Ils ne manquèrent pas de talens; mais souvent infidèles, ils trahirent sa confiance sans pouvoir le corriger. Il eut, au tems de la proscription, la gloire de sauver des citoyens fugitifs [3]. Avec ses flottes, il tenait l'Italie en échec, et l'affamait à son gré en enlevant les convois de subsistances.

Octave, impatient de ces entraves, résolut de lui faire la guerre; mais il n'aimait point à mettre sa fortune au hasard. Quand il eut été mieux informé des forces de l'ennemi qu'il se disposait à provoquer, et qu'il eut

[1] Epitome Livii, l. 132.
[2] Appian. l. 5. p. 1120.
[3] Appian. l. 4. p. 982.

appris que Sextus négociait avec Antoine, par la médiation de Julie, mère de ce triumvir, il craignit d'avoir à combattre à-la-fois deux ennemis que leur union eût rendu très-redoutables, et préféra les voies de la conciliation au sort des armes. Généreux par politique, il renvoya au jeune Pompée Mucia sa mère.

Mais soit qu'elle le servît mollement, soit qu'elle ne trouvât que de l'indocilité dans un fils dont elle devait à peine être connue, ce projet de paix n'eut pas de suite. Des troubles naissans appelaient Octave dans la Gaule, et il chargea Vipsanius Agrippa de la guerre contre Sextus. Il n'aurait pu faire un meilleur choix, si dans le tems qu'il lui remettait la conduite d'une guerre importante, ce général n'eût pas eu à remplir les fonctions d'une haute magistrature. Il était alors préteur de la ville, et c'était à lui de célébrer les jeux du cirque. Pendant qu'il présidait à cette brillante solennité, Pompée mit à profit l'occasion, et ravagea les côtes de l'Italie. Octave, malheureux de ce côté, s'assurait de la fidélité de la Gaule; et, pour ne pas augmenter le nombre de ses ennemis en indisposant Lépide, il lui donna l'Afri-

que. Lépide, accru de puissance apparente, et toujours aussi peu considéré, continua de n'avoir du triumvirat que le titre, et souvent même on ne daignait pas insérer son nom dans les édits [1].

Antoine, avec plus de talens et un plus grand caractère, restait endormi dans les bras de Cléopâtre, et oubliait son grand dessein d'abattre la domination des Parthes. Labiénus mit à profit sa torpeur. Il était fils de ce Labiénus qui s'était distingué dans les Gaules entre tous les lieutenans de César, et qui l'avait abandonné le premier pour se jeter dans le parti de Pompée. Ce jeune homme servit sous Brutus et Cassius : ils l'envoyèrent porter des secours à Orodès, roi des Parthes, qui éprouvait des troubles dans ses Etats [2]; et ce fut à la cour de ce monarque qu'il sut le malheureux succès de la bataille de Philippes et la mort des deux chefs dont il avait embrassé le parti. Il aima mieux rester chez des barbares qui l'honoraient, que de porter sa tête dans sa patrie. Là, il apprit l'amour d'Antoine, son départ pour l'Egypte, sa mollesse et son oubli de la gloire.

[1] Dio Cassius, l. 48. c. 16.-22.

[2] Appian. l. 5. pag. 1127.

Il engagea les Parthes à se déclarer contre les Romains, et sut inspirer au roi tant de confiance, que ce prince lui donna le commandement d'une armée formidable, et lui remit la personne de son fils Pacorus pour le former au métier de la guerre. Labiénus se rendit maître d'Apamée et d'Antioche, soumit toute la Syrie, excepté la ville de Tyr, fit la conquête de la Palestine, réduisit la Cilicie et le continent de l'Asie Mineure, et prit le titre de général des Parthes [1].

Antoine, à cette nouvelle, eut un demi-réveil. Il vint au secours de Tyr, et ne put rien faire, parce que le pays d'alentour était occupé par les ennemis. Il eut en même tems la douleur d'apprendre le désastre de Pérouse et l'humiliation de son frère. Il fut loin d'approuver sa femme, qui avait causé ces malheurs; il condamna plus fortement encore Manius, dont elle avait reçu les conseils [2]; et même, peu de tems après, il lui fit donner la mort [3]. Cependant il déclara la guerre à Octave, apparemment parce qu'elle était commencée; et, renforcé par la flotte d'Ahénobarbus, il vint faire le siége de Brun-

[1] Dio Cassius, l. 48. c. 24. - 26.

[2] Appian. l. 5. p. 1115. [3] *Ibid.* p. 1127.

dusium. Ses soldats lui étaient dévoués depuis la victoire qu'il avait remportée à Philippes; mais ils n'en manifestaient pas moins hautement leur vœu pour la réconciliation des deux triumvirs, et les officiers des deux partis montraient une égale répugnance à combattre les uns contre les autres. Ce fut alors que la mort, comme pour favoriser leurs intentions pacifiques, frappa Fulvie à Sicyonne, où Antoine l'avait laissée malade, sans daigner même lui faire une visite. Coccéius, ancien ami des deux rivaux, saisit cette occasion de les réconcilier : Pollion traita pour Antoine, et le célèbre Mécène pour Octave. On s'expliqua sur les sujets mutuels de plaintes : elles étaient fort graves en apparence; mais les deux négociateurs eurent l'adresse de les atténuer. La fortune eut aussi sa part dans cette affaire. Marcellus, époux d'Octavie, sœur d'Octave, venait de mourir, et la main de sa veuve fut offerte à Antoine comme le sceau de la paix. Les deux armées applaudirent à cette union, et les vieux soldats, qui avaient autrefois combattu sous les mêmes enseignes, se réjouirent de n'être plus ennemis [1].

[1] Appian. l. 5. pag. 1116. - 1126.

Il se fit entre les deux triumvirs un troisième partage. Antoine eut l'Orient, depuis Scodra, ville d'Illyrie, jusqu'à l'Euphrate, et Octave l'Occident jusqu'à l'Océan. On continua de laisser l'Afrique à l'inutile Lépide. Chacun des deux partageans se réserva le droit de lever le même nombre de légions en Italie. Antoine fit quelques faibles tentatives pour réconcilier Octave avec Pompée, et sans le presser davantage, il lui laissa le soin de cette guerre, se réservant à lui-même celle des Parthes.

Pompée fit connaître combien, sans combattre, il était un ennemi redoutable. La crainte de ses flottes suffisait pour arrêter les convois que l'Italie attendait de l'Orient, et d'un mot, il empêchait de sortir le blé de Sicile. Rome fut affamée ; et le peuple souffrant, insultait les deux triumvirs, qu'il accusait de ses maux. Il pressait Octave de faire la paix, et Octave voulait la guerre, sans avoir d'argent pour en soutenir les frais. Pour s'en procurer, il établit un nouvel impôt qui aigrit encore plus la multitude. Elle était indignée qu'après le dépouillement des provinces, le pillage des temples, la confiscation des biens des proscrits, et tant d'autres

vexations sous tant de formes différentes, ou exigeât de nouvelles contributions pour des querelles étrangères à l'Etat, et qui n'intéressaient que quelques ambitieux.

Octave voulut haranguer le peuple, et fut assailli de pierres. Antoine, qui accourut à son secours, ne fut pas mieux traité. Cependant il le dégagea. Des soldats furent appelés; il y eut un massacre dans la ville, et les morts furent jetés dans le Tibre pour n'en pas laisser connaître le nombre [1].

Octave sentait la nécessité d'appaiser le peuple, et par conséquent de faire la paix [2]. La mère de Pompée en fut encore cette fois la médiatrice, et fut plus heureuse que dans sa première négociation. La possession du Péloponèse, de la Sicile, de la Sardaigne, de la Corse et des îles adjacentes fut ac-

[1] Appian. l. 5. p. 1126. - 1136.

[2] An de Rome 715, avant l'ère vulgaire 39.— A commencer de cette année, s'introduisit l'usage d'élire plus de deux consuls. Les deux premiers élus continuèrent, suivant l'ancien usage, de donner leur nom à l'année; mais ils ne jouissaient de la magistrature que pour un tems déterminé, comme de six, quatre ou deux mois, et quelquefois même pour quelques jours. Le consulat devint plutôt une décoration qu'une autorité. (Vid. Dio Cassius, l. 48. c. 35, et comment. Reymari.

cordée à Pompée pour tout le tems que durerait le triumvirat, que l'on faisait toujours regarder comme une autorité passagère. Il retira les garnisons qu'il entretenait dans plusieurs places d'Italie, promit d'envoyer du blé à Rome, et garantit à cette ville la liberté du commerce. Par un article du traité, il stipula le retour des émigrés, et assura aux Romains qui avaient pris la fuite par crainte, la restitution de leurs biens, à l'exception du mobilier, et le quart aux proscrits. Plusieurs de ces derniers, en rentrant dans leur patrie, devinrent les amis d'Octave. On doit distinguer entre eux Messala, qui le servit bien, et eut même occasion de lui sauver la vie dans la guerre de Sicile.

Pompée invita ses nouveaux amis à un magnifique repas, dans sa galère à six rangs de rames. Octave et Antoine le reçurent à leur tour chacun dans son camp. Les dehors de la confiance régnaient entre eux, et la défiance était dans leurs cœurs : tous avaient des poignards cachés sous leurs habits. Le jour que les triumvirs furent reçus à bord du vaisseau de Pompée, son affranchi Ménodore, qui était aussi le chef de l'une de ses escadres, et qui avait intérêt à la con-

tinuation de la guerre pour conserver le commandement, lui conseilla de faire périr ses convives. « Ménodore peut être parjure, « et non pas moi, » lui répondit Pompée. Le retour des exilés, des émigrés, des proscrits, causa une joie universelle, ou n'affligea du moins que leurs ennemis particuliers ou les détenteurs de leurs biens [1].

Octave retourna dans la Gaule, où le rappelaient de nouvelles menaces de troubles, et Antoine fit ou sembla faire les apprêts de la guerre des Parthes. Il s'assura de l'alliance de plusieurs rois, envoya réprimer quelques mouvemens dans l'Illyrie, et fit passer en Epire une armée qui devait l'attendre. Lui-même alla passer l'hiver à Athènes. Il vécut dans la mollesse, dont il avait pris l'habitude auprès de Cléopâtre et dans la voluptueuse Alexandrie. Aucune affaire n'y devait troubler son repos, et à peine daignait-il jeter un coup-d'œil sur les lettres qu'il recevait de ses armées. Il dépouilla tout l'extérieur d'un général romain. Vêtu d'un habit grec, faisant des repas à la manière des Grecs, et seulement accompagné d'un ou deux amis ou du même nombre d'esclaves,

[1] Appian. l. 5. p. 1130. - 1134.

il allait visiter les écoles des philosophes ou des rhéteurs ; il fréquentait les lieux d'assemblée avec l'estimable Octavie, qu'il aimait bien moins parce qu'elle méritait d'être aimée, que par son penchant naturel pour les femmes[1]. Il se fit nommer le second Bacchus, et, à la prière des Athéniens, il épousa la déesse Minerve ; mais il leur fit payer cher cette adulation, et il exigea d'eux une riche dot pour la déesse[2].

Mais au retour du printems, il ne fut plus le même. Entouré de ses lieutenans et de ses licteurs, et par-tout annoncé par un appareil militaire, il reçut les ambassadeurs dont il avait remis l'audience à cette époque, rendit solennellement la justice avec tout le faste de sa dignité, et fit mettre ses flottes en mer[3]. Il était encore à Athènes, quand il apprit que son lieutenant Ventidius, qu'il avait envoyé en Asie, avait défait les Parthes, tué Labiénus et Pharnapatès, général en chef d'Orodès, et que, poursuivant ses avantages, il avait battu et dispersé, dans la Cyrrhestique, l'armée du fils d'Orodès, Pacorus, qui était resté lui-

[1] Appian. l. 5. p. 1135.
[2] Dio Cassius, l. 48. c. 39.
[3] Appian. l. 5. p. 1136.

même au nombre des morts [1]. Ainsi ce fut Ventidius, successivement captif des Romains, palefrenier, voiturier, guerrier, sénateur et général non moins habile que valeureux, qui lava l'affront imprimé aux armes romaines par le riche, orgueilleux et méprisable Crassus. On a reproché à Jules-César d'avoir fait entrer au sénat des inconnus : à juger des autres par Ventidius, qui lui dut la dignité sénatoriale, on peut croire qu'il connaissait fort bien ces inconnus, qu'il avait su les juger, et que ces hommes, couverts du mépris affecté des anciens sénateurs, étaient fort estimables.

Ventidius ne put se dissimuler que ses succès trop brillans excitaient la jalousie d'Antoine, et il eut la prudence de s'arrêter au milieu de ses victoires. Il méritait et reçut les honneurs du triomphe [2], et fut le premier qui triompha des Parthes. Antoine fut partout heureux par ses lieutenans. L'un d'eux, nommé Sosius, eut de grands succès en Syrie. Il prit Aradus, île de la Phénicie de peu d'étendue, mais très-riche et très-peuplée, et entra dans Jérusalem, dont les scrupuleux habitans ne voulurent pas se défendre le jour du sabbat. Canidius, un autre de ses lieute-

[1] Plut. in Ant p. 98. [2] *Ib.* p. 99. Marmora capitolina.

nans, dompta l'Arménie, vainquit les Ibères asiatiques, et obligea Pharnabaze, leur roi, à entrer dans l'alliance d'Antoine. Il défit aussi Zoberès, roi des Albaniens, et lui imposa la même condition. Par les exploits de ces trois lieutenans, la puissance du triumvir devint célèbre chez les barbares [1].

Celle d'Octave n'était pas encore affermie, et des vicissitudes de succès et de revers la rendaient plus incertaine. Elle reçut quelque accroissement par l'infidélité de Ménodore, l'affranchi de Pompée [2]. Il était dans une grande faveur auprès de son maître; une escadre était sous ses ordres; plusieurs îles lui obéissaient; mais, dans sa brillante fortune, jaloux d'un autre affranchi nommé Ménécrate, qui partageait avec lui la confiance de Sextus, il se donna à Octave, et lui remit la Sardaigne, la Corse, trois légions et un grand nombre d'hommes de conditions différentes, qu'il parvint à gagner. Il fut reçu, comme il avait lieu de l'espérer, du nouveau maître qu'il enrichissait : Octave l'éleva au rang de chevalier [3].

[1] Dio Cassius, l. 49. c. 23. 24.

[2] An de Rome 716, avant l'ère vulgaire 38.

[3] Appian. l. 5. p. 1137. et seq.

Pompée cherchait alors un motif de recommencer la guerre : il le trouva dans le bon accueil que recevait son perfide affranchi, et dans les avantages qu'Octave retirait de cette infidélité [1].

Ce fut dans ces circonstances qu'Octave, qui s'était déjà marié plusieurs fois par des vues politiques, épousa par amour Livie Drusille, femme de Tiberius Claudius Nero. Ce Romain était du nombre des émigrés qui étaient rentrés à Rome par le bénéfice de la paix conclue avec Pompée. Octave eut occasion de connaître Livie, et l'aima. Il se la fit céder par Claudius, quoi qu'elle fût enceinte de six mois, et ce fut le mari, qu'on privait de sa femme, qui paya la dot de cette femme au nouvel époux. Octave, après les couches de Livie, envoya l'enfant, Claudius Drusus, à son père, et celui-ci, qui mourut peu de tems après, nomma Octave tuteur de cet enfant et de son aîné, Tibère, qui parvint à l'Empire après Auguste [2].

La fortune de Livie est remarquable. Son ayeul avait été ce tribun Livius Drusus dont nous avons vu la fin tragique. Son père fut proscrit, parvint à se sauver, se retira auprès

[1] Dio Cassius, l. 49. c. 45. 46. [2] *Ibid.* c. 44.

de Brutus, et se donna la mort après la bataille de Philippes. Il était loin de prévoir, en expirant, que sa fille partagerait un jour l'Empire romain avec un de ces triumvirs qu'il venait de combattre, et qu'elle aurait l'adresse de subjuguer celui qui tiendrait et les Romains et tant de peuples sous sa domination.

Octave, pour contracter ce nouveau mariage, répudia Scribonie, sœur du beau-père de Sextus Pompée. Il l'avait épousée pour conserver la paix, dans le tems qu'il craignait un accord de Sextus avec Antoine. Il ajouta par cette répudiation, une nouvelle cause à la guerre que Sextus voulait recommencer. Celui-ci ne la déclara pas; mais il arma des pirates qui infestaient les parages de l'Italie. Plusieurs furent enlevés, et confessèrent à la torture qu'ils avaient des commissions de Sextus [1].

Octave mit les côtes en état de défense, fit construire des galères, confia le commandement de sa flotte à Calvisius, et lui donna pour lieutenant Ménodore, qui avait fait connaître ses talens au service de son ennemi. Lui-même se disposait à passer à Messine. Pompée résolut de l'attendre, et il opposa à

[1] Appian. l. 5. p. 1140. et seq.

Calvisius et à Ménodore, l'ennemi mortel du dernier, l'affranchi Ménécrate. Les deux rivaux engagèrent le combat avec toute la fureur de la haine. Ménodore fut blessé; mais il prit la galère de Ménécrate, qui blessé lui-même, et préférant une mort prompte à la honte d'être le captif d'un rival qu'il détestait, se jeta dans la mer et se noya.

Comme si des affranchis eussent pu seuls avoir du commandement dans la marine de Pompée, Démocharès, autre affranchi qui avait sous ses ordres une escadre, prit celui de la flotte. Il mit en fuite une partie des vaisseaux qui lui étaient opposés, poussa le reste contre les rochers de la côte et y mit le feu. En même tems, Calvisius était à la poursuite des vaisseaux de Ménécrate : il revint, vit ses propres galères en proie aux flammes, et eut beaucoup de peine à éteindre l'incendie. La nuit seule mit fin au combat qui se donna à la vue de Cumes. Démocharès se retira; et quoique la plus grande perte eût été du côté d'Octave, la mort de Ménécrate, et la retraite du commandant qui l'avait remplacé, ne permirent pas à Sextus de s'attribuer la victoire [1].

Démocharès retourna en Sicile, et Pompée

[1] Dio Cassius, l. 48. c. 46.

partagea le commandement entre cet affranchi et l'affranchi Apollophane. Ce fut par eux qu'il remplaça l'affranchi Ménodore et l'affranchi Ménécrate. Nous avons vu que le grand Pompée eut aussi un insolent et orgueilleux affranchi; mais en lui accordant sa faveur, il ne lui donnait pas le commandement de ses armées. Il lui permettait seulement de faire éprouver ses hauteurs à des hommes de mérite, parce que tout mérite devait fléchir devant lui-même et devant ses favoris.

Octave avait encore une flotte puissante et une armée formidable. Il mit en mer à Rhégium, dans le dessein de chercher Pompée dans le détroit de Messine. Il l'atteignit fort seulement de quarante vaisseaux. On lui conseillait de mettre à profit sa supériorité, et d'attaquer sans délai : mais, pour s'assurer encore mieux la victoire, il voulut attendre que Calvisius lui eût amené le reste de sa flotte. Ce fut alors qu'il reçut la nouvelle du combat naval de Cumes. Il repassa le détroit pour se joindre à Calvisius; et toujours poursuivi par Pompée, il alla s'acculer à la côte, ne présentant à l'ennemi que la proue de ses galères. Cette manœuvre ne fut point heureuse. Démocharès, qui l'emportait par le

nombre des bâtimens, attaquait avec deux vaisseaux chacun des vaisseaux ennemis, les submergeait, les brisait ou les poussait contre les écueils. Octave sauta sur le rivage. Cornificius, son lieutenant, et les autres chefs, qui attendaient en vain des ordres, levèrent les ancres, aimant mieux être vaincus en combattant, que de se laisser impunément insulter. Pendant qu'ils se défendaient avec peu d'espérance, parut la flotte de Calvisius et de Ménodore. Les ennemis avaient beaucoup souffert. Démocharès avait perdu sa galère amirale, et ne s'était sauvé lui-même qu'en sautant sur un autre bâtiment. Les équipages et les soldats étaient également épuisés de fatigues, et ce fut la flotte de Pompée qui fit encore cette fois la retraite.

Octave, à qui l'on avait dressé à la hâte une sorte de pavillon sur un rocher, eut la douleur de voir, à son réveil, la mer couverte des débris de ses galères. Ce n'était pas les ennemis qui avaient eu la plus grande part à cette vaste destruction. Une furieuse tempête, qui s'était élevée pendant la nuit, avait brisé les vaisseaux, en les poussant les uns contre les autres ou contre les écueils. Octave, privé de la plus grande partie de sa flotte et des

hommes qui l'avaient montée, se retira à Hipponium; et ne pouvant plus songer à livrer de combats, il fit du moins garder la côte, pour ne pas permettre à l'ennemi d'exécuter une descente.

Ce qui lui restait de galères était en mauvais état, et l'argent lui manquait pour les réparer et en construire de nouvelles [1]. Pompée enlevait les convois, et réduisait l'Italie à la famine. C'était à-peu-près dans le tems qu'Antoine rentrait dans la Grèce, après une campagne peu brillante. Ventidius, qui le servait mieux qu'il ne se servait lui-même, avait investi Antiochus, roi de Comagène, dans Samosate, sa capitale, et ce prince offrait de se soumettre et de payer mille talens (5,400,000 francs). Antoine refusa d'accepter ces offres et vint assiéger lui-même Samosate. Mais le siége traîna en longueur, et il fut réduit à donner la paix au prince pour la somme de trois cents talens (1,620,000 francs).

Il était aigri de nouveau contre Octave par des hommes qui se croyaient intéressés au maintien de la discorde; et dans le même tems Octave, malheureux contre Sextus,

[1] An de Rome 717, avant l'ère vulgaire 37.—Appian. l. 5. p. 1141.-1148.

éprouvait le besoin d'obtenir des secours de son collègue. Il lui envoya Mécène pour ménager entr'eux une réconciliation [1]. Mais pendant que son ministre négociait, il se faisait une révolution dans sa fortune. Loin de lui, Vipsanius Agrippa venait de le couvrir de gloire. Cet habile lieutenant avait soumis les Gaulois révoltés; et, digne imitateur de César, il avait passé le Rhin, et fait connaître aux nations germaniques la puissance des armes romaines. Par-tout la fortune se plaisait à favoriser Octave, après lui avoir fait sentir ses rigueurs. Tous les ordres de l'Etat, le sénat, les chevaliers, le peuple, lui offraient des secours pécuniaires. De nouveaux amis se déclaraient en sa faveur, et avaient pour sa cause la chaleur des affections nouvelles [2]. Il faisait construire des vaisseaux dans les ports d'Italie; il recevait des matelots du dehors; il enrôlait des hommes libres pour le service de la mer; il y faisait exercer des esclaves; il se voyait enfin assez puissant pour faire passer des troupes formidables en Sicile, et y porter le théâtre de la guerre [3]. Agrippa, qu'il avait

[1] Appian. l. 5. p. 1148.
[2] Dio Cassius, l. 48. c. 30.
[3] Appian. *ubi suprà.*

rappelé de l'Occident, recevait le commandement de la flotte. Le triumvir lui décerna les honneurs du triomphe ; mais Agrippa, habile courtisan sans bassesse, les refusa, parce que c'était sous les auspices d'Octave qu'il avait été victorieux, et qu'il sentait le défaut de décence d'étaler sa propre gloire aux yeux des Romains, quand son maître venait d'être malheureux en personne [1].

Ces heureux événemens réfroidissaient Octave sur son projet d'étroite alliance avec Antoine, et son desir dominant était alors de ne rien devoir à son collègue des succès dont il se flattait. Cependant Antoine, dont on peut souvent louer la confiance et la bonne foi, et qui se montrait toujours facile aux réconciliations, partit d'Athènes au retour du printems avec trois cents vaisseaux, pour se rendre à Tarente, et Octave chercha de vains prétextes pour ne pas aller au-devant de lui. Antoine sentit l'offense ; mais quoiqu'intérieurement blessé, il feignit de trouver bonnes les excuses de son collègue, et continua de l'attendre. Il faut avouer que sa conduite pouvait bien n'être pas indépendante de tout intérêt ; car, pour son expédition des Parthes, il

[1] Dio Cassius, l. 48. c. 50.

avait besoin d'échanger des vaisseaux contre des soldats d'Italie. Il s'était bien réservé, par le dernier traité, le droit d'y lever des troupes; mais ce droit était à-peu-près illusoire, puisqu'un autre était maître de cette contrée. La conciliante Octavie, qui était restée enceinte dans la Grèce, et dont l'état exigeait des ménagemens, ne craignit pas de s'embarquer pour venir dissiper les mécontentemens de son frère et de son époux. Elle donna des explications, au moins plausibles, aux sujets de plaintes qu'ils alléguaient, et les deux beaux-frères convinrent d'avoir une entrevue [1].

Elle se fit sur le fleuve Taras, entre Tarente et Métapont. Antoine, donnant l'exemple de la générosité, sauta sans défiance dans la barque de son collègue : ils se rendirent ensemble à Tarente, où Octave, sans aucune garde qui lui appartînt, passa la nuit dans la maison d'Antoine. Celui-ci, de même sans gardes, lui rendit le lendemain sa visite à Métapont. Ainsi ces deux rivaux, si souvent divisés par des sujets de mécontentement ou par des soupçons, semblaient oublier quelquefois, en un instant, tous leurs discords, pour s'abandonner, sans réserve, au sentiment de l'amitié.

[1] Appian. l. 5. p. 1149.

Antoine donna cent vingt vaisseaux à son beau-frère, qui promit de lui envoyer vingt mille hommes. Octavie, du consentement de son époux, fit présent à son frère de dix phasèles à trois rangs de rames; on appelait ainsi des bâtimens qui tenaient le milieu entre les vaisseaux ronds destinés aux transports, et les vaisseaux larges, plus particulièrement affectés à la guerre. Octave donna à sa sœur, pour son époux, mille gardes du corps, tous hommes d'élite, et qui devaient être choisis par Antoine lui-même. C'était l'époque à laquelle expiraient les cinq années fixées pour la durée du triumvirat. Les deux beaux-frères convinrent de conserver l'autorité sans recourir aux suffrages du peuple; et, de ce jour, fut ouvertement établi le gouvernement absolu. Antoine laissa son épouse auprès d'Octave, avec les enfans qu'il avait eus d'elle, et ceux que lui avait donnés Fulvie; et après lui avoir donné cette marque de confiance, il partit pour l'Asie. Octave fit ses préparatifs pour la guerre de Sicile [1].

Il résolut d'y descendre de trois côtés à-la-fois. Lui-même devait partir de Puteoli (Pouzzoles); son lieutenant Statilius Taurus, de

[1] Plut. in Ant. p. 100.—Appian. l. 5. p. 1150. et seq.

Tarente, et le triumvir Lépide, des ports de l'Afrique [1]. Ce dernier amenait soixante-dix vaisseaux longs, mille vaisseaux de transport, douze légions, et cinq mille cavaliers Numides. Toutes ces flottes mirent en mer le même jour, et toutes furent battues et dispersées par une tempête qui s'éleva le troisième jour de la navigation. Taurus regagna Tarente; Octave, après avoir essuyé de grandes pertes, entra dans la baie de Vélie, et il fallut un mois entier pour réparer les galères endommagées. Lépide, plus heureux, entra dans la Sicile au port de Lilybée, et prit de force plusieurs villes; d'autres se rendirent sans attendre qu'elles fussent attaquées. Pompée, si bien servi par la fortune, ne fit rien pour la seconder. Il se contenta d'en tirer vanité, se fit appeler le fils de Neptune et de la mer, et prit un manteau vert, au lieu du manteau de pourpre qu'il avait coutume de porter [2].

En un mois, les vaisseaux d'Octave furent en état de remettre en mer: les besoins de l'Italie, où il ne pouvait aborder de subsistances, ne permettaient pas de différer l'expédition. Octave passa d'Hipponium à Stron-

[1] An de Rome 718, avant l'ère vulgaire 36.

[2] Appian. l. 5. p. 1151.-1154.

gyle, l'une des îles Eoliennes : il vit toute la côte bordée des vaisseaux de Pompée, et se reposant des autres soins sur Agrippa, il retourna sans délai dans le Bruttium, pour hâter le départ du reste de sa flotte [1].

Agrippa s'empara d'Hiéra, autre île Eolienne. Il comptait attaquer le lendemain Démocharès; et dans la pensée qu'il n'avait à Myles que quarante vaisseaux, il ne prit avec lui que la moitié de ses forces; mais il le trouva renforcé de la flotte d'Apollophane, et de soixante et dix vaisseaux commandés par Pompée. Il envoya ordre aux vaisseaux qu'il avait laissés à Hiéra de venir le joindre sans perdre de tems, et fit annoncer à Octave que Pompée était à Myles avec toutes ses forces.

Enfin les deux flottes se trouvèrent en présence, le signal fut donné sur tous les vaisseaux et l'action commença. Les vaisseaux de Pompée étaient de médiocre grandeur, légers à la manœuvre, volant en quelque sorte autour des vaisseaux ennemis, et les frappant en poupe, en proue et sur les flancs. Ceux d'Octave, moins agiles, étaient plus solides, et avaient plus de force pour soutenir l'attaque, pour porter des coups redoutables,

[1] Appian. l. 5. p. 1158.

et pour résister à ceux qui leur étaient portés. Du côté d'Octave, les soldats étaient meilleurs, et les équipages, du côté de Pompée, avaient plus d'expérience. Les bâtimens légers de Pompée brisaient, en passant, les rames et les gouvernails des vaisseaux ennemis, revenaient contre eux et les frappaient de l'éperon : mais ceux d'Octave étaient comme des écueils, contre lesquels échouaient et se brisaient ceux de Pompée ; ils lançaient de plus haut des traits plus redoutables ; ils faisaient tomber sur les galères ennemies des mains de fer et des corbeaux, rompaient les ponts, déchiraient les bordages et forçaient à se jeter à la mer, les matelots et les soldats, qui périssaient s'ils n'étaient recueillis par des nacelles. Au milieu de cet horrible combat, des vaisseaux d'Hiéra vinrent renforcer Octave qui avait déjà tant d'avantages, et Pompée, qui regardait l'action du haut d'une montagne voisine, donna le signal de la retraite [1].

Il ne doutait pas qu'Octave ne profitât de sa victoire pour attaquer la place importante de Taurominium. Il ne perdit pas de tems et en prit la route par mer, tandis que la cavalerie le suivait le long de la côte, et ne

[1] Appian. l. 5. p. 1159.-1161.

le cédait pas en vîtesse aux vaisseaux ; et que l'infanterie s'avançait par un autre chemin. Octave, qui le croyait plongé dans l'abattement de la défaite, fut étonné de voir des ennemis arriver de trois côtés différens. Il se trouvait fort inférieur par le nombre des troupes, et Pompée aurait pu remporter une victoire décisive, si les siennes avaient mieux connu la guerre de terre. Elles refusèrent d'attaquer, dans l'instant où la surprise qu'elles causaient devait les rendre victorieuses.

Octave profita de cette faute et de la nuit, pour regagner l'Italie sur une nacelle, et faire passer ses légions en Sicile. Il laissait le commandement à Cornificius, à qui Agrippa eut ordre d'envoyer de prompts secours, et qui lui-même avait la promesse d'Octave d'en recevoir bientôt de plus puissans d'Italie.

Ce n'est pas que Cornificius ne fût en état de se défendre dans son camp ; mais les vivres lui manquaient. Il fit sortir ses troupes pour offrir le combat à Pompée, et Pompée le refusa, persuadé que la famine les forcerait bientôt à se rendre. Cornificius força le passage, et toujours harcelé par des Africains armés à la légère, il gagna, le quatrième jour, un champ aride que les habitans appelaient le

torrent de feu. Il était formé par les laves de l'Etna qui était alors en explosion. Les pieds des soldats étaient brûlés, et la soif ajoutait à leur tourment. Ils aperçurent enfin un détachement qu'Agrippa envoyait à leur rencontre, et ce qui leur sembla plus heureux encore, une source. Ils y volèrent, et l'historien ajoute que ceux qui burent trop avidement trouvèrent la mort dans cette intempérance.

Octave ne tarda point à rentrer en Sicile, et il s'y trouvait à la tête de vingt-une légions, de vingt mille hommes de cavalerie et de plus de cinq mille hommes de troupes légères. Il coupa les vivres à Pompée et lui intercepta la communication des villes. Pompée sentit sa faiblesse. Il ne voulait pas risquer un combat de terre; et Octave, qui avait plusieurs fois éprouvé la perfidie de la mer, craignait les affaires navales. Mais pourquoi, puisqu'il avait la force, laissait-il à son ennemi le choix des armes? Il eut honte, dit-on, de refuser Pompée, qui offrait de terminer le différend en un seul combat, dans lequel chacun d'eux aurait trois cents vaisseaux.

Agrippa, pour maîtriser la victoire, enrichit d'une invention nouvelle la science navale de son tems. Il imagina une machine que

les Grecs nommèrent *harpax*, et les Latins *harpago*. Nous pouvons l'appeler *harpon*. C'était une perche longue de cinq coudées, et fortifiée de fer. A chaque bout était un anneau. A l'un, était attaché un fer aigu et recourbé ; l'autre recevait un long cable. On lançait le harpon à l'aide d'une catapulte, machine puissante, dont l'usage le plus ordinaire était de lancer des traits pesans et des pierres énormes sur les villes assiégées [1]. Le harpon s'attachait fortement aux vaisseaux sur lesquels il tombait, et comme ceux d'Octave étaient pesans et prenaient beaucoup d'eau, ses troupes tiraient à elles sans peine, à l'aide du cable, les galères de Pompée. Tous les bâtimens ennemis furent ainsi accrochés, attirés, enveloppés, pris, submergés ou réduits en pièces contre les écueils [2].

Pompée, déchu en un jour de sa brillante domination, fut réduit à se réfugier auprès d'Antoine, avec dix-sept vaisseaux, les seuls qu'il eût sauvés du combat. Octave ne le poursuivit pas. Il dit, dans la suite, qu'il l'a-

[1] Juste-Lipse croit que la catapulte était la même machine qu'on appela depuis baliste. Il paraît du moins qu'elle en différait peu.

[2] Appian. l. 5. p. 1162. - 1171.

vait épargné, parce qu'il n'avait point eu de part au meurtre de César. Si cette protestation était bien authentique, on en déduirait que, dans la proscription, il n'avait fait périr, comme l'a dit Florus, que les assassins de César et les plus dangereux partisans de leur fanatisme.

Toute l'armée de terre de Sicile fut livrée à César. Messine n'était pas encore soumise, et Plennius avait pris le commandement de cette place après la fuite de Pompée. Agrippa en fit le siége, conjointement avec Lépide. Plennius fut forcé de capituler, et Agricola voulait attendre César et lui laisser l'honneur de régler les conditions du traité. Mais Lépide, qui était capable de présomption, quand il n'était pas retenu par la peur, soutint que l'intervention de son collègue était inutile, traita seul, et pour s'attacher les troupes de Plennius, il leur accorda le partage du butin de la ville qu'ils étaient venus défendre. Conformément à ce traité, les troupes qui avaient formé la garnison de Messine passèrent une nuit entière à la piller, conjointement avec leurs nouveaux amis.

C'était les forces dont Lépide se voyait maître qui causaient son orgueil. Depuis son

accord avec Plennius, il se trouvait à la tête de vingt-deux légions et d'une puissante cavalerie; et tout accoutumé qu'il était à recevoir, sans réclamation, ce que ses collègues voulaient bien lui accorder, il conçut l'ambition de garder la Sicile. Il y eut, entre les deux triumvirs, de vifs reproches et des menaces non moins vives. Leurs gardes se séparèrent prêtes à se charger, et les vaisseaux mirent à l'ancre loin de la côte, sur le soupçon que Lépide avait dessein de les incendier.

Mais il s'en fallait bien qu'Octave et Lépide eussent sur les armées un égal ascendant. Les soldats de Lépide méprisaient sa lenteur inactive, et sur-tout ils ne lui pardonnaient pas d'avoir fait partager avec eux, aux troupes de Plennius, le pillage de Messine. Octave fit parler à leurs chefs, et il ne fallut en effet que leur parler, pour en gagner le plus grand nombre. Déjà l'indolent Lépide avait perdu la meilleure partie de son armée, et il ne savait rien de ce qui se passait autour de lui. Octave vint se présenter devant le camp de son imbécille collègue avec une cavalerie nombreuse, et ne permit qu'à un petit nombre d'officiers d'y entrer avec lui. Il annonça qu'il était loin de vouloir la guerre, et les troupes

qui étaient assez près de lui pour l'entendre, le saluèrent comme leur général. Toutes celles qui avaient appartenu à Sextus, et qui étaient gagnées d'avance, lui présentèrent leurs enseignes. D'autres ployèrent leurs tentes pour les apporter dans son camp. Ce fut alors seulement que Lépide apprit ce qui se passait. Il prit les armes, avec ceux de ses soldats que lui conservait encore l'habitude de le reconnaître pour leur chef. Il y eut une apparence de combat, et un peu de sang répandu. Un des gardes d'Octave fut tué; lui-même reçut, dans sa cuirasse, un trait qui ne pénétra pas jusqu'à la chair; il se retira au milieu de sa cavalerie. Mais dans cette journée, et toute la nuit suivante, la défection se consommait dans le camp de Lépide, qui, lâche d'esprit et valeureux de cœur, voulait encore se défendre. Il embrassait les enseignes, il criait qu'il ne les lâcherait pas. « Eh bien, tu les « lâcheras mort », lui dit un porte-enseigne. Les cavaliers envoyèrent demander à Octave la permission de tuer Lépide, qui n'était plus leur général; il la refusa. Enfin Lépide, quittant les ornemens de sa dignité, se rendit, en qualité de suppliant, au camp de celui dont, la veille, il était le collègue. Octave se leva à

son approche, ne lui permit pas de se mettre à genoux, et le renvoya à Rome, où ce triumvir dépouillé traina ses jours dans l'obcur repos qui lui convenait [1].

Octave, par la réunion de ses forces à celles que perdait Lépide, eut quarante-cinq légions [2], vingt-cinq mille hommes de cavalerie et autant de troupes légères. Quelle différence de ce tems, à celui où la république n'avait que quatre légions de quatre mille hommes chacune, partagées entre les deux consuls! Il avait une marine de six cents vaisseaux de guerre; les vaisseaux de charge étaient sans nombre; mais ils appartenaient au commerce, et on les rendit aux propriétaires.

La fortune sembla d'abord lui envier tant de prospérité. Il n'avait plus d'ennemis; la révolte se mit dans son armée: et ce n'était pas les soldats de Lépide ou de Sextus qu'agitaient des fureurs séditieuses, mais ceux qu'il avait toujours eus sous ses enseignes. Le danger était imminent. Mais un tribun de légions, plus insolent que les autres, disparut,

[1] Appian. l. 5. p. 1072.-1074.

[2] A 6,000 hommes d'infanterie par légion, c'était 270,000 hommes.

et dès-lors personne n'osa plus élever la voix en particulier : mais tous ensemble se faisaient entendre en foule. Il fallait leur accorder quelque satisfaction : les troupes dont les services étaient les plus anciens, reçurent leur congé, avec quelques récompenses et de plus grandes promesses, et on se hâta de les embarquer. Celles qui restaient perdirent de leur audace, en se voyant diminuées de nombre ; et quelque argent, qui leur fut distribué, acheva de ramener le calme. Octave, en quittant la Sicile, la soumit à une contribution de 1,600 talens (6,410,000 francs).

Il fut reçu du sénat avec des honneurs extraordinaires ; il se rendit agréable en faisant au peuple la remise de ce qu'il devait sur les subsides, et aux fermiers, celle des sommes qu'ils n'avaient point encore acquittées, et il se fit des amis et des admirateurs, en permettant d'élire les magistrats annuels qui avaient l'administration de la république. Le peuple, dans sa reconnaissance, l'investit à perpétuité de la puissance tribunitienne. On lui offrit en même-tems le souverain pontificat, dont Lépide était revêtu, et son refus le rendit encore plus cher aux Romains, parce qu'il marquait son respect pour les

anciens usages, qui ne permettaient pas de dépouiller un souverain pontife de sa dignité. Mais il accepta la statue d'or, qui lui fut décernée par le sénat, et qui devait être vêtue de la même manière qu'il l'était à son entrée dans Rome.

Il fallut une année entière pour purger l'Italie et la Sicile des brigands qui s'étaient formés pendant les troubles. C'est à cette occasion que fut instituée une milice de gardes de nuit, qui durait encore au second siècle de notre ère, sous l'empire de Trajan[1].

Pendant qu'Octave, dans sa vingt-huitième année, touchait au comble de la fortune, Antoine voyait se dégrader chaque jour sa renommée et sa puissance. Nous l'avons vu reprendre son projet d'expédition contre les Parthes. Il était en Syrie, et oubliant son honneur, l'amour d'Octavie, l'estime qu'elle lui devait inspirer et les ménagemens qu'il devait à Octave, il appela auprès de lui Cléopâtre, et lui donna la Phénicie, la Célésyrie, l'île de Cypre, la partie de la Judée qui produit le baume, et celle de l'Arabie qu'on appelait Nabathéenne. Ce don indiscret, fait à une reine qu'on traitait à Rome de bar-

[1] Appian. l. 5. p. 1172.-1179.

bare, don qui dépouillait la république de sa domination sur de vastes et utiles contrées, le rendit odieux aux Romains [1].

Il espérait surprendre le roi des Parthes et remporter sur lui des victoires faciles. Ce n'était plus Orodès qui régnait sur cette nation. Accablé par l'âge, par la honte de ses armes, et par les regrets que lui causait la mort de son fils Pacorus, il avait remis les rênes de l'Empire à Phraate, le plus âgé des fils qui lui restaient. L'ingrat et cruel Phraate ne fut pas plutôt sur le trône, qu'il fit mourir tous ses frères, et après eux, son père lui-même, qui ne pouvait dissimuler sa douleur. Les hommes les plus illustres de la nation furent ensuite ses victimes, et ceux qui purent échapper à ses fureurs se réfugièrent auprès d'Antoine [2].

Ce n'était pas sans fondement que celui-ci se promettait de grands avantages, en attaquant un prince qui devait être généralement odieux. Il renvoya Cléopâtre en Egypte, et prit sa route par l'Arabie et l'Arménie. Ce fut dans cette contrée qu'il fit la revue de ses forces. Indépendamment de celles qu'il tirait

[1] Plut. in Antonio, p. 101.

[2] Dio Cassius, l. 49. c. 23.

des alliés, il avait soixante-neuf mille hommes de troupes romaines, dix mille hommes de cavalerie gauloise et espagnole, qu'on regardait aussi comme faisant partie de la milice romaine, et trente mille hommes de troupes étrangères : mais, par son funeste amour pour Cléopâtre, il eut l'art de rendre inutiles des ressources qui devaient être si formidables. Son desir insensé de se retrouver au commencement de l'hiver auprès d'une femme digne de ses mépris, lui fit précipiter toutes ses opérations ; et au moment de son départ, il s'occupait de son retour, et non de la victoire [1].

Au lieu d'hiverner en Arménie, et d'y laisser à ses troupes un repos nécessaire après une marche de cinq cents lieues, il les mena dans l'Antropatène, province de la Médie dont il ravagea les frontières. Ses machines de guerre embarrassient et retardaient sa marche ; il les laissa en arrière avec une faible escorte qui devait les lui amener, comme s'il eût pu faire quelque entreprise importante sans ces instrumens nécessaires au succès. Mais sur-tout, il semblait oublier que toute cette partie de l'Asie ne produit pas d'arbres

[1] Plut. in Antonio, p. 102.

assez forts pour ces sortes de constructions, et que si elles étaient détruites, la perte en serait irréparable. Ce fut sans avoir de béliers pour battre les murailles, qu'il alla follement mettre le siége devant Phraaspe, la place la plus forte de toute la Médie. Pendant qu'il s'obstinait à continuer ce siége qui n'avançait pas, Phraate envoya attaquer et brûler ses machines. Le triumvir devint alors méprisable à ceux qui avaient accepté son alliance, et Artavasde, roi d'Arménie, abandonna un insensé qui courait de lui-même à sa perte. Phraate vint l'insulter. Plusieurs fois les Romains, peu accoutumés aux manœuvres guerrières des Parthes, se flattèrent de les avoir mis en fuite : mais à peine en tuaient-ils quelques-uns ; et quand ils croyaient les avoir dispersés, ils les voyaient revenir aussi frais et plus terribles qu'auparavant. Bientôt ils n'osèrent plus s'écarter pour aller aux subsistances et aux fourrages, et ils furent menacés de famine.

C'était ainsi que la campagne se perdait. Mais Phraate n'était pas lui-même sans inquiétude. Il prévoyait que ses troupes ne consentiraient pas à tenir, contre leur usage, la campagne pendant l'hiver, et que le tems appro-

chait où il en serait abandonné. Pour éviter ce malheur, il eut recours à la ruse. Ses soldats, par son ordre, montrèrent plus de ménagement pour les Romains, parurent estimer et craindre leur valeur, et quand on avait occasion de se parler, ils leur témoignaient l'estime qu'ils avaient inspirée au roi, et la répugnance qu'il éprouvait à leur faire la guerre. Antoine, qui commençait à sentir sa malheureuse situation, saisit ces premières ouvertures, et envoya au roi une ambassade. On le trouva facile dans la négociation, exigeant, pour toute condition de paix, que l'armée romaine sortirait de ses Etats, et promettant une entière sûreté pour le retour [1].

Antoine, dupe de cette fourberie, car ce n'est pas là une ruse de guerre, fit aussitôt sa retraite. On le laissa marcher tranquillement pendant les deux premiers jours : mais, le troisième, il trouva la route inondée par le débordement d'une rivière dont on avait rompu à dessein les jetées ; et obligé de prendre un long détour, il fut vivement harcelé par des troupes légères. Cependant la cavalerie gauloise les dissipa, et l'armée romaine marcha encore quatre jours en bon ordre. La

[1] Plut. in Antonio, p. 105. 106.

cavalerie se contentait de repousser les Parthes, et ne les poursuivait pas. Un officier téméraire n'eut pas le cinquième jour la même prudence : il s'éloigna du corps de bataille avec sa troupe, et fut enveloppé. Antoine parvint à le dégager; mais il perdit trois mille hommes, et eut six mille blessés. Toutes maltraitées que furent les troupes, et quel que fût l'excès de leurs souffrances dans toute cette campagne, elles lui restaient tendrement attachées et ne se permettaient aucun murmure. C'est que, brave et généreux, il se rendait le compagnon et presque l'égal des soldats. Il partageait leurs exercices et leurs jeux, les plaignait dans leurs souffrances jusqu'à verser des larmes, les visitait, les secourait dans leurs maladies, et n'avait rien plus à cœur que de les soulager dans leurs besoins.

L'avantage que les Parthes venaient de remporter n'eut pas pour eux les conséquences qu'ils en attendaient. Chaque jour ils attaquaient, et toujours ils étaient repoussés. Mais les Romains, réduits à ne s'ouvrir des chemins que par la force des armes, avançaient peu, et la lenteur de leur marche était d'autant plus désastreuse, qu'ils éprouvaient en même tems la disette, qu'ils ne pouvaient

se procurer des vivres que par des combats, et qu'ils achetaient leur subsistance au prix de leur sang. Souvent obligés de se nourrir d'herbes et de racines dans des champs dont les productions leur étaient inconnues, plusieurs s'empoisonnaient; et toujours luttant contre la faim et contre les ennemis, ils avaient sans cesse à combattre. Ils mirent enfin entr'eux et les Parthes une rivière que ceux-ci ne passèrent pas; mais ils eurent encore six jours de marche et de fatigues, jusqu'à ce qu'ils eussent gagné l'Araxe et atteint l'Arménie. Ils avaient perdu, bien plus encore par les fatigues que par le fer des ennemis, vingt mille hommes de pied, et quatre mille de cavalerie; et en vingt-sept jours de route, ils avaient soutenu dix-huit actions. Cependant Antoine, par un fol empressement de revoir Cléopâtre, ne leur laissa point encore de repos, et leur fit faire inutilement, dans la rigueur de l'hiver et au milieu des neiges, des marches forcées qui lui coûtèrent huit mille hommes [1].

C'était dans le tems qu'il était occupé de cette malheureuse guerre, que Sextus Pompée, bien plus malheureux, fuyait de Messine

[1] Plut. in Antonio, p. 107. - 116.

pour chercher un asyle auprès de ce triumvir. Il craignait ses ennemis, il craignait ses compagnons de fortune; et, pour s'en séparer, il fit éteindre les feux dont on éclairait, dans la nuit, les vaisseaux prétoriens. Il apprit à Lesbos les désastres d'Antoine. Il était parti de Messine, dans l'humble dessein de se présenter au triumvir en qualité de suppliant; mais quand il le sut malheureux, il conçut l'ambitieux dessein de lui succéder, ou de le forcer du moins à partager avec lui la domination. Cessant alors de se cacher, il reprit l'habit et les attributs de général, recueillit les fugitifs de Sicile, et appela auprès de lui tous les hommes qu'attachait à sa personne la mémoire de son père, et tous ceux encore que l'ambition, l'inquiétude, le besoin de vivre pouvaient engager à chercher les aventures [1].

Mais en rassemblant des forces, il n'avait encore rien de bien arrêté sur l'usage qu'il en voudrait faire; et des projets différens, et même contraires entr'eux, agitaient ensemble son esprit déréglé [2]. Il envoyait à-la-fois des ambassadeurs à Antoine et au roi des Parthes; à Antoine, sous le prétexte de lui offrir son

[1] Dio Cassius, l. 49. c. 17.

[2] An de Rome 719, avant l'ère vulgaire 35.

alliance, et en effet pour être mieux instruit de l'état de ses affaires et en tirer parti contre lui ; au roi des Parthes, pour lui offrir ses services, dans la pensée que ce prince, dont le père avait élevé au commandement Labiénus, fils d'un simple lieutenant de César, opposerait volontiers aux Romains le fils du grand Pompée.

Ces desseins ne restèrent point secrets pour Antoine. Cependant Furnius, préfet d'Asie, reçut Pompée comme ami, parce qu'il n'était pas en état de l'arrêter, et qu'il ne connaissait pas les intentions de son maître. Mais Pompée, incapable de tout ménagement, se conduisit en souverain, et affecta d'exercer ses troupes sur le territoire du triumvir. Alors Furnius fit des levées, et appela Ahénobarbus, qui avait un corps d'armée dans le voisinage. Pompée se plaignit hautement de ce qu'on osait le soupçonner, et, en même tems, il formait un complot pour enlever Ahénobarbus. La trame fut découverte, et le principal complice de Pompée fut puni de mort.

Sextus, qui n'avait plus la ressource de tromper, prit Lampsaque par intelligence. Des Italiens y avaient été envoyés en colonie par Jules-César ; il les prit à sa solde, et parvint à

former trois légions, auxquelles il joignit deux cents cavaliers. Il attaqua Cyzique par terre et par mer, et fut repoussé des deux côtés. Furnius lui coupa les vivres, et le tint en échec sans vouloir livrer de combat; mais Pompée l'attaqua de front, et fut victorieux. Cet avantage lui procura des renforts: il se rendit maître de Nicée et de Nicomédie, ramassa beaucoup d'argent et eut des succès inespérés.

Mais en même tems Furnius se renforçait, et Titius, préfet de Syrie, venait le joindre avec une puissante armée et une flotte de cent vingt vaisseaux. Pompée sentit sa faiblesse; il brûla les siens, arma ses matelots et se réduisit à la guerre de terre; alors ses plus habiles généraux abandonnèrent un fou présomptueux dont la fortune était désespérée, et se donnèrent à Antoine. Sextus, opiniâtrément poursuivi, s'enfonça dans les terres de la Bithynie pour gagner l'Arménie. Il hasarda une attaque, dans laquelle il eut l'avantage à la faveur des ténèbres, et tout le fruit qu'il en tira fut de fuir avec plus de liberté. Dompté enfin par la famine, il demanda à traiter, reconnut que la négociation ne pourrait lui être avantageuse, et s'évada pendant la nuit avec

une troupe peu nombreuse, mais leste et légère. Il aurait peut-être échappé au sort qui le poursuivait, s'il n'avait pas été livré par un des compagnons de sa fuite. Titius le fit mourir. Frappa-t-il ce coup d'état de son propre mouvement, ou par ordre du triumvir? C'est ce que l'incertitude des historiens nous laisse ignorer. Sextus, heureux quelque tems à la faveur du nom qu'il portait, et non par ses propres qualités, perfide envers les Romains, contre lesquels il offrait de servir les Parthes, perfide envers l'homme puissant dont il implorait un asyle, paraît avoir mérité le sort qu'il provoqua [1].

Cependant Octave, délivré de cet ennemi, avait eu dessein de passer en Afrique pour y appaiser quelques mouvemens; mais il fut arrêté par des tempêtes, ou plutôt, comme il ne se proposait que d'occuper ses troupes, il était prêt à les conduire par-tout où les plus légères circonstances pourraient l'appeler. Elles l'appelèrent chez les barbares de l'Occident et du Nord. On apprit que les Iapydes ou Iapodes, les Liburniens, les Dalmates refusaient le tribut, et faisaient des excursions sur les frontières des peuples fidèles aux Ro-

[1] Appian. l. 5. p. 1180. - 1188.

mains. Il marcha contre eux, après avoir réprimé en Sicile une nouvelle révolte des vétérans. Lui-même se chargea de faire la guerre aux Iapydes, et envoya ses lieutenans contre les autres peuples. Il eut peu de peine à soumettre les habitans des plaines; mais il éprouva, contre les montagnards, une vigoureuse résistance. Il reçut même une blessure, en assiégeant leur capitale nommée Métulium (peut-être aujourd'hui Metling, dans la Carniole). La place était défendue par trois mille hommes, toute jeunesse belliqueuse. Les assiégés semblèrent enfin consentir à une capitulation; ils reçurent une garnison romaine, l'égorgèrent, et mirent le feu à la ville, où ils périrent avec leurs femmes et leurs enfans. Les prisonniers eux-mêmes échappèrent au vainqueur, en se donnant la mort: mais le reste du pays demanda la paix, et leur soumission fut suivie de celle des Dalmates [1].

La guerre fut ensuite portée contre les Pannoniens. Un historien, qui peut-être ne se trompe pas, assure qu'on n'avait aucun reproche à leur faire, et qu'Octave voulait seulement nourrir ses légions aux dépens des

[1] Suet in Augusto, c. 47. — Epitome Livii, l. 131. 132. — Dio Cassius, l. 49. c. 34.-36.

étrangers. Ces peuples, voisins de la Dalmatie, occupaient les bords du Danube, depuis la Norique jusqu'à la Mysie européenne. Il est curieux de comparer à la peinture que les anciens nous ont laissée du pays, l'état actuel d'une partie considérable de la domination de l'Autriche. La terre était sauvage et le ciel rigoureux. Les habitans ne recueillaient que peu de vin et d'huile, l'une et l'autre de mauvaise qualité, et ne vivaient que d'orge et de millet, dont ils se faisaient aussi une boisson : mais ils passaient pour le plus valeureux des peuples que l'on connût alors.

Cependant ils abandonnèrent leurs villages et tout le plat pays à l'approche d'Octave, qui donna l'ordre de respecter leurs propriétés. Il espérait se les soumettre par cette modération ; mais quand ils l'eurent harcelé auprès de Scissia, qu'on croit être aujourd'hui Sisseg, sur la Save, il changea de conduite, livra au feu leurs moissons encore vertes, et ses soldats se chargèrent de butin. Bientôt toute la Pannonie demanda la paix [1].

Il revint à Rome, où le triomphe lui fut décerné; mais il remit à un autre tems à en recevoir les honneurs. Il alla passer l'hiver

[1] Dio Cassius, l. 49. c. 34.-37.

dans la Gaule [1], et son intention était de visiter la Bretagne, à l'exemple de son père : le soulèvement des peuples qu'il croyait avoir soumis dans la campagne précédente, ne lui permit pas de la remplir. Les Pannoniens révoltés furent, après plusieurs combats, remis dans l'obéissance par Fufius Geminus. Agrippa marcha contre les Dalmates, et Octave ne tarda pas à venir prendre lui-même le commandement. Il fut blessé en combattant contre ces barbares, qui ne reçurent le joug qu'après avoir beaucoup souffert. Quelques soldats méritèrent d'être punis, et nous apprenons, à cette occasion, que l'une des punitions militaires des Romains était de réduire les soldats au pain d'orge, au lieu du pain de froment [2].

De nouvelles plaintes s'élevèrent entre Octave et Antoine, peut-être parce qu'ils voulaient en trouver des sujets. Octavie offrit encore de les réconcilier, et c'était une occasion qu'elle saisissait de se rapprocher de son époux, dans l'espérance de l'arracher à son amour honteux pour Cléopâtre. Octave ne s'opposa point au voyage de sa sœur, non

[1] An de Rome 720, avant l'ère vulgaire 34.

[2] Dio Cassius, l. 49. c. 38.

qu'il partageât les douces illusions de cette femme vertueuse, mais parce qu'il prévoyait qu'elle recevrait un accueil indigne d'elle, et que lui-même trouverait, dans cet outrage, un juste motif de traiter Antoine en ennemi.

Celui-ci se préparait à quitter Alexandrie pour une nouvelle expédition contre les Parthes, et son épouse dirigeait sa route de manière à le rencontrer en Syrie. Mais la soupçonneuse Cléopâtre, qui craignait la légèreté d'Antoine, entretenait des espions par-tout où elle avait besoin de leur ministère, et était régulièrement informée par eux de ce qu'elle devait craindre ou prévenir. A peine Octavie arrivait-elle dans la Grèce, que sa rivale fut instruite de son voyage. Elle eut recours auprès d'Antoine aux plus puissantes ressources de la coquetterie : elle versa des torrens de larmes, affecta des souffrances intérieures, n'épargna pas même sa beauté pour se procurer une maigreur intéressante, et sur-tout elle évitait de laisser entendre aucune plainte à son amant ; mais elle avait des gens affidés qui feignaient de trahir son secret, confiaient à Antoine la cause de sa douleur, et lui inspiraient des craintes pour la vie d'une si tendre amante. Antoine avait mandé à Octavie que,

dans son voyage contre les Parthes, il passerait par Athènes, et il la priait de l'attendre dans cette ville. Mais pour s'épargner cette entrevue, qui causait à Cléopâtre de si vives craintes, il remit son expédition à un autre tems. Octavie revint à Rome; et, toute offensée qu'elle était, elle redoublait sa vertueuse adresse pour maintenir la bonne intelligence entre son frère et son époux. Les enfans qu'Antoine avait eus de Fulvie recevaient d'elle les mêmes soins et les mêmes caresses que ceux dont elle était mère, et les amis d'Antoine étaient sûrs de trouver en elle une ardente protectrice auprès d'Octave [1]. Mais plus elle inspirait de respect, et plus, sans le vouloir, elle excitait de haine contre l'ingrat qui la négligeait. On comparait la respectable Octavie à la vile Cléopâtre, et l'on était indigné. Octavie obtenait l'intérêt qu'inspire la vertu malheureuse, et qui devient une compensation du malheur.

Antoine partit l'année suivante pour l'Asie [2]. Une nouvelle alliance qu'il avait contractée lui donnait l'espoir de réparer ses premiers revers. Le roi des Mèdes, brouillé avec

[1] Plut. in Antonio, p. 119. 120.

[2] An de Rome 721, avant l'ère vulgaire 33.

Phraate, craignait d'être renversé du trône. Il offrit au triumvir de l'aider de toute sa puissance contre les Parthes. Les Mèdes avaient une bonne cavalerie et d'habiles archers; et Antoine, qui attribuait les mauvais succès de sa première expédition à ce que ces deux sortes de milice lui avaient manqué, se flatta des plus brillantes espérances pour l'avenir [1].

Il paraît que ce qu'il avait le plus à cœur n'était pas de combattre les Parthes, mais de se venger d'Artavasde, ce roi d'Arménie qui l'avait abandonné; et, pour punir la perfidie du monarque arménien, il se permit d'employer la lâche fourberie. Il feignit de lui avoir conservé son amitié; et pour rendre leur union plus étroite, il fit demander la fille de ce prince pour un de ses fils. Comme Artavasde ne se pressait pas de répondre à cette demande, il vint précipitamment à Nicopolis, ville de la petite Arménie, que Pompée avait fondée comme un monument de sa victoire sur Tigrane. Là, il appela le roi, sous prétexte de prendre ses conseils pour la guerre contre les Parthes; et l'Arménien, justement défiant, ne se rendit point à cette invitation; mais Antoine, en s'approchant promptement

[1] Plut. in Antonio, p. 118.

d'Artaxata, lui fit connaître que ses invitations étaient des ordres. Le malheureux prince, obligé d'obéir, vint au camp des Romains et y fut arrêté. Antoine croyait que les Arméniens s'empresseraient de lui remettre les trésors du roi pour racheter sa personne : mais au lieu de ruiner leur patrie en faveur d'un monarque que peut-être ils estimaient peu, ils placèrent sur le trône Artaxès son fils. Antoine cessa de dissimuler; il traita Artavasde en captif, et le fit charger de chaînes d'argent, disant qu'il serait indécent de mettre un roi dans les fers [1].

Il défit ensuite Artaxès, qui fut réduit à se réfugier chez les Parthes. Il soumit toute l'Arménie, oublia Phraate et ses longues menaces contre la puissance des Parthes, emmena Artavasde en Egypte, et se décernant à lui-même le triomphe, il en donna le spectacle aux habitans d'Alexandrie. C'était une double insulte qu'il faisait aux Romains, puisque leurs lois ne permettaient d'obtenir le triomphe que par décret, et de ne triompher que dans Rome. Il usurpait les droits du sénat et du peuple, et semblait vouloir transporter dans la capitale de l'Egypte, contrée barbare,

[1] Dio Cassius, l. 49. c. 39.

aux yeux des Romains, la ville de Mars, que leur orgueil regardait comme la capitale du monde.

Comme s'il ne les eût pas encore assez outragés, il décora Cléopâtre du titre de reine des reines, donna à Ptolémée, l'un des fils qu'il avait eus d'elle, le royaume de Syrie et tout le pays situé entre l'Euphrate et l'Hellespont; à l'autre, nommé Alexandre, l'Arménie, en lui promettant, sur les conquêtes qu'il méditait, et qu'il regardait comme faites, toutes les contrées qui s'étendent depuis l'Euphrate jusqu'à l'Inde; et à la jeune Cléopâtre, la Cyrénaïque. Il reconnaissait Ptolémée Césarion pour fils de César, et déclarait que les droits de ce jeune homme devaient l'emporter sur ceux d'Octave, qui n'était fils du dictateur que par adoption. En même tems qu'il faisait toutes ces dispositions arbitraires, au mépris du sénat et du peuple, il écrivait au sénat qu'il se proposait d'abdiquer l'autorité triumvirale; promesse qu'il n'avait aucune intention de remplir, et qui n'avait d'autre objet que de rendre Octave odieux [1].

La circonstance n'était pas favorable. Oc-

[1] Dio Cassius, l. 49. c. 41.

tave travaillait à faire aimer sa puissance, et ses soins n'étaient pas infructueux. Agrippa le secondait de tout son zèle à la tête des armées et dans l'administration intérieure. Revêtu de l'édilité, magistrature inférieure, qu'il accepta de sa propre volonté, puisqu'il avait été déjà décoré du consulat, il fit réparer à ses frais les chemins et les édifices publics, et nettoyer les fameuses cloaques, ouvrage immortel du premier des Tarquins; établit à Rome cent soixante et dix bains, toujours ouverts gratuitement au peuple; donna des jeux qui durèrent soixante et dix jours; loua des barbiers, toujours prêts à servir les indigens pendant la longue durée de ces fêtes; fit distribuer au peuple le pain et l'huile; jeter au théâtre des tessères aux spectateurs, en sorte que chacun n'avait qu'à réclamer ensuite ce que portait la tessère qui lui était échue, comme de l'argent, des habits et d'autres choses utiles; enfin il fit exposer sur la place des marchandises qui furent livrées au pillage [1]. Les modernes n'ont vu quelquefois, dans des fêtes royales, que de faibles imitations de cette munificence. Telle était la fortune d'un lieutenant et mi-

[1] Dio Cassius, l. 49. c. 43.

nistre d'Octave, avant même que son maître fût parvenu à l'Empire.

Antoine feignit de reprendre ses anciens projets de guerre contre les Parthes, et c'était en effet contre son collègue qu'il méditait de tourner ses forces. Il alla jusqu'à l'Araxe, et ne fit que contracter une alliance étroite avec le roi des Mèdes, lui promettant des secours contre les Parthes, et lui en demandant contre Octave. Ils firent entre eux des échanges de troupes. Le Mède, à l'aide des Romains que lui laissa le triumvir, eut des avantages sur les Parthes : mais quand Antoine eut rappelé les soldats qu'il lui avait laissés, sans lui renvoyer ceux qu'il en avait reçus, ce malheureux prince fut défait à son tour, et finit par tomber au pouvoir des ennemis. Dès-lors l'Arménie et la Médie furent perdues pour les Romains [1].

L'un et l'autre beaux-frères se faisaient des reproches plus ou moins mérités. On ne peut savoir aujourd'hui si Antoine avait un grand parti dans Rome ; mais il avait du moins pour lui les deux consuls de l'année,

[1] Dio Cassius, l. 49. c. 44.

Domitius Ahénobarbus et Caïus Sossius [1]. Octave évitait de rester dans la ville pendant leur magistrature. Il y revint cependant, et ne craignit pas de convoquer le sénat. A l'exemple de Jules-César, il s'assit sur une chaire curule entre les deux consuls : une garde nombreuse l'entourait, et ses amis avaient des poignards sous leurs toges. Il se défendit avec modestie contre les accusations d'Antoine, répétées par les consuls ; et, prenant un ton plus imposant, il leur fit à eux-mêmes de violens reproches. Ils n'osèrent y répondre, ni personne élever la voix en leur faveur. Octave convoqua le sénat pour un autre jour, et prit l'engagement de produire des preuves écrites contre Antoine. Les consuls sortirent de Rome sans attendre cette journée.

Il existait en effet une pièce victorieuse contre celui dont ils soutenaient la cause. Deux transfuges précieux étaient venus se ranger du parti d'Octave. C'étaient Titius et Plancus, long-tems amis d'Antoine, mais à qui leur haine et leur juste mépris pour Cléopâtre ne permettaient plus de le servir. Ce fut par eux qu'Octave connut le testa-

[1] An de Rome 722, avant l'ère vulgaire 32.

ment d'Antoine. Cet esclave de Cléopâtre y faisait à l'Egyptienne des dons immenses, et abjurant en quelque sorte sa patrie, et la dignité de citoyen romain, il ordonnait qu'après sa mort, son corps serait porté à Cléopâtre, qui le ferait inhumer dans Alexandrie [1]. Ce testament était déposé dans le temple des Vestales. Octave le leur demanda, et elles refusèrent de le livrer elles-mêmes; mais elles répondirent qu'il était maître de le prendre, et c'est ce qu'il fit [2]. Cette pièce, communiquée au sénat, et devenue publique, rendit vraisemblables les bruits les plus odieux qui s'étaient répandus contre l'amant de Cléopâtre; et l'on n'hésita plus à croire qu'il ferait présent de Rome à cette femme méprisable, et transporterait en Egypte le siége de la domination romaine [3].

Cependant, autour d'Antoine, tout retentissait d'apprêts guerriers. Canidius, l'un de ses lieutenans, eut ordre de gagner les bords de la mer avec seize légions. Lui-même, toujours accompagné de Cléopâtre, vint à Ephèse, où des vaisseaux se rassemblaient de toutes parts. Elle en fournit un

[1] Dio Cassius, l. 50. c. 3.

[2] Plut. in Anton. p. 124. [3] Dio Cassius, l. 50. c. 4.

grand nombre, et elle donnait en même tems des sommes d'argent considérables. Son amant aurait désiré qu'elle se fût tenue loin du tumulte et du danger des armes ; mais elle s'obstinait à rester auprès de lui, dans la crainte qu'Octavie ne l'amenât, par l'ascendant de ses vertus, à des voies de conciliation. Ils vinrent ensemble à Samos, qui était le rendez-vous de toutes les forces auxiliaires, et où étaient appelés en même tems des convois d'armes et de munitions, et des foules de comédiens, de musiciens, de danseurs et de décorateurs. C'était du sein des plaisirs, qu'Antoine se préparait à l'horreur des combats [1].

Les mêmes délices le suivirent à Athènes. Ce fut de cette ville que, par l'ordre de Cléopâtre, il fit porter à son épouse celui de quitter sa maison ; ce qui, dans les usages des Romains, était une des formes de la répudiation. Octavie obéit, emmenant avec elle les enfans de son indigne époux, excepté l'aîné, qui était auprès de son père. Ceux des Romains qui connaissaient Cléopâtre, admiraient avec indignation l'aveuglement d'Antoine, et la préférence qu'il don-

[1] Plut. in Antonio, p. 123.

nait, sur la modeste Octavie, à l'impudique Egyptienne, qui, sans la même beauté, sans la même fleur de jeunesse, n'avait pour attacher son amant que des vices.

Pendant qu'Antoine s'abandonnait à la volupté, Octave était tourmenté de soucis. Il craignait d'être forcé à commencer la guerre avant la fin de l'été; et il était mal préparé à la soutenir. Manquant d'argent, avec des besoins sans nombre, il était obligé de recourir au moyen odieux des contributions exorbitantes. Mais son rival, puérilement occupé de vains amusemens, lui laissa un tems précieux. Il en profita pour achever ses préparatifs, et sur-tout pour appaiser le peuple, qui murmura au moment où il fallut payer l'impôt, et n'y pensa plus quand il l'eut acquitté. Les Romains, qui haïssaient Antoine depuis la publication de son infâme testament, et qui haïssaient encore plus Cléopâtre, applaudirent quand la guerre fut déclarée à cette reine. Antoine fut dépouillé de l'autorité qu'il avait cédée à une femme [1]; mais il ne fut pas déclaré ennemi de Rome, parce qu'on ne voulut pas compromettre tant de Romains qui avaient embrassé son parti [2].

[1] Plut. in Ant. p. 124.-126. [2] Dio Cas. l. 50. c. 4.

Ce n'était que par un vain décret de la république qu'il perdait le commandement. Il avait en effet sous ses ordres cinq cents vaisseaux de guerre, entre lesquels en était un grand nombre à huit et dix rangs de rames. On portait son armée de terre à cent mille hommes d'infanterie et à douze mille de cavalerie. Il avait pour alliés les rois de Cilicie, de Cappadoce, de Paphlagonie, de Comagène et de Thrace ; et d'autres rois qui ne marchaient pas eux-mêmes lui envoyaient au moins des soldats.

Mais quoiqu'il l'emportât sur son rival par les forces de terre ; comme il ne voyait, n'agissait, ne pensait que par Cléopâtre ; comme, dans son esclavage, il ne lui restait plus d'ame ni d'intelligence que par elle, il mit, par obéissance, tout son espoir dans ses forces navales, et elles étaient plus imposantes que redoutables. Il manquait de matelots, quoiqu'il se rendît odieux dans la Grèce par des enlèvemens forcés. Ses vaisseaux étaient magnifiques ; beaucoup étaient énormes : la plupart étaient vides [1].

Sa flotte était à l'ancre au cap d'Actium (Capo Figalo) dans l'Epire, à l'entrée du

[1] Plut. in Antonio, p. 127. 128.

golfe d'Ambracie [1], Octave passa la mer Ionienne, et parut en ordre de bataille en présence de ses ennemis, avant qu'ils fussent instruits de son départ. Ce spectacle les jeta dans la consternation. Deux rois alliés passèrent du côté d'Octave. Domitius Ahénobarbus, depuis si long-tems ami d'Antoine, suivit leur exemple. Il était malade, et mourut quelques jours après. Sa défection servit seulement à faire connaître qu'il regardait la cause de son ami comme désespérée, et c'était ajouter une grande force d'opinion au parti qu'il embrassait. Antoine fit brûler tous ceux de ses vaisseaux qui devaient plutôt le gêner que lui servir, et ne réserva que les galères qui avaient depuis trois rangs de rames jusqu'à dix : il y fit monter vingt-deux mille soldats et deux mille hommes de traits.

La mer, battue pendant quatre jours de la tempête, ne permit pas d'engager l'action : mais le calme remplaça la tourmente, et les deux flottes s'avancèrent l'une contre l'autre à force de rames, pendant que les deux armées ennemies étaient à terre en pré-

[1] An de Rome 723, avant l'ère vulgaire 31.

sence l'une de l'autre, paisibles spectatrices du combat[1].

Antoine attaqua. Ses gens, fiers du volume et de l'élévation de leurs vaisseaux, se croyaient invincibles ; mais les vaisseaux d'Octave, plus petits, moins ornés, moins imposans à la vue, étaient légers, faciles à manier et bien équipés. Il les fit reculer, pour engager les ennemis à s'avancer davantage, et donner aux siens la facilité de se porter à leur gré autour de ces masses presque immobiles par leur poids et par le défaut de rameurs. On ne se choqua point à la manière des anciens. La pesanteur des vaisseaux d'Antoine ne leur permettait pas cette manœuvre, et ceux d'Octave ne se hasardaient pas à heurter des citadelles à peine flottantes, dont les proues étaient armées de longs éperons d'airain. Ils ne tentèrent même pas de les frapper sur les flancs, dans la crainte de se briser contre le bordage épais et garni de fer des vaisseaux ennemis, semblables à des écueils qui s'élevaient au-dessus des eaux. Aussi la bataille ressembla-t-elle moins à un combat

[1] Plut. in Antonio, p. 129. - 131.

naval qu'à des assauts de forteresses. Chaque vaisseau d'Antoine était à-la-fois assiégé, escaladé par trois ou quatre vaisseaux d'Octave.

Cependant la victoire ne se décidait encore pour l'un ni l'autre parti ; et une habile manœuvre d'Agrippa, qui cherchait à envelopper les ennemis, devait leur causer seulement un commencement de crainte, quand Cléopâtre prit la fuite avec ses soixante vaisseaux, et mit le désordre dans la flotte, qu'elle traversait au milieu du combat. Antoine, cet Antoine si valeureux dans les champs de Philippes, la suivit et déserta son armée, comme si son corps eût été mu par l'ame de cette femme débile, qui le rendait lâche comme elle. L'action se soutint encore quelque tems en l'absence du général ; mais enfin la fortune d'Octave fut décidée. Canidius, commandant des troupes de terre pour Antoine, s'évada pendant la nuit, abandonnant au vainqueur une armée puissante qui n'avait pas souffert [1].

La bataille d'Actium se donna le 4 des nones de septembre (10 septembre de l'an 31 avant l'ère vulgaire), époque remarqua-

[1] Plut. in Antonio, p. 132. - 135.

ble, parce qu'elle est celle du commencement de l'Empire romain [1].

Antoine laissa Cléopâtre retourner seule à Alexandrie, et se retira dans la solitude, près de Pharos, n'ayant d'autre compagnie qu'un rhéteur grec et le romain Lucilius. C'était le même qui avait été le plus fidèle compagnon de Brutus, et qui, depuis la bataille de Philippes, n'eut pas pour Antoine moins de fidélité. Il nomma sa retraite le *Timonium*, témoignant qu'il avait autant de haine pour l'espèce humaine, que ce Timon célèbre par sa misanthropie. Mais quand Canidius fut venu lui annoncer la perte des légions, et l'abandon presque général des princes alliés qui s'étaient déclarés pour Octave, il devint indifférent à tout, et, retournant auprès de Cléopâtre, il se plongea de nouveau, par désespoir, dans les festins et les voluptés.

Il envoya, conjointement avec Cléopâtre, une ambassade au vainqueur. La reine demandait l'Egypte pour son fils, et Antoine la permission de vivre en simple particulier à Athènes, s'il lui était refusé de rester en Egypte. La demande d'Antoine fut rejetée,

[1] Dio Cassius, l. 51. c. 1.

et Octave fit répondre à la reine qu'elle pouvait compter sur sa bienveillance si elle chassait Antoine [1].

L'année suivante [2], Octave prit le chemin d'Egypte par la Syrie, pendant que ses lieutenans s'y rendaient par l'Afrique. Péluse fut enlevé, et Cléopâtre reconnaissant dès-lors qu'elle avait tout perdu, voulut sauver au moins ses trésors, et les fit transporter dans un monument qui attenait au temple d'Isis. Octave craignit qu'elle ne détruisît par le feu tant de richesses; il lui fit donner des espérances, et continua de s'avancer. Ce fut alors qu'Antoine reprit son ancien courage, qui lui devenait inutile. Il repoussa la cavalerie d'Octave, le fit appeler en combat singulier, et reçut pour toute réponse : « Tu « ne manqueras pas de chemins pour arriver à « la mort. » Il résolut de combattre par terre et par mer. Mais ses vaisseaux, en s'approchant de la flotte qu'ils ne voulaient plus regarder comme ennemie, saluèrent Octave du titre de leur général : sa cavalerie l'abandonna en même tems que sa marine, et son infanterie fut défaite. A la douleur de son

[1] Plut. in Antonio, p. 138. - 140.

[2] An de Rome 724, avant l'ère vulgaire 30.

désastre, se joignit, dit-on, celle de croire qu'il avait été trahi par Cléopâtre.

Elle-même, désormais sans espérance, se renferma dans le monument, en fit murer toutes les issues, et fit annoncer à Antoine qu'elle était morte. Cet infortuné, oubliant qu'il venait d'accuser Cléopâtre de la plus coupable perfidie, et ne se ressouvenant plus que de son amour, se frappe de son épée et se donne un coup mortel [1].

Cléopâtre apprit à-la-fois le désespoir de son amant, et qu'il vivait encore. Elle ordonna qu'il fût apporté auprès d'elle, mais sans permettre d'ouvrir les portes. Ce fut elle-même, aidée de ses femmes, qui le hissa par une fenêtre avec des cordes.

Octave voulait que Cléopâtre conservât la vie, pour se procurer le plaisir, barbare sui-

[1] Plutarque raconte qu'Antoine donna l'ordre à Eros, son fidèle esclave, de le tuer; qu'Eros tira son épée et se tua lui-même; qu'Antoine s'écria : « Tu m'apprends « ce que je dois faire, » et se frappa. Mais il n'y eut pas de témoins de cette scène sanglante. Qui donc a pu rapporter ce que dit Antoine en ce moment? Ce n'est point Eros qui était mort; et l'on ne peut supposer qu'Antoine, blessé mortellement, se soit amusé à raconter ce qu'il avait dit à son esclave.

vant nos mœurs, de voir une femme, une reine naguères célèbre par sa puissance et sa beauté, servir d'ornement à sa pompe triomphale ; tant il est vrai que les progrès de la civilisation ne purent jamais adoucir le caractère des Romains. Au moment qu'Antoine venait d'expirer, il lui envoya Proculeïus, qui ne put parler à la princesse qu'à travers l'épaisseur d'une porte. On dit qu'elle demanda le royaume pour l'aîné de ses fils. Proculeïus employa tout son art à lui inspirer du courage, et la pria de se confier à Octave.

Gallus, personnage plus considérable, se chargea d'un rôle plus perfide et plus bas. Il vint demander à la reine une seconde conférence ; et pendant qu'il l'entretenait, toujours à travers la porte, Proculeïus escaladait la fenêtre par laquelle Antoine avait été reçu. Cléopâtre, voyant sa retraite forcée, voulut se frapper d'un poignard. Proculeïus le lui arracha, et la supplia de se reposer sur la clémence du vainqueur. Il visita les habits de cette infortunée, pour s'assurer qu'elle n'avait point d'armes ou de poison caché, et la laissa sous la garde d'un affranchi.

Octave, pour lui inspirer plus de confiance, lui permit de célébrer les funérailles de son

amant ; honneur que plusieurs rois sollicitaient à l'envi. Il vint même lui faire une visite, et, sans s'expliquer trop clairement, il tâcha de lui faire concevoir de bonnes espérances. Il crut l'avoir trompée, et c'était elle qui le trompait, en feignant d'accorder quelque confiance à ses paroles [1].

Elle n'ignorait pas à quelle humiliation on prétendait la réserver, et elle avait résolu de s'y soustraire. Elle fut avertie par un jeune homme, ami d'Octave, que le dessein était pris de la faire partir dans trois jours. Elle fit demander à Octave, et obtint de lui la liberté de répandre des libations sur le tombeau d'Antoine. Quelques-unes de ses femmes l'accompagnèrent ; elle se fit préparer un bain, prit ensuite un repas, et peu d'instans après, elle n'était plus. L'opinion la plus générale est qu'elle se fit piquer par un aspic. Les naturalistes recherchent à quelle espèce de serpens connus en Egypte appartenait l'aspic, dont la morsure causait une mort sans douleur : mais il n'a peut-être jamais eu d'existence que dans un préjugé populaire. Il est au moins très-probable que ce ne fut pas un serpent qu'employa Cléopâtre pour se procurer la mort.

[1] Plut. in Antonio, p. 141. - 149.

Les uns disent qu'on lui découvrit deux légères piqûres au bras ; les autres qu'on n'en découvrit aucune. On chercha vainement l'aspic ; il fut impossible de le trouver. Il est plus vraisemblable qu'elle avait, comme le dit un historien [1], parmi ses ornemens de tête, une aiguille empoisonnée, dont la plus légère piqûre était capable de donner la mort. Les armes empoisonnées ont été connues dans une haute antiquité : Homère en fait mention. Elles le sont de plusieurs nations sauvages ; elles ont pu l'être des Egyptiens. L'aiguille pouvait aussi être creuse et recéler du poison.

Quoi qu'il en soit du genre de mort de Cléopâtre, Octave la fit inhumer à côté d'Antoine, comme elle l'avait désiré : il ordonna même de lui rendre les honneurs dus à son rang ; mais ne pouvant la faire précéder son char triomphal, il fit porter, à la cérémonie de son triomphe, la représentation de cette princesse, et l'on ajoute que cette effigie avait un aspic autour du bras ; ce qui dut accréditer l'opinion conçue d'avance sur le genre de sa mort. Elle était âgée de trente-neuf ans ; elle en avait régné

[1] Dio Cassius, l. 51. c. 14.

vingt-trois, et avait partagé, pendant plus de quatorze ans, sa puissance avec Antoine. Cet esclave de l'amour avait au moins cinquante-trois ans, et des écrivains lui en ont donné cinquante-six. Sa mort mit fin aux troubles civils[1].

Antyllus, fils d'Antoine et de Fulvie, reçut la mort, qu'il n'avait encore pu mériter. Les fils d'Antoine et de Cléopâtre furent laissés aux mains de ceux qui étaient chargés de les élever. Elle avait envoyé Césarion en Ethiopie, d'où il devait passer dans l'Inde. Il fallait qu'il mourût, puisqu'il était regardé comme fils de César, et qu'Antoine avait voulu opposer aux droits d'Octave ceux de cet adolescent. Il fut ramené par son gouverneur; et trompé par cet homme perfide, il se croyait appelé au trône par Octave[2].

Telle fut la série de calamités qu'entraîna le meurtre de César. Brutus, Cassius et ses complices le poignardent pour sauver la république, et ils ne font que creuser la tombe où elle doit descendre après treize ans d'une douloureuse agonie. Pendant cette longue période de souffrances, l'Italie et tous les

[1] Plut. in Antonio, p. 150. 151.

[2] *Ibid.* page 147.

pays connus de Rome, et déjà tant de fois inondés de sang par elle, la Gaule, l'Afrique, la Sicile, la Grèce, l'Egypte, la Palestine, la Syrie, l'Asie Mineure, la Médie, l'Arménie, et même le royaume des Parthes sont à-la-fois ou successivement tourmentés, dévastés, ensanglantés par Antoine, Lépide, Octave, Décimus Brutus, Marcus Brutus, Cassius et Sextus Pompée. Antoine et Octave restent seuls enfin sur ce vaste champ de carnage que, pour leur querelle, ils vont couvrir d'un carnage nouveau. Mais Antoine meurt. Octave peut régner; il le doit pour donner une forme à l'affreux cahos de l'Etat, et la république n'est plus.

ROME SOUS AUGUSTE

ET SOUS LES EMPEREURS DE SA FAMILLE.

AUGUSTE.

Nous avons vu que Rome, dans sa grandeur, fut une très-mauvaise république, parce que sa constitution ne pouvait convenir à un peuple immense, souverain de tant de peuples. Le gouvernement devint monarchique, et cette monarchie fut affreuse, parce qu'elle était issue d'une république parvenue au comble de la corruption, et dont les mœurs n'étaient pas moins atroces que désordonnées.

Elle eut cependant ses trop courtes années de repos et même de bonheur sous quelques bons princes, et l'on doit compter entr'eux Octave-Auguste, le premier de tous. En admettant même qu'au tems de la proscription, et après le siége de Pérouse, il se soit rendu coupable des cruautés dont quelques histo-

riens chargent sa mémoire, je ne croirai pas encore qu'il fut cruel par caractère, et qu'il devint clément par politique, quand il eut en mains l'autorité : je penserai bien plutôt, qu'à l'entrée de sa carrière, il se permit des cruautés par politique et pour l'intérêt de sa fortune et de sa conservation ; mais que, devenu souverain, il ne fit plus que suivre l'impulsion de son naturel.

Pendant les années qu'il fut retenu loin de Rome par la guerre d'Antoine et celle de Cléopâtre, l'Italie fut tranquille sous l'habile administration de Mécène, courtisan sans ambition, homme actif et laborieux, quand il était commandé par les affaires, femmelette voluptueuse, quand il pouvait se livrer au repos, ami des lettres par goût, et parce qu'il savait qu'elles contribuent à la splendeur des Etats.

Octave ne se hâta point de quitter l'Egypte après la mort de Cléopâtre. Comme cette contrée devenait une partie de son Empire, il s'occupa de remédier à ce que lui avaient fait souffrir la guerre et la négligence des souverains, et sur-tout à rétablir les canaux qui distribuaient les eaux dans les campagnes après les inondations du Nil. C'était un bien-

fait qu'il répandait sur les Romains avant de les revoir, puisque l'Egypte était le principal grenier de Rome.

Il s'approchait de l'Italie et était à Samos, quand il fut élu consul pour la cinquième fois. Le sénat et le peuple le revêtirent de la puissance tribunitienne, qui rendait sa personne inviolable et sacrée.

A son retour, il donna aux Romains le spectacle de trois triomphes : le premier jour, il triompha des Pannoniens, des Iapyges et des Dalmates ; le second, des alliés d'Antoine dans la journée d'Actium; le troisième, de Cléopâtre. L'opulence de Rome s'accrut des richesses qu'il apporta d'Egypte ; et les sommes considérables qu'il fit distribuer à ses troupes affermirent son autorité et portèrent un coup mortel à celle de ses successeur, qui, revêtus d'une puissance trompeuse, furent les esclaves de la milice. Des jeux magnifiques occupèrent agréablement le peuple ; un sénateur s'y offrit en spectacle dans les combats de gladiateurs. Cet exemple eut dans la suite des imitateurs, et Rome étonnée vit des personnages du premier ordre de l'Etat, capter, en concurrence avec des esclaves, des applaudissemens ignominieux.

Octave prit le titre d'*Imperator* dont il avait été salué par les soldats. Nous avons vu que les troupes le donnaient à leur général, quand elles étaient satisfaites de son commandement. Ce fut sous ce titre modeste, qui ne donnait aucune autorité, que, souverain d'une nation puissante, il exerça la plus grande autorité dont aucun homme, en Europe, eût été revêtu. Il avait soin qu'aucun faste extérieur n'annonçât son pouvoir. Il occupait la maison qui avait été celle de l'orateur Hortensius, et n'y fit aucun embellissement ; ses meubles n'étaient point au-dessus de l'état d'un particulier. Il s'asseyait au sénat et au spectacle avec les autres sénateurs, et sur le banc des juges quand il exerçait l'autorité judiciaire. Il était affable avec tout le monde. Un soldat qui avait un procès le pria de plaider sa cause. L'empereur promit de lui donner un défenseur. « Je n'ai mis « personne à ma place, répondit le soldat, « quand il a fallu combattre pour toi », et l'empereur alla plaider la cause du soldat.

Sous son septième consulat, il feignit d'être dégoûté de la puissance, pour qu'on le pressât de la conserver. Le sénat le supplia d'une commune voix de ne pas abandonner la ré-

publique. Il parut se rendre avec peine à leurs prières, et consentit à garder encore l'autorité pour dix ans. A l'expiration de chaque dixième année de son règne, il renouvelait la demande de déposer le fardeau du gouvernement, et toujours vaincu par les vœux du sénat et du peuple, il consentait à le supporter encore. Des fêtes solennelles célébraient chaque fois la complaisance du souverain.

Le sénat lui décerna le titre d'Auguste, mot qui exprimait la sorte de vénération religieuse qu'inspirent les choses sacrées. Mais ce titre, qui commandait le respect, ne donnait aucun pouvoir. L'autorité dont Auguste jouissait appartenait aux magistratures dont il était revêtu, et ces magistratures étaient celles de la république. En qualité de consul perpétuel, il était le premier magistrat de Rome ; comme empereur, il avait le commandement de toutes les forces de terre et de mer; sous le titre de préfet des mœurs, il jouissait de l'autorité censoriale, distribuait les rangs, humiliait les citoyens qui oubliaient leur dignité, faisait et défaisait des sénateurs; par la puissance tribunitienne, il s'opposait à toute résolution qui lui pouvait

être désagréable ou contraire. Il fut revêtu du souverain pontificat après la mort de Lépide, et put diriger, suivant ses intérêts, les superstitions populaires. Enfin la république semblait subsister ; on ne connaissait que des magistratures, des autorités républicaines ; on n'entendait que le langage de la république, et la multitude ignorait qu'elle vécût sous un gouvernement absolu. Quand le peuple voulut décorer Auguste de la dictature, et menaça même d'une insurrection pour le forcer à l'accepter, il sut opposer à ce vœu trop indiscret la plus ferme résistance. Ce titre lui était odieux, parce qu'il aurait décélé son autorité.

Celui de prince du séant semblait être de bien peu d'importance. Nous avons vu qu'il appartenait, sous la république, à celui des sénateurs dont le nom était placé le premier sur la liste par les censeurs. Il appartint à Auguste dont le nom fut constamment placé en tête de la liste sénatoriale; et ce ne fut pas une vaine prérogative : elle lui procurait l'avantage de donner le premier son avis, et, quand il avait émis son opinion, on peut croire qu'elle devenait celle du grand nombre.

De l'aveu du sénat, il fit un partage des

provinces, abandonnant aux sénateurs celles du centre, où l'on ne tenait que peu de troupes, et se réservant à lui-même celles qui formaient les limites de l'Empire, et sur lesquelles étaient distribuées les plus grandes forces militaires. Il faisait entendre aux sénateurs qu'il leur donnait les départemens les moins exposés aux troubles et les plus faciles à gouverner, et qu'il prenait pour lui le fardeau le plus pesant : mais en feignant de les soulager, il les tenait eux-mêmes sous sa main, et restait armé de toute la force de l'Empire.

On peut regarder comme un des plus grands bienfaits d'Auguste, celui d'avoir soustrait les provinces aux vexations des gouverneurs. Du tems de la république, ils ne recevaient aucun traitement; ils devaient être défrayés par les provinces, et n'en acceptaient l'administration que pour les dépouiller. Auguste leur assigna des appointemens fixes, et ils ne purent rien exiger de plus. Ils purent encore être durs et hautains; mais ils perdirent le droit de déprédation.

Les Romains aimaient les spectacles, et constans dans leur férocité première, ils préféraient les spectacles sanglans. Auguste leur

en donna de cette espèce, et produisit sur l'arène, des animaux encore inconnus à l'Europe, et des troupes si nombreuses de gladiateurs que leurs jeux meurtriers ressemblaient à de véritables combats. Il leur en donna d'autres plus ingénieux : il les rendit plus fréquens qu'ils ne l'avaient été jusqu'à lui, et y déploya une magnificence nouvelle. Il ne se contenta pas de posséder un grand Empire ; il voulut qu'il fût illustré par la gloire des arts. Les citoyens de Rome applaudissaient aux embellissemens de leur ville, parce que c'était les provinces qui en faisaient les frais. Il bâtit le temple de Mars le Vengeur, entouré d'une grande place ; celui d'Apollon Palatin, qu'il enrichit d'une bibliothèque publique ; le portique et la basilique de Caïus et de Lucius ; les portiques de Livie et d'Octavie et le théâtre de Marcellus. Les ministres et les citoyens opulens suivaient l'exemple du prince, soit par esprit d'imitation, soit par envie de lui plaire, soit pour obéïr au goût qu'il avait su leur inspirer. Il disait, en mourant, qu'il avait trouvé Rome de briques, et qu'il la laissait de marbre.

Mais les arts sont muets pour le grand nombre. Auguste aimait et cultivait les let-

tres et la poésie ; il les protégea par goût et par politique. La gloire de son règne n'est point fondée dans la postérité sur les magnifiques édifices dont il a décoré la ville de Rome, et dont il n'est donné qu'à quelques voyageurs de contempler les ruines ; mais sur les poésies d'Horace, de Virgile, de Properce, de Tibulle et d'Ovide. Tous le louaient, et la postérité répète et sait par cœur les louanges qu'ils ont exprimées en si beaux vers. Le siècle dernier a versé sur eux le mépris, en les traitant de vils flatteurs : on ne louait point alors, mais comme on veut dire quelque chose, on frondait, et c'était préparer ce que nous avons eu le malheur de voir. Il faut qu'on entende par-tout et sans cesse les louanges d'un souverain louable : ce n'est point à lui qu'elles sont adressées, mais à la nation : elles lui apprennent à être fière de son prince, elles la consolent des sacrifices que lui demande l'Etat, elles assurent la tranquillité publique.

Auguste, qui recevait volontiers la louange, savait aussi dédaigner les mauvais propos. On lui rapporta un jour qu'un sénateur parlait fort mal de lui. « Pouvez-vous me prouver « cela ? dit-il au délateur ; je lui ferai voir

« que je puis dire encore plus de mal de lui, « qu'il n'en dit de moi ».

Quoiqu'il dût sa fortune à la guerre, il ne l'aimait pas, et il déclara de bonne heure qu'il n'avait aucune intention de reculer les bornes de l'Empire. Mais il n'était pas possible que les Romains, qui touchaient aux frontières de tant de peuples, jouissent d'une longue paix. Ils eurent à combattre dans l'Espagne, dans la Germanie, dans les Alpes, en Arménie. Auguste fit par lui-même peu de campagnes : Agrippa et les deux fils de Livie, Tibère et Drusus, s'illustrèrent plus que tous les autres généraux. On croyait que Tibère avait entièrement soumis les Germains ; mais ils formèrent une conspiration secrète, cultivèrent avec plus de soin que jamais l'amitié des Romains, parurent ne plus faire qu'un peuple avec eux, et massacrèrent tous ceux qui se trouvaient dans leur pays et trois légions commandées par Varus. On parvint à les comprimer, mais non pas à les soumettre.

Une des plus belles époques du règne d'Auguste, fut celle où les Parthes, sans être attaqués ni menacés, lui rapportèrent les enseignes qu'ils avaient prises sur Crassus et sur Antoine.

Quoiqu'il paraisse qu'Auguste fût aimé, il se forma plusieurs conspirations contre sa vie. La dernière fut tramée par Cinna, descendant du trop fameux consul qui avait été collègue de Marius. Las d'avoir toujours à punir de nouveaux conspirateurs, il fit venir Cinna, lui fit de doux reproches, le désigna consul pour l'année suivante, et eut un ami dans celui qui avait juré sa mort.

Heureux dans tout son règne, il eut la douleur de ne point avoir de fils, et ce fut une des causes des malheurs de l'Empire, où ne put être mis en vigueur le droit de succession. Il n'avait qu'une fille qu'il avait eue de Scribonie. C'était Julie, célèbre par ses déréglemens, reléguée par son père dans un exil rigoureux, et que le dur Tibère, son dernier époux, y laissa dans un tel état de misère, que l'histoire affirme qu'elle mourut de faim.

La sœur d'Auguste, Octavie, avait de son premier époux un fils nommé Marcellus, immortalisé par les vers touchans de Virgile. Auguste l'aima tendrement, lui fit épouser Julie, et paraissait lui destiner l'Empire : mais Marcellus mourut dans la fleur de la jeunesse, lorsqu'il donnait les plus belles espérances.

Auguste privé, par la mort de son neveu,

de celui qu'il se plaisait à regarder comme son successeur, fit épouser sa fille à Agrippa, qui en eut deux fils, Caïus et Lucius. L'empereur leur fit prendre le nom de César : c'était les désigner ses héritiers. Agrippa, en mourant, laissa Julie enceinte : elle mit au jour un fils qui fut nommé Agrippa, comme son père, et qui n'annonça que de la férocité.

Caïus mourut des suites d'une blessure qu'il avait reçue au siége d'une place d'Arménie. Lucius, son frère, était mort peu de tems auparavant à Marseille, lorsqu'il se préparait à passer en Espagne. On avait soupçonné la jalouse Livie d'avoir avancé la fin de Marcellus; les mêmes soupçons se renouvelèrent contre elle à la mort des deux Césars.

Elle avait deux fils, Tibère et Drusus, et détestait toute la famille de son époux, qui les tenait éloignés de l'Empire. Drusus mourut après avoir signalé ses talens et sa valeur contre les Germains. Il laissa deux fils; l'aimable et vertueux Germanicus, et Claude, qui, malgré sa stupidité, se trouvera un jour souverain de Rome.

Le vide que tant de morts laissaient dans la maison d'Auguste, appelait Tibère à la succession. Déjà l'intrigante Livie était parvenue

à lui faire épouser Julie du vivant des deux Césars. Il fut adopté par Auguste après leur mort, à condition qu'il adopterait lui-même Germanicus, quoiqu'il eût un fils nommé Drusus Auguste l'associa enfin à l'Empire, et mourut bientôt après, dans sa soixante et seizième année. Près d'expirer, il dit aux amis qui entouraient son lit : « Trouvez-vous que « j'aie bien joué mon rôle ? applaudissez. » Dans ces derniers instans où la vérité se montre sans voile, l'illustre mourant voyait toute sa brillante vie comme une scène de théâtre. Son règne avait été de quarante-quatre ans.

TIBERE.

Quand Auguste mourut, Tibère, fils de Livie son épouse, et de Tibérius Nero, était en chemin pour se rendre en Illyrie. Sa mère craignant que l'Empire ne lui échappât, cacha la mort de son époux jusqu'à ce qu'elle pût annoncer en même tems et que l'empereur n'était plus, et que son fils avait accepté l'Empire. Avant qu'il entrât dans Rome, les consuls, le sénat, les soldats et le peuple lui avaient déjà prêté serment.

Cependant l'hypocrite feignit, dans le sénat, de craindre le poids d'une telle puissance.

Dans un discours obscur et embarrassé, il semblait demander à n'être point chargé d'un fardeau si supérieur à ses forces. Il fallut qu'on parût le forcer à recevoir ce qu'il avait formellement accepté, et ce qu'il était bien résolu de retenir, puisqu'il s'était déjà mis en possession de la force militaire.

Tibère, qui se croyait un profond politique, parce qu'il était faux et dissimulé, laissa bientôt voir qu'il était le maître ; et c'est un secret qu'Auguste avait cherché constamment à ne pas laisser échapper. Aussi le premier des empereurs, malgré le souvenir encore récent de la république, et des guerres sanglantes qui l'avaient renversée, mourut chéri des Romains ; et Tibère, qui commença son règne avec une feinte modestie et une trompeuse douceur, fut l'objet de leur haine. On ne peut guère douter que sa mémoire ne nous soit parvenue chargée de toutes les calomnies que dicta cette haine aux contemporains. Mais on ne peut douter non plus qu'il n'ait été soupçonneux, craintif, sec, dur et jaloux. Ces vices ont dû l'entraîner à des crimes ; mais il est difficile de distinguer dans l'histoire ceux qu'il a commis en effet et ceux qui lui sont faussement attribués.

Le fils posthume d'Agrippa, ce seul reste du sang d'Auguste, vivait encore. La férocité de son caractère avait obligé son ayeul à l'exiler loin de lui : il fut assassiné au commencement du nouveau règne. Tibère voulut persuader qu'il l'avait été par ordre d'Auguste ; on n'en pensa pas moins que cet ordre ne fût émané de lui-même ; et cette inculpation s'accorde bien avec la vraisemblance. Tibère voulait régner ; et le fils de Julie, le petit-fils d'Auguste, avait plus de droits à l'héritage de ce prince, que le fils de Tibérius Nero et de Livie.

Tibère supprima les comices ; ainsi tous les droits du peuple assemblé furent transportés au sénat. Il rendit donc le gouvernement aristocratique en apparence, et purement despotique en effet ; car les lois ne furent plus que des sénatus-consultes rendus conformément à la volonté de l'empereur, ou des édits de l'empereur, que le sénat était forcé d'autoriser. L'empereur eut la puissance législative, l'autorité judiciaire et la nomination à toutes les magistratures, et le sénat était devenu si abject, qu'il inspirait du dégoût même à l'objet de ses adulations.

A peine Tibère jouissait-il du gouverne-

ment, qu'il en éprouva les inquiétudes. Les légions de Pannonie se soulevèrent. Il est vrai que ce mouvement fut bientôt réprimé. Drusus, fils de l'empereur, envoyé pour appaiser les soldats, profita d'une éclipse de lune, et leur représenta ce phénomène comme un signe de la colère céleste. Ils crurent le ciel irrité de leur audace et prêt à la punir; ils rentrèrent humblement dans le devoir.

Un mouvement semblable se déclara dans les légions de la Germanie ; comme elles étaient bien plus nombreuses, il était aussi bien plus dangereux. Germanicus les commandait. Il était fils de Drusus, fils de Livie, et d'Antonia, fille de Marc-Antoine et d'Octavie, sœur d'Auguste. Il avait donc l'avantage d'être, par sa mère, du sang de cet empereur, et Tibère n'en était pas : il en avait un plus grand encore, celui d'être aimé. Ses troupes l'adoraient : elles prétendaient qu'ayant étendu et conservé l'Empire, elles avaient le droit de choisir l'empereur, et Germanicus était l'objet de leur choix. Jamais général n'avait pris tant de soin pour réprimer une sédition formée contre lui, qu'il en prit pour calmer un mouvement qui se faisait en sa faveur. Les soldats, irrités de son refus, et

craignant la vengeance de Tibère, après s'être déclarés contre sa domination, entrèrent en fureur contre Germanicus, et ce prince courut risque de sa vie, parce qu'il s'opiniâtrait à refuser l'Empire. Après un tel service, il méritait la reconnaissance du souverain; il n'en obtint que la haine. Tibère sentit que celui qui lui conservait le trône pouvait aussi l'en renverser : il oublia le bienfait, et se ressouvint seulement que Germanicus avait eu le pouvoir de le lui accorder.

Cependant il ne pouvait le punir; et comme il voulait paraître vertueux, il feignit même de l'aimer. Il l'appelait son fils, et ce prince continuait à mériter de sa part un amour vraiment paternel, en faisant pour lui de nouvelles conquêtes : mais plus il montrait de talent et de courage, et plus il se rendait à craindre et devenait odieux. Tibère voulait le rappeler de Germanie; les Parthes lui en fournirent le prétexte, en rompant la paix qu'ils avaient jurée sous le règne d'Auguste. Tibère affecta de ne pouvoir donner sa confiance qu'à Germanicus, pour les chasser de l'Arménie dont ils s'étaient emparés, les punir et les soumettre. Pour lui mieux témoigner sa fausse estime, il le décora du consulat, et

fit même élever, en mémoire de ses exploits, un temple à la Fortune, dans les jardins que Jules-César avait légués au peuple. Germanicus revint à Rome, et y reçut les honneurs d'un magnifique triomphe. Ses cinq enfans étaient assis à côté de lui sur son char triomphal. Le peuple revit ce prince avec une sorte d'adoration, et c'était aigrir encore le profond ressentiment de Tibère.

Des révolutions et des troubles survenus dans la Cilicie, dans la Comagène, dans la Syrie, dans la Judée, exigeaient la présence d'un grand capitaine ; le commandement de toute l'Asie fut donné à Germanicus. A-peu-près dans le même tems, l'empereur donna le gouvernement de la Syrie à Pison, homme violent et dur, et qui passait pour capable d'exécuter avec zèle les ordres les plus violens de la cour. Plancine, sa femme, était regardée comme plus méchante encore que lui.

Germanicus eut dans l'Orient le même bonheur qu'il avait eu dans la Germanie, parce qu'il avait le même zèle et la même habileté. Il réduisit en provinces romaines la Cappadoce et la Comagène, et força les Parthes à renouveler le traité qu'ils avaient fait avec Auguste, et à solliciter l'alliance des Romains.

Après ces exploits, il mourut d'une maladie de langueur. La voix publique accusa Pison de lui avoir donné un poison lent. Elle accusait aussi Livie d'avoir donné contre Germanicus des instructions à Plancine.

Pison revint à Rome; et la fière Agrippine, veuve de Germanicus, fut son accusatrice. Elle ne put prouver qu'il eût empoisonné son époux; mais elle prouva mieux qu'il avait été concussionnaire, et que même il avait pris les armes contre l'Etat. Les juges, partageant l'opinion publique, semblaient désirer de le trouver coupable : l'empereur ne marquait pour lui aucun intérêt; Pison fut trouvé mort dans son lit. Comme on voulait absolument que Tibère eût ordonné le crime, on voulut aussi qu'il eût fait périr en secret son complice. Mais si le crime est douteux, il l'est aussi que Tibère n'ait rappelé de la Germanie son fils adoptif, que pour lui faire des caresses perfides; qu'il ne lui ait accordé le triomphe, que pour parer sa victime; qu'il ne lui ait donné le commandement de l'Asie, que pour le livrer aux mains d'un couple empoisonneur.

Si l'on écarte les intentions que l'histoire prête à Tibère, et qui ne sont appuyées que sur des présomptions, sa conduite, dans les

premières années de son règne, fut plus digne de louange que de blâme. Il se montrait modeste; il paraissait respecter le sénat; il ne souffrait qu'avec une sorte de peine les louanges qu'on lui donnait en public ou en particulier; il refusa le titre de prince du peuple; il ne trouvait pas mauvais que les sénateurs prissent des résolutions contraires à ses avis; il ne témoignait aucun ressentiment des libelles qui paraissaient contre sa personne ou contre son gouvernement; il portait sur les mœurs des lois dignes des législateurs les plus respectables; enfin il s'opposait au zèle des gouverneurs qui lui offraient d'augmenter ses revenus, en ajoutant au poids des impôts. S'il laissa subsister la loi de majesté, c'est-à-dire la loi contre les crimes d'Etat, qui avait existé du tems de la république, et dont sous la monarchie les dispositions étaient appliquées au souverain, il arrêtait les sénateurs quand ils voulaient en poursuivre l'exécution avec trop de sévérité.

Enfin il comptait déjà huit ans de règne, sans avoir mérité de reproches évidemment fondés. Les services, le mérite étaient distingués; les lois étaient en vigueur; les magistrats étaient respectés; Rome était heureuse,

et les provinces garanties des vexations ; les contestations entre le prince et les citoyens se décidaient par la voie de la justice. Le sénat s'avilissait par ses bassesses ; mais le prince semblait vouloir le relever en lui rendant honneur.

Le premier crime dont on ne puisse l'absoudre, et qui fut peut-être la principale cause de tous les autres, fut le choix d'un indigne favori. Il se nommait Elius Séjanus, né dans l'ordre des chevaliers. Velléius Paterculus en fait le plus grand éloge ; les autres historiens s'accordent à le peindre sous les traits les plus odieux. Il est certain que Velléius fut un flatteur ; mais on peut croire aussi que les autres historiens se sont laissés emporter trop loin par la haine. Il était le confident de toutes les pensées du prince, et peut-être était-ce lui qui lui inspirait toutes ses pensées. Il finit par avoir le dépôt de toute l'administration, et l'on peut dire qu'il régnait sous le nom de Tibère. Pour exercer plus librement encore sa puissance empruntée, il lui persuada de se retirer dans la Campanie.

Devenu préfet des cohortes prétoriennes, il rendit important ce commandement, qui avait été jusque-là de peu d'importance. Les

cohortes du prétoire, qui formaient la garde du prince, étaient dispersées dans Rome ou dans les villes voisines : il les réunit toutes dans un camp. Cette opération pouvait être nécessaire ; mais on vit seulement qu'elle lui procurait une armée qui était toujours à ses ordres, et que nommant les officiers et récompensant les soldats, il était seul puissant ; tandis que les membres du sénat n'étaient plus que ses humbles adulateurs.

On l'accuse d'avoir empoisonné Drusus, fils de l'empereur, jeune prince qui joignait la cruauté à ses autres vices, et qui fut peu regretté, même de son père. Si Séjan fut coupable de ce crime, il paraît que, du moins dans le tems, il n'en fut pas même soupçonné. On dit qu'il avait donné au prince un poison lent ; mais les poisons lents les plus communs sont des vices de constitution qui amènent des maladies chroniques. Tel fut vraisemblablement aussi le poison qui tua Germanicus.

Il haïssait toute la famille de ce prince infortuné, et l'altière Agrippine ne pouvait manquer de provoquer la haine du favori, elle qui provoquait même celle de l'empereur ; il ne fut pas difficile à Séjan de la perdre. Elle fut exilée comme ennemie de la patrie,

avec son fils aîné ; le second fut renfermé dans une prison : Caïus Caligula, le troisième, se sauva par ses complaisances serviles ; et, pour le malheur de l'Etat, Tibère finit par l'adopter.

Alors la loi de majesté fut en vigueur, la plus légère imprudence devint un crime capital, et les délations étaient encouragées par des récompenses.

Tibère perdit Livie, sa mère, qui lui avait procuré l'Empire, et que son ingratitude avait laissée dans l'abandon. Il ne daigna pas même la voir dans sa dernière maladie ; il cassa le testament de cette princesse, et défendit de rendre des honneurs à sa mémoire. Il avait laissé mourir Julie, sa femme, dans les lentes souffrances de l'extrême misère. Quand on ne pourrait lui prouver d'autre crime, sa dureté suffirait pour le rendre odieux.

Séjan sut le déterminer à renoncer pour jamais au séjour de Rome, et à se retirer à Caprée, petite île du golfe de Naples. Il n'emmena d'autre compagnie qu'un sénateur, quelques chevaliers, et plusieurs hommes de lettres, grecs de nation, dont la conversation lui était agréable. Il semble que ce soit la retraite d'un sage dégoûté des grandeurs, qui

veut jouir, dans la solitude, du charme des lettres et de celui de l'amitié. Mais comme Tibère cachait sa vie, on veut qu'elle fût infâme. On veut que ce prince, alors âgé de soixante-sept ans, n'ait choisi l'asyle de Caprée, ne se soit dérobé à tous les yeux, que pour se livrer en secret et sans obstacle aux débauches les plus crapuleuses, aux plus sales amours, au vice le plus contraire à la nature. Ce qui prouve que l'accusation est fausse, c'est qu'il vécut encore long-tems.

Mais dès-lors il ne régna que d'après les rapports de Séjan, qu'avec l'esprit de Séjan, que suivant les intentions et par le moyen de Séjan. Ce règne fut affreux : chaque jour Rome voyait périr quelques-uns de ses plus illustres citoyens. Séjan recevait les honneurs dus à l'empereur ; ses statues étaient à côté de celle de son maître ; leurs deux noms étaient accolés dans les supplications du peuple. Il recevait les députations du sénat ; et les hommes les plus distingués par leur fortune, leurs emplois et leurs magistratures, étaient les humbles courtisans des derniers de ses affranchis. Mais soit que des dénonciations portées contre lui aient percé la profonde retraite de l'empereur, soit que la hauteur et le faste de son

règne aient averti ce prince jaloux que lui-même ne régnait plus, Tibère le craignit, et les craintes de Tibère étaient des arrêts de mort. Cependant il n'osa pas annoncer hautement sa colère. Timide dans son ressentiment, il flattait encore celui dont il voulait la mort ; et pour écarter encore plus les soupçons, il le nomma consul. Enfin après avoir cabalé, d'une manière aussi adroite que basse, contre son ministre, après lui avoir suscité, par de sourdes intrigues, d'ardens ennemis, il envoya contre lui une lettre d'accusation au sénat. Elle fut reçue avec joie : Séjan fut condamné, exécuté, traîné dans les rues, mis en pièces et jeté dans le Tibre. Ce furent les sénateurs qui le condamnèrent ; peu de jours auparavant, le bruit avait couru que l'empereur allait partager avec lui la puissance tribunitienne, et les plus fiers sénateurs s'étaient empressés de ramper à ses pieds.

Les enfans de Séjan furent enveloppés dans sa condamnation. Sa fille, qui n'était pas encore nubile, qui n'avait pu prendre aucune part aux crimes de son père, ne fut pas épargnée ; et, comme la loi défendait de condamner une vierge au supplice, le bourreau la viola avant de lui donner la mort : manière

d'éluder la loi, plus atroce que n'en aurait été la plus audacieuse infraction.

On avait recherché l'amitié de Séjan, et son amitié devint un crime qui ne pouvait être expié que par la mort. Tibère s'était formé un conseil de vingt personnes, et il en fit mourir dix-sept. Quand on lui représentait qu'il se rendait odieux aux Romains : *Qu'ils me haïssent*, disait-il, *pourvu qu'ils me craignent.* Il abandonnait en même tems tous les soins de l'Etat. Les provinces restaient sans gouverneurs ; les tribuns militaires mouraient et n'étaient point remplacés ; l'Arménie était livrée aux entreprises des Parthes ; la Mœsie à celles des Daces et des Sarmates ; les Gaules aux invasions des Germains. Les conquêtes des Romains étaient une proie livrée aux barbares.

Il apprit alors ou crut apprendre que son fils Drusus avait été empoisonné par Séjan. Il ordonna des recherches contre les complices du crime, et ces complices furent tous ceux dont les délateurs lui offrirent les biens à confisquer. On était puni sans crime, et l'on ne recevait la mort que dans de cruels supplices. Un malheureux accusé se tua lui-même : *Il m'a échappé,* dit le cruel empereur.

Enfin il tomba malade à Misène ; et dans un moment de faiblesse, il fut étouffé par Macron, son favori, dans sa soixante et dix-huitième année.

CAIUS CALIGULA.

Tibère, par son testament, avait désigné pour héritiers du trône son petit-fils Tibérius et Caligula. Ce testament fut cassé : les Romains aimaient dans Caligula le fils de Germanicus ; ils voulurent qu'il régnât sur eux sans partage. Il était à Misène auprès de Tibère, quand ce prince rendit le dernier soupir : à son entrée à Rome, le peuple s'abandonna à l'ivresse d'une joie démesurée, et tout l'Empire partagea l'ivresse de Rome.

Il commença par se montrer digne de tant d'amour. Il laissa un libre cours à la justice, et rétablit les ordonnances d'Auguste, que son prédécesseur avait laissé tomber en désuétude ; il purgea l'ordre des chevaliers de tous les citoyens qui s'étaient montrés indignes d'en être, et bannit des femmes qui donnaient d'infâmes leçons de libertinage ; il punit les gouverneurs qui avaient opprimé les provinces ; il abolit des impôts onéreux établis par Tibère. On lui présenta un mémoire

qui renfermait les détails d'une conspiration formée contre lui, il refusa de le lire; fort de sa conscience, et certain qu'il n'avait pas mérité d'avoir des ennemis, il ne voulut pas croire qu'il en eût. Quoique le testament de Tibère eût été cassé par le sénat, il en remplit tous les legs : il acquitta aussi ceux de Livie, dont Tibère avait laissé le testament sans exécution. Les étrangers ne purent se défendre eux-mêmes de rendre hommage à ses vertus; et Artaban, roi des Parthes, qui avait bravé et même provoqué la haine de Tibère, s'empressa de rechercher l'alliance du nouvel empereur.

Caligula, n'étant encore que dans sa vingt-quatrième année, et n'ayant régné que huit mois, tomba dans une maladie dangereuse, et les Romains dans le désespoir. Pourquoi n'eut-il pas alors le bonheur de mourir ! Il revint à la vie; mais il en revint insensé; et ce Caligula si chéri, ne fut plus qu'un monstre dont le nom seul excite l'horreur.

L'histoire de sa vie n'est plus que celle d'un furieux. Devenu l'objet d'une exécration générale, il s'éleva des temples à lui-même, et voulut être adoré. Tantôt il était dieu sous son propre nom, tantôt il était Jupiter

ou Junon, Mars ou Vénus. Il avait allégé les impôts de Tibère ; il en créa de bien plus pesans, et ne fut pas moins avide du sang de ses sujets que de leurs richesses. Sa première victime fut Tibérius, petit-fils de Tibère son bienfaiteur. Il souhaitait que le peuple romain n'eût qu'une seule tête, pour la pouvoir abattre d'un seul coup. Ses débauches égalaient ses cruautés. Les femmes les plus illustres de Rome étaient obligées de satisfaire ses goûts capricieux ; et au milieu de ses plaisirs, il menaçait les infortunées qui recevaient ses caresses. Drusille, l'une de ses sœurs, étant morte, il lui accorda les honneurs divins : comme elle était déesse, c'était un crime de la pleurer ; c'en était un de ne la pleurer pas, parce qu'elle était sa sœur. Par le même raisonnement, il faisait un crime de célébrer l'anniversaire de la bataille d'Actium, parce qu'il descendait d'Antoine, et de ne la pas célébrer, parce qu'il descendait d'Auguste.

Il aimait à faire donner sous ses yeux la torture à des infortunés, pendant qu'il prenait ses repas. Il avait coutume de dire aux bourreaux : *Fais en sorte qu'il se sente mourir.* Ses campagnes militaires furent des actes de

démence. Il entra dans la Gaule avec un grand appareil guerrier, et s'étant avancé jusque sur les bords de la mer, il ordonna aux troupes de remplir de coquillages leurs casques et leurs boucliers, et dit que c'étaient les dépouilles de l'Océan, et qu'il voulait les consacrer au Capitole. Il fit élever sur le lieu un monument de sa victoire, et accorda des gratifications aux soldats.

Chéréas, tribun d'une cohorte prétorienne, le poignarda. On ne voulut laisser vivre personne de sa famille. Sa femme Césonie fut égorgée : il avait une fille en bas âge ; on lui écrasa la tête sur le plancher.

CLAUDE.

En apprenant la mort de Caligula, le sénat, si vil et si lâche sous Tibère, crut être le sénat des beaux jours de la république. Il prononçait ensemble les noms de Chéréas, de Brutus et de Cassius, et voulait rappeler Rome à la liberté. Il condamnait la mémoire des Césars, et appelait auprès de lui quelques cohortes à la défense de la république. Mais les prétoriens et le peuple voulaient un empereur, parce que les empereurs leur faisaient des largesses. Caligula lui-même

avait été agréable à la populace par ses profusions, et par la fréquence et la beauté des spectacles dont il la faisait jouir.

Des soldats, en parcourant le palais, apperçurent un homme effrayé qui se cachait. C'était Claude, frère de Germanicus, et oncle du dernier souverain. Il attendait la mort ; ils le proclament empereur. Le Sénat était indécis ; les cris du peuple et des soldats l'obligent à confirmer cette élection.

Claude était âgé de cinquante ans. La timidité de son caractère, qui ressemblait à de la stupidité, l'avait fait mépriser de sa mère, qui l'appelait une ébauche de la nature. L'altière Livie lui avait marqué encore plus de dédain ; et des humiliations habituelles l'avaient accoutumé à se tenir lui-même dans une sorte d'abjection. Rejeté par sa famille, il avait cherché une consolation dans le commerce des gens du peuple. Sous Auguste, il n'avait obtenu d'autre dignité que celle de prêtre de Jupiter et d'augure ; sous Tibère il s'était caché ; Caligula l'avait fait sénateur, et avait partagé avec lui le consulat.

Il était d'une taille haute, mais lourde et désagréable ; sa démarche était gauche, et tous ses mouvemens avaient de la lenteur. Sa

pensée n'était pas plus vive que son corps. Les distractions plaisent avec une physionomie spirituelle ; avec sa morne physionomie, ses distractions ressemblaient à de la sottise. Paresseux à penser, timide à se décider, il laissait les autres penser et décider pour lui, et n'agissait que d'après leurs impulsions. Ce vice n'est pas grand chez un homme privé ; dans un souverain, c'est de l'imbécillité. Mais l'imbécille Claude, car c'est ainsi qu'on le nomme, n'était pas tout-à-fait ce qu'on appelle un sot : il aimait et cultivait les lettres ; il écrivait même avec quelque élégance ; il composait lui-même les harangues qu'il prononçait ; il faisait des ouvrages d'histoire et de grammaire ; il avait une grande lecture. Enfin un homme tel que Claude pourrait être quelque chose dans la société : mais né près du trône, et placé sur le trône, il mérita le mépris qu'il reçut de ses contemporains, et que lui conserve la postérité.

Il était doux, et voulait le bien : aussi les commencemens de son règne furent-ils heureux. Il abolit les lois cruelles de son prédécesseur ; il rappela les exilés. Il défendit à ceux qui avaient des parens, de l'instituer

leur héritier; il abolit les étrennes, autre moyen d'extorsion employé par ses prédécesseurs. Il refusa tous les titres fastueux que l'adulation leur avait prodigués, et défendit, sous de sévères peines, qu'on fît des sacrifices en son honneur. Il déférait souvent aux avis du sénat, et prenait volontiers ceux des consuls dans les affaires importantes.

Mais il était bon mari et bon maître; et ces qualités louables dans un particulier, firent sous son règne le malheur des Romains. Il se laissa conduire et tromper par les affranchis qui avaient sa faveur, et par sa femme Messaline, non moins célèbre par ses cruautés que par sa rare impudicité, et qu'il regardait comme une princesse vertueuse.

Messaline, après avoir épuisé tous les désordres communs, voulut, si l'on peut en croire les historiens, en goûter un qui fût extraordinaire. Femme de l'empereur, elle résolut d'épouser, du vivant de son mari, Silius son amant. Les noces furent célébrées avec pompe; le mariage fut consommé; toute la ville en était instruite, et Claude l'aurait ignoré, si Messaline n'avait eu l'imprudence de se brouiller avec Narcisse. Cet affranchi la dénonce. Claude effrayé, de-

mande s'il est encore empereur. Narcisse le rassure, prend le commandement des gardes prétoriennes, fait arrêter et exécuter Silius et ses complices, et donne l'ordre de tuer Messaline. On vient dire à Claude qu'elle ne vit plus : il ne fait aucune question, et ne montre ni joie ni tristesse.

L'adroite et ambitieuse Agrippine, fille de Germanicus, sœur de Caligula, et veuve de Domitius, voulut être l'épouse de l'empereur, pour procurer l'Empire à son fils. Claude avait promis de ne plus se marier ; Agrippine et les affranchis en faveur lui firent abjurer cette promesse. Mais Agrippine était sa nièce, et ces sortes de mariages étaient défendus par les lois. Il consulta le sénat et le sénat porta la loi qui les autorisait.

Agrippine employa le meurtre, le poison, l'exil, pour écarter tout ce qui s'opposait aux desseins qu'elle avait formés en faveur de son fils. Claude avait une fille, nommée Octavie ; elle était fiancée à L. Silanus. Agrippine voulut qu'elle devînt l'épouse de Domitius son fils, pour lui donner des droits au trône. Elle accusa de crime Silanus, et il périt le jour même qu'Agrippine épousa l'empereur.

Domitia, sœur de son premier époux, semblait capable de prendre quelque ascendant sur le faible Claude. Agrippine suscita contre elle une accusation de magie, et la fit condamner à mort.

Britannicus, fils de l'empereur et de Messaline, avait des droits redoutables pour le jeune Domitius : elle le fit punir des crimes de sa mère, et Claude l'écarta de sa succession. Il adopta le fils d'Agrippine, et lui donna les noms de Néro Claudius César Drusus Germanicus. Nous obéirons à l'usage, et nous ne l'appellerons plus que Néron.

Elle fit exiler ou condamner à mort ceux qui étaient chargés de l'éducation de Britannicus. Le préfet du prétoire était favorable à ce jeune prince : on lui ôta le commandement; on le donna à Burrhus, qui passait pour vertueux, et qui voulut bien se lier aux intérêts d'une femme criminelle ; tant la vertu même est faible dans les siècles corrompus.

Sénèque avait encore une plus grande ostentation de vertu, et n'en montra pas davantage. Elle le fit rappeler de l'exil, et lui confia l'éducation de l'héritier du trône.

Agrippine donnait toute sa faveur à l'af-

franchi Pallas ; l'affranchi Narcisse en fut jaloux. Il avait éclairé l'empereur sur les débordemens de sa première épouse ; il pouvait lui faire ouvrir les yeux sur les débordemens et les crimes de la seconde. Déjà Claude montrait quelque repentir d'avoir dépouillé Britannicus. Il lui échappa de dire une fois : « *Je suis destiné à souffrir quelque tems les* « *déréglemens de mes femmes ; mais je sais* « *aussi les punir.* » Agrippine était menacée : elle implora l'art d'une célèbre empoisonneuse nommée Locuste, et Claude cessa de vivre.

Jules-César avait fait pour les Romains la découverte de la Bretagne, que nous nommons aujourd'hui Angleterre. Claude y fit une expédition ; il passa seize jours dans cette île, dont une partie fut réduite en province romaine.

NÉRON.

Jusque-là les empereurs, et même Caligula, avaient composé toutes les harangues qu'ils prononçaient : Néron prononça l'éloge de Claude ; mais ce discours était de la composition de Sénèque, et Sénèque manqua de goût dans cette composition ; car

après avoir loué ce qui, dans le dernier empereur, avait pu mériter quelques louanges, il célébra sa prudence et sa sagesse, et fit rire les auditeurs, malgré le rang suprême de celui qui prononçait la harangue.

En même tems qu'il écrivait l'éloge de Claude, il composait une satyre amère contre ce prince. Il se ressouvenait que Claude l'avait exilé; mais l'ingrat devait se ressouvenir aussi que Claude avait souffert, dans la suite, qu'il fût le précepteur de son fils adoptif.

On loue les cinq premières années du règne de Néron. Il est vrai qu'il promit de suivre les lois, qu'il diminua les impôts, qu'il laissa un libre cours à la justice, qu'il montra de la modestie, qu'il sembla populaire parce qu'il manquait de dignité; mais tout occupé de vains plaisirs, il ne régnait pas par lui-même. Sénèque et Burrhus pouvaient tenir avec sagesse les rênes du gouvernement. Agrippine, qui savait faire le mal par intérêt, était capable, aussi par intérêt, de faire le bien. Il n'est pas étonnant que l'élève de Sénèque sût dire des mots heureux. Un jour qu'on lui présentait un arrêt de mort à signer, il dit : *Je voudrais ne savoir pas écrire.* Mais laissons ce qu'il

a dit, et voyons ce qu'il faisait. Le jour il s'amusait à des futilités ; il apprenait le métier d'histrion, de chanteur et de cocher ; et la nuit, il courait les rues avec une bande de jeunes débauchés, insultait, volait et tuait quelquefois les passans. Comme il faisait au peuple de folles largesses, le peuple lui pardonnait ces odieux amusemens.

Il devint amoureux d'une affranchie nommée Acté, et n'eut plus que du dégoût pour la vertueuse Octavie. Agrippine ne s'intéressait point à ce qu'il eût des mœurs ; mais elle craignait qu'une maîtresse ne prît sur lui l'ascendant qu'elle voulait conserver. Elle essaya de s'opposer à sa passion, et ne fit que l'aigrir. En même-tems, Sénèque et Burrhus représentaient à leur éleve que c'était à lui de régner : il suivit leurs conseils, parce qu'ils s'accordaient avec ses goûts, et crut faire un acte de souveraineté en résistant à sa mère pour conserver sa maîtresse. Agrippine avait eu jusque-là le droit de tout faire, même des crimes : après avoir fait périr Junius Silanus descendant d'Auguste, et Narcisse favori de Claude, elle trouvait, dans une vile affranchie, un obstacle à sa puissance. Elle se plaignit avec aigreur, elle menaça, elle osa faire en-

tendre qu'elle pourrait bien rendre à Britannicus les droits dont elle l'avait dépouillé. Cette menace fut l'arrêt de mort de Britannicus. Néron l'empoisonna dans un repas sous les yeux mêmes de sa mère ; et ce crime, il le commit dans la deuxième année de son règne. Comment donc fut-il, dans les cinq premières années, le modèle des souverains ?

Agrippine fut effrayée, mais elle ne put renoncer à la domination. Elle essaya de gagner les gens de guerre : toute criminelle, toute dissolue qu'elle était, elle voulut se faire un parti des hommes vertueux qui condamnaient les vices de son fils. Elle ne fit que rendre publique sa disgrace encore secrète. Néron lui ôta sa garde d'honneur, lui interdit les visites, et ne lui en fit plus lui-même que rarement.

Dès que Néron put aimer Acté sans contrainte, il cessa de l'aimer. Othon, l'un de ses favoris et de ses compagnons de plaisirs, avait une femme adroite et belle : elle se nommait Poppée Sabine. Néron l'aima, et, pour n'être point gêné dans ses amours, il envoya son époux dans un exil honorable, en le faisant gouverneur de la Lusitanie. Mais Poppée n'était pas une affranchie qui

s'honorât du titre de maîtresse du prince ; elle aspirait à celui d'impératrice. Agrippine avait formé les nœuds qui liaient Néron à Octavie : elle protégeait cette princesse qu'elle ne craignait point, parce qu'elle connaissait sa douceur. Elle cherchait à reprendre sur son fils l'ascendant qu'elle avait perdu, et pour y parvenir, on assure qu'elle tâcha de lui inspirer un amour incestueux. Enfin Agrippine était redoutable à Poppée, et Poppée exerçait sur Néron un empire irrésistible : la mort d'Agrippine fut résolue.

Néron pour lui ôter toute défiance, feignit de se réconcilier avec elle. Il lui persuada de venir le joindre à Baies, où l'appelaient certaines solennités. Le vaisseau qu'elle monta était construit de manière qu'à un signal le toit de sa chambre, surchargé de plomb, devait fondre sur sa tête et l'écraser, tandis que le bâtiment prendrait l'eau par une soupape et serait submergé. Cette manœuvre manqua. Agrippine n'eut qu'une légère blessure à l'épaule ; des barques vinrent à son secours, et elle fit donner avis à Néron du danger qu'elle venait de courir.

Il consulta Sénèque et Burrhus. On ne peut assurer qu'il les eût instruits d'avance du dessein

qu'il méditait ; mais ils l'apprirent du moins alors, et ne dirent rien pour l'en détourner. Burrhus comprit un signe que lui fit Sénèque, et répondit à l'empereur qu'il ne fallait pas compter sur les soldats, qu'ils avaient trop de respect pour le sang de Britannicus, et que c'était à Anicet à consommer son ouvrage. Cet Anicet avait eu le commandement du vaisseau qui devait faire périr Agrippine.

Il prit avec lui quelques soldats de marine, et se transporta dans la maison où se reposait la veuve de Claude. Les portes furent enfoncées. Un officier frappa d'un bâton la tête d'Agrippine : *Frappe*, lui dit-elle, *le ventre qui a porté Néron*. Elle expira sous les coups redoublés de ses bourreaux.

Néron écrivit au sénat : il ne niait pas que sa mère ne fût morte par son ordre ; mais il la chargeait de la plus dangereuse conspiration. C'était Sénèque qui avait composé la lettre ; et cette lettre est un crime. Le sénat, le peuple félicitèrent Néron, et des actions de graces furent votées aux Dieux. Malgré toutes ces adulations, Néron eut des remords : ils firent son supplice, mais sans le rendre meilleur.

Délivré de sa mère, il ne connut plus de

frein. Tantôt cocher, tantôt histrion, il se donnait au peuple en spectacle. Il disputait la palme aux rhéteurs et aux poëtes, et toujours il remportait le prix de la poésie et de l'éloquence. Le chant était le talent dont il se piquait le plus : il ordonnait des vœux à la céleste voix de Néron : il se montrait sur le théâtre, ayant à ses côtés Burrhus et Sénèque, et il s'accompagnait de la lyre. Des soldats veillaient sur les spectateurs, et l'on risquait la vie si l'on manquait d'applaudir. Il institua les jeux néroniens qui devaient être célébrés tous les cinq ans, et qui consistaient en des farces obscènes. La pantomime monta sous son règne à la plus haute perfection, et cet art de parler aux yeux avec les mains fit tomber celui de parler à l'ame en beaux vers. Les applaudissemens de Rome ne lui suffisaient pas ; il finit par vouloir obtenir ceux de la Grèce. Dans les jeux olympiques, il rompit son char au milieu de la carrière ; mais il était empereur, il eut le prix.

Burrhus et Sénèque le gênaient encore, malgré leur complaisance : Burrhus mourut, et Néron ne fut pas regardé comme innocent de sa mort. Sénèque se retira de la

cour. Il offrit à Néron de lui rendre les immenses richesses qu'il devait à sa munificence, et cette offre fut refusée : Burrhus eut pour successeurs Tigellinus, et Fanius Rufus : celui-ci vertueux sans courage ; celui-là digne ministre des crimes de son maître.

Alors seulement Néron se crut entièrement libre. Il exila Octavie, il épousa Poppée. Il voulait la mort d'Octavie : Anicet déclara que cette princesse vertueuse s'était rendue coupable d'adultère avec lui-même ; elle fut égorgée, et celui qui se disait le complice du crime qu'elle n'avait pas commis eut des récompenses. Des actions de graces furent encore rendues aux Dieux pour la mort d'Octavie.

On craint d'offenser la pudeur en énonçant même les débauches de Néron, son mariage en qualité d'épouse avec l'infâme Pythagoras, son mariage en qualité d'époux avec un eunuque. Ainsi l'homme avili par l'abus des plaisirs est réduit à chercher la volupté dans le comble de la dépravation.

Un incendie détruisit une grande partie de Rome ; on accusa Néron, et vraisemblablement il n'était pas coupable : lui-même accusa et punit les Chrétiens, qui vraisemblablement

aussi ne l'étaient pas non plus. Rome se releva par ses ordres plus belle qu'auparavant : mais la grandeur gigantesque et la magnificence de son palais étaient une insulte à la misère des provinces qu'épuisaient ses profusions.

Il avait vidé son trésor, il le remplit par ses rapines. Une conspiration formée contre lui, fut découverte, et devint pour lui une source de richesses. Tous ceux dont il convoitait les biens, furent mis au nombre des conjurés. Il suffisait d'avoir soupé avec l'un d'eux, de lui avoir parlé, de l'avoir salué, pour être accusé et condamné. Il avait refusé les richesses de Sénèque : la conspiration fut un prétexte de les reprendre : il lui envoya l'ordre de mourir.

Enfin deux généraux, Vindex dans les Gaules, Galba en Espagne, se soulèvent contre Néron. Tigellinus débauche les soldats prétoriens et leur promet des récompenses au nom de Galba. Le sénat, qui avait adoré les crimes de Néron, le déclare ennemi de la patrie quand il le voit abandonné, et le condamne à mourir suivant la coutume des anciens. Néron, caché dans la maison d'un affranchi, demande quel est ce genre de supplice. On lui apprend que le

condamné, lié à un poteau, est frappé de verges jusqu'à la mort. Il veut prévenir cette mort douloureuse; il essaie la pointe de deux poignards, et n'a pas le courage de se frapper; il dit qu'il n'est pas encore tems : mais il apprend enfin que des soldats s'approchent, et il se poignarde avec le secours d'un secrétaire qui affermit sa main tremblante. Il était âgé de trente ans, et avait été familier avec le crime dès sa tendre jeunesse, s'il est vrai qu'il se vanta lui-même d'avoir été dans le secret de la mort de Claude.

Par la mort de Néron fut éteinte la famille d'Auguste; et comme Tibère avait aboli les comices ou assemblées du peuple, c'était d'un sénat avili que devait dépendre l'élection des empereurs. Mais Pompée, César, Antoine, Octave s'étaient attaché les soldats par leurs libéralités; Claude et Néron, à leur avénement, avaient, en quelque sorte, acheté par des gratifications la fidélité de la garde prétorienne : elle crut avoir le droit de vendre le trône. Les armées des provinces prétendirent avoir le même droit que les prétoriens, et ces prétentions contraires ne pouvaient être jugées que par le sort des armes. On vit

et les cohortes prétoriennes, et différentes armées faire séparément différens choix, et des combats décidaient de la fortune de tous ces souverains, qui ne montaient sur un trône vacillant que pour en tomber, et en arroser les marches de leur sang. Les meilleures familles de Rome furent détruites par la cruauté des empereurs et par les guerres, et bientôt les noms mêmes des anciennes maisons n'existèrent plus. Les armées se détruisaient les unes les autres par ces querelles, et Rome acquérait d'odieux empereurs, au prix du sang des soldats qui auraient dû la défendre et soutenir sa gloire. Si l'on voyait de tems en tems les Romains consolés, par des princes habiles et vertueux, de la longue suite de maux qu'ils avaient soufferts, ces momens d'une félicité trop tôt évanouie, les rendaient plus sensibles aux nouvelles souffrances qui les attendaient. Des hommes qui n'étaient pas même citoyens, pas même de condition libre, furent décorés de la dignité impériale. Il vint une époque à laquelle on compta, ou du moins on crut compter jusqu'à trente empereurs, qu'on nomma les trente tyrans, qui régnaient à-la-fois sur différentes parties de la domi-

nation romaine. En même-tems des essaims de barbares, dont les noms mêmes avaient été jusqu'alors inconnus, la déchiraient dans leurs fréquentes incursions. Ils profitaient, pour venir dévaster l'Empire, des belles routes que les Romains avaient construites pour aller les combattre.

Enfin Dioclétien, ne se sentant pas assez de force pour gouverner et défendre une si vaste domination, se donna pour collègue Maximien-Hercule, et bientôt après chacun d'eux, trop faible encore pour un fardeau si pesant, s'adjoignit un collègue nouveau. Alors les Romains, si l'on doit leur donner encore ce nom, virent régner ensemble plusieurs souverains, tantôt amis politiques, tantôt ennemis déclarés, employant les uns contre les autres la force, la ruse, les embûches, la perfidie, l'assassinat.

Tel était l'état de l'Empire Romain, quand Constantin en transporta le siége aux lieux où fut Byzance, et fut le fondateur de Constantinople et d'un Empire nouveau.

Il exista cependant encore un Empire d'Occident, dont le siége fut tantôt à Rome, tantôt à Milan, tantôt à Ravenne. Mais des barbares franchissaient sans obstacle les limites

de ce vaste et faible Empire, et comme il n'existait point d'Etats en Europe qui pussent recevoir et affaiblir leur prémier choc, ils le frappaient de la force énorme de leur masse, et de la terreur qu'ils portaient dans les imaginations. Ils s'emparèrent successivement des provinces, furent maîtres de la Gaule, de l'Espagne, de l'Afrique, et enfin de la plus grande partie de l'Italie. Un Hérule détruisit jusqu'au nom de l'Empire Romain, s'assit sur le trône des Césars, sans daigner prendre leur titre avili, et fut remplacé par un Goth. Les Italiens, gouvernés par les conquérans septentrionaux, ne perdirent que sous le rapport de leur vanité; car les princes Hérules et Goths furent moins barbares que ne l'avait été le plus grand nombre des Empereurs Romains.

FIN DU TROISIÈME ET DERNIER VOLUME.

TABLE

DES MATIÈRES

Contenues dans ce volume.

DOUZIÈME PÉRIODE. *République romaine, depuis le commencement du premier triumvirat, jusqu'à la mort de César,* page 74

Expédition de César dans les Gaules, 102

TREIZIÈME *et dernière* PÉRIODE. *République romaine, depuis la mort de César, jusqu'à la bataille d'Actium,* 300

Rome sous Auguste et sous les empereurs de sa famille, AUGUSTE, 460

TIBERE, 472

CALIGULA, 486

CLAUDE, 489

NÉRON. 495

Fin de la Table du troisième et dernier volume.
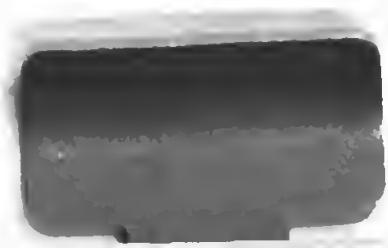
64120